LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mercredi 5 juin 1968 / Quatre-Temps / 84e année, No 131 / 8 cahiers / 112 pages / Les prévisions météorologiques : ensoleillé et chaud, vents légers / Minimum : 50° / Maximum : 80°

Kennedy: état critique

Le frère du président assassiné tombe à son tour sous les balles au milieu de nombreux partisans

téléphotos AP (Los Angeles Times)

En attendant l'ambulance

Le sénateur Kennedy gît sur le plancher de l'hôtel Ambassador, à Los Angeles, quelques instants après avoir été blessé. Kennedy a été atteint notamment près de l'oreille et le sang s'est répandu sur sa joue (photo du haut). Quelques instants plus tard son oeil gauche se fermait complètement, comme pourrait en témoigner un gros plan de la photo du bas.

LOS ANGELES. (PA, UPI) — Six neurochirurgiens tentent désespérément de sauver la vie au sénateur Robert F. Kennedy, atteint d'une balle au cerveau au cours d'un attentat survenu peu après l'annonce de sa victoire aux élections primaires de la Californie.

Deux heures après le début de l'intervention chirurgicale, un assistant de Kennedy a dit que l'opération durerait encore une autre heure et peut-être deux heures. Il a confié aux journalistes que les signes de vie du sénateur — respiration, pouls et coeur — étaient bons.

Une foule immense, triste et consternée, s'est massée devant l'hôpital du Bon Samaritain tandis que les médecins s'efforçaient de sauver la vie au frère de l'ex-président John Kennedy, lui-même tombé sous les balles d'un assassin.

Le sénateur de New York a été atteint au moment où il était acclamé par quelque 2,000 de ses partisans au comité central de sa campagne, à l'hôtel Ambassador, peu après minuit.

Son secrétaire de presse, Frank Mankiewicz, a dit que le sénateur a été atteint à la tête par deux balles de revolver. L'une a pénétré près de l'oreille droite et s'est logée dans le cerveau, au milieu du crâne. L'autre blessure était superficielle, dit-on.

L'assaillant a été capturé sur-le-champ. Il n'a pas encore été identifié positivement; il est âgé d'environ 25 ans, de taille moyenne et a les cheveux frisés. Il portait des jeans bleus et des souliers de tennis.

L'assaillant a refusé de s'identifier ou de faire une déclaration, selon le chef de police Thomas Reddin.

"Nous ne savons pas qui est le suspect", a-t-il dit à une conférence de presse. "Il n'a fait aucune déclaration. Il refuse de parler. Nous le décrivons comme un Caucasien mâle, âgé d'environ 25 ans, mesurant cinq pieds et cinq pouces et pesant environ 120 livres, au teint basané. Il a les cheveux crépus."

Quatre autres hommes et une femme ont été blessés dans la fusillade, qui s'est produite dans un corridor de la cuisine de l'hôtel.

A Washington, le procureur général Ramsey Clark a ordonné au FBI d'ouvrir une enquête sur l'attentat.

"Nous avons juridiction pour enquêter sur ce crime en vertu de la Loi sur les droits de vote et de la nouvelle Loi sur les droits civiques de 1968", a dit M. Clark.

La nouvelle de l'attentat s'est répandue comme

Voir KENNEDY en page 2

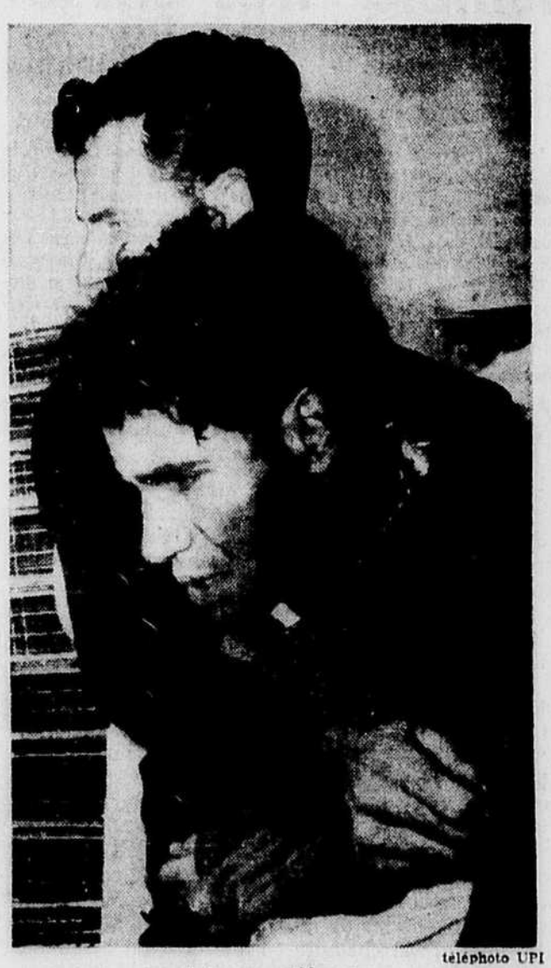

téléphoto UPI

L'assaillant

L'assaillant, âgé de 23 ans, a fait feu à une dizaine de pieds du sénateur Kennedy mais a été rapidement immobilisé par les collaborateurs de ce dernier.

Non! c'est impossible

— Jackie Kennedy

LONDON. (UPI) — "Non. Ça ne peut pas être arrivé." Telle a été la réaction de Mme Jacqueline Kennedy à l'annonce de l'attentat contre le sénateur Robert F. Kennedy.

Celle qui fut déjà la première dame des Etats-Unis a appris la nouvelle lorsque le mari de sa soeur Lee, le prince Stanislaus Radziwill, lui a téléphoné.

La princesse Radziwill a déclaré aux journalistes que Mme Kennedy "ne pouvait le croire. Elle a continué à dire: Non. Ça ne peut pas être arrivé. Dites-m'en davantage."

Mme Kennedy, a ajouté la princesse, a mis fin à la conversation téléphonique en disant qu'elle allait téléphoner à Los Angeles pour avoir des nouvelles du sénateur Kennedy.

Edward M. Kennedy, sénateur du Massachusetts, fut grièvement blessé lors de l'écrasement de son avion en Nouvelle-Angleterre en juin 1964, mais se rétablit et put reprendre sa carrière politique.

Les autres filles Kennedy

sont Mmes Patricia Lawford, divorcée du comédien Peter Lawford, Jean Smith, épouse de M. Stephen Smith qui fut l'homme d'affaires de la famille Kennedy, et Eunice Shriver, mariée à l'actuel ambassadeur des Etats-Unis en France.

La famille Kennedy : tragédie et violence

L'attentat contre le sénateur Robert Kennedy constitue le dernier en date des malheurs, morts brutales et événements violents qui frappèrent au cours des ans la nombreuse famille Kennedy.

En 1941, Rosemary Kennedy, l'ainée des soeurs du sénateur, alors âgée de 22 ans, dut être hospitalisée dans un asile pour retardés mentaux où elle se trouve encore actuellement et est considérée comme incurable.

En 1944, Joseph Kennedy jr, l'aîné des neuf enfants Kennedy, celui en lequel Joseph Kennedy, fondateur du "clan", avait mis tous ses espoirs, était tué au-dessus de la Manche dans l'explosion de l'avion qu'il pilotait au cours d'une mission contre une base de lancement de "V-2" nazis.

Pendant la guerre également, John Kennedy était gravement blessé au dos pendant une opération navale dans le Pacifique. Il dut depuis porter toujours un corset orthopédique.

En 1948, Kathleen Kennedy, marquise de Hartington, mourrait dans un accident d'avion au-dessus de la France.

En 1961, M. Joseph Kennedy, père, était victime d'une attaque qui le laissa partiellement paralysé et depuis laquelle il a des difficultés à s'exprimer.

Le 23 novembre 1963, le président John Kennedy était assassiné à Dallas.

Sept mois plus tard, en juin 1964, Edward Kennedy, sénateur de Massachusetts, le plus

Voir JACKIE en page 2

Complot pour assassiner LBJ

NEW YORK — (UPI) — S'il faut en croire des déclarations qui ont été faites hier à New York au cours d'une enquête publique, le président Johnson figurait en bonne place sur la liste des "gens à abattre" d'une organisation clandestine.

Cette révélation a été faite par un policier, le détective Edward Howlette, qui était parvenu à s'infiltrer dans cette organisation. Ses propos ont été recueillis au cours du procès de deux jeunes Américains accusés d'avoir conspiré dans le but d'abattre deux des dirigeants du mouvement des Droits civiques.

L'un des accusés aurait dit au policier: "Quand nous en aurons fini avec Roy Wilkins, nous porterons notre attention sur le président Johnson".

Herman Ferguson et Arthur Harris sont accusés d'avoir conspiré dans le but d'assassiner Roy Wilkins, directeur de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur, et Whitney Young, directeur de la Ligue nationale urbaine.

Le détective Howlette a précisé au cours du procès que c'est Ferguson qui a proféré cette menace à l'endroit du président Lyndon Johnson. Ferguson est un ancien directeur adjoint d'école qui, depuis, a été suspendu.

Trudeau horrifié

EDMONTON (PC) — Le premier ministre Trudeau s'est dit aujourd'hui "bouleversé et horrifié" par l'attentat contre le sénateur Robert Kennedy.

C'est un conseiller de M. Trudeau qui a rapporté ses paroles. Il a dit que le premier ministre attendait de plus amples informations de Los Angeles et qu'il ferait probablement une plus longue déclaration avant son départ d'Edmonton pour Montréal, à la fin de l'avant-midi.

Autres photos en page 37

Portrait de Bob Kennedy

— Page 47

SOMMAIRE

Annonces classées / 90, 91, 94 à 106
Arts et spectacles / 66 et 67
Bandes dessinées / 46
Courrier "Que faire ?" / 62
Décès, naissances, etc. / 107
Editorial / 4
Finance / 86 à 88
Horoscope / 65
Informations étrangères / 85
Les secrets de polichinelle / 60
Loisirs et récréation / 46
Mots croisés / 96
Nouvelles nationales / 37
Radio et télévision / 52 et 53
Sports / 77 à 82 et 108
Tribunaux / 15
Vie féminine / 58 à 65
Vie mondaine / 59
Votre médecin / 65

CKAC 73

"Le monde est fou"

d'après PA, Reuter, UPI, AFP

La nouvelle de l'attentat contre le sénateur Robert Kennedy soulève une vague d'effroi et d'indignation à travers le monde. L'Amérique, elle, est consternée et inquiète.

"Le monde est devenu fou."

Ces mots qu'a prononcés le sénateur Henry Jackson en apprenant le tragique incident de Los Angeles sont sur les lèvres de la plupart des hommes politiques américains aujourd'hui. Leur violente réprobation de cet acte criminel n'a dégale que l'inquiétude qu'ils éprouvent pour l'avenir des institutions même de la république fédérale américaine.

L'homme de la rue est lui aussi atterré. Dans les gares désertes du métro de New-York, des hommes d'âge mûr pleuraient ce matin après avoir appris la triste nouvelle.

Les gens s'attroupaient pour s'enquérir des nouvelles de dernière heure. On demande: "Est-il mort ? Vivra-t-il ? Qu'est-il arrivé au juste ?".

"Pourquoi l'avoir tué lui, a lancé quelqu'un. Ce fut d'abord son frère et maintenant c'est lui."

Parmi les hommes politiques, ce sont les paroles du sénateur Ralph W. Yarborough, démocrate du Texas, qui traduisent le mieux les craintes générales du milieu. M. Yarborough accompagnait le président Johnson, à Dallas il y a moins de cinq ans, lorsque John F. Kennedy a été assassiné. "Ce qui est horrible, a-t-il dit en apprenant la nouvelle, c'est que le crime politique soit devenu si fréquent. L'Amérique doit se réorienter, se secouer elle-même et prendre conscience du fait que ce genre de crime est devenu de plus en plus fréquent dans la vie publique".

"Nos prières et nos voeux vont au sénateur Kennedy et aux autres victimes de cet horrible attentat. Ce qui vient d'arriver est terrible" a déclaré de son côte le vice-président Humphrey.

"Je suis horrifié à la pensée que ce genre de tentative d'assassinat semble être entré dans les moeurs américaines", a affirmé M. Roy Wilkins, directeur adjoint de la NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur)... "La violence politique se répand comme une épidémie, en voici un autre exemple". Les Américains devraient apprendre à régler leurs différends par des mots et non des balles", a déclaré de son côté M. James Farmer, ancien directeur du CORE (Congrès pour l'égalité raciale)... "C'est une action épouvantable dépassant l'entendement", a déclaré M. John Lindsay, maire de New-York...

Lyndon Johnson se dit "horrifié"

WASHINGTON. (AFP) — Voici la déclaration faite tôt ce matin par le président Johnson, après qu'il eut appris l'attentat perpétré contre le sénateur Robert Kennedy:

"Il n'existe pas de mots suffisement forts pour exprimer toute l'horreur de cette tragédie.

"Nos pensées et nos prières vont vers le sénateur Kennedy, sa famille et les autres victimes de l'attentat.

"Toute l'Amérique prie pour sa guérison.

"Nous prions également pour que les divisions et la violence soient éliminées partout du coeur des êtres humains".

JACKIE

SUITE DE LA PAGE 1

jeune de la famille, se fracturait le dos dans un grave accident d'avion. Il devait rester six mois immobilisé.

Ce fut alors que Robert Kennedy ironisa: "Si ma mère n'avait eu que quatre enfants, elle serait seule maintenant. Je crois bien que nous n'avons survécu que grâce à notre grand nombre. Nous sommes plus nombreux que tous les malheurs qui peuvent s'abattre sur nous".

téléphoto PA

Deux jeunes femmes de l'organisation électorale de Bob Kennedy pleurent sans retenue, après l'attentat.

L'état de Kennedy semble "très grave" — Penfield

Le neurologue montréalais de réputation internationale, le docteur Wilder Penfield, a déclaré, ce matin, qu'il lui semble que l'état du sénateur Robert Kennedy est très grave.

Espérant que la balle n'ait pas pénétré dans le cerveau, mais bien qu'elle se soit logée dans la région mastoïdienne, le docteur Penfield croit que si la balle avait touché le troisième nerf cranien, Robert Kennedy aurait eu un oeil paralysé à la suite de la blessure. Il a expliqué par ailleurs, qu'il se produit des cas où la balle n'atteint pas de parties vitales.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

une traînée de poudre et a semé la consternation aux Etats-Unis et dans le monde. Le président Johnson a aussitôt ordonné au service secret d'assurer la garde de tous les autres candidats à la présidence.

Informé de l'attentat, le chef de la Maison blanche a déclaré que "les mots ne suffisent pas à rendre toute l'horreur de cette tragédie".

"Nos pensées et nos prières vont au sénateur Kennedy, à sa famille et aux autres victimes," a t-il dit dans une déclaration remise à la presse. "Toute l'Amérique prie pour son rétablissement. Nous prions également pour que la division et la violence soient chassées du coeur des hommes de partout."

L'un des témoins de l'attentat a dit que les coups de feu étaient si rapprochés qu'il avait peine à croire qu'ils aient tous été tirés avec la même arme. Un reporter de la Presse Associée a entendu les coups d'une chambre voisine et il lui a semblé qu'il s'agissait d'une décharge de mitrailleuse.

Le chef Reddin a précisé pour sa part que l'assaillant a utilisé un révolver à huit coups de calibre .22 et a vidé tout le magasin.

On crut d'abord que Stephen Smith, beau-frère du sénateur, avait été atteint, mais il n'en était rien. Les autres blessés sont Paul Schrade, 30 ans, un agent syndical ; Ira Goldstein, de Los Angeles ; William Wiesel, directeur régional du réseau ABC ; une femme identifiée seulement comme Mme Evans et Irwin Stroll, 17 ans, de Los Angeles.

Reddin a refusé de révéler où l'assaillant est détenu, mais il a ajouté qu'il est sous garde constante.

Pour le moment, a dit le chef de police, une accusation de tentative de meurtre a été portée contre un homme qu'on a appelé "John Doe" qui comparaîtra probablement demain en cour.

Voici ce qui s'est passé:

Un individu s'est infiltré près de la cuisine, derrière l'estrade de la salle Embassy, où les partisans de Kennedy écoutaient le discours de la victoire de leur candidat. L'homme portait des papiers, qu'il a disposés sur une table en acier. Selon un garçon de table, il s'agissait de dessins, d'esquisses.

L'arrière de l'estrade était bondé de garçons de table, de journalistes et d'autres personnes et la présence de cet homme est passée pratiquement inaperçue.

Kennedy a terminé son discours et s'est dirigé de la tribune vers la cuisine, suivi de ses lieutenants et de membres de sa famille. Sa femme, Ethel, était à son côté durant le discours, mais elle fut entourée par la foule. Kennedy jeta un coup d'oeil autour de lui comme s'il la cherchait des yeux.

A ce moment, l'assaillant se faufila dans la foule, tendit le bras entre ceux qui se trouvaient devant lui et fit feu sur le sénateur.

Roosevelt Grier, robuste bloqueur des Rams de Los Angeles, saisit l'homme par le bras. Avec l'aide du champion olympique du décathlon, Rafer Johnson, il l'étendit sur une table de cuisine tandis qu'un organisateur local de Kennedy, Joe LaHive, lui arrachait l'arme. "Personne ne touchera à cet homme," s'écria l'un des athlètes. "Nous voulons le capturer vivant."

Une scène d'horreur

Un reporter de la Presse Associée, Bob Thomas, se trouvait dans la salle de presse attenante. Il se précipita dans la cuisine et se trouva devant une scène d'horreur.

Des femmes criaient : "Oh non ! Mon Dieu, mon Dieu, ce n'est pas vrai ! Pas encore un autre !"

Kennedy était étendu sur le plancher, le visage couvert de sang. "Dégagez, reculez", cria quelqu'un. Kennedy semblait ne rien entendre : il était blême, le regard vide.

Grier, Johnson et deux ou trois autres maintenaient l'assaillant sur la table à 10 pieds de distance. Dans la salle de bal, les gens se mirent à pousser des cris à mesure que la nouvelle de l'attentat se répandait parmi les partisans du sénateur, qui venaient de l'acclamer deux minutes plus tôt.

"Laissez-moi m'expliquer", déclarait l'assaillant. Un autre témoin, Marcus McBroom, dit avoir entendu l'homme déclarer: "Je l'ai fait pour mon pays. J'aime mon pays."

Un prêtre remit un chapelet à Kennedy et il le serra dans sa main, mais le prêtre fut écarté et poussé plus loin.

Un médecin mandé d'urgence de la salle de bal donna les premiers soins à Kennedy. Puis le sénateur fut emporté sur une civière jusqu'à l'ascenseur de service de l'hôtel et placé dans une ambulance.

Les derniers sacrements

Il fut d'abord soigné au Central Receiving Hospital, où le R.P. Thomas Peacha lui administra les derniers sacrements. Puis Kennedy fut conduit non loin de là à l'hôpital du Bon Samaritain, où on procéda à une opération d'urgence.

L'assaillant, apparemment indemne, quitta l'hôtel une dizaine de minutes après l'attentat entre un cordon de policiers. A ce moment, la foule savait ce qui venait de se passer.

"Tuez-le, Lynchez-le !", criaient les gens qui se pressaient à la porte de l'hôtel. Plusieurs tentèrent de s'approcher du prisonnier, mais la police l'éloigna rapidement et le conduisit à la prison centrale.

Le chef Reddin a dit qu'il n'y avait qu'un suspect dans cette affaire, soit le détenu. Celui-ci, qui ne portait aucun papier d'identité, fut soigneusement fouillé pour voir s'il ne portait aucun instrument avec lequel il aurait pu tenter de s'enlever la vie.

"Nous l'avons mis au courant de ses droits, a dit le chef Reddin, mais il ne veut pas d'avocat pour le moment."

Interrogé pour savoir si l'homme était d'extraction latino-américaine, Reddin a dit : "Je l'ignore. Je ne puis dire." Il est possible qu'il soit d'origine eurasienne, a-t-il ajouté.

Des morceaux de papier ont été trouvés dans les goussets du détenu, mais le chef de police a refusé de les décrire.

Offert à prix d'aubaine: surplus de production de 5 manufacturiers de renom

Tapis BROADLOOM

A cause de largeurs irrégulières telles que 8½', 9½', 10½', 11' et 11½', nous sommes en mesure d'offrir des rouleaux encore complets à ce prix jamais vu.

L'apparence luxueuse Poil épais, denses
Anti-mites, Anti-moisure
Les taches ordinaires s'enlèvent
Couleurs inaltérables POUR LA VIE
Grande élasticité COMME UN RESSORT
Non allergique NON STATIQUE

PELUCHE ACRYLIQUE

L'acheteur averti choisit un tapis en peluche acrylique, à touffes serrées, poil ultra épais et long. Très facile d'entretien, il a l'apparence de la laine et ne feutre pas. La fibre acrylique est une des plus durables et des plus résistantes fibres de tapis.

Notre OFFRE SPECIALE pour pièces de 9' x 12' ou plus

Valeur régulière $15.40

RABAIS 50% une semaine seulement

$7.70 VERGE CARREE

Installation complète avec sous-tapis "Duralay" en caoutchouc

Prix régulier du tapis seul	10.95	ver. car.
Prix régulier de sous-tapis "Duralay" en caoutchouc	2.45	ver. car.
Prix régulier de l'installation avec seuils de portes et coutures	2.00	ver. car.
PRIX REGULIER TOTAL	15.40	ver. car.

LE PLUS VASTE ASSORTIMENT DE BROADLOOM ET DE CARPETTES

1,000 ROULEAUX DE PRELART

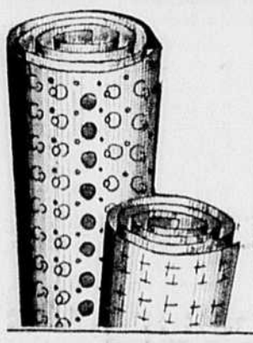

vendus au rouleau 9' de large

Rouleau de 45 ver. car. le rouleau $26.55

Rouleau de 90 ver. car. le rouleau $50.00

A la verge ver. car. 79¢

VINYLE INCRUSTE COUSSINE 2 VERGES DE LARGE

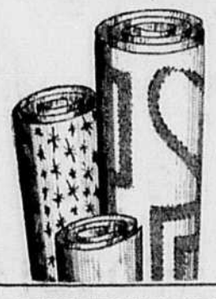

Imparfait de $5 la ver. car.

Maintenant $2.49 ver. car.

Aussi coupons au rouleau de 30 à 50 verges carrées $2 ver. car.

Aussi qualité de $3.00 en coupons Vinyle coussiné par rouleau $1 ver. car.

INCRUSTE VINYLE

Rég. jusqu'à $8.95 la verge carrée

MAINTENANT EN VENTE DE

$1.00 à $4.98 ver. car.

VENEZ VOIR ET FAIRE VOS RESERVATIONS MAINTENANT — SIGNALEZ 273-9983

Broadloom / Carpettes / Vinyle hors série / Mosaïque ● Portez à votre compte ● 3 ans pour payer ● Garantie de service pour 10 ans : Montreal Floor replacera votre tapis au besoin sans frais

MONTREAL TAPIS et TUILES

MONTREAL FLOOR COVERING LTD

C'est notre 29e année en affaire, venez nous voir. Votre tout dévoué, le PERSONNEL

CENTRAL
15 est, rue Bernard
(angle St-Laurent)
Stationnement autour de l'immeuble
SERVICE A DOMICILE 273-9983

CENTRE-VILLE
3424, ave du Parc
(angle Sherbrooke)
Une rue du métro Place des Arts
Stationnement en face et à côté du magasin
SERVICE A DOMICILE 842-8871

SUD et RIVE-SUD
392, boul. Lafleur
Centre Pont-Mercier, Ville LaSalle
Routes 2 et 20, Pont Mercier sortie Cité de LaSalle
SERVICE A DOMICILE 365-6560

TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 6 HEURES CHAQUE JOUR — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES — SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES

874 7111 LES PETITES ANNONCES "succès" LA PRESSE

LA PRESSE

COMPLETEZ VOTRE REGIME
BUVEZ Cott
FAIBLE EN CALORIES - GINGER ALE
EN BOUTEILLES SANS DEPOT

MONTREAL, MERCREDI 5 JUIN 1968 — 84e ANNEE — No 131

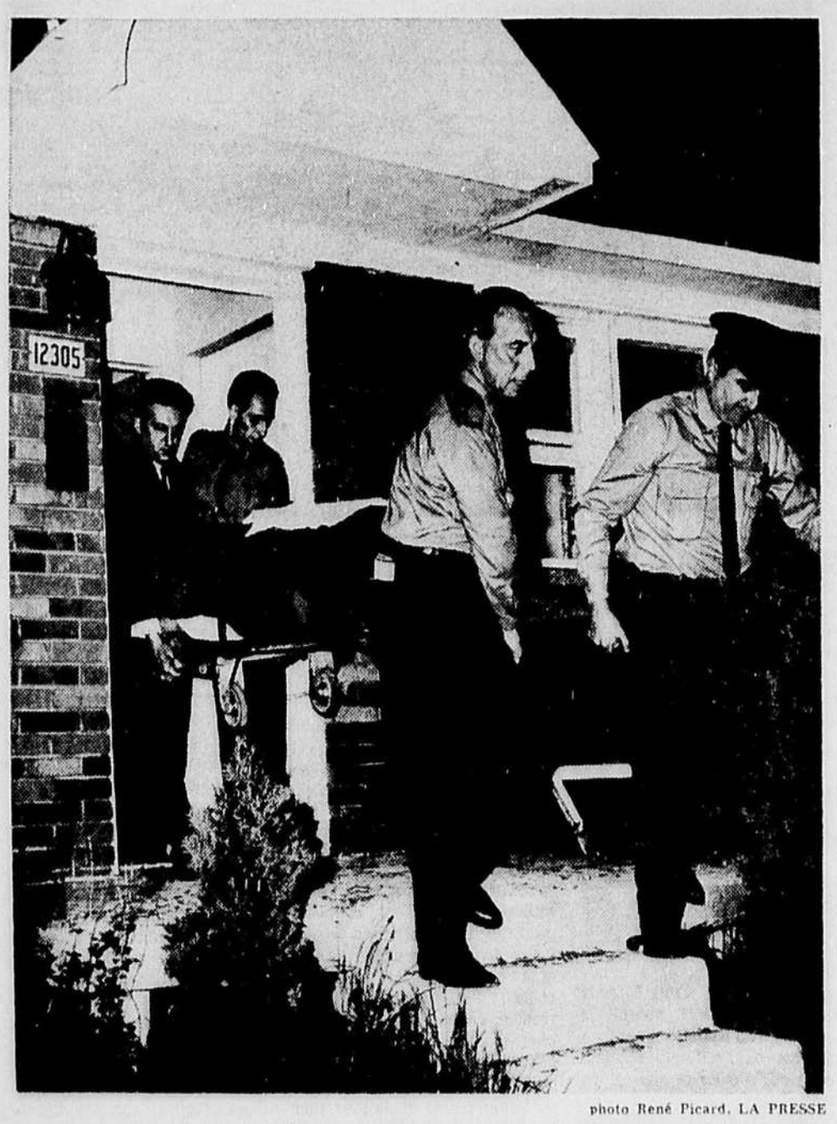

photo René Picard, LA PRESSE

Les corps d'une femme et de son fils

Des employés de la morgue et des policiers transportent les corps d'une femme et de son garçon, morts il y a au moins une semaine à la suite de ce qui semble être un meurtre suivi d'un suicide dans un cottage situé au 12,305 rue Lavigne, à Cartierville. Les détectives qui ont fait enquête ont été fortement incommodés par l'odeur fétide qui se dégageait de la maison à la suite de la découverte des cadavres à demi putréfiés.

Meurtre suivi d'un suicide

par Michel AUGER

Les détectives de la Section des enquêtes criminelles de la police de Montréal tentent de déterminer les circonstances qui ont entouré la mort d'une femme de 46 ans et de son fils de 11 ans, dont les cadavres enlâcés ont été découverts, vers 8 h. hier soir, dans leur cottage situé au 12305, rue Lavigne, à Cartierville.

La découverte macabre a été faite par le mari, M. Larry Joss, qui vit séparé de sa famille. Il avait été alerté par des voisins qui s'inquiétaient de ne pas voir Mme Joss et son fils,Larry jr, dont on était sans nouvelles depuis au moins une semaine.

Les deux corps, noircis et dans un état de décomposition avancé, ont été trouvés enlacés sur un lit du deuxième étage de la maison.

Selon la police, il pourrait fort bien s'agir à première vue, d'un meurtre suivi d'un suicide. Une note a été trouvée près des cadavres.

Le mari avait dû briser une fenêtre avant du cottage pour pouvoir pénétrer à l'intérieur.

Les quelques policiers qui ont été mandés sur les lieux, par la suite ont fortement été incommodés par l'odeur fétide qui se dégageait de la maison. Ils devaient constamment sortir à l'extérieur pour prendre un peu d'air frais afin de pouvoir poursuivre leur enquête à l'intérieur.

Selon le lieutenant-détective Ellis Leblanc, de la SEC, qui s'est rendu sur les lieux en compagnie des sergents-détectives Raymond Rajotte et Fernand Lavoie, la mort remonterait à au moins une semaine.

Les corps ont été transportés à la morgue de Montréal, où une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui par les pathologistes du laboratoire médico-légal de la province.

Pour ravitailler l'hôpital Reine-Marie

13 laiteries tiraient au sort le plus bas soumissionnaire

OTTAWA (PCf) — La commission des pratiques restrictives sur le commerce a révélé que, de 1961 à 1963, 13 laiteries de Montréal avaient à tour de rôle présenté les plus basses soumissions pour ravitailler en lait l'hôpital Reine-Marie (anciens combattants).

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. John Turner, a déclaré hier que le gouvernement étudiait la possibilité de prendre des mesures contre ces laiteries, d'après la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

La commission a précisé que ces laiteries tiraient au sort, à tous les six mois, le nom de celle d'entre elles qui soumissionnerait le plus bas pour la vente du lait écrémé et de la crème à cet hôpital.

D'après la loi du Québec, les laiteries devaient respecter un prix minimum pour la vente de leur lait homogénéisé et au chocolat, mais étaient libres de charger un prix courant indéfini pour le lait écrémé et la crème.

Avant la mise sur pied du "tirage", en avril 1961, la guerre des prix les avait fait baisser à une fraction de cent la pinte, comparativement à un prix fort de 17 cents la pinte pour le lait écrémé et $1.05 pour la crème à 32 p.100.

Un témoin a déclaré devant la commission qu'au cours de la période de rotation entre les mois d'avril 1961 et novembre 1963, les soumissionnaires choisis réduisaient leurs prix réguliers de 4 à 5 cents la pinte de crème et de deux cents le lait écrémé.

Les soumissions étaient présentées au ministère des Affaires des anciens combattants à Ottawa, où la plus basse soumission était toujours choisie.

Dans son rapport, la commission précise que la façon du ministère de procéder au moyen de soumissions avait amené les laiteries à s'arranger entre elles.

La commission explique que ce système de rotation n'est d'aucune façon justifiable.

Le rapport a été signé par M. R. S. MacLellan, président de la commission, Me L.-A. Couture, c.r., vice-président, et M. A. S. Whiteley. Le rapport fait suite à une enquête entreprise par Me D. H. W. Henry, c.r., directeur des enquêtes et recherches, au cours de laquelle 19 témoins ont été interrogés sous serment.

Les laiteries en cause

La commission a conclu que l'Association des laiteries de Montréal Inc., ainsi que la Laiterie Bastien, la Compagnie Borden Limitée, Elmhurst Dairy Limited, J.-J. Joubert Li-Milk Co. Limited, L. Hope Dairy Limited, J.—J. Joubert Limited, Laurel Industries Limited, la Laiterie Mile-End Limitée, les Laiteries Mont-Royal litée, Laurel Industries Limi- et Cie Limitée, la Laiterie Perfection Limitée, A. Poupart et Cie Ltée, la Laiterie Saint-Alexandre Limitée et la Ferme Saint-Laurent Limitée étaient parties à l'entente.

La commission mentionne que c'est l'Association des laiteries de Montréal Inc. qui a organisé le système de rotation.

On précise de plus dans le rapport que la Laiterie Rosemont Inc. et la Laiterie Victoria Inc., aussi membres de l'association, n'ont pas participé au tirage.

La peine pouvant être imposée en vertu de la loi, lorsqu'il est établi qu'il y a eu complot en vue de diminuer indûment la concurrence, consiste en une amende à la discrétion du tribunal, ou un emprisonnement d'au plus deux ans, ou ces deux peines à la fois.

Deux ans après les supermarchés

Les consommatrices du Québec préparent le boycottage des compagnies de finance

par Florian BERNARD

La Fédération des consommatrices du Québec prépare un boycottage massif des compagnies de finance de la province.

La présidente de l'organisme, Mme Georgette Grenier, a confié à LA PRESSE que ce boycottage aura lieu dans le courant de l'été. Les dates précises seront déterminées sous peu.

Elle a dit que cette nouvelle manifestation des consommatrices du Québec contre les compagnies de finance aura autant d'éclat, sinon plus, que le fameux boycottage des supermarchés, il y a deux ans. Ce boycottage de 1966 avait amené le gouvernement fédéral à créer un comité d'enquête sur les prix aux consommateurs.

Le boycottage débutera simultanément à Montréal et dans les autres villes de la province. La Fédération des consommatrices peut, dans l'espace de 24 heures, mobiliser environ 2,000 chefs d'équipe.

Mme Georgette Grenier, qui avait dirigé le boycottage d'il y a deux ans, sera de nouveau l'âme dirigeante de la manifestation. Elle sera secondée par de nombreuses collaboratrices.

Le boycottage se fera de deux façons. Tout d'abord, les consommatrices seront invitées à dresser des piquets devant les compagnies de finance et à décourager les personnes qui voudraient faire des emprunts.

En second lieu, grâce à la collaboration des Caisses populaires, des prêts seraient consentis aux personnes qui ont un besoin urgent d'argent. Les accords avec les Caisses populaires Desjardins sont actuellement en voie d'être négociés.

Mme Grenier croit que de nombreuses familles pourraient facilement équilibrer leur budget en faisant affaires avec les Caisses populaires. Elle dénonce vivement les taux d'intérêt élevés des compagnies de finance.

Le système Credico

Le boycottage se fera princi-

Voir BOYCOTTAGE page 6

Total des visiteurs hier à la fermeture
52,703
même date l'an dernier (un dimanche)
232,796
depuis l'ouverture
1,523,347

22 pour cent des votes ont été rejetés aux élections de St-Laurent

par Gilles RACINE

Même si M. Germain Leduc, postulant à la mairie de Ville St-Laurent aux élections du 3 juin, considère avoir fait tout ce qu'il avait à faire, il pourrait encore exiger un recomptage judiciaire des votes ou une contestation d'élection.

Certains faits lui font croire que tout ne s'est pas déroulé légalement: plus de 20 pour cent des votes ont été annulés lundi soir au moment du dépouillement; certaines irrégularités graves dans les bureaux de scrutin ont été remarquées.

Alors que 6,769 votes valides ont été enregistrés à la mairie, on s'est aperçu hier matin que 1,476 autres ont été rejetés lors du dépouillement. La proportion de 22 pour cent peut cependant être erronée puisque sur ces votes, un certain nombre concernait l'élection du maire, d'autres le référendum, d'autres l'élection des conseillers.

77 bulletins rejetés

Puisque ces bulletins sont sous plis, il devient alors impossible de calculer avec exactitude quel aurait été le résultat si ces bulletins n'avaient pas été rejetés.

Mais, de dire le notaire Leduc qui semble prendre tout cela avec un grain d'humour,

Voir SAINT-LAURENT page 6

Boisvert & Barbeau
optométristes
• EXAMEN DE LA VUE
• LUNETTES
• LENTILLES DE CONTACT
G. BOISVERT, o.d. A. LEPINE, o.d. C. BARBEAU, o.d.
EDIFICE DUPUIS FRERES LTEE
865 est, Sainte-Catherine
842-5151 Troisième étage poste 538

Des piquets permanents devant la prison des femmes

Au cours d'une assemblée bruyante et très enthousiaste, les matrones de la prison des femmes de la rue Tanguay, à Montréal, ont décidé d'établir des piquets permanents devant l'institution pénitentiaire. La première manifestation aura lieu à 4 h. demain après-midi.

Une vingtaine de gardiens de la prison adjacente, soit celle de Bordeaux, assistaient également à l'assemblée d'hier et ont accepté d'apporter leur concours à leurs collègues et voisines.

"Il est probable, a déclaré le président du Syndicat des agents de la paix de la fonction publique, M. Raymond Pion, que toutes les prisons du Québec relevant de l'administration provinciale seront flanquées de piquets au début de la semaine prochaine."

Il n'est pas question que les matrones et les gardiens fassent la grève, pour le moment du moins. "Il est impossible, a déclaré M. Pion, que le ministère de la Justice reste sourd à nos demandes."

Ces demandes ne sont pas d'ordre pécuniaire. Les matrones en ont assez d'être maltraitées par les détenues. Elles affirment que les détenues sont impolies, qu'elles blasphèment, qu'elles sont même allées jusqu'à leur lancer des cabarets à la tête. Contre ces attitudes pour le moins agressives, les matrones seraient sans recours: les punitions qu'elles imposent sont la plupart du temps annulées par la directrice intérimaire de la prison des femmes, Mme Lussier. "Les autorités, disent les matrones, sont plus souvent du côté des prisonnières que du nôtre. Finalement, c'est nous qui sommes en prison."

Selon M. Raymond Pion, cette "crise d'autorité" serait la même dans toutes les prisons du Québec. "Partout, dit-il, il y a des prisonniers qui ont des privilèges spéciaux: permission d'entrer dans leur cellule plus tard, repas fins, etc. Les détenus ordinaires nous accusent, nous les gardes, de favoritisme. Ils semblent ignorer que les gardes exécutent les ordres, qu'ils ne les donnent pas."

Le Syndicat des agents de la paix (CSSN) a déjà présenté un mémoire en ce sens à la Commission Prévost, qui enquête sur la justice. Le mémoire faisait aussi état des évasions et, en particulier, de celle de Lucien Rivard, accusant les autorités d'en être responsables. Les membres de la commission ont demandé au syndicat s'il avait des témoins et des preuves. Le syndicat répondit par l'affirmative et attendit une nouvelle convocation de la commission.

Cela se passait il y a 11 mois et les gardes n'ont toujours pas été convoqués de nouveau...

Grève de 5 minutes

Cinq matrones de la prison des femmes ont effectué un arrêt de travail de cinq minutes dimanche dernier, alors que l'une d'elles venait de recevoir un cabaret à la tête. Elles sont retournées au travail après s'être entretenues avec le président de leur syndicat, M. Pion, mais elles ont constaté avec amertume que la prisonnière coupable d'avoir lancé le cabaret n'avait eu qu'une punition très légère, soit quatre heures de cellule.

A la suite de ce bref arrêt de travail, le ministère de la Justice a déclaré que les matrones seraient renvoyées si elles ne réintégraient pas leur poste le lendemain.

Selon M. Pion, les règlements des prisons, promulgués en 1943, ne s'appliquent plus. "Il faut, dit-il, une réglementation unifiée dans toutes les prisons de la province."

"A l'heure actuelle, poursuit le président du syndicat, chaque prison a ses lois, qui très souvent se contredisent les unes les autres. Il est impossible de fonctionner dans un tel système."

"Il y a quelque temps, précise-t-il, le gouverneur de la prison de Montréal, M. Albert Tanguay, était attaqué par un détenu. Ce dernier s'est vu imposer deux ans de pénitencier. Pourquoi une matrone ou un garde ne sont-ils pas aussi bien soutenus par les autorités?"

M. Pion n'y est pas allé de main morte dans ses attaques contre les autorités pénitentiaires. "Jamais les gouverneurs de prison, sauf une exception, ne sortent du rang des gardiens. Tous nos gouverneurs sont des anciens soldats du Royal 22e régiment. Ils n'ont aucune expérience des prisons. J'ai parlé de cet état de choses avec M. Yelle, qui est assistant directeur des prisons. Il m'a répondu: "Ce sont mes amis, c'est moi qui les ai placés et j'en ai le droit".

Le fait que les négociations entre le syndicat et le ministère de la Justice commencent vendredi ont-elles influencé les manifestations de cette semaine?

"Non, répond M. Pion. Nous n'avons pas choisi notre moment. C'est le ministère de la Justice qui a choisi pour nous en refusant de nous entendre. La situation dans les prisons est scandaleuse et il est plus que temps qu'elle soit corrigée."

Au procès de Charles Gagnon

Le but du hold-up raté : se procurer $2,000 pour le FLQ

par Maurice MORIN

Pierre Renaud, âgé de 23 ans, d'Outremont, un étudiant en sociologie, témoin de la poursuite, hier après-midi, au procès de Charles Gagnon, 29 ans, accusé de conspiration pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon, le samedi 27 août 1966, a déclaré "que leur intention de se procurer environ $2,000 au cinéma précité était pour financer le mouvement du FLQ.

"Et, comme vous le savez, nous n'avions pas, nous, de Caisse électorale", a-t-il aussi déclaré. Et tout le monde, y compris le juge Paul Miquelon et les jurés, se sont esclaffés.

Interrogé pendant une bonne partie de l'après-midi, hier, par Mes Louis Paradis et Maurice Bourassa, le témoin Pierre Renaud, mentionné dans l'acte d'accusation comme coconspirateur avec Marcel Faulkner, Gérard Laquerre, Réal Mathieu, Claude Simard et Pierre Vallières, a raconté qu'il s'était rendu à Rochester avec Serge Demers, le lendemain du "coup raté" au cinéma Jean-Talon, pour y rencontrer Faulkner et lui annoncer qu'il croyait qu'il y avait eu échec et qu'il fallait prendre... des mesures de sécurité.

Le témoin, qui était représenté par Me Claude Boisvert, avait été le premier des inculpés du FLQ à se reconnaître coupable de la tentative de vol au cinéma Jean-Talon. C'était le seul crime qui lui avait alors été imputé et, devant le juge Emile Trottier, il avait obtenu une "sentence suspendue". Il est présentement sous le coup d'un cautionnement pour garder la paix pendant deux ans. Ce cautionnement doit prendre fin dans quelques semaines.

Gagnon, un ancien professeur à l'Université de Montréal, continue de se défendre seul, mais avec le concours d'un conseiller juridique, Me Robert Lemieux, à qui le juge Miquelon n'a pas permis de poser des questions ni de formuler d'objections en droit.

De plus, le président des Assises a demandé instamment aux procureurs de la Couronne et à Gagnon lui-même de s'en tenir à l'acte d'accusation et de ne pas faire "l'historique, la philosophie du mouvement du FLQ".

Deux "reconnaissances" en face du cinéma

Le témoin Renaud a commencé sa déposition par dire qu'au cours de la semaine du 20 août 1966, il avait rencontré Laquerre, Simard chez une demoiselle du nom d'Hélène Bourgault et que Laquerre lui aurait alors demandé "de participer à un vol au cinéma Jean-Talon".

Puis le témoin affirme être allé avec Hélène Bourgault faire deux "reconnaissances" au cinéma Jean-Talon. "Je me

Voir GAGNON en page 6

Un soulier chic... le 16 juin pour la Fête des "Papas"
Le mocassin HARTT
Fabriqué à la main au Canada

Une chaussure vraiment extraordinaire par sa souplesse et son confort. Nous l'avons dans des teintes de noir, brun et tabac.
SEULEMENT $21.95
Autres modèles de $21.95 à $24.95
STATIONNEMENT GRATUIT
A deux pas de la sortie Jean-Talon ou Mont-Royal du métro
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

LOUEZ
NOTRE EQUIPEMENT
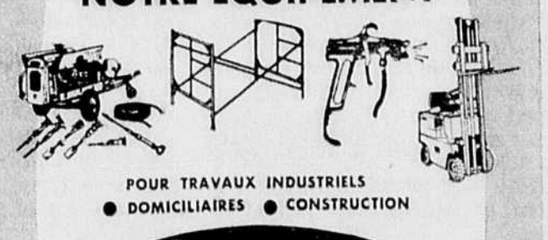
POUR TRAVAUX INDUSTRIELS
• DOMICILIAIRES • CONSTRUCTION
Perco
3185, boul. Pitfield Montée-de-Liesse nord, St-Laurent. Transcanadienne, sortie 18 nord.
Succursale 5272, boul. St-Laurent
331-7550

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL

Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

La tâche la plus urgente, selon Saulnier : rénovation et logement

EDMONTON — Dans une causerie lue par M. Georges Longval, conseiller économique de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la métropole, a déclaré aux délégués au congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités hier, à Edmonton, que "le grand problème de la rénovation urbaine et du logement va bientôt devenir la tâche la plus urgente des administrateurs municipaux".

"Je ne comprends pas pourquoi, d'enchaîner aussitôt M. Saulnier, les niveaux supérieurs de gouvernement conservent d'une part les ressources nécessaires pour faire face à ce problème et continuent d'autre part à adopter des lois autorisant les municipalités à procéder à la démolition des taudis et à l'amélioration de l'habitat urbain".

Ressources entre les mains d'autres gouvernements

"Voilà l'exemple le plus frappant d'une situation où les municipalités doivent assumer le fardeau de l'une des responsabilités les plus lourdes de notre époque, alors même que les ressources nécessaires pour s'en acquitter restent entre les mains d'autres gouvernements."

"Etant donné l'urgence de ce problème social à l'échelle mondiale, je crois qu'il est temps de reviser nos politiques en ce domaine."

M. Saulnier a ensuite souligné, entre autres choses, qu'il a pu constater depuis huit ans que "ce régime qui oblige les municipalités à faire approuver et reviser leurs initiatives avant qu'elles ne puissent être mises en oeuvre occasionne non seulement une perte de temps, mais au fait aboutit à faire peu en beaucoup de temps.

"Décidément, ce n'est pas tant les pouvoirs qu'il nous fait que les ressources nécessaires pour satisfaire aux besoins de ce qui est devenu maintenant 75 p. 100 de toute la population du Canada".

Définir les responsabilités

M. Saulnier juge que le problème fondamental des municipalités est par conséquent, de définir les responsabilités et de déterminer les moyens.

"Nous devons faire le choix entre une nouvelle répartition des compétences et une nouvelle affectation des sources de revenus," a précisé M. Saulnier.

Le président du comité exécutif de Montréal a enfin déclaré qu'il est du devoir des dirigeants municipaux "de lutter pour obtenir une nouvelle répartition des ressources fiscales afin d'assurer la survivance de notre système de gouvernement démocratique".

"Nous devons non seulement assumer nos responsabilités traditionnelles, mais encore en accepter de nouvelles découlant du processus d'urbanisation auquel nous devons faire face. Il est de notre devoir, à tous de prouver que cela peut être accompli plus efficacement par le gouvernement qui est le plus près du peuple."

Cinq ans de pénitencier à Levasseur

DRUMMONDVILLE (PCf) — Claude Levasseur, âgé de 31 ans, qui s'était évadé du Palais de justice de Drummondville, le 30 avril dernier, en compagnie de deux autres individus, a été condamné hier à cinq ans de pénitencier par le juge Benoit Turmel, de la Cour des sessions.

Levasseur purge actuellement une peine d'emprisonnement à vie pour meurtre.

Yves Simard, Gaston Plante et Levasseur se sont évadés la veille de leur comparution. Le premier s'est suicidé lorsqu'il a été traqué par la police, à Montréal, tandis que Plante est toujours recherché par les corps policiers du pays.

Louis Côté, qui occupait la même cellule que le trio lors de l'évasion a été accusé de complicité et son procès a été fixé au 13 août.

GAGNON

SUITE DE LA PAGE 3

promenais en face de l'établissement vers l'heure de la fermeture", a-t-il ponctué.

"Le samedi 27 août, j'ai rencontré Guy Kovak (cet étudiant avait précédemment dit qu'il avait prêté sa petite voiture à Laquerre et Renaud mais qu'il ne savait pas que le véhicule devait servir à commettre un vol). Je me suis rendu au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis où j'ai rencontré Laquerre et Serge Demers. Il était alors entre 5 h. 30 et 6 h. A un certain moment, Demers a quitté les lieux. Puis Laquerre et moi nous nous sommes rendus chez Hélène Bourgault, rue Ontario. Réal Mathieu et Claude Simard se trouvaient déjà là. Et nous avons discuté ensemble "de l'action que l'on devait mettre en avant ce soir-là."

"Mais moi, je suis retourné chez moi, car il avait été décidé que, s'ils ne revenaient pas... du cinéma, je devais téléphoner à un avocat. Mes compagnons sont partis... avec un revolver-jouet, un fusil de calibre .303 se trouvant dans une serviette. (Au tout début du procès, il a été question de cette serviette en cuir et il a aussi été dit par un témoin que le nom d'Hélène Bourgault et un numéro de téléphone apparaissaient à l'intérieur).

"Mathieu et Simard en avaient la possession".

Et le juge de faire remarquer: "Il n'y avait pas de cagoule, ce n'était pas une organisation de première classe... c'était un hold-up d'amateurs!"

Un "pépin", de dire le témoin à Demers

Le témoin poursuit en disant que Mathieu et Simard sont partis dans l'automobile de Kovak. Et il affirme: "A 3 h. du matin, ça semblait aller mal. Mais j'ai avancé le "dead line" et à 5 heures du matin, j'ai demandé à Hélène Bourgault d'"alerter" un avocat. Plus tard, j'ai réussi à atteindre Serge Demers dans le nord-ouest de la ville. Je lui ai dit qu'il y avait eu un "pépin"... que l'on n'avait pas de nouvelles de Laquerre, Mathieu et Simard.

"J'ai demandé ensuite à Serge Demers de me conduire à Rochester. Nous avons atteint cette ville où Faulkner, Gagnon, l'accusé et Pierre Vallières se trouvaient déjà. Et j'ai dit, mais je ne sais pas à qui "qu'il fallait prendre des mesures de sécurité... que le hold-up semblait avoir été un échec.

La première fois qu'il voyait Gagnon

"C'était la première fois que je voyais Gagnon et ce, au terminus d'autobus de Rochester. J'ai pris Faulkner... à part et je lui ai dit "que ça avait échoué". Puis, tous cinq, Faulkner, Demers, Gagnon, Vallières et moi avons pris un café. Mais Vallières et Gagnon ne m'ont pas posé de questions et on s'est entendu sur le fait que la situation était grave, que nos compagnons avaient dû tomber entre les mains de la police".

A ce moment de sa déposition, le témoin a demandé et obtenu la protection de la cour. Puis, il a continué en disant "qu'en toute conscience il n'avait pas parlé "de la chose" à Vallières et à Gagnon, car, dans le mouvement, il était de consigne de dire... le moins possible".

Et le témoin enchaîne pour dire: "Nous sommes tous allés nous coucher dans une maison que Gagnon et Vallières avaient louée et nous avons discuté de la possibilité de nous rendre jusqu'à New York. Plus tard, nous avons laissé Gagnon et Vallières à Watertown, dans l'Etat de New York".

Où il est question d'un dépôt d'armes

Le 19 septembre 1966, un agent de la RCMP, M. David Henry Jones, âgé de 27 ans, du détachement de North Bay, recevait la visite de M. Jean Simard, garde forestier de Kapuskasing, Ontario, et, à l'occasion de cette visite, le garde forestier lui apportait une caisse en bois contenant deux fusils à canons coupés, de calibre 22 et 303, des balles en quantité, une mire télescopique et quatre bombes de fabrication artisanale.

Jones, appelé par la poursuite à déposer, a aussi déclaré avoir fait des fouilles deux jours plus tard, soit le 21 septembre, au "camp de pêche" de Simard et avoir découvert dans une poubelle près d'un poêle une feuille de papier jaune sur laquelle diverses choses, non identifiées ou décrites, étaient écrites.

Le 23 septembre, les armes étaient remises à la police de Montréal.

Auparavant, Jean Simard avait déclaré qu'au cours de l'été 1966 il avait reçu la visite de son frère, Claude Simard, et de deux amis qu'il a identifiés comme étant l'accusé Gagnon, qui portait alors le pseudonyme d'André et Marcel Faulkner, qui se faisait connaître sous le nom de Robert.

Il a aussi affirmé que son frère lui avait demandé à deux reprises, par téléphone, de faire parvenir des armes à une jeune fille de Montréal . . . par messagerie, mais qu'il avait oublié de le faire, laissant les armes dans le sous-sol de son camp. Et c'est après que son frère Claude eut été détenu que la police fédérale est venue quérir les armes.

Au tout début de la matinée d'hier, Mlle Louise Gilbert, de Saint-Michel, a identifié positivement Claude Simard et Réal Mathieu comme étant les deux individus qu'elle avait vu sortir d'une petite voiture dans un Centre commercial situé près du cinéma Jean-Talon.

SAINT-LAURENT

SUITE DE LA PAGE 3

il est quand même bizarre de constater que dans un bureau de scrutin du quartier Saint-Louis par exemple, quartier où le maire Laurin s'est assuré le gros de sa majorité de 1,001 voix, 77 bulletins ont été rejetés sur 94.

Il est aussi difficile d'accepter sans sursauter que les électeurs puissent voter correctement pour le référendum et mal voter pour l'élection du maire.

"Quand vous vous battez contre la machine a-t-il dit... Je me suis fait voler tout rond: dans Saint-Louis, par exemple, ils ont passé des "télégraphes" tout l'après-midi".

Selon le notaire Leduc, il semble que les responsables nommés par la ville faisaient expulser ses représentants par les policiers de Saint-Laurent, prétextant obstruction de leur part. "Pendant que mes représentants étaient à l'extérieur, 20 ou 25 personnes avaient le temps d'entrer et d'aller voter."

Il y a aussi l'exemple typique, de dire M. Leduc, d'un constructeur qui s'était fait appeler au téléphone trois ou quatre fois dans la journée par l'organisation de M. Laurin pour savoir s'il allait voter ou pas. "Fatigué de ces appels, il décide d'aller voter. Mais sur les lieux, il arrive nez à nez avec un individu qui allait voter sous son nom."

Pendant qu'à certains bureaux de scrutin un nombre considérable de votes étaient rejetés, à d'autres, un ou deux seulement l'étaient. "Il est impossible de dire le candidat défait, qu'il y a ait une telle disparité."

"On savait qu'on se battait contre "la machine", alors que nous n'avions qu'une organisation d'amateurs, mais je ne pensais pas que la machine votait. Je crois que je me suis trompé."

Même s'il devait contester l'élection, il ne croit pas qu'en définitive il obtiendrait la majorité. Mais en y ajoutant les "télépraphes", cela devient possible. "Si cela avait été fait proprement, je ne dis pas que j'aurais gagné, parce que Laurin est un homme fort, mais je crois que la lutte aurait été très serrée.

"Il reste, a-t-il poursuivi, qu'on a fait une brèche dans leur organisation: on a réussi à faire élire 3 hommes sur 6 et on a défait leur référendum qui proposaitde porter de 3 à 4 ans le terme des élus au conseil."

Les résultats

Le conseiller Gégard Beaulac a effectivement été battu par M. Magella Robichaud au siège no 1 de Decelles, tandis que MM. Aimé Garon et Georges Bourbonnières étaient préférés aux conseillers sortant Louis-Philippe Chamberland (siège no 2 de Beaudet) et Moïse Petit (siège no 2 de Decelles).

Le notaire Leduc, qui n'a fait campagne que pendant une semaine et demie en compagnie de 6 candidats (4 conseillers avaient été réélus le 21 mai dernier, faute d'opposition) a recueilli 43 pour cent des suffrages contre 57 pour cent pour M. Laurin.

Le premier estime qu'il s'agit d'une demi-victoire et qu'il a accompli ce qu'il avait à accomplir. Il n'a pas pour l'instant l'intention de contester la récente élection ni se présenter à de subséquentes.

Il s'explique ainsi: "A Saint-Laurent, il n'y a jamais eu d'élections et les gens ne veulent pas en avoir. Ils ne sont tout simplement pas intéressés."

BOYCOTTAGE

SUITE DE LA PAGE 3

palement sentir du côté des commerces appartenant à divers groupements de financement à termes, notamment Credico.

Mme Grenier a déclaré que les consommatrices seront invitées à exiger un rabais de 8½ p. cent sur tous les achats faits dans les magasins affiliés à Credico ou autres compagnies similaires. Ce rabais de 8½ p. 100 représente, selon elle, les frais d'administration du crédit. Les consommatrices achèteront comptant.

De plus, les consommatrices boycotteront de façon systématique les supermarchés ou autres établissements commerciaux affiliés à des compagnies de finance. Mme Grenier a nommé la chaîne des Salaisons Duguay offrant le service Credico.

Assemblée générale

Les dirigeants de la Fédération des consommatrices ont convoqué tous leurs membres à une assemblée générale, samedi prochain, au 5310 avenue du Parc, à Montréal, pour y discuter toutes ces questions.

L'organisme en profitera pour divulguer un mémoire réclamant de Québec la création d'une régie provinciale des consommateurs. Plusieurs personnes bien connues dans le domaine de la consommation assisteront à cette assemblée, notamment: M. Jacques Lamarche, économiste, et Me Gaston Meloche, avocat. Enfin, toutes les femmes qui désirent assister à cette assemblée sont les bienvenues.

Trois bandits s'emparent de $35,000 dans une banque

Trois cagoulards, dont deux étaient armés d'une mitrailllette et d'un revolver ont réussi à prendre la fuite, vers 9 h. 35 hier matin, avec une somme approximative de $35,000, après avoir fait irruption dans une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, située au 1600 ouest, rue Sherbrooke.

Celui qui n'était pas armé vidait les tiroirs-caisses pendant que ses comparses tenaient les employés en respect. Il n'y avait aucun client dans la banque au moment du vol. Les bandits ont pris la fuite en auto.

Une trentaine de minutes plus tard, un bandit solitaire armé d'un revolver s'emparait d'une somme évaluée sommairement à $1,000, dans une autre succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, également située dans l'ouest de la métropole, soit au 1111 ouest, rue Ste-Catherine.

Tué par une locomotive

L'employé des Chemins de fer nationaux, dont le corps avait été sectionné en deux par une locomotive, au début de la nuit de lundi, dans la cour de triage de Montréal, au 6000 Chemin de la Côte-de-Liesse, à Saint-Laurent, a été identifié comme étant M. Gunter Weavers, 34 ans, du 30, de la 44e Avenue, à Lachine. M. Weavers était préposé à l'entretien des wagons et locomotives.

Invité... à se départir de $700

Un vol à main armée a été perpétré, vers 2 h. 30 lundi après-midi, sur la personne de M. Guy Vaudry, propriétaire de l'épicerie Vaudry Enrg., au 5201 de la rue Garnier. Un individu s'est présenté à lui et l'a fort civilement invité à l'accompagner jusqu'à une automobile en stationnement en face de son épicerie. Il y a été accueilli par un second individu l'invitant, mais cette fois à la pointe du revolver, à se départir de la somme de $700 qu'il transportait avec lui.

Elu conseiller de Laprairie

M. Léo Rouillier a été élu hier conseiller de Laprairie, au siège no 1 du quartier no 1.

Il a recueilli 206 voix, alors que ses adversaires MM. Fabien Fournier et Marcel Guérin en ont obtenu, respectivement 171 et 133.

Ce poste de conseiller était vacant depuis le 6 mai dernier.

Condamnées à Pembroke pour faux billets

PEMBROKE (PC) — Deux jeunes filles de Montréal ont été condamnées hier, à Pembroke, en Ontario, à des peines d'emprisonnement après s'être reconnues coupables d'avoir fait usage de faux billets.

Laurie Osborne, 22 ans, a été condamnée à quatre mois de détention pour chacun des dix chefs d'accusation qu'elle purgera concurremment.

Quant à Francine Homier, 17 ans, elle purgera concurremment une peine de trois mois pour chacun des huit chefs d'accusation qui ont été retenus contre elle.

Les deux jeunes filles s'étaient reconnues coupables le 21 mai dernier.

Tué par un ours

Un homme de 26 ans, du canton Lamothe, en Abitibi, est mort hier, près de chez lui, des blessures que lui a causées un ours. Ayant aperçu un ours pris dans un de ses pièges et le croyant mort, Laurent Lavigne s'est imprudemment approché de l'animal qui a eu le temps de lui donner de furieux coups de patte.

FAITES DE VOTRE MARCHÉ UNE VRAIE AUBAINE

JAMBON COTTAGE ROLL de "MAPLE LEAF" lb 69¢

SALAMI "MAPLE LEAF" ROULEAU 12 OZ 59¢ chacun

SAUCISSES PORC ET BOEUF "MAPLE LEAF" lb 49¢

SMOKED MEAT "MARTIN" 4 PAQUETS 2 OZ + 1 PAQUET B-B-Q au Boeuf 5 PAQUETS 89¢

PIZZA "MARTIN" REGULIER GR. 9" 10 OZ 59¢

PIZZA AVEC SAUCISSES GR. 9" 12 OZ 79¢

AUTRES SPÉCIAUX CHOISIS POUR VOUS

MOUTARDE "HEINZ" 2 POT 6 OZ 27¢

SAUCE BAR-B-CUE "HEINZ" BOUTEILLE 13 OZ 29¢

FROMAGE VELVEETA de "KRAFT" PQT 32 OZ $1.39

CAFE INSTANT SECHE A FROID "MAXIM" POT 4 OZ $1.09

Savon en poudre "JET" bleu SAC POLY 5 LB $1.29

BREUVAGE AUX RAISINS ET POMMES-RAISINS "WELCHADE" 2 BOITES 32 OZ 83¢

Poulet B-B-Q CANADA CATEGORIE "A" 2-3 lb 35¢ lb

CUISSES DE POULET lb 49¢ | POITRINES DE POULET lb 59¢

EXCEL votre marché d'alimentation par EXCELLENCE

SPECIAUX 6, 7, 8 JUIN

Aliments aux plus bas prix

CERISES "Bing" de Californie lb 59¢

RAISINS VERTS Sans pépin "PERLETTE" lb 49¢

BLEUETS cultivés du New-Jersey Panier 59¢

FEVES VERTES FRAICHE FLORIDE 2 LB 49¢

CHOUX NOUVEAU Imp. U.-S. lb 10¢

VINAIGRE BLANC "CANADA" Cruche plastique 40 oz 31¢

ANANAS TRANCHE DE FANTAISIE "DEL MONTE" 2 boites 20 oz 75¢

POULET DESOSSE 'CORDON BLEU' Pot 16 oz $1.29

EAU MINERALE 'MONTCLAIR' Bouteille 32 oz 35¢

PRODUITS CONGELES SARA LEE GATEAUX CHOCOLAT GATEAUX BANANES GATEAUX PAIN DE SAVOIE 69¢ ch.

NETTOYEUR "BIG FIVE" 2 btes 14 oz 35¢

BISCUITS AU THE "McCORMICK" Pqt 16 oz 39¢

BISCUITS CHOCOLAT PUR TI-COQ DE "LIDO" 2 paquets 24 biscuits 69¢

BISCUITS EPONGE AVEC GELEE DE "LIDO" 2 14 oz cello 69¢

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

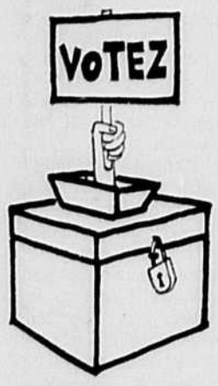

La campagne électorale à Montréal

OUTREMONT: une circonscription qui a fortement changé d'âme

par Maurice GIROUX

A MAJORITE francophone avant le découpage de la carte électorale, la nouvelle circonscription d'Outremont est maintenant devenue largement anglophone. C'est ce qui a fait fuir vers des cieux plus favorables un candidat comme le Dr Denis Lazure, dont la performance au cours des élections partielles de mai 1967 avait pourtant fait gagner 41.1 p.c. des voix au Nouveau parti démocratique.

Les changements les plus importants dans la délimitation du comté sont d'abord l'ablation du quartier Saint-Jean, qui fait maintenant partie de Saint-Denis, et l'addition d'une large partie de l'ancien comté de Mont-Royal. Le quartier Saint-Jean était plus ouvrier, plus pauvre, et plus canadien-français. En revanche, la partie ajoutée de Mont-Royal est plus riche et plus anglophone.

La moyenne du salaire annuel d'Outremont est maintenant de $4,600, et on y compte 214 diplômés universitaires par rapport à une moyenne de 100 pour les autres circonscriptions de Montréal.

Les statistiques démographiques, qui remontent cependant à 1961, indiquent que 62 p.c. de la population est de langue anglaise, 37 p.c. de langue française et 1 p.c. de langue italienne. Il y a 49 p.c. de Catholiques, 37 p.c. de Juifs, 11 p.c. de Protestants et 3 p.c. d'Orthodoxes.

Un château-fort libéral

On fait souvent des gorges chaudes sur la fidélité libérale d'Outremont, tant aux élections provinciales que fédérales. Pendant longtemps, n'importe qui pouvait se présenter sous l'étiquette libérale dans cette circonscription et il était assuré d'être le vainqueur, avec une majorité plus que confortable.

Par exemple, en 1965, le candidat libéral récoltait 57.8 p.c. des suffrages, tandis que son plus proche adversaire, le candidat néo-démocrate, se contentait de seulement 18.2 p.c. (Il faut dire que M. Maurice Lamontagne briguait les suffrages pour le parti libéral.)

De l'avis d'un ex-candidat, les Conservateurs ne se sont jamais bien "forcés" pour monter une organisation adéquate dans Outremont. Au cours des récentes années, le NPD aurait déployé plus d'énergies que le parti conservateur. Aux élections partielles de mai 1967, il n'y avait même pas de candidat conservateur.

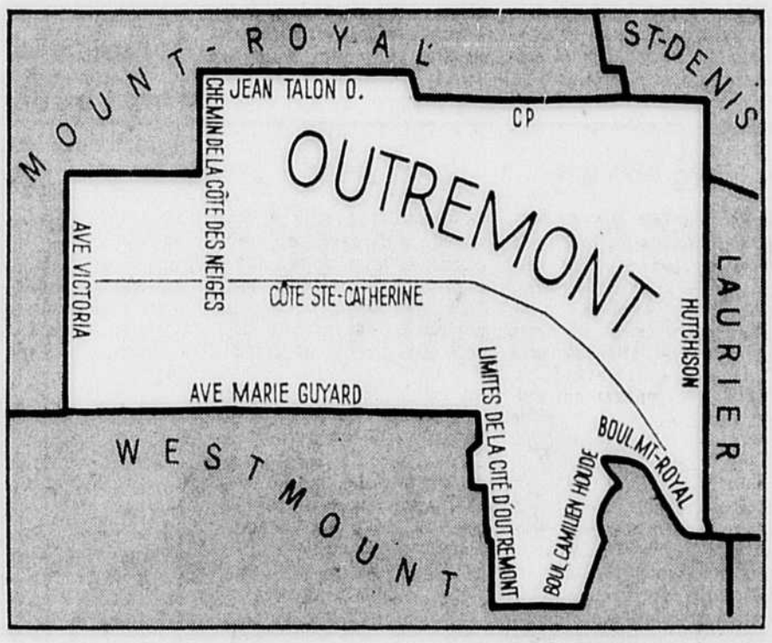

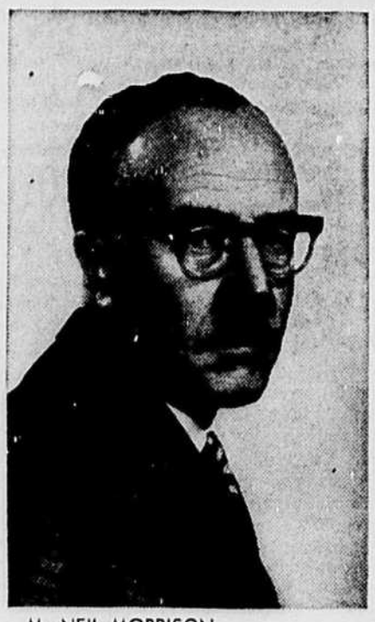

M. NEIL MORRISON
candidat conservateur

Mais à force de travail et de contacts personnels, il semble que le NPD finira par devenir menaçant pour les libéraux. Ceux-ci se sont souvent contentés, jusqu'ici, de distribuer des feuillets publicitaires par la poste et d'organiser la journée des élections. Le député actuel, **M. Aurélien Noël,** élu au scrutin partiel de 1967, force un peu plus la note cette année. Il aurait été obligé de travailler encore plus si le Dr Denis Lazure lui avait fait la lutte une seconde fois en l'espace de 13 mois.

Des candidats peu connus

Car M. Noël fait encore face à des candidats peu connus dans la circonscription.

M. Neil Morrison, candidat conservateur, est un intellectuel très engagé qui n'a pas craint de quitter son poste de co-secrétaire de la Commission Laurendeau-Dunton, en janvier dernier, pour devenir conseiller politique de M.

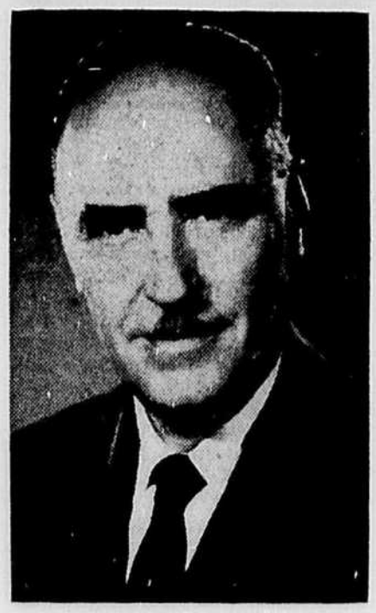

M. AURELIEN NOEL
candidat libéral

Mitchell Sharp dans la course au leadership libéral.

Agé de 53 ans, il a servi comme consultant en radiodiffusion auprès de la Fédération des Antilles britanniques et au Pakistan comme administrateur adjoint du World's University Service International Student Seminar. Pendant dix ans, M. Morrison a été superviseur pour tout le réseau anglais de Radio-Canada des émissions d'information sur les affaires publiques.

Le candidat conservateur s'est amené d'Ottawa à Montréal pour tenter de mettre sur pied une équipe valable dans le comté d'Outremont. Sa tâche consistera surtout à remettre le bateau à flot, mais pas nécessairement de gagner la course. L'opération renflouage constitue déjà un défi assez redoutable.

Du côté des Néo-démocrates, le parti avait choisi un autre journaliste en la personne de **M. Peter Lust,** qui est né en Allemagne de l'Ouest en 1911, qui a fuit le régime hitlérien à cause de sa religion juive, et qui est venu s'établir au Canada en 1946. M. Lust habite actuellement à Beaconsfield, après avoir demeuré un certain nombre d'années à Outremont. Mais hier, M. Lust a annoncé qu'il se retirait de la course, parce que la majorité des organisateurs NPD d'Outremont ont décidé d'aller travailler pour M. Lazure dans Gamelin.

A noter qu'en l'espace de trois ans, le Nouveau parti démocratique a présenté aux électeurs d'Outremont trois candidats différents : Mme Madeleine Ferron en 1965, M. Denis Lazure en 1967, et un troisième en 1968. Et pourtant, ce parti est arrivé au second rang depuis 1965. En 1963, Mme Thérèse Casgrain avait recueilli presque autant de votes que le conservateur Marc Lacoste.

Comme on le voit, M. Aurélien Noël ne semble guère menacé par ses adversaires actuels ou éventuels. Même si la circonscription d'Outremont, à la suite du redécoupage de la carte électorale, a en quelque sorte changé d'âme, tout laisse supposer qu'elle continuera encore d'être libérale.

Les catholiques américains s'interrogent sur la valeur de leurs écoles

par S. JACOBY

(Tous droits réservés LA PRESSE et "The Washington Post")

AUX Etats-Unis, dans ce formidable "melting pot" mis au feu par les Washington et Lincoln, les catholiques tiennent à leurs écoles paroissiales comme à la prunelle de leurs yeux, comme à une carapace essentielle à la préservation de l'intégrité, voire de la vie de leur religion.

Or, voici que certains d'entre eux, et pas des moindres, pas des moindrement avertis, s'interrogent officieusement sur la valeur et l'utilité réelles de ces institutions et de tout le système scolaire mis sur pied par l'épiscopat américain, il y a un siècle près. Des esprits libéraux, mais aucunement mis au ban de l'orthodoxie doctrinale et ecclésiale, ne se gênent pas pour envisager soit la suppression pure et simple du système actuel, soit sa transformation radicale. Ils souhaitent que l'Eglise, dans le secteur de l'éducation, s'attache à fournir aux classes les plus déshéritées des facilités, des institutions qui leur permettent de "concurrencer" équitablement les classes avantagées, mieux nanties.

Suggestion de Mgr Donohue

Mgr James C. Donohue, directeur de la section éducation de la U.S. Catholic Conference, souhaite vivement que chaque diocèse mette sur pied une "fondation urbaine à but éducatif" habilitée à alimenter financièrement des groupes communautaires à peu près à la façon de la Fondation Ford.

Une telle fondation "permettrait à l'Eglise de conserver son indépendance, d'éviter de contracter une alliance publique et irrévocable avec les politiciens locaux, ainsi qu'avec les autorités du système d'enseignement public, lesquels se trouvent souvent en désaccord avec les Noirs pour ce qui a trait à la détermination des besoins. Une alliance, en ce moment où le "Pouvoir noir" et de fréquents conflits entre celui-ci et les politiciens créent des tensions, pourrait se révéler vaine et dangereuse". (cf revue "America" — publiée par les Jésuites — avril 1968).

Mgr Donohue note qu'il faudrait fermer plusieurs écoles paroissiales pour pouvoir offir aux habitants des ghettos de plus grandes facilités au chapitre de l'éducation. Pour l'heure, les écoles absorbent au moins la moitié du budget des 153 diocèses américains, selon le même prélat.

Après les récentes émeutes de Washington le cardinal O'Boyle a décidé de différer la construction d'écoles et d'églises dans son diocèse, de façon à libérer des fonds pour les besoins des ghettos.

A Baltimore, un comité spécial formé par le bureau de l'éducation a requis des diocésains près de 700,000 dollars aux fins d'améliorer les écoles catholiques dans la partie centrale de la ville épiscopale où se trouve concentrée une nombreuse communauté noire.

Esprit de clocher

Ce qui complique les choses c'est que le système scolaire des catholiques américains se fonde pour ainsi dire sur l'esprit de clocher, sur l'individualisme paroissial. Chaque paroisse subvient de façon autonome aux besoins de son ou de ses écoles. Or, les catholiques aisés fuient de plus en plus le centre-ville, dans toutes les grandes agglomérations. Ils y sont de plus en plus remplacés par des populations pauvres — tant par le truchement d'une forte natalité que par celui de l'urbanisation générale qui amène dans les villes les campagnards les moins favorisés. Ces nouveaux citadins du centre-ville ont de moins en moins les moyens de subventionner des écoles privées. De toute façon, la proportion des Noirs, protestants en grande majorité, augmente sans cesse. Bref, beaucoup de paroisses catholiques situées au centre des grandes villes se trouvant dans l'impossibilité de subvenir aux frais de leurs écoles, certains chefs catholiques croient que le moment est venu d'abolir l'esprit de clocher, de telle façon que les paroisses riches viennent au secours des paroisses désavantagées.

Un éducateur catholique a observé : "Je crois qu'il nous faut nous attendre à ce qu'en dépensant une partie des capitaux de l'Eglise pour le bénéfice des pauvres Noirs nous incitions certains catholiques à quitter l'Eglise. Nous nous rappelons, non sans honte, qu'il se trouvait parmi ceux qui ont lancé des pierres au pasteur Martin Luther King, à Chicago, il y a deux ans, un bon nombre de catholiques".

Dans maintes villes on a trouvé une très dure résistance à l'intégration scolaire dans les quartiers d'ouvriers blancs, dit qualifiés. Louise Day Hicks, candidate à la mairie de Boston, lors des dernières élections et vigoureuse adversaire de l'intégration a trouvé ses plus forts appuis chez les Irlandais de classe moyenne. "Mon récent article sur cette forme d'entraide, remarque Mgr Donohue, m'a valu nombre de blâmes; tous se résumaient à ceci: "Je me suis débrouillé dans la vie, j'ai travaillé pour acquérir cette aisance, pourquoi les Noirs ne font-ils pas de même ?"

Egalement au service des pauvres

Mgr Donohue, après avoir rappelé que, sur toute cette question, il exprime ses propres opinions, lesquelles n'engagent pas l'Eglise, ajoute: "Si l'Eglise ne vise qu'à servir la classe moyenne qui vit dans l'aisance, je ne crois pas qu'Elle se prépare de beaux lendemains aux USA".

Le fait que maintes écoles catholiques comptent une forte minorité de Noirs protestants — jusqu'à plus du tiers parfois — ne contribue pas à stimuler le zèle et la générosité des catholiques qui en tiennent mordicus pour l'autonomie paroissiale et pour l'interprétation la plus égoïste du proverbe "charité bien ordonnée..."

Il faut reconnaître, par ailleurs, que, même dans certaines paroisses bourgeoises, les catholiques trouvent trop lourd le double fardeau des écoles privées et des écoles publiques. En réalité, on a déjà commencé à supprimer, ici et là, des écoles, des cours, des classes; à d'autres endroits, on a eu recours à la consolidation, à la centralisation, etc. Maintenant, sur quelque 11 millions de jeunes catholiques d'âge scolaire, à peine la moitié fréquente les écoles catholiques.

Du fait même que certaines écoles ne dispensent pas tous les cours que l'école publique propose, du fait aussi que l'école publique, mieux nantie financièrement, peut mieux rémunérer son personnel et, partant, sélectionner plus adéquatement celui-ci, beaucoup de parents catholiques préfèrent inscrire leurs enfants dans les institutions de l'Etat. D'autant plus que les circonstances qui ont motivé directement l'établissement d'écoles catholiques n'existent plus.

On trouve, en effet, à l'origine de ces dernières l'anticatholicisme qui régnait dans les USA au XIXe siècle et qui se manifestait surtout contre les immigrants irlandais et italiens. Aujourd'hui les écoles publiques sont reconnues comme strictement neutres au point de vue religieux.

Les écoles paroissiales sont-elles appelées à disparaître, tout compte fait, ou seront-elles seulement modifiées? Ce qui paraît certain, c'est que le système actuel ne répond plus aux besoins actuels. Il appartient aux catholiques américains d'y remédier.

Premier numéro de la Revue canadienne de Science politique

NOUS avons reçu, au tout début de la présente campagne électorale, la **première** livraison de la **Revue canadienne de Science politique,** publiée conjointement par la Société canadienne de Science politique et la Canadian Political Science Association. (124 pages, 6½" x 9¾").

Il s'agit d'une revue bilingue qui prend, en quelque sorte, la succession de l'ancien **Canadian Journal of Economic and Political Science.** Par suite d'une scission entre économistes et politicologues au sein de l'ancienne revue, chacune des deux disciplines est partie de son côté pour oeuvrer dans une publication séparée.

Le premier numéro de la Revue canadienne de Science politique tombe on ne peut plus à pic dans la conjoncture canadienne actuelle. On y trouve d'abord une étude du professeur **Alan C. Cairns,** de l'Université de Colombie-Britannique, sur le rôle du système électoral dans le régime des partis politiques canadiens. Voilà bien un sujet d'actualite.

Puis, **M. Vincent Lemieux,** de l'Université Laval, présente une "analyse hiérarchique" des résultats, par circonscriptions, des élections au Québec de 1936 à 1966.

Sur le comportement des différents comtés de la province, on apprend ainsi des choses fort intéressantes (et qui pourraient être bien utiles au cours de la présente campagne): par exemple, saviez-vous que les comtés provinciaux de Yamaska, Trois-Rivières, Papineau, Labelle, Joliette, Dorchester, Chicoutimi et Champlain avaient toujours voté pour l'Union nationale entre 1936 et 1966?

Inversement, seul le comté de Montréal-Saint-Louis a toujours voté libéral ; et, sauf en 1936, les comtés de Jacques-Cartier, Notre-Dame-de-Grâce, Outremont, Verdun et Westmount-Saint-Georges ont toujours voté libéral.

Dans un autre article fort intéressant, mais qui fait appel à des notions plus théoriques, le professeur **Léon Dion,** de l'Université Laval, publie une analyse sur le phénomène du leadership politique. Les passages sur la "dramatisation" du leadership en période de crise nationale feront particulièrement plaisir à certains lecteurs. M. Dion écrit: "En période de crise, les leaders politiques ont l'habitude de dramatiser leurs fonctions dans le but de réussir à assumer leurs lourdes responsabilités. C'est ce qu'avait sans doute à l'esprit Bernard Shaw quand il écrivit, dans **Man and Superman,** que "l'art de gouverner c'est d'organiser l'idolâtrie". (traduction libre)

M. Paul-André Comeau, de l'Université d'Ottawa, passe au crible un nouvel engouement qui s'est manifesté au sein d'une certaine école de la science politique américaine à l'égard de l'analyse comparative et de l'utilisation massive des ordinateurs en science politique.

Dans un autre article, on retrouve le texte du sous-ministre des Finances à Ottawa, **M. A. W. Johnson,** présenté le 8 juin 1967 à la réunion annuelle de la Canadian Political Science Association et intitulé: "The dynamics of Federalism in Canada". Ce texte reproduit la position officielle du gouvernement actuel dans la revision constitutionnelle. Les propos de ce technocrate éminent de l'administration actuelle méritent l'examen le plus attentif dans le débat actuel.

Enfin, le premier numéro de la Revue canadienne de Science politique, dont la tenue et la qualité sont remarquables, contient, outre quelques recensions, une critique sur Milton Friedman, dont le livre publié en 1962 à Chicago (Capitalism and Freedom) continue toujours de susciter les discussions.

Instrument de travail essentiel à tous ceux que la politique intéresse, **MM. Marc Pigeon et Gaston Bernier,** de l'Université Laval, présentent à la fin de ce premier numéro de la revue une bibliographie politique sur le Québec contemporain. Ouvrages de référence, documents officiels, livres, revues, journaux, articles et thèses sont classés en six catégories. (On y cherche en vain le nom de LA PRESSE!)

Le but de la Société canadienne de Science politique est de favoriser l'avancement et la recherche de l'enseignement de la Science politique au Canada français. Elle tient en conséquence à regrouper tous ceux qui sont engagés dans ce domaine, aussi bien dans les universités que dans la fonction publique, ou dans les divers milieux professionnels.

En plus de publier une revue en collaboration avec la Canadian Political Science Association, la Société fera circuler un bulletin qui aura pour but d'informer ses membres des activités et des recherches en cours dans les divers milieux universitaires. La Société organise aussi chaque année un colloque sur un problème précis et, à l'avenir, les délibérations de ce colloque seront publiées dans la Revue.

La cotisation a été fixée à $10.00 par année pour les membres réguliers et $3.00 pour les membres étudiants. Les demandes d'abonnements doivent être envoyées au secrétaire-trésorier de la Société, **M. André Bernard, Département de Science politique, Université de Montréal.**

M. G.

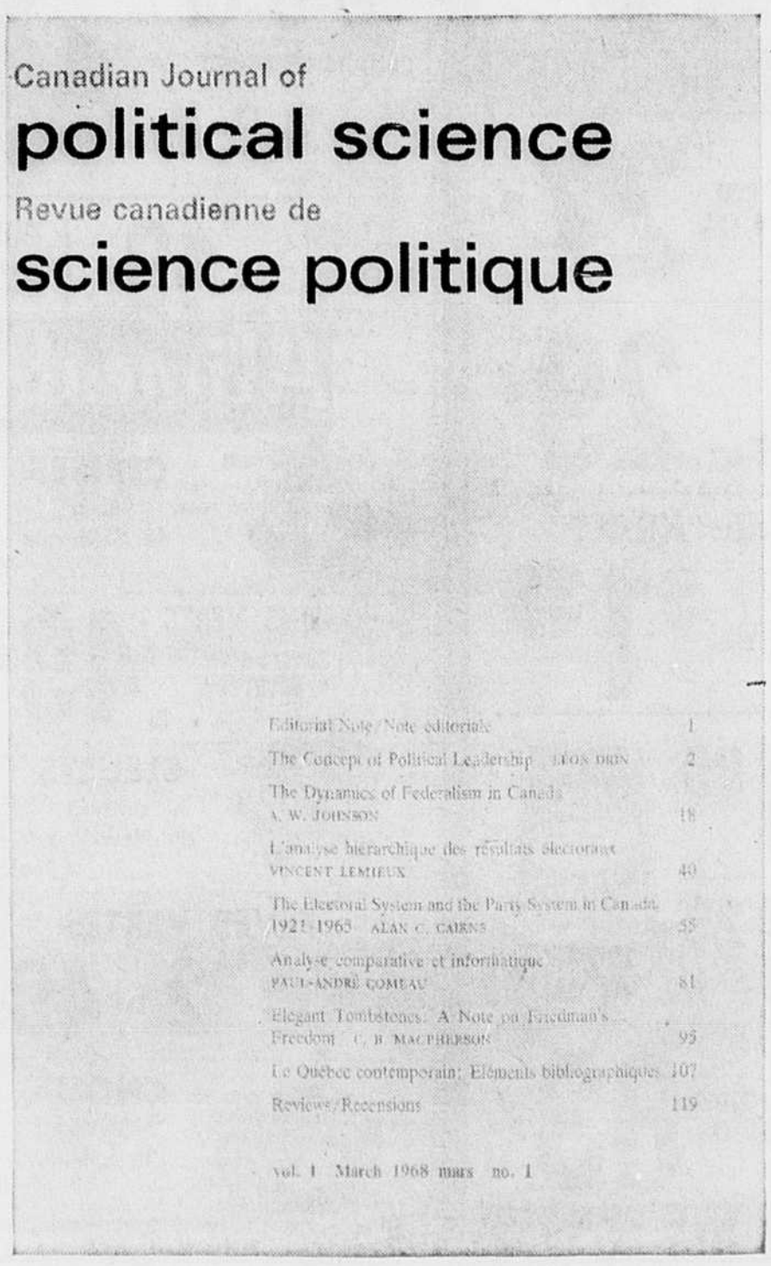
Canadian Journal of
political science
Revue canadienne de
science politique

Editorial Note/Note éditoriale 1
The Concept of Political Leadership LEON DION 2
The Dynamics of Federalism in Canada A. W. JOHNSON 18
L'analyse hiérarchique des résultats électoraux VINCENT LEMIEUX 40
The Electoral System and the Party System in Canada, 1921-1965 ALAN C. CAIRNS 55
Analyse comparative et informatique PAUL-ANDRÉ COMEAU 81
Elegant Tombstones: A Note on Friedman's Freedom C. B. MACPHERSON 95
Le Québec contemporain: Eléments bibliographiques 107
Reviews/Recensions 119

vol. 1 March 1968 mars no. 1

Le musée des drakkars

Sur les rives du fjord de Roskilde, au Danemark, on a construit un musée pour abriter cinq bateaux de Vikings, dont les épaves ont été repêchées, il y a quelques années, dans les eaux du fjord.

Ces drakkars, que les datations au carbone font remonter à mille ans, avaient été dégréés et coulés dans le canal afin de bloquer l'accès à la prospère agglomération de Roskilde, devenue plus tard la capitale médiévale du Danemark.

Les travaux complexes de séchage et de traitement des poutres sont actuellement en cours. Le premier bateau, dont la reconstruction sera achevée cette année, se compose de 5,000 pièces en bois de chêne. Long de près de 40 pieds, il est de même type que les navires utilisés par Eric le Rouge et ses successeurs au cours de leurs expéditions au Groenland et en Amérique du Nord.

Parmi les cinq bateaux, tous différents, figure également une barge semblable à celles qui ont participé à la conquête de l'Angleterre, telles que nous les connaissons d'après la tapisserie de Bayeux.

Un musée analogue existe depuis de nombreuses années à Bygdoy, près d'Oslo.

(INFORMATIONS UNESCO)

ALSTAR
SPECIAL 15e ANNIVERSAIRE
FENÊTRES
D'ALUMINIUM à 3 RAINURES "ALSTAR"
5 ANS de garantie écrite
PRIX DE VENTE SEULEMENT
$25.97 ch.
PRIX REG. $37.95 CHACUNE
INSTALLATION FACULTATIVE
TOUTES GRANDEURS
jusqu'à 40" x 68"
(108" combinés)
PORTES 2 pouces d'épaisseur $69.50 ch.
Tél. 342-3809
DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
LES INDUSTRIES ALSTAR LTEE
PORTES • FENETRES • AUVENTS • CLAPBOARD D'ALUMINIUM
6515, COTE-DE-LIESSE VILLE ST-LAURENT

Trudeau terminerait sa campagne en coup de vent

A mari usque ad mare en quelques heures avec un arrêt par province

par Peter NEWMAN
collaboration spéciale

Les stratèges libéraux exigent en ce moment de leurs méninges un effort particulier aux fins d'arrêter les détails d'une finale qui pourrait se révéler l'apogée des apogées de toutes les campagnes électorales que le Canada a connues.

Si la plan général déjà esquissé se matérialise, Pierre Elliott Trudeau emploiera l'un des tout derniers jours précédant la date fatidique du 25 à parcourir le pays d'est en ouest, en rivalisant de vitesse avec le soleil canadien, grâce à l'avion mis à sa disposition par son parti. Il s'arrêtera une demi-heure dans chaque capitale provinciale pour y adresser la parole, à l'aéroport même, en développant surtout le thème de l'unité nationale.

Pour réussir ce genre d'exploit, les libéraux imaginatifs — qui ont tout mis en oeuvre pour que le secret en soit gardé jusqu'à l'ultime moment — comptent sur l'observation d'un horaire extrêmement minutieux, et sur une parfaite coordination des mouvements et déplacements de leur chef. A chaque arrêt les partisans libéraux, sous la conduite de leurs candidats locaux et des organisateurs provinciaux du parti — lesquels s'efforceraient de faire des manières d'apothéoses de ces escales — se masseraient pour entendre l'ultime "laïus", en ultra "direct", du leader volant.

On n'a pas encore décidé si cette course, avec ou contre le soleil, aura lieu vendredi le 21 juin, ou le lendemain de ce jour. Elle a été conçue pour produire un effet assez similaire, à une plus grande échelle, à la vaste démonstration "spontanée" qui, lors du dernier congrès libéral, à Ottawa, n'a pas peu contribué à persuader les délégués en quête d'un nouveau chef que Trudeau s'imposait comme le meilleur candidat. Vers la fin du congrès, le vendredi soir, au moment où le ministre de la Justice allait prendre la parole, on vit se soulever dans le Civic Auditorium de la capitale une mer d'étendards à sa gloire, de tous côtés, dans tous les secteurs et coins. La plupart des étendards étaient, en fait, brandis par des partisans "trudeauistes", mais il semblait aux spectateurs de la salle, ainsi qu'aux téléspectateurs, que les délégués manifestaient en masse pour Trudeau.

On compte que la traversée du Canada à toute allure, ponctuée d'arrêts expertement minutés, au cours desquels des foules applaudiraient, espère-t-on, le successeur de M. Pearson, donnerait aux électeurs canadiens l'impression que tout le pays lui fait un triomphe. Par ailleurs et qui plus est, la hiérarchie libérale estime que cette envolée de l'Atlantique au Pacifique symboliserait de façon saisissante, aux yeux de tous les Canadiens, le thème "Un Canada uni" choisi par le chef libéral — et que ce rappel aurait un heureux effet pour leur parti, sur le scrutin.

En volant de Terre-Neuve à la Colombie britannique, au début de cette semaine, dans ce même DC-9 loué par les libéraux pour la durée de la campagne, M. Trudeau se trouvait en un sens, à faire un essai, à s'entraîner pour la grande envolée spectaculaire projetée pour le 21 ou le 22 de ce mois. Il s'est "initié" à l' "emploi" des sept fuseaux horaires du Canada.

Après avoir consacré une bonne partie de la journée du dimanche aux Terre-Neuviens, il a trouvé le temps de donner une conférence de presse à Winnipeg, puis de se rendre en Colombie britannique pour y participer à une réunion électorale, en soirée. (La plupart des Canadiens ne se rendent pas bien compte de l'écart qui existe entre Halifax et Victoria au point de vue horaire. Lorsqu'il est 17 heures 30 à Saint-Jean, Terre-Neuve, il n'est que midi au Yukon.)

Si tant est que le parti libéral termine se campagne nationale de façon aussi spectaculaire, à la fin d'une campagne qui aura sûrement besoin d'être "enlevante", M. Trudeau et sa suite ne se départiront pas de leur style maintenant accoutumé, pour prononcer leurs discours in extremis. Depuis le coup d'envoi de Toronto, le 18 mai, Pierre Elliott Trudeau semble bien viser avant tout à suivre fidèlement le calendrier établi par ses stratèges et, pour cela, il a totalisé au moins quatre visites chaque jour. Tout a été prévu et arrangé — y compris la longueur de ses discours, en fonction de cet objectif impérieux.

La campagne libérale a aussi été organisée en fonction d'un postulat bien défini: du moment que les électeurs peuvent voir et entendre Trudeau, si brièvement que ce soit, ils seront conquis par lui. Sauf certaines rencontres mal organisées, au niveau local, il semble que cette méthode a donné de bons résultats, pas aussi bons, néanmoins, que ceux qu'avaient prévus certains experts.

Selon une rumeur qui a circulé cette semaine, et émanée, présumément du q.g. du parti, le nombre de sièges que les libéraux comptent s'approprier serait non plus 150 mais de 140 seulement. La plupart des vieux routiers libéraux admettent maintenant que leur parti n'enregistrera pas de gains substantiels au Québec; ils restent persuadés que, s'ils perdaient des sièges dans cette province, ces pertes seraient largement compensées par des gains dans les autres provinces.

Pour recevoir de l'électorat canadien le mandat majoritaire auquel ils tiennent mordicus, les libéraux comptent beaucoup sur les charismes d'un Trudeau tombant du ciel, tel un archange, glorieux, dans chaque capitale provinciale tour à tour, au cours d'une même journée, d'une journée de fin de campagne qui ainsi, à tout le moins, daterait certainement dans toute l'histoire politique de notre pays.

Dionne LTÉE-LTD.

BAS PRIX AVEC TIMBRES

PETITS POULETS POUR GRILLER - Catégorie "A", 2 à 3 lb lb 33¢

LIQUEUR SPRITE format régulier 6 pour 29¢ Régulier 45¢ — EPARGNEZ 16¢

POULET FRAIS EN MORCEAUX DANS PANIER LB 39¢

SAUCISSE FUMEE SHOPSY PQT 16 OZ 55¢

CRETONS FRAIS TAILLEFER 12 OZ 69¢

TOURTIERES TAILLEFER 16 OZ 69¢

BACON A DEJEUNER DEVON PAQUET 16 OZ 59¢

BOEUF HACHE FRAIS 59¢ lb 3 lb $1.69 PAQUET DE 3 LB

SOCS de PORC désossé et roulé 53¢

COUTEAU à STEAK avez-vous le vôtre? seulement 49¢

Epargnez 17¢ JUS D'ANANAS 3 POUR $1.00 DOLE – Boîte 48 oz

Epargnez 16¢ CAFÉ CHASE & SANBORN Sac 16 onces 79¢

Epargnez 10¢ JAMBON CUIT DESOSSE SWIFT – Boîte 1½ lb $1.69

Epargnez 6¢ JUS DE POMME BRIGHT – Boîte 48 oz 29¢

Epargnez 6¢ APPRÊT À SALADE MIRACLE WHIP Jarre 32 oz 59¢

RIZ FRIT INSTANTANE DAINTY STYLE CHINOIS Paquet 12 oz BOEUF — POULET — TOMATE 39¢

Epargnez 9¢ JAVEX JAVEL CONCENTREE Cruche 128 onces 79¢

Epargnez 8¢ JUS DE TOMATE DE FANTAISIE DELMONTE Boîte 48 oz 29¢

SPECIAL TIMBRES EN DOUBLE

DOUBLE TIMBRES POUR LE TOTAL DE VOS ACHATS, SI VOUS ACHETEZ CET ARTICLE

PATE A DENTS CREST format familial $1.19

OEUFS DIONNE CATEGORIE 'A' GROSSEUR GROS 39¢ DOUZAINE

PECHES DELMONTE 3 pour 89¢ DEMIES OU TRANCHEES. BOITE 14 OZ

NOUVEAU PROCEDE CAFE INSTANTANE MAXIM JARRE 4 ONCES $1.19

BISCUITS CHOCOLAT GRAY DUNN ASST. Paquet 8 onces 39¢

SUGAR WAFERS ASSORTIS WESTON Cello 7½ oz 29¢

TOMATE ETUVEE DELMONTE Boite 19 oz 3 pour $1.00

NECTAR DE PRUNEAU DELMONTE 24 oz 2 pour 79¢

NETTOYEUR DUTCH 14 oz EPONGE GRATIS 2 pour 49¢

DETERSIF LIQUIDE MIR 24 oz 2 pour 69¢

NOURRITURE ALPO POUR CHIENS Boite 15 oz 2 pour 59¢

CORNICHONS DILL TRANCHES BICK Jarre 24 on. 29¢

MARINADE SUCREE BICK 24 oz 39¢

BLE D'INDE EGRAINE DELMONTE Boite 12 oz 4 pour 89¢

POIS DE FANTAISIE DELMONTE Boite 14 oz 4 pour 89¢

PREM VIANDE A LUNCH Boite 12 oz 49¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC ALUMINIUM ALCAN FOIL 12 POUCES rouleau 25 pieds 39¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC ALUMINIUM ALCAN FOIL 18 POUCES rouleau 25 pieds 73¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC boite 14 oz EMPOIS A VAPORISER INSTANTANE DIONNE 49¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC jarre 6 oz CAFE INSTANTANE ETIQUETTE ROUGE 89¢

MELONS D'EAU DE FLORIDE A COUPE ROUGE ENVIRON 14 LB CANADA No 1 ch. 79¢

RAISIN PERLET SANS PEPINS IMPORTE CANADA No 1 lb 39¢

TOMATES FERMES et MURES DE FLORIDE CANADA No 1 3 LIVRES EN PANIER 59¢

CONCOMBRES DE CAROLINE — CANADA No 1 3 pour 29¢

BLE D'INDE DORE DE FLORIDE — CANADA No 1 6 épis 49¢

LAITUE FRISEE DU QUEBEC — CANADA No 1 3 pour 25¢

Signature de la nouvelle convention collective des contremaîtres municipaux

Le Syndicat des contremaîtres municipaux employés par la ville de Montréal Inc., affilié à la Fédération canadienne des employés des services publics Inc., (CSN) a signé hier le renouvellement de sa convention collective avec les autorités municipales.

Le président du syndicat, M. Roger Lapierre, tout en se déclarant satisfait des résultats des négociations, a ajouté que tout n'a pas été réglé d'un seul trait, mais que, d'autre part, les syndiqués se réjouissent particulièrement du fait que la ville ait compris leur problème principal, à savoir: le différentiel de salaires entre les contremaitres et leurs subalternes. L'employeur a accepté de combler cet écart en partie.

Ce rattrapage se fait de deux façons: d'abord par une augmentation générale des salaires; puis, pour certains groupes de contremaitres défavorisés jusqu'ici, par une classification supérieure. La moyenne des augmentations de salaires obtenues par les contremaitres est de $818 en deux ans, soit du 1er janvier 1968 au 1er janvier 1970, période couverte par la nouvelle convention. A noter également que les augmentations de salaires ont un effet rétroactif au 1er janvier dernier.

Autres avantages

Le président du syndicat, M. Roger Lapierre, a aussi souligné que la nouvelle convention accordera aux contremaitres montréalais trois semaines de vacances payées après cinq ans de service et quatre semaines après 15 ans. De plus, les avantages de la clause des assurances et des indemnités au décès ont été étendus aux contremaitres retraités. Au chapitre des clauses normatives, certaines modifications ont été apportées.

Pour sa part, M. René Chartrand, conseiller technique à la Fédération canadienne des employés des services publics Inc. (CSN), qui a négocié pour le syndicat, s'est aussi déclaré satisfait de la façon dont se sont déroulés les pourparlers avec l'administration municipale de Montréal, représentée par son service du personnel, grâce, a-t-il expliqué, à un climat de franche collaboration et de compréhension entre les parties.

Il a tenu à souligner également que les membres du comité de négociations du syndicat ont eu l'occasion de rencontrer le maire Jean Drapeau pour discuter certains aspects des questions à l'étude.

Torontois enchantés que le tirage puisse avoir lieu chez eux

TORONTO (PC) — La nouvelle à l'effet que les tirages du système de contributions volontaires du maire Jean Drapeau puissent avoir lieu ailleurs qu'à Montréal, et peut-être même à Toronto, a eu l'heur de réjouir les Torontois.

C'est M. Drapeau lui-même qui, au cours d'une entrevue radiophonique, a déclaré qu'il serait de bon aloi de tenir son tirage ailleurs qu'à Montréal.

"Beaucoup de personnes des autres provinces nous font parvenir leurs contributions, a-t-il dit, ainsi, nous pourrions bien décider d'étudier la possibilité de tenir le tirage à Toronto même."

Quant au maire de la Ville reine, M. William Dennison, il serait prêt à mettre à la disposition de son homologue montréalais tout le nécessaire pour tenir un tirage à Toronto, "s'il le veut", précise-t-il.

Le contrôleur municipal, M. Allan Lamport, qui a vainement tenté de doter Toronto d'une loterie, a déclaré qu'il souhaiterait voir se tenir un tel tirage à Toronto.

Cependant, le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart, s'est dit surpris d'une telle idée. Il a laissé entendre qu'il intenterait des poursuites judiciaires si le tirage avait lieu dans son territoire.

M. Wishart a réitéré son opposition personnelle aux loteries: "Je ne crois pas à quelque chose pour rien," a-t-il dit. Il est d'opinion que le système de contributions volontaires sera jugé contraire aux dispositions du code pénal devant la Cour supérieure du Québec.

Au congrès de la FCMM: critique des conférences sur la fiscalité

EDMONTON (PC) — Le sous-ministre adjoint du ministère fédéral des Finances, M. A. W. Johnson, a fait hier un bilan sévère des conférences sur la fiscalité.

M. Johnson, qui s'adressait aux congressistes de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, a soutenu que les conférences fiscales ne s'attaquent pas aux problèmes fondamentaux. Au cours des discussions intergouvernementales sur la fiscalité "on a trop tendance à penser avec des slogans", a-t-il ajouté.

"Il est assez facile d'identifier les problèmes que les gouvernements ont, mais tant que les principes qui justifient les solutions proposées par les porte-parole gouvernementaux restent cachés, la possibilité de malentendus est considérable."

Tous les gouvernements ont à équilibrer leurs dépenses et leurs revenus. S'ils choisissent de le faire en restreignant leurs dépenses le problème réside dans le choix d'un ordre de priorité. S'ils décident d'augmenter leurs revenus, le problème est de savoir quelle taxe augmenter, a poursuivi M. Johnson.

Ainsi, au cours de ces dernières années la tendance était d'avoir surtout recours aux taxes de consommation et à l'impôt sur le revenu personnel, tandis que l'on mettait moins d'accent sur l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu des corporations.

Selon les chiffres cités par le conférencier, les taxes de vente comptent pour 33 p. 100 du financement des services publics, l'impôt sur le revenu personnel, pour 26 p. 100, l'impôt sur le revenu des corporations pour 15 p. 100, l'impôt foncier, pour 13 p. 100, et les autres taxes pour 14 p. 100.

Les hauts fonctionnaires négocieraient une première convention de travail

QUEBEC (PC) — Les fonctionnaires qui constituent "les cadres et gérants" au sein de la fonction publique du Québec pourraient fort bien en arriver à négocier une convention collective de travail avec le gouvernement provincial.

Ainsi donc, tous les fonctionnaires du gouvernement québécois, à l'exception des sous-ministres, deviendraient des syndiqués avec tous les droits et pouvoirs accordés par le code du travail.

Au cours d'une réunion de l'Association professionnelle des cadres et gérants de la fonction publique, M. J. Lucien Pillon, de Montréal, a dit qu'en se constituant en association professionnelle, les hauts fonctionnaires du gouvernement sauf les sous-ministres, ont gravi le premier échelon devant les conduire à la négociation collective de travail.

D'après les dispositions du code du travail, les représentants des cadres et gérants de la fonction publique du Québec ne peuvent, selon leurs fonctions, demander d'accréditation syndicale.

Langelier Valiquette

clairtone

VENTE D'ÉTÉ

T.V. EN COULEURS

TV Clairtone écran 25", modèle 7301	795.	695.
TV Clairtone écran 25", modèle 8426	950.	750.
TV Clairtone écran 25", modèle 8424	995.	795.
TV Clairtone écran 25", modèle 8423	995.	795.
TV Clairtone écran 25", modèle 8427	995.	795.

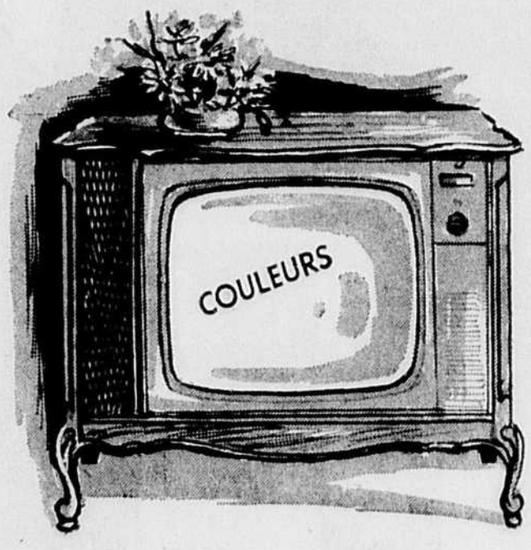

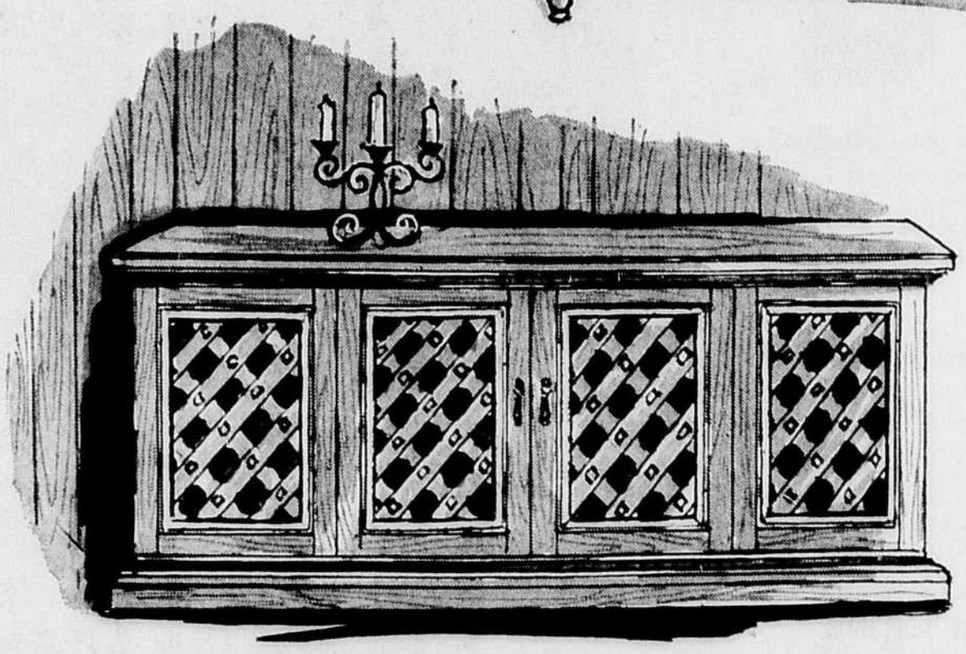

STEREOS

Stéréo Clairtone AM/FM, modèle 8123 — six haut-parleurs	549.	489.	Stéréo Clairtone AM/FM, modèle 8141 — six haut-parleurs	795.	695.
Stéréo Clairtone AM/FM modèle 8127 — six haut-parleurs	499.	439.	Stéréo Clairtone AM/FM, modèle 8145 — six haut-parleurs	795.	695.
Stéréo Clairtone AM/FM modèle 8121 — six haut-parleurs	499.	439.	Stéréo Clairtone AM/FM, modèle 8140 — six haut-parleurs	895.	695.
Stéréo Clairtone AM/FM, modèle 8131 — six haut-parleurs	599.	489.	Stéréo Clairtone AM/FM, modèle 8148	895.	795.

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9 h. 30 jusqu'à 17 h. 30 Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 21 h.

LANGELIER VALIQUETTE LTÉE 510 est, rue Ste-Catherine Tél : 842-8811

STATIONNEMENT Face au magasin ou à l'arrière

Nous vous paierons 50¢ si vous essayez la nouvelle cire à planchers Non Scuff de Simoniz

ELLE DEVIENT SI BRILLANTE EN SÉCHANT QU'ELLE SEMBLE ENCORE HUMIDE

Faites-en la preuve vous-même! La nouvelle cire Non Scuff aux acryliques clairs comme le cristal donne à vos planchers...

● UN ÉCLAT PLUS BRILLANT ● UN ÉCLAT PLUS DURABLE ● UN ÉCLAT PLUS RÉSISTANT ● *Et elle sèche vite!*

Vous apprécierez ce que la nouvelle cire Non Scuff fera pour votre plancher...et vous verrez comme elle est économique!

VOICI COMMENT OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT DE 50¢

Détachez simplement l'insertion en plastique de l'intérieur de la collerette de votre bidon de nouvelle cire Non Scuff de Simoniz. Un couteau de table fera l'affaire. Envoyez l'insertion, avec vos nom et adresse, à:

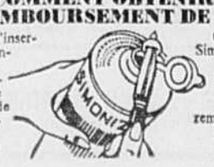

Offre de remboursement Simoniz, C.P. 2191, Service Toronto, Ontario. Vos 50¢ vous seront envoyés sans tarder. REMARQUE: Un seul remboursement par famille. L'offre expire le 31 août 1968.

Bob Kennedy: un sénateur à la figure gamine qui mordait à belles dents dans le succès

NEW YORK, (AFP) — Il a eu 42 ans le 20 novembre 1967. Et, le 20 janvier 1973 au plus tard, il sera président des Etats-Unis . . .

Son horoscope de scorpionique le lui promettait : un jour, y lisait-on, Robert Francis Kennedy se trouvera dans une position électorale telle qu'elle suscitera "une vague d'acceptation émotionnelle dans les cinquante Etats de l'Union. Un raz de marée, en somme, comme pour Franklin D. Roosevelt . . .

Cet horoscope se réalisera-t-il ? Fauché, comme son frère John, par une balle tirée par un ennemi politique, Robert Kennedy se débattait, mercredi matin, entre la vie et la mort dans une salle d'urgence d'un hôpital de Los Angeles.

Pourtant, sur les pas d'un frère aîné à qui seule la mort a ouvert les portes de la légende, "Bobby" Kennedy, lui, a tout fait jusqu'à présent pour s'y installer vivant, bien vivant. Il l'a voulu coûte que coûte, pendant que ses partisans proliférant d'une côte à l'autre de la nation, en propageant la bonne parole démocrate à la gloire de la dynastie des Kennedy.

Un meneur de foules

En mordant à belles dents dans le succès, Bob s'était engagé très jeune sur cette voie qui, à Washington, du Capitole à la Maison Blanche, pouvait faire d'un sénateur à la figure gamine un meneur de foules et un chef d'Etat. Des amis sincères, des admirateurs conquis par son extraordinaire entregent s'employaient activement à débroussailler les accès de la paroi escarpée de ses ambitions présidentielles, à la conquête de laquelle le jeune parlementaire bostonien s'était lancé avec la même hardiesse qu'on lui vit, il y a trois ans, au cours de son escalade d'un pic canadien. Dans les librairies, des ouvrages nouvellement édités chantaient les louanges de Robert Francis Kennedy et préparaient le public à l'idée que la magistrature suprême ne saurait lui échapper aux élections présidentielles de 1968 ou de 1972. Au jeu des initiales, dont les Américains sont toujours aussi friands, Si J.F.K. avait, un moment, cédé la place à L.B.J., R.F.K. s'efforçait désormais de relever le flambeau que l'ex-ambassateur Joseph Kennedy avait toujours rêvé de voir entre les mains de l'un de ses quatre fils.

Ils étaient neuf enfants à se disputer l'affection du patriarche multi-millionnaire et de sa femme, Rose, une catholique irlandaise pleine d'humour, de bon sens et de réalisme, qui, à l'école du chef de famille, avait vite appris qu'un Kennedy ne pouvait se satisfaire d'une deuxième place, que ce fût à Rome ou dans son village.

La dynastie et les principes

Ce principe, le fondateur de la dynastie l'enseigna d'abord à son fils aîné, Joseph Jr., né, croyait-il, pour être le chef de la Nation américaine et mort, en 1944, dans une mission aérienne au-dessus de la Manche, — puis, à "Jack", enfin à Bob, dont il hésita à reconnaître les mérites avant de faire cet aveu : "Jack travaille aussi dur qu'il est possible à être un être mortel, mai Bobby, lui, en fait davantage." Et l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Londres d'ajouter, dans un élan d'orgueil paternel d'une désarmante naïveté: "Bob est un garçon formidable: quand il hait, c'est à ma manière."

Tous les enfants Kennedy ont, d'une façon ou d'une autre, hérité d'une part des défauts et des qualités de leurs parents. Ainsi, le père Kennedy sait être à la fois sentimental et implacable : face aux assauts de sa nombreuse progéniture, il a fait preuve alternativement d'une inflexible fermeté et d'une incroyable indulgence. Comme lui, Bob oscille entre, d'une part, une sévérité et une opiniâtreté qui, à l'époque où il était le ministre de la Justice du président John Kennedy, ébranlèrent les "racketeers" les plus endurcis, et, d'autre part, une tendresse et une commisération qui lui ont gagné le coeur de ses concitoyens en détresse, les Noirs et les Portoricains en particulier.

L'homme compatissant

Ttout enfant, Bob se préoccupait déjà des malheurs d'autrui : pour lui, les faibles étaient alors les animaux, tous les animaux, car il estimait que nulle bête, pour agressive qu'elle soit, n'est de taille à tenir tête à l'homme. Il élevait avec passion d'entières familles de lapins blancs : "Les lapins blancs ont toujours eu ma préférence, parce que c'est une espèce qui fait beaucoup d'enfants", racontait, malicieux, Robert Kennedy, à la veille de sa onzième paternité, avec le franc sourire, illuminé par des incisives de rongeur, qu'on lui connaît.

Mais son amour des bêtes n'était pas totalement désintéressé : quand ses clappiers regorgèrent de lapereaux, le petit Bob comprit qu'il pouvait, en les vendant, réaliser une bonne opération financière. Ce fut son premier compte en banque. Le succès l'encouragera à tâter d'une autre activité commerciale : Bob voulut vendre des journaux. Pendant quelques semaines, il pédala avec vigueur à la recherche d'une clientèle. Mais il se lassa de la bicyclette et choisit de livrer sa marchandise à bord de la Rolls-Royce familiale. Découvrant l'usage que l'on faisait de sa belle limousine, le père Kennedy mit fin sur le champ à une entreprise pour laquelle le petit Bob ne montrait d'ailleurs plus beaucoup d'ardeur.

Peu appliqué aux études

Bobby ne mettait pas davantage d'application à ses études. Moins brillant que son frère John, dont il n'a jamais totalement partagé l'appétit intellectuel, il paraissait se contenter des résultats généralement passables qu'il obtint dans les douze écoles où il fut inscrit, à la faveur des déplacements de son père.

Ses crises de mysticisme exercèrent-elles un effet quelconque sur son assiduité au travail scolaire ? On peut se le demander. Le fait est que le lycéen Bob Kennedy et sa soeur Eunice envisagèrent sérieusement, à un moment donné, de consacrer leur vie à leur foi catholique et d'entrer dans les ordres. Bob n'en fit rien, bien sûr, mais il n'en continua pas moins d'observer avec conscience les pratiques de sa religion et il ne se sépara jamais d'une médaille offerte par sa femme et dont les deux faces représentent saint Christophe et saint Michel, ce saint milicien céleste dont on dit qu'il l'invoque chaque fois qu'il est sur le point de s'engager dans une bataille pleine d'aléas.

Peut-être invoque-t-il aussi Joseph, ce frère trop tôt disparu, son aîné de dix ans, à qui il devait, lui, le moins athlétique des neuf enfants du couple Kennedy, d'avoir réussi dans de nombreux sports, d'avoir appris à nager comme un poisson, à exceller dans les rudes manoeuvres du football américain, à manier la voile en navigateur téméraire, à dévaler à skis les pistes les plus difficiles du Vermont.

La politique et les sports

Bref, il se dépensait physiquement avec un succès que ses autres activités d'étudiant ne lui valurent que rarement. A la "Milton Academy", d'abord, à l'université Harvard, ensuite, Bob Kennedy, moins intéressé par les études que par les exercices physiques ou par la vie politique de la nation, ne recueillit point les honneurs que ses deux frères aînés avaient brigués et obtenus avec la plus grande aisance. "A vrai dire, a admis le sénateur de l'Etat de New York, je n'allais guère aux cours. J'aimerais mieux passer mon temps à discuter de politique et de sports avec des camarades."

C'est grâce aux sports également qu'il rencontra celle qui devait devenir sa femme. C'était en 1944 et cela se passait dans un refuge de skieurs, au Mont Tremblant, au Canada. Ethel Skakel avait dix-sept ans et, à l'université, elle partageait la chambre d'une des soeurs de Bobby. Tout de suite, elle n'eut d'yeux que pour lui. Le mariage eut lieu le 17 juin 1950, dans une petite église du Connecticut. Celle que l'on a appelée "la plus belle équipe" de la dynastie Kennedy était née. Pénétrée, dès son jeune âge, des sentiments qui ont toujours animé sa belle-famille, Ethel Kennedy s'identifie parfaitement à son mari, qu'elle seconde avec une froide lucidité et un dynamisme qui ne s'accommode d'aucun échec: "J'aime bien la lutte, affirme-t-elle, mais j'aime encore mieux la victoire."

Une famille nombreuse

Les enfants ? Quand elle s'appelle Kennedy, une femme n'accepte pas d'en avoir dix (et le onzième est en route) si elle n'a pas rêvé de s'entourer d'une famille nombreuse. Et dans ce firmament familial où nul n'est la seule étoile à briller, le quadragénaire Bob Kennedy aux tempes argentées s'est évertué, comme le fit son père, à jouer l'étoile du berger, celle que ses gosses cherchent du regard au soir comme au matin. Absorbé par de multiples occupations, appelé fréquemment à voyager et s'éloigner de son foyer, le sénateur a sacrifié aussi souvent que possible les obligations mondaines de sa vie nocturne pour compléter le cercle de famille. Il renonce d'ailleurs volontiers à des invitations afin de se consacrer à ses enfants pendant le week-end : il est alors le copain qui sait organiser l'opération "famille-loisirs", avec le grain d'orgueil du "pater familia" Kennedyen qui le fait encourager les tout petits, sur la balançoire, de ces mots édifiants : "Plus haut, encore plus haut, un Kennedy n'a peur de rien."

Dans la propriété familiale, c'est toujours la même atmosphère de détente joyeuse, parmi les cris des enfants et les aboiements des chiens. Car, s'il ne sait pas résister, dit-il, à la caresse d'une main enfantine, Robert Kennedy a gardé, de sa propre enfance, une passion immodérée pour les animaux : en Virginie, dans l'allégresse des vacances, c'est une véritable ménagerie que retrouvent les petits Kennedy.

Au-delà des enfants et des animaux, le monde de Bob et Ethel Kennedy s'étend à un petit groupe d'amis très intimes, pour la plupart d'anciens camarades d'université. Le couple passe souvent avec eux d'interminables soirées. Les conversations sont généralement d'ordre politique, mais on s'efforce aussi de toucher un peu à tout, bien qu'Ethel avoue ne pas nourrir de grandes préoccupations culturelles.

Ce qui la préoccupe davantage — elle l'a dit dans une réunion publique —, c'est "de veiller à ce que la torche que John Kennedy alluma un jour et qui éclaira le monde entier continue de briller de tout son éclat".

C'est ce qu'a toujours également pensé son mari, lui qui demanda un jour, à New York, à des étudiants qui s'étaient rassemblés pour l'entendre : "Mon frère déclara que la torche avait été transmise à une nouvelle génération. Qu'avons-nous l'intention d'en faire ?"

En sortant de sa réserve, début février, Bobby Kennedy avait ouvert des espoirs sérieux parmi ceux qui estimaient qu'il lui appartenait de raviver cette flamme et qu'il représentait la "solution de rechange" à opposer au président Johnson, lui, le "champion" des désenchantés de l'aventure vietnamienne, des sceptiques de la réalité de la "grande société" de L.B.J. Mais la flamme a vacillé brusquement, à Los Angeles, au moment même où elle venait de prendre un éclat nouveau... Et toute l'Amérique s'interroge sur les lendemains ténébreux qui s'annoncent peut-être pour elle...

RECHERCHEZ ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse
IMPORTED SWITZERLAND

L'assassinat politique est entré dans les moeurs américaines

WASHINGTON, — (AFP) — Traumatisée par le drame de Dallas il y a cinq ans, l'Amérique horrifiée, affolée, s'est réveillée ce matin pour constater que l'assassinat politique est entré dans les moeurs d'une nation névrosée et psychopathique.

"C'est horrible, effrayant", répètent les législateurs hébétés du Congrès, les mêmes qui, hier encore repoussaient, sous la pression des "lobbies", un projet de loi visant à contrôler la vente d'armes aux Etats-Unis.

Pierre Salinger, l'ancien compagnon et fidèle porte-parole de John Kennedy, rappelait récemment à des amis que si l'ancien président avait des "adversaires", son frère cadet a des ennemis, des "ennemis assoiffés de vengeance, des ennemis qu'il s'est faits alors qu'il était ministre de la Justice.

"Bobby", l'homme le plus visé de la dynastie Kennedy, avait déclaré la guerre ouverte, depuis plusieurs années, à ces éléments sinistres de la société américaine que sont la maffia, la pègre, la "Cosa Nostra". Il avait également mené une croisade virulente contre Jimmy Hoffa et le tout-puissant syndicat des camionneurs n'a jamais pardonné à Robert Kennedy d'avoir finalement réussi à faire incarcérer le dictateur des "Teamsters".

Bobby, qui fut jadis l'un des avocats-conseils du sénateur "fasciste" Jo McCarthy, avait aussi réussi à porter un coup très sévère à la maffia en 1963 en persuadant un important truand newyorkais de la "Cosa Nostra", Joe Valacchi, de faire des révélations publiques sur l'état-major de cette sinistre organisation.

Si la vérité sur l'assassinat de John Kennedy n'a jamais été clairement établie, beaucoup d'Américains avaient été convaicus — et le sont encore — que la tragédie de Dallas était l'oeuvre des ennemis de Robert Kennedy, une vengeance indirecte contre l'ancien secrétaire à la Justice.

S'agit-il cette fois d'un attentat à caractère politique ou de la folie d'un tireur isolé ? Il est encore beaucoup trop tôt pour pouvoir tirer au clair cette question que l'Amérique et le monde se posent, que l'on s'était déjà posée le 22 novembre 1963.

L'attentat contre le sénateur Kennedy rappelle en outre celui commis le 14 octobre 1912 contre Théodore Roosevelt à Milwaukee où l'ancien président des Etats-Unis, qui se présentait de nouveau à la présidence après une absence de 4 ans de la Maison Blanche, se préparait à prononcer un discours au cours de sa campagne électorale.

Un tenancier de bar, John Schrank tira à bout portant sur M. Roosevelt ; la balle fut légèrement déviée par un étui à lunettes mais pénétra néanmoins dans la poitrine du candidat. Fidèle à sa réputation de bravoure, M. Roosevelt tint à prononcer son discours et se remit en une quinzaine de jours de sa blessure. Son agresseur fut interné dans un asile d'aliénés.

Un autre Roosevelt fut également l'objet d'un attentat ; moins d'un mois avant son installation, Franklin D. Roosevelt, déjà élu à la présidence, échappa aux balles d'un assassin le 15 février 1933. Une des balles tua le maire de Chicago qui se trouvait à côté du président-élu. L'assassin, un nommé Giuseppe Zangara, fut exécuté le 20 mars, un peu plus d'un mois après l'attentat.

Mangez du beurre MY COUNTRY fabriqué par Laclanlac
le beurre non salé ... le préféré de tous ... en vente dans tous les bons magasins.
TELEPHONE 937-7820

Design Canada
Turbo
CN Turbo
le Turbo, genèse d'un design
Entre l'idée première et le produit fini : la croissance par étapes d'un mode de transport avant-gardiste.
En montre à 'Design Canada', Place Bonaventure, du 5 au 29 juin, tous les jours sauf le dimanche de 10h30 à 18h.
Exposition préparée par le CN en collaboration avec le Conseil national de l'esthétique industrielle et le ministère de l'Industrie du Canada

Servez-vous du crédit amical Peoples...
profitez de ces
OFFRES SPÉCIALES DE JUIN
qui parlent par elles-mêmes . . .
Aucun comptant nécessaire . . . Rendez-vous au magasin Peoples Credit Jewellers de votre voisinage pour d'excellentes suggestions de cadeaux pour • La mariée de juin • Le diplômé • Votre maison ou votre chalet.
Exactement ce qu'il vous faut pour une table
Porcelaine importée d'Angleterre
52 morceaux 19.88
Service complet pour 8
Spécial cette semaine
CONDITIONS FACILES
Service à dîner en fine porcelaine anglaise importée directement de Ridgway, renommée depuis 1792. Voici ce que vous obtenez dans le joli motif "Langdale" : 8 tasses à thé, 8 soucoupes, 8 assiettes pain-beurre, 8 grandes assiettes, 8 bols soupe/céréales, 8 bols à fruits, 1 bol ovale de service, 1 saucière ouverte, 1 bol à sucre, 1 pot à crème. Service complet de 52 morceaux pour seulement 19.88. Utilisez le Crédit Amical Peoples.
SUGGESTIONS DE CADEAUX
SPECIAL CETTE SEMAINE
Epargnez $10.00 sur ce radio horloge Bulova
Fabrication de précision Bulova pour vous assurer une reproduction sonore et musicale à son meilleur . . . vous berce pour vous endormir ou vous réveille automatiquement par une musique douce; réglez-le et oubliez-le. Choix d'ébène ou ivoire. Valeur régulière de 59.95.
49.95
Conditions faciles
MONTRE CALENDRIER 17 RUBIS
pour la plongée 39.95
Etanchéité garantie jusqu'à une profondeur de 250 pieds. Montre pour plongées sous-marines d'une qualité, d'une précision et d'un style moderne, avec calendrier. Chiffres et aiguilles lumineux et faciles à voir. Couronne extérieure rotative avec points de repère pour minutage des plongées. Elégante en toute occasion.
Montre imperméable 17 rubis, anti-chocs, pour dames; modèle élégant à boîtier couleur or jaune, dos en acier inoxydable, bracelet de style en cuir.
CONDITIONS FACILES 19.95
Garantie sans réserve d'un an.
RENDEZ-VOUS AU MAGASIN PEOPLES CREDIT JEWELLERS DE VOTRE VOISINAGE
MEMBRE DE
Peoples Credit Jewellers
CENTRE-VILLE : 1015, rue Ste-Catherine ouest (Tél. VI. 9-7071)
Le plus grand renom en fait de diamants
7 MAGASINS ACCUEILLANTS A VOTRE SERVICE
PLAZA ST-HUBERT 6529, St-Hubert près Beaubien (tél. 273-1557)
POINTE-CLAIRE : Centre d'achats Fairview (tél. 695-5516)
PLACE PORTOBELLO : 7200, boul. Taschereau Ville Brossard (tél. 672-5610)
PLACE LASALLE : 7962, boul. Champlain LaSalle, P.Q. (tél. 365-6610)
ALEXIS NIHON : Rue Ste-Catherine O. angle Atwater (tél. 937-2806)
CENTRE LAVAL : 1600, boul. le Corbusier Laval, P.Q. (tél. 688-8228)

Entre Montréal et Halifax, à partir de samedi prochain, les voyageurs pourront se détendre tout en dinant au café-bar du CN. Les cuisiniers pourront en faire autant puisque les plats seront prêts en montant à bord.

Lorsque les trains imitent les avions

Après le Wagon-bistrot qui circule entre Montréal et Toronto voici que le CN met sur rails le café-bar. Il reliera Montréal à Halifax à partir de samedi prochain.

Jusqu'à maintenant six voitures ont été transformées et serviront de voitures-pilotes. Si la formule plait au public, tous les trains de grandes lignes desservant le Canada dans son entier seront pourvus de cafés-bars.

Le service de restauration que vient d'adopter le CN est comparable à celui qu'offrent les compagnies aériennes. Le principe est le même: la cuisine servie a été préparée "à terre" puis gelée ou congelée; à bord elle est passée dans un four puis offerte au client en quelques minutes.

Traités de cette façon, les plats ne perdent rien de leur saveur. Ils ont été choisis pour pouvoir subir ces périgrinations et les modes de préparations ont été étudiés pour qu'ils puissent les supporter. De véritables laboratoires culinaires ont été ouverts par le Canadien National; on y a étudié la façon de préparer les sauces pour qu'elles ne se désintègrent pas lorsqu'une fois décongelées elles sont réchauffées; on a remplacé la farine de blé par de la farine de riz qui supporte mieux la congélation; la viande, le poisson et les légumes sont préparés de façons différentes parce qu'ils réagissent différemment aux températures sous zéro.

Les plats principaux sont groupés sur des plateaux de six portions et peuvent être servis quelques minutes après la commande; il suffit de les passer dans un four à rayons infra-rouges. Des portions individuelles ont été prévues pour éviter tout gaspillage.

Le petit-déjeuner obéit encore aux méthodes traditionnelles et est préparé dans les cuisines du bord; on n'a pas encore trouvé le moyen de congeler les oeufs sur le plat!

Une seule personne est maintenant affectée à la cuisine et quatre ou cinq assurent tout le service. La vaisselle en matière plastique (qui imite joliment la faïence) est jeté après usage, exception faite pour les couverts qui sont encore en acier inoxydable.

Equipée de cette façon, le CN est prêt à servir 1600 repas, c'est-à-dire, à couvrir le parcours Montréal-Vancouver.

Le café-bar remplacera le wagon-restaurant et la cafeteria classiques. Trois services seront offerts: possibilité de prendre des repas complets, à table ou au comptoir; de se procurer sandwiches, cigarettes, chocolats, etc...; de prendre une boisson, un rafraichissement ou un repas léger.

A l'inauguration, qui avait lieu hier, de ce nouveau café-bar, les voyageurs fictifs de la presse avaient le choix entre trois plats du jour: pétoncles meunières servis avec sauce tartare, pommes de terre en purée et carottes; estouffade de boeuf canadien servie avec une jardinière de légumes et des pommes de terre en purée; côtelette de porc grillée servie de la même façon, mais en ajoutant une sauce aux pommes. Un coup d'oeil jeté au menu: le premier plat est chiffré à $1.40, les deux autres à $1.60. On accorde une attention particulière aux enfants et aux personnes au régime.

Remplacez les bonbons par des fruits

Le sucre, qui n'apporte guère plus que des calories devrait servir pour améliorer la saveur des aliments plutôt que comme aliment proprement dit, déclare la publication "Alimentation saine" du ministère de la Santé nationale. Puisque le sucre satisfait l'appétit sans nourrir pleinement, on l'ingérera vers la fin du repas, après avoir mangé les aliments contenant protéines, minéraux et vitamines.

Le meilleur moyen de combler le désir de sucreries consiste probablement à manger des fruits. C'est sage de remplacer les bonbons par les raisins secs, les noix, les pruneaux ou d'autres fruits secs.

FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Inquiétude

Mon mari enseigne dans un collège de jeunes filles de 12 à 21 ans. Moi-même, j'ai une situation, et j'ai 25 ans. Est-ce normal que mon mari ait des préférences parmi ses élèves? D'une en particulier, il parle sans cesse. Elle l'aime à la folie. Il lui donne de l'argent pour le moindre service qu'elle rend et parle beaucoup d'elle sans cesse. J'aurais à part cela toutes les raisons du monde d'être heureuse avec mon mari: bien des gens nous envient même. Mais je suis obsédée du danger qu'il peut y avoir à me laisser supplanter par cette enfant. J'ai eu mes troubles. J'ai passé à travers une longue maladie qui m'a tenue un an impotente; mon médecin assure que la moitié de ma guérison est due au courage et la volonté que j'ai maintenus à vouloir guérir. Que puis-je faire maintenant? Mille mercis.

Vous mettre en état de grâce avec les vacances et honorer au mieux la place que vous seule pouvez tenir dans le coeur et l'esprit de votre mari. Ne gardez aucun relent ni en pensées ni en paroles de votre temps de maladie: rien n'est plus ennuyant au monde que d'entendre relater et détailler des maladies. Qui ne peut attirer l'attention ou la sympathie autrement qu'avec son fonctionnement de veines ou de tripes n'en mènera jamais bien large. Chacun a assez de son poids de "condition humaine" sans traîner celui de l'autre plus que de raison. Rien n'est plus aimable que la vigueur, l'ardeur de la vie saine. Vous êtes heureuse de votre courage et de votre volonté qui ont vaincu, continuez. Ramenez sans cesse les raisons d'éthique et d'objectivité d'attitude chez un homme qui, de profession, doit aimer la jeunesse, ses promesses et s'attache aux évolutions du coeur, de l'intelligence de ses élèves. Laissez-lui vous en parler: c'est assainissant. N'ayez pas l'air à le soupçonner de quoi que ce soit. On décide souvent une passion en la combattant. Et pour être aimée, soyez aimable et toujours aimante.

Grand'mamans

Qui donc va se porter à la défense des pauvres grand-mères qui ont sans cesse, toutes les fins de semaines, à travailler chez elles pour les autres? Mes petits-enfants arrivent en trombe; mon mari et moi nous sommes fatigués. Nous ne voulons pas les blesser en les avisant de notre fatigue, mais nous n'en pouvons plus. Et je sais qu'il y a bien des grand-parents dans notre cas. Mme R.L.

Comme disait un jour devant moi les gens d'une "vieille-maison" où chacun continuait de venir sans cesse pour se servir et se faire servir "c'est une hypothèque accablante". Cette question est à régler avec vos enfants; votre mari dira une bonne fois: "nous vous aimons bien, mais si tu savais comme cela fatigue ta mère" et vous direz: "votre père n'en peut plus". Et de votre côté, organisez-vous, inventez un coin où les petits pourront s'émerveiller de petits trucs apaisants que vous aurez trouvés pour les fixer à quelque attention d'amusement. J'ai un coin de poupées, de livres exprès "pour la visite". Chaque petite ou petit voudrait tout emporter; il faut expliquer: "c'est à toi, comme à tous les petits enfants qui viennent ici. Place-les comme tu les as trouvés, et prends-en soin afin que les autres soient heureux comme tu l'es". Vous parlez directement aux enfants, à voix douce et basse, et sensibilisés à cette attention, automatiquement, les enfants, souples et apaisés, s'accorderont vite à votre rythme. Ne vous laissez pas entamer par leurs parents; à votre manière, mettez-les au pas sans rapporter à votre fatigue le comportement qu'ils doivent exiger de leurs enfants à eux. C'est encore une façon de leur aider, et d'aider à tous comme à chacun, de leur apprendre le respect des autres. N'est-ce pas en marchant sur la pointe des pieds lorsqu'on entre tard, à se modérer, parce que c'est l'heure du sommeil de quelqu'un, que nous avons appris bien jeunes à penser aux autres. La liberté d'être "vivables", c'est la forme la plus élémentaire de politesse élémentaire. Ne vous désolez pas. Ne vous lamentez pas. Ne plaidez pas vieillesse ou fatigue. Organisez-vous et soyez encore et toujours, aujourd'hui pour demain, une grand'mère éduquante: aimez et faites-vous aimer dans vos conditions.

Location

Nous sommes propriétaires de deux logements de trois pièces; l'un est occupé depuis trois ans par une veuve qui nous paie très bien; les locataires dans l'autre changent sans raison et sans cesse. La dernière locataire, en partant, a laissé entendre que c'était à cause de la veuve qui guette les conversations et fait du chantage à sa façon, peut-être pour détourner l'attention de ses agissements à elle qui héberge un supposé neveu, trop fréquent visiteur, bien que marié... Y aurait-il quelque moyen de se débarrasser de la veuve à qui ses enfants ne peuvent même pas parler sans que la guerre ne commence? Nous avions un couple âgé qui est parti parce que madame secouait ses vadrouilles à tout vent, sur leur tête, à minuit, et faisait claquer les portes à toute force. Proprio.

Entre le temps où vous avez écrit cette lettre et celui où je peux y répondre, vous avez réglé le sort de la veuve, de son neveu, des poussières et des portes, en lui enjoignant de partir? Mais voilà qu'elle paie bien... Il faut s'accommoder de tout ce qui se laisse endurer "parce que ça paie"... Et vous arranger du reste. Comme propriétaire, écoutez les doléances des uns et des autres, mais ne vous y mêlez jamais. Aujourd'hui, c'est une "supposition", le lendemain, c'est un fait. A travers cela, la vérité prend sa place, comme les taxes et les obligations. A température modérée, il faut tout laisser mijoter ou vider la marmite, bang, dehors! Mais il faut toujours revenir au-dedans des êtres, des choses, du bail et tout. Cuisinez bien selon votre main et votre oeil.

KRESGE SK

Epargnes spectaculaires

CHEMISES DE NUIT COURTES EN COTON POUR DAMES
Comparez à 2.98
SPÉCIAL 1.57
JEU. VEN. SAM.
Chemises de nuit courtes en coton uni, brodées et ornées de ruchés ravissants! Rose, bleu, mais ou menthe au choix. Tailles: P-M-G.

PYJAMAS COURTS ASSORTIS
Comparez à 2.98
SPÉCIAL 1.57
JEU. VEN. SAM.
Disponibles en tailles P-M-G.

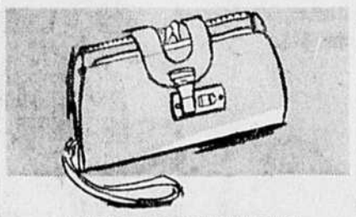

SACS-POCHETTES GOLDMINE
Prix rég. Kresge 2.99
SPÉCIAL 1.97
JEU. VEN. SAM.
Sacs à grande monture, compartiment à glissière et 2 pochettes intérieures. Disponibles en couleurs vives.

ARTICLES MENAGERS EN PLASTIQUE
Prix rég. Kresge 89¢ à 98¢
SPÉCIAL 57¢
JEU. VEN. SAM.
Articles ménagers utiles à un prix d'aubaine très modique—bols, égouttoirs, corbeilles à papiers, etc.

PAQUETS DE MAILLOTS ET CALECONS ATHLETIQUES POUR GARÇONS
1.33
Prix rég. Kresge 1.77 le paq. de 3
SPÉCIAL
JEU. VEN. SAM.
Maillots ou caleçons en jersey côtelé fantaisie, disponibles en blanc seulement. Tailles: P-M-G.

SERVIETTES EN PAPIER CAPRI
Paquets de 150
Prix rég. Kresge 44¢
SPÉCIAL 2 pour 67¢
JEU. VEN. SAM.

4 ROULEAUX DE PAPIER TOILETTE CAPRI
Prix rég. Kresge 57¢
SPÉCIAL 2 pour 88¢
Blanc, rose, jaune ou aqua.
JEU. VEN. SAM.

PATE DENTIFRICE COLGATE
Prix rég. Kresge 99¢
SPÉCIAL 77¢
Format familial.
JEU. VEN. SAM.

SERVIETTES EN PAPIER IMPRIME SWAN
Prix rég. Kresge 57¢
SPÉCIAL 2 pour 93¢
JEU. VEN. SAM.
Serviettes 2 épaisseurs avec bordure imprimée, en jaune ou bleu.

COUSSINS DE PATIO
1.88
Prix rég. Kresge 2.49 SPECIAL
Coussins 100% caoutchouc mousse, recouverts de tissus unis ou imprimés; élasticité permanente. Parfaits pour bancs, patios et planchers.
JEU. VEN. SAM.

A LA PLUPART DES MAGASINS KRESGE

BAS NYLON CANTRECE TALON NU
Prix rég. Kresge 77¢ la paire
SPÉCIAL
2 pres 1.25
JEU. VEN. SAM.
Pour un ajustement parfait, sans plis, rien ne vaut Cantrece! Disponibles en plusieurs tons de beige, ainsi qu'en jonquille, orange, vert pomme, rose vif ou marine.

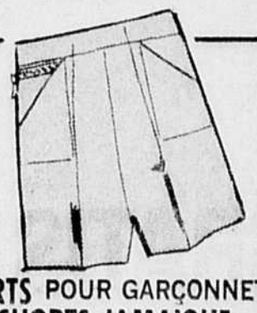

SHORTS POUR GARÇONNETS
SHORTS JAMAIQUE POUR FILLETTES
Prix rég. Kresge 1.00
SPÉCIAL
2 pres 1.59
JEU. VEN. SAM.
Shorts modèle demi-boxeur en croisé de coton et burberry robuste. Couleurs assorties en tailles 4 à 6x.

VETEMENTS DE SPORT DE PRESSAGE PERMANENT POUR DAMES
SHORTS JAMAIQUE ET SHORTS COURTS
Rég. 1.97 SPÉCIAL 1.47
PANTALONS EN CROISÉ DE COTON
Rég. 2.97 SPÉCIAL 1.99
PANTALONS CYCLISTES EN CROISÉ DE COTON
Rég. 2.77 SPÉCIAL 1.99
HAUT ASSORTI
Rég. 1.99 SPÉCIAL 1.47

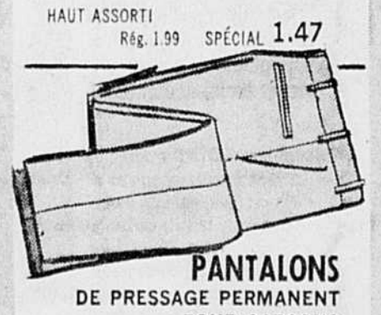

PANTALONS DE PRESSAGE PERMANENT POUR GARÇONS
Prix rég. Kresge 4.47
SPÉCIAL
3.27
JEU. VEN. SAM.
Pantalons en coton polyester à pressage permanent pour entretien facile. Bleu ardoise, olive, étain ou beige au choix en tailles 8 à 18.

SATISFACTION GARANTIE SINON ARGENT REMIS AVEC PLAISIR

téléphoto PA

Coeur atout !

Les deux seuls Américains ayant survécu à une transplantation cardiaque n'ont pas seulement cette originalité en commun. Louis John Fierro, 54 ans, opéré à Houston le 21 mai dernier (à gauche), et Everett C. Thomas, 47 ans, de Phoenix en Arizona, fort d'un coeur neuf depuis plus d'un mois, ont développé leur amitié en jouant aux cartes.

L'opéré de Buenos Aires est mort

Greffe remise à plus tard, faute de donneurs, à Dallas

d'après UPI, AFP et PA

Une transplantation d'un coeur humain a failli être tentée hier à Dallas, au Texas, mais la famille de celle qui aurait pu être la donneuse a refusé que le coeur soit prélevé.

Une jeune femme de 22 ans était candidate à recevoir le coeur d'une autre personne. Il se serait donc agi de la première transplantation de femme à femme.

La candidate receveuse est toujours dans un état critique et les médecins à son chevet espèrent encore qu'un donneur sera disponible d'ici quelques jours et que la délicate intervention pourra être pratiquée sur leur patiente.

Les médecins n'ont pas dévoilé les raisons invoquées par la famille quant à son refus de donner le coeur de la défunte. La transplantation, si elle avait eu lieu, aurait été la première à Dallas et la 21e dans le monde.

Dans la même veine, le Dr Denton Cooley, de Houston, au Texas également, qui a réalisé lui-même quatre transplantations du coeur, a déploré la pénurie de donneurs.

Le médecin, dont deux patients au coeur greffé survivent, a déclaré qu'il aurait pu tenter quatre autres transplantations s'il y avait eu des donneurs.

Par ailleurs, c'est à cause d'une petite bulle d'air qui s'est introduite dans le cerveau d'Antonio Enrique Serrano, le vendeur de nouilles de Buenos Aires qui a subi une greffe vendredi dans la capitale argentine, que celui-ci est mort hier. Il était le 19e au monde.

Son décès a réduit à six le nombre des survivants à ce type d'intervention chirurgicale.

Un spécialiste niçois en visite au Québec

NICE (AFP) — Un médecin niçois, inventeur d'une nouvelle thérapeutique dans le traitement de certaines maladies chroniques, comme les rhumatismes et l'arthritisme, le Dr Jean-Pierre Maschi, a quitté la France hier pour le Canada.

Le Dr Maschi doit présenter devant les médecins québécois une communication sur sa méthode, puis en faire l'application sur un certain nombre de malades en traitement dans un hôpital spécialisé de Québec.

Jean C. Le Blanc
5806 PLAZA SAINT-HUBERT
près du boul. Rosemont
à 2 pas du métro

EN VEDETTE AU
PAVILLON COLONIAL

VISITEZ LE PAVILLON COLONIAL
où vous trouverez sous un même toit tous les ameublements, pièces de décoration et accessoires de style colonial à prix avantageux.

20% sur les mobiliers exclusifs de style provincial canadien THIBAULT
construction impeccable avec boiserie en orme blanc, doré rustique

Le SAINTE-ADELE

Le mobilier de chambre qui offre toutes les caractéristiques traditionnelles de Thibault, originalité, solidité, confort.

A) Miroir, 42" x 36".	Rég. 67.95	54.36
B) Bureau double, 58"x20"x32".	Rég. 250.95	200.76
C) Lampe roue, 12" diam.	Rég. 48.95	39.16
D) Chiffonnier, 36" x 20" x 41".	Rég. 184.95	147.96
E) Lit avec pied, 39", 48", 54".	Rég. 103.95	83.16
F) Petite lampe-roue, 6" diam.	Rég. 33.95	27.16
G) Table de nuit, 17"x14"x27".	Rég. 61.95	49.56
H) Chaise berçante, 25x30x34".	Rég. 78.95	63.16

Le BLAINVILLE

Un mobilier qui convient à votre dinette ou votre salle à manger. La table extensible est à la fois peu encombrante et très utile.

I) Table.	Rég. 153.95	123.16
J) Chaise 18" x 20" x 32".	Rég. 33.95	26.36
K) Chaise avec bras, 24x20x32".	Rég. 43.95	35.16
L) Buffet seulement, 43x18x34".	Rég. 196.95	157.56
M) Vaisselier, 43" x 18" x 69".	Rég. 269.95	215.96
N) Wagonnette, 25"x17" x 30".	Rég. 156.95	125.56

Le grand centre d'ameublement de la Plaza qui vous offre toujours les meilleures aubaines

Le TADOUSSAC

Du plus pur style provincial, le Tadoussac apporte à votre intérieur une brise de fraîcheur. Son cachet original en a fait le style Thibault le plus populaire depuis seize ans.

O) Divan, 3 places. 80x33x31".	Rég. 435.95	348.76
P) Lampe, assortie.	Rég. 62.95	50.36
Q) Table de bout. 26"x15"x24".	Rég. 58.95	47.16
R) Table à café. 38" x 18".	Rég. 68.95	55.16
R) Table à café, 54" x 22".	Rég. 89.95	71.96
S) Fauteuil à dossier rond.	Rég. 118.95	95.16
T) Tabouret, 22" x 18" x 16".	Rég. 62.95	50.36
U) Fauteuil pour appareiller.	Rég. 198.95	159.16
V) Cabinet utilitaire. 54x22x35"	Rég. 154.95	123.96

★ Conditions faciles
★ Stationnement à l'arrière
★ Entreposage gratuit
★ A la sortie du métro Rosement

Jean C. Le Blanc AMEUBLEMENT INC.

5806, PLAZA ST-HUBERT
TEL. 272-1122
près du boul. Rosement
Ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 10 hres

TIP TOP TAILORS
DIVISION DE DYLEX DIVERSIFIED

Absolument nulle part ailleurs pourrez-vous trouver des slacks tropicaux en FORTREL*/ laine comme ceux-ci pour

13.95

A 13.95, ces slacks tropicaux confortables constituent une aubaine incroyable. Expertement taillés, en luxueux Fortrel et tissus de laine. Le plus grand choix possible de teintes frappantes. Un pantalon bien ajusté, tombant bien et ne se froissant pas. Devant uni avec passants à ceinture. Tailles 28 à 44. Une occasion à ne pas manquer à ce prix d'aubaine. Achetez-en deux à ce bas prix de 13.95 chacun. Vous pourrez faire porter à votre compte.

FORTREL... UNE FIBRE MODERNE CEL-CIL
Cel-Cil Fibres Limited — Marque canadienne enregistrée

488, STE-CATHERINE ouest — Centre d'achats FAIRVIEW — Centre d'achats LAVAL
Centre d'achats BOULEVARD

V théâtre du rideau vert
DU 15 MAI AU 15 JUIN
LE CHEVAL ÉVANOUI
mise en scène : FRANÇOIS CARTIER
décor : WUETRICH
costumes : BARBEAU
COMÉDIE DE FRANÇOISE SAGAN
avec : GILLES PELLETIER, ANDRÉE LACHAPELLE, TANIA FEDOR, DOMINIQUE BRIAND, ANDRÉ CAILLOUX, DIANE ARCAND, BENOIT MARLEAU, ANDRÉ MONTMORENCY
au stella • 844-1793 • 4664 ST-DENIS

CE SOIR À 7h.45
SOIRÉE DES DAMES

Blue Bonnets

A L'AFFICHE
Ne le manquez pas, c'est un spectacle musical merveilleux
Johnson, Star
Charlie Brown et ses copains sont en ville. C'est un événement. Un rendez-vous aussi, qu'il serait malheureux de manquer.
Dossylva, La Presse

"YOU'RE A GOOD MAN CHARLIE BROWN"
Mar., mer., jeu. soir à 8 h. 30 et dim. à 7 h. Matinée sam. et dim. à 2 h. 23. $3.75 - $4.50. Ven., sam. soir à 8 h. 30. $4.75 - $5.50.
S.V.P. inclure une lettre affranchie avec votre nom et adresse et poster à Charlie Brown, C.P. boite 1200 Station H, Montréal.
SIR GEORGE WILLIAM THEATRE coin Bishop et boul. Maisonneuve
Guichet ouvert de 11 h à 8.30 p.m.
Tél. 844-3036

ART CINEMA festival
Une comédie merveilleuse
du 30 MAI au 3 JUIN
VITTORIO GASSMAN
CATHERINE SPAAK
the Easy Life
du 6 au 12 juin
DIRK BOGARDE
SARAH MILES
The SERVANT
Gagnant de 3 Oscars
Art CINEMA 489-0621 5625 SHERBROOKE ST. W.

Premier prix à un film de l'ONF

Le jury du 5e Festival international des films scientifiques, organisé par l'Université nationale de Buenos Aires, vient d'attribuer à l'unanimité le premier prix à "The World of Three", et d'accorder un diplôme d'honneur à "No Reason to Stay".

Ces deux films sont des productions de l'Office National du Film. Dix-sept pays participaient à ce festival et il y avait 58 films en compétition.

"The World of Three", de George Kaczender, initie les adultes au monde de l'enfant de trois ans, monde étrange peuplé de géants dispensateurs de faveurs ou de corrections dont l'enfant ne comprend pas toujours les raisons. La caméra se fait, pour ainsi dire, toute petite ; elle suit l'enfant et capte sur son visage une expression dont l'éloquence se passe de commentaire.

"No Reason to Stay", de Mort Ransen, film disponible en français sous le titre de "Pour un bout de papier", montre l'adolescent en révolte qui en vient à abandonner ses études.

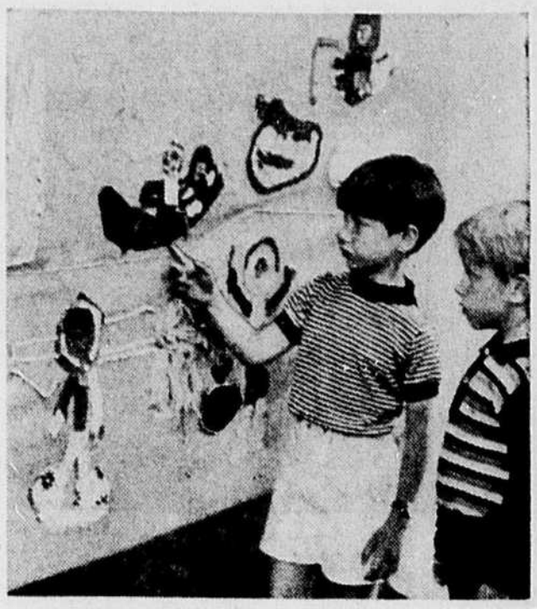

photo LA PRESSE

Des travaux d'enfants

Une exposition de travaux d'enfants se termine ce soir, au Centre de Loisirs de la paroisse St-Joseph (sous-sol de l'église), 1620, boul. Laird, à Ville Mont-Royal. Il s'agit principalement de "murales" exécutées sur fond de jute par des enfants de 6 à 9 ans, de l'école St-Clément.

Commençant DEMAIN !
3 GRANDS FILMS au même programme
• 1 • 2 • 3
LE PROGRAMME DE L'ANNEE
ADULTES 18 ANS ET PLUS

MONDO CANE #1
MONDO CANE #2
EN COULEURS
et le film #3 "CHAIR DE POULE"
avec Catherine Rowel
Cinéma LA SCALA PAPINEAU coin Beaubien 721-5107
DERNIER JOUR: "Le chevalier à la rose rouge" "L'irrésistible célibataire" et "L'enlèvement..."

Le CLUB LIONS de POINTE-CLAIRE
présente le
Second concert annuel
de
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
au pupitre—Alexander Brott
SOLISTE :
CLAIRE GAGNIER
ARENA DE POINTE-CLAIRE
12 JUIN 1968
Billets en vente aux endroits suivants :
Arena Pointe-Claire - au guichet
Boutique de cadeaux — Hôpital général Lakeshore
Brosseau Music Shop — Centre commercial Fairview
Audiophile Ltd. — West Island Mall
Pharmacie Rexall Roy — Beaurepaire
Boutique cadeaux et jouets Valois — Centre commercial Valois
Steve's Place — Centre commercial Dorval Gardens
Ted's Records & Hobbies — Centre commercial Pointe-Claire
Aux bénéfices de l'hôpital général de Lakeshore

DES LE 11 JUIN
pour 12 jours seulement
DE RETOUR D'UNE TOURNEE TRIOMPHALE A TRAVERS le CANADA

SPRING THAW '68
Une production Robert Johnston
musique BEN McPEEK
Direction artistique et chorégraphie Aland Lund
VENEZ FETER LEUR 21e ANNIVERSAIRE
du mardi au vendredi : 8.30 p.m. samedi : 6.00 et 9.15 p.m., dimanche: 2.00 et 7.00 p.m.
Les billets sont en vente à la
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

UNE EXPERIENCE CINEMATOGRAPHIQUE EXCEPTIONNELLE
"I, a woman"
"Brillamment joué, belle distribution, photographié avec compétence!"
18 ANS ET PLUS
Version originale — sous-titres anglais
Passes et cartes de l'Age d'or non valables
Horaire : 1.05, 3.15, 5.20, 7.30, 9.40
Dernier spectacle complet 9.05 p.m.
SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322
CINEMA FAMOUS PLAYERS

CE SOIR à VENDREDI
"LE DESERT ROUGE"
les COULEURS de l'amour
d'ANTONIONI à 5.30 et 9.30

et
"JULIETTE DES ESPRITS"
de FEDERICO FELLINI
avec GIULIETTA MASINA
présenté à 7.30 seul.
les 2 films pour le prix d'un seul
5380 BOUL ST LAURENT 277 4800
CINÉMA DE REPERTOIRE
verdi

"Genousie" à l'Ecole Nationale

Du mercredi 12 juin au samedi 15 juin, à 8 h. 30, les élèves de 3e année de la section française de l'Ecole Nationale de Théâtre présenteront "Genousie", de René de Obaldia, au Monument National (1182 boul. St-Laurent).

La mise en scène est de Jean Herbiet, metteur en scène invité à l'Ecole. Les décors sont de Sylvie Melançon et les costumes, de Guy Neveu, tous deux élèves des cours de Production.

L'action de "Genousie" se situe dans le château de Madame de Tubéreuse, quelque part dans la province française. Tous les ans, au mois de mai, il est de tradition dans la famille de la châtelaine de réunir en un "colloque culturel" des personnalités de différents milieux intellectuels qui se refont une "virginité" spirituelle en échangeant les idées les plus récentes sur tous les sujets.

Le rideau s'ouvre sur le salon de Madame de Tubéreuse. Celle-ci s'entretient de petits riens avec quelques invités déjà arrivés, en attendant que sonne la cloche du diner inaugural. Parmi les invités . . . un poète, Christian, et une femme ravissante qu'un auteur dramatique à la mode a découverte et épousée dans un pays lointain : la Genousie.

Au premier regard échangé entre Christian et la genousienne, qui ne parle pas un mot de français, il se produit quelque chose . . . ? un miracle . . . ? un acte manqué . . . ? un moment d'absence . . . ? un rêve éveillé . . . ? On ne le saura pas, même à la fin de la pièce, où tout semble pourtant rentrer dans l'ordre.

L'entrée est gratuite et les billets sont distribués au guichet du Monument National seulement les soirs des représentations, à partir de 8 h.

Sept nouvelles bibliothèques municipales

QUEBEC — Sept nouvelles bibliothèques municipales viennent d'être créées au Québec, ce qui en porte le nombre à cent.

Ces établissements se trouvent à Amos, Arthabaska, Beloeil, Châteauguay - Centre, Greenfield Park, Montréal-Est et Victoriaville.

Le ministère des Affaires culturelles leur a accordé des subventions de création pour un total de $68,000.

Depuis 1960, le Service des bibliothèques, avec la collaboration de la Commission des Bibliothèques publiques, a travaillé pour mettre le plus grand nombre possible de volumes à la disposition d'une plus grande partie de la population québécoise. Des critères ont été établis afin que les organismes valables bénéficient de subventions; car il en reste encore plus de 170 qui méritent à peine le nom de bibliothèque. La formation et le recrutement de bibliothécaires professionnels ont été encouragés. Deux bibliothèques régionales ont été créées, qui offrent aujourd'hui leurs services à près de 60 municipalités rurales. Pour élaborer cette politique de décentralisation, en vue de la régionalisation des bibliothèques, un découpage scientifique du territoire québécois, en 21 régions, a été réalisé.

Cinémas ODEON Theatres

CHARLTON HESTON
MAXIMILIAN SCHELL
LA SYMPHONIE DES HÉROS
TECHNICOLOR
3 DERNIERS JOURS
Les Riches Familles
TECHNICOLOR
POUR TOUS
524-1685 CHAMPLAIN station papineau
388-4210 CREMAZIE station crémazie

10e SEMAINE
DE TRIOMPHE !
YVES MONTAND
ANNIE GIRARDOT
CANDICE BERGEN
VIVRE POUR VIVRE
EASTMANCOLOR
14 ans
Sur semaine 7.15 — 9.40
721-6060 LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE
4e MOIS
KATHARINE HEPBURN
SPENCER TRACY
SIDNEY POITIER
guess who's coming to dinner
TECHNICOLOR
POUR TOUS
Horaire : 12.30 — 2.50 — 5.15 — 7.30 — 9.40
935-4246 ODEON ATWATER
ALEXIS NIHON PLAZA
STE-CATHERINE ET ATWATER
8 DERNIERS JOURS
ROD STEIGER
SIDNEY POITIER
"IN THE HEAT OF THE NIGHT"
COLOR by DeLuxe
"The Russians Are Coming"
Sur semaine: "HEAT": 5.30, 9.45
"RUSSIANS": 7.30
14 ans
861-4595 CINEMA ODEON PLACE DU CANADA
ENTREE VIA LE CHATEAU CHAMPLAIN

'BAPTEME DE FEU'
EN COULEURS
POUR TOUS
3 DERNIERS JOURS
'Visa pour l'Aventure'
MERCIER et VILLERAY
ouvert à partir de 6 p.m. sur semaine
MERCIER 255-6224
ELECTRA 522-9177
VILLERAY 388-5577
14 ANS
"TRIPLE CROSS" aussi "UNE FOIS AVANT DE MOURIR"
2 FILMS EN COULEURS
768-2092 ODEON VERDUN

CINERAMA en CINERAMA et METROCOLOR
présentation MGM
8 h 30 LUN. au SAM.
7 h 30 DIM. — 2 h MER., SAM., DIM.
2001 a space odyssey
FAUTEUILS RESERVES EN VENTE . . . par poste . . . ou au théâtre . . . Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix Roland Faucher, C.T., Pont-Viau.
POUR TOUS En matinée comme en soirée.
IMPERIAL CINERAMA
METRO STATION PLACE DES ARTS
1430 Bleury, Mtl, AV. 8-7102 ou 5603

4e MOIS DE TRIOMPHE !
UN FOU-RIRE COLOSSAL!
LOUIS DE FUNES
LA GRANDE VADROUILLE
BOURVIL
TERRY-THOMAS
EN COULEURS
TOUS
HORAIRE 10.00, 12.15 2.30, 4.45, 7.00, 9.30 p.m.
LE CINEMA PARISIEN Tel. 861-2697 480 Ouest Ste-CATHERINE

Les Productions Samuel Gesser Inc. présentent

DANNY KAYE
avec
THE EARL BROWN SINGERS
et
THE DUNHILLS
3 au 15 JUIN
3 au 15 juin à 8.30 p.m.
$2.50, $3.50, $5.50, $6.50, $7.50
9 et 15 juin à 2.30 p.m.
$2.50, $3.50, $4.50, $5.50, $6.50
BILLETS EN VENTE AU GUICHET OU PAR LA POSTE
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTREAL 18 (QUEBEC) TEL. 842-2112

2 GRANDS FILMS !
Admission gratuite pour enfants moins de 12 Ans!
Le spectacle commence au coucher du soleil
DERNIER JOUR
"VILLES INTERDITES"
EN COULEUR
"AGENT GORDON SE DECHAINE"
EN COULEUR
ADM. $1.25
Sortie 128 Ontario Québec
route 20 Autoroute 401
Pour renseignements Tel 866-9581
LE SEUL CINE-PARC EN FRANÇAIS
CURRY HILL Ciné-Parc
Autoroute 401 Montreal Toronto jusqu'a sortie 128

MICHÈLE MORGAN
MICHEL PICCOLI
CATHERINE DENEUVE
PIERRE CLÉMENTI
PRIX LOUIS DELLUC 1968
9e semaine

Un conte cruel et libertin
COULEURS
Benjamin
"LES MÉMOIRES D'UN PUCEAU"
RESERVE AUX ADULTES (18 ANS)
HORAIRE TOUS LES JOURS : 1.05-3.10-5.10-7.15-9.20 SAMEDI : 11.30 P.M.
LE TOUT NOUVEAU CINEMA
BONAVENTURE
NGC CINEMAS LTD PLACE BONAVENTURE TEL.-861-2725

DU 31 MAI AU 30 JUIN (sauf lundi)
relâche le 25 juin
tnm réservations: 849-9371
homme pour homme
de Bertolt Brecht
mise en scène de Jean-Marie Serreau
avec GUY HOFFMANN
Monique Mercure, Kim Yaroshevskaya
Guy L'Ecuyer, Victor Désy, Jean Perraud
Louis Aubert, Jean-Marie Lemieux
et ALBERT MILLAIRE
PLACE DES ARTS THÉATRE PORT-ROYAL MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TÉL. 842-2112

Montréal
1er - 18 juin 1968
Concours international de piano
Plus de soixante concurrents représentant quelque 22 pays
Les plus grands talents venant de toutes les parties du monde
Bourses $23,500.00
Première épreuve éliminatoire:
Salle Claude-Champagne, 200 Chemin Bellingham
1er juin/13.00 hres - 20.00 hres
2 et 3 juin/9.00 hres - 14.00 hres - 20.00 hres
Entrée libre
Deuxième épreuve éliminatoire:
Salle Claude-Champagne, 200 Chemin Bellingham
4 juin/13.00 hres - 20.00 hres
5 et 6 juin/14.00 hres - 20.00 hres
Entrée libre
Epreuve finale avec l'Orchestre Symphonique de Montréal
Théâtre Maisonneuve, Place des Arts
13, 14, 15, 16 juin/20.00 hres
Billets $1.00, $2.00, $3.00
Concert Gala des deux premiers lauréats
Salle Wilfrid Pelletier, Place des Arts
18 juin/20.30 hres
Billets $1.50, $2.00, $3.00, $4.00
Organisé par l'Institut International de Musique du Canada

HORAIRES

ALOUETTE : "Doctor Dolittle" : 8:15. Matinées : merc., sam., dim. : 2:15.

AMHERST : "Meurtre à l'essai" : 11:00, 2:10, 5:15, 8:30. "Espionnage à la Chamonix" : 12:30, 3:40, 6:50, 10:05.

ART-CINEMA : "The easy life" : 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

ASTOR : "Torture garden" : 6:20, 9:25. "Sounds of horror" : 7:55.

ATWATER: "Guess who's coming to dinner": 12:30, 2:50, 5:15, 7:40, 9:50.

AVENUE : "I'll never forget what's his name" : 1:15, 3:15, 5:15, 7:20, 9:30.

BEAUMONT : "Sheila, bang-bang" : 6:30, 9:30. "Mourir à l'aube" : 7:45.

BIJOU : "Une île pour deux" : 12:20, 3:39, 6:48, 10:07. "Le scandale Christine Keeler" : 1:57, 6:16, 8:35.

BONAVENTURE: "Benjamin": 1:05, 3:10, 5:10, 7:15, 9:20.

CANADIEN: "Helga", 2:15, 5:30, 9:30, 10:20,. "A nous deux Paris": 12:30, 5:50, 9:30.

CAPITOL : "Danger Diabolik" : 10:40, 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:35.

CHAMPLAIN : "La symphonie des héros" : 2:30, 6:11, 9:52. "Les riches familles" : 12:40, 4:21, 8:02.

CHATEAU : "Kid en kimono" : 1:00, 4:30, 8:00. "Des filles encore des filles" : 2:45, 6:15, 9:45.

CINEMA DE MONTREAL : "Le fils du capitaine Blood" : 1:51, 6:42. "Le liquidator" : 3:32, 8:23. "C'est la fête au harem" : 12:25, 6:16, 10:07.

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL : "2001, a space oddyssey" : Tous les soirs à 8:30. Merc., sam. : 2:00. Dimanche : 2:00, 7:30.

CREMAZIE : "Les riches familles : 7:55. "La symphonie des héros": 6:10, 9:35.

DAUPHIN : "Vivre pour vivre" : 7:15, 9:40.

DORVAL : **Salle Rouge** : "Grand Prix" : 8:15.

Salle Dorée : "Naked ruuner" : 7:30. "Reflections in a golden eye" : 9:20.

ELECTRA : "Baptême de feu" : 1:35, 4:55, 8:10. "Visa pour l'aventure" : 12:00, 3:15, 6:30, 9:50.

ELYSEE : **Salle Resnais** : "La chinoise" : 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein : "Mon amour, mon amour" : 7:30, 9:30.

EMPIRE : "Elvira Madigan". Sur semaine : 7:00, 9:15.

FAIRVIEW (cinéma 1) : "Gone with the wind" : 8:15.

FAIRVIEW (cinéma 2) : "Blow UP": 7:00, 9:00.

FESTIVAL: "Night games": 7:30, 9:30.

FLEUR DE LYS : "Fifi la plume" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FRANÇAIS : "Kid en kimono" : 12:50, 4:10, 7:40. "Des filles encore des filles" : 2:35, 5:55, 9:25.

GRANADA : "Des filles encore des filles" : 12:50, 5:15, 7:50. "Kid en kimono" : 2:40, 6:05, 9:35.

GREENFIELD PARK (cinéma 1) : "Le cri de la chair" : 5:35, 9:40. "Pleins feux sur la femme" : 8:15.

GREENFIELD PARK (cinéma 2) : "San Pebbles" : 7:40.

JEAN-TALON : "Angélique no 3" : Sur semaine : 5:05, 8:35. "Angélique no 4" : Sur semaine : 7:00, 7:00, 10:30.

KENT : "Ulysses" : 8:30.

LA SCALA : "Le chevalier à la rose rouge" : 4:20, 9:45. "L'irrésistible célibataire" : 8:00. "L'enlèvement des Sabines" : 6:10.

LAVAL : "Aqua sex" : 12:45, 5:10, 9:40. "Baie du désir" : 3:35, 8:05. "Un de nos espions a disparu" : 2:00, 6:30.

LAVAL (cinéma 1) : "Grand Prix" : 8:20.

LAVAL (cinéma 2) : "Docteur Jivago" : 8:00.

LIDO : "Invasion secrète"; "Comment tuer notre femme".

LOEW'S : "San Pebbles" : 10:05, 1:20, 4:40 8:00.

LONGUEUIL : "Les yeux cernés". "Bazzoka pour un espion" : 6:30, 8:00.

LUCERNE : "Far from the madding crowd" : 5:30, 8:15.

MAISONNEUVE : "Angélique no 1": 8:05. "Angélique no 2" : 6:05, 10:10.

SAINT-DENIS : "Le scandale Christine Keeler" : 12:20, 3:39, 6:48, 10:07. "Une île pour deux": 1:52, 5:11, 8:30.

MONKLAND : "Grand Prix" : 7:35.

OUTREMONT : "Sounds of horror" : 8:05. "Fortune garden" : 6:15, 9:40.

PALACE : "Private navy of Sergent O'Farrel" : 12:30, 2:45, 5:00, 7:20, 9:40.

PAPINEAU : "Les jeunes Aphrodites" : 1:00, 2:40, 4:25, 6:05, 7:50, 9:35.

PARISIEN: "La grande vadrouille": 10:00, 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:30.

PLACE DU CANADA : "In The heat of the night" : Sur semaine : 3:30, 9:45. "The Russians are coming" : 7:30.

PLACE VILLE-MARIE: "Graduate": 1:15, 5:15, 7:15, 9:15.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Suddenly a woman": 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.

PLAZA: "Helga": 2:15, 5:50, 9:30. "A nous deux Paris": 12:20, 4:10, 7:45.

RIVOLI : "Meurtre à l'essai" : 1:15, 4:40, 8:00. "Espionnage à la Chamonix" : 2:50, 6:10, 9:35.

SAVOY : "Torture garden" : 6:20, 9:40. "Sounds of horror" : 8:10.

SNOWDON: "1, a woman": 1:05, 3:15, 5:20, 7:30, 9:40.

STRAND : "Sounds of horror": 10:05, 1:25, 4:50, 8:15. "Torture garden" : 11:35, 2:55, 6:20, 9:45.

VAN HORNE : "Six Days to Eternity" : 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20.

VENDOME : "Belle de jour" : 12:45, 2.50, 5:00, 7:15, 9:30.

VERDI : "Le désert rouge" : 5:30, 9:30. "Juliette des esprits" : 7:30.

VERDUN : "La mégère apprivoisée": 7:55. "Un truand" : 6:05, 9:25.

VERSAILLES : **Salle bleue** : "Blow up" : 5:25, 9:35. "Le chevalier des sables" : 7:35.
Salle Rouge : "Meurtre à l'essai" : 6:50, 9:55. "Espionnage à la Chamonix" : 8:25.

VIAU : "Goldfinger". "Le renard s'évade à 3 heures". "$5,000, mort ou vif" : 6:00.

VILLERAY : "Visa pour l'aventure": 8:15. "Le baptême de feu" : 6:33, 9:51.

WESTMOUNT : "The Fox" : 12:40, 2:50, 4:55, 7:05, 9:20.

WESTMOUNT SQUARE: "The Party": 1:20, 3:25, 5:25, 9:30.

YORK: "Bonnie and Clyde": 12:45, 2.50, 5:00, 7:05, 9:25.

téléphoto UPI

"Les Noirs n'ont pas peur de mourir"

La confrontation du procureur général Ramsey Clark et d'une centaine de délégués de la "Cité de la résurrection" a fourni à ceux-ci l'occasion d'exprimer toute leur aigreur et de revendiquer sur un ton violent que justice soit faite aux pauvres. On voit ci-dessus une Noire en train d'enguirlander le procureur.

Ramsey Clark criblé de menaces par la délégation des pauvres

WASHINGTON (UPI, AFP) — Le secrétaire à la Justice Ramsey Clark a reçu hier 115 membres de la "campagne des pauvres", pour la plupart des Noirs, des Indiens de l'Ouest et des Américains d'origine mexicaine. Mais cette confrontation a pris une tournure dramatique quand les délégués des pauvres ont coupé court au rapport de M. Clark et l'ont accablé de menaces pendant deux heures.

M. Clark, qui a finalement consenti à recevoir une centaine de "pauvres" après avoir résisté à cette demande pendant huit heures la veille, a promis de faire son possible pour venir en aide aux pauvres du pays. Il a énuméré les nombreuses mesures que le secrétariat de la Justice avait prises dans le domaine de l'emploi, de l'éducation, du logement et des droits civiques et il a fait état des droits de chasse et de pêche accordés aux Indiens.

Mais il a été interrompu au début de sa déclaration par un leader intégrationniste américain-mexicain, M. Rudolfo Gonzalez, qui l'a interpellé en disant que la présente délégation n'était pas venue pour l'entendre parler mais pour lui faire part des revendications des pauvres.

"Les lois sur les droits civiques, a déclaré M. Gonzalez, ne valent pas le papier sur lequel elles sont écrites", et M. Clark lui-même est bien "naif et aveugle" s'il croit qu'elles ont mis fin à la discrimination raciale. Il a ajouté que les pauvres réunis à Washington Clark lui-même est bien "naif réclament "un changement complet, une nouvelle philosophie de la justice".

Le secrétaire à la Justice, dont les paroles ont été prononcées au milieu du silence de son auditoire alors que celui-ci n'avait pas ménagé à plusieurs reprises ses applaudissements à M. Gonzalez, a coupé court à son discours, se contentant de souligner l'importance des échanges de vues entre divers groupes raciaux et de conclure en affirmant qu'il est important également "que nous nous comprenions, et la compréhension requiert la raison et l'ordre".

M. Clark a vite repris son siège et, pendant deux heures, il a dû subir un véritable réquisitoire de la part des délégués qui se succédaient les uns après les autres devant la batterie de microphones installés près de lui pour réclamer justice pour les pauvres en proférant toutes sortes de menaces.

Jose Ortez, un jeune Portoricain de New York, a déclaré: "Nous n'avons pas d'argent, mais nous avons des allumettes". "M. Ramsey Clark, a-t-il ajouté, vous feriez mieux de dire à la police de se tenir prête, parce que nous sommes prêts, nous. Pour chacun de nous, de la Cité de la résurrection, que vous tuerez, dix villes brûleront parce que nous n'avons rien à perdre. Si vous croyez que la violence nous arrêtera, vous vous trompez".

Mme Lela Mae Brooks une Noire de Sunflower, Mississippi, a vociféré à la face du secrétaire à la Justice, brandissant sa main à quelques pouces de sa figure: "Vous n'avez plus affaire à des gens de couleur soumis. Nous en avons entendu assez de votre bouche. Nous n'avons pas peur de mourir, M. Clark".

Le prêtre catholique James E. Groppi, qui a dirigé plusieurs manifestations à Milwaukee, a dit à M. Clark qu'un Noir n'avait aucune chance en cour quand il était conduit par un policier blanc et qu'il comparaissait devant un jury blanc. Après un tonnerre d'applaudissements, le prêtre a ajouté: "Le fait de recourir à des policiers noirs ne résout pas le problème, parce que votre système judiciaire est corrompu".

L'attentat contre Bob Kennedy a terminé une journée triomphale

Les balles d'un agresseur auront mis un terme brutal à une journée qui, politiquement, aura été sans conteste pour le sénateur Robert Kennedy, celle d'un triomphe: la victoire aux élections primaires de la Californie.

Ce triomphe, le quatrième en cinq confrontations avec son principal rival à la candidature démocrate, le sénateur Eugene J. McCarthy, venait de faire du sénateur Kennedy le plus sérieux rival du vice-président Hubert Humphrey.

Ses derniers mots reflétaient d'ailleurs cette confiance nouvelle. Le sénateur Kennedy a demandé à ses partisans d'oeuvrer à l'avenir en fonction de la Convention nationale du parti, convention de Chicago qui décidera du choix d'un candidat démocrate à l'élection présidentielle de novembre.

Une journée d'un autre triomphe, aux primaires du Dakota-Sud cette fois où Kennedy venait de remporter une victoire facile sur Hubert Humphrey, au pays d'Hubert Humphrey. Kennedy s'était assuré plus de la moitié des votes, McCarthy devant se contenter d'une troisième place.

Aux primaires du New Jersey, un délégué du Congrès national démocrate s'est dit convaincu que le gouverneur Richard Hughes était assuré de 50 des sièges, n'en laissant qu'une vingtaine au sénateur McCarthy.

La victoire cependant, celle qui devait être décisive selon la majorité des observateurs politiques, devait être la confrontation aux primaires de la Californie. Kennedy l'a emporté difficilement (951,681 voix contre 833,160 pour McCarthy) mais cette victoire lui procure 172 nouvelles voix à la convention nationale.

Cette moisson en Californie, ajoutée au 24 voix qu'il s'est assurées hier aux primaires du Dakota-Sud, ont permis à Kennedy de prendre les devants sur McCarthy: 393 voix contre 238.

Avant les primaires de la Californie, les observateurs politiques étaient tous d'accord : une défaite devait condamner les chances d'un candidat d'obtenir la candidature démocrate à la convention de Chicago. Kennedy lui-même avait fait savoir qu'il abandonnerait la lutte s'il était battu.

McCarthy a cependant fait savoir qu'il n'entendait pas se retirer.

Mais la déclaration de McCarthy est survenue quelques heures avant l'attentat dont devait être l'objet son rival. Après cette tragique fin de journée, McCarthy a simplement ajourné sa campagne, reporté ses discours. Comme bien d'autres, il va maintenant devoir attendre les événements.

France

Les grévistes restent divisés sur la question du retour au travail

PARIS (AFP, UPI, PA) — Hier, à l'issue du long congé de fin de semaine de la Pentecôte, Paris a connu les embouteillages les plus spectaculaires jamais vus. Toutefois, les syndicats des transports parisiens estimaient hier soir que les premiers métros pourraient rouler dès cet après-midi, et l'ensemble de la circulation reprendre jeudi. D'autre part, les cheminots sont divisés sur la reprise du travail.

Dans le secteur privé, la fin des grèves se confirmait hier, mais le durcissement s'accentuait dans de très grandes entreprises comme Renault, Citroen, Michelin, ou dans la construction aéronautique.

Dans les secteurs du gaz et de l'électricité, le travail a repris dans de nombreuses régions. Il en a été de même dans les mines.

Dans les aéroports, le personnel d'Orly, du Bourget, de Toulouse et de Marseille a décidé de poursuivre la grève.

Le personnel de l'aéroport d'Orly a décidé la poursuite de la grève au cours d'un vote à bulletins secrets, mais par 511 voix contre 510, sur un effectif total de 1,800, ce qui a provoqué des protestations des non-grévistes. Le personnel d'Air-France à Orly a décidé lui aussi de poursuivre la grève.

A la S.N.C.F. (chemins de fer), la consultation du personnel sur la reprise du travail se poursuivait encore hier soir. Les premiers renseignements reçus par les syndicats indiquent que dans les gros centres, on se prononce pour la fin de la grève, alors que dans les centres moins importants, qui sont les plus nombreux, on est favorable à la poursuite du mouvement. Pour Paris, les cheminots des gares Montparnasse et Saint-Lazare, qui desservent l'ouest de la France, ont voté pour la continuation de la grève, tandis qu'à la gare de l'Est, 95 pour cent d'entre eux veulent travailler.

Nouveaux troubles dans plusieurs villes d'Italie

ROME (AFP, PA) — Les manifestations ponctuées de violence continuent en Italie. Pendant que la police maintenait l'ordre à l'Université de Rome après en avoir chassé la veille les étudiants communistes qui l'occupaient, des troubles éclataient hier à Pesaro, à Lanciano, à Turin et à Naples.

La confusion règne à Pesaro, où de violentes échauffourées se sont produites hier soir entre les forces de police et un millier d'étudiants et de cinéastes qui participent au 4e Festival international du nouveau cinéma de Pesaro.

Les premiers heurts ont éclaté en fin d'après-midi, au moment où la police voulut disperser un millier de manifestants exprimant leur solidarité avec les étudiants et les ouvriers français. Pour se dégager des manifestants hier soir, les policiers ont fait usage de grenades lacrymogènes et ont chargé en jeeps. On signale des blessés de part et d'autre.

Par ailleurs, plusieurs dizaines de personnes ont été blessées à Lanciano, dans les Abbruzzes, au cours de heurts entre policiers et ouvriers qui protestaient contre des licenciements opérés dans une usine locale. Les manifestants ont brisé des vitres de l'Hôtel de ville et d'autres édifices et lancé des pierres contre les forces de l'ordre. Ils ont tenté d'édifier une barricade à l'aide d'un fourgon postal qu'ils avaient incendié et la police a dû faire usage de grenades lacrymogènes pour les disperser.

A Turin, principale ville industrielle de l'Italie, les dirigeants du mouvement estudiantin, qui organisent l'agitation dans toutes les universités du pays, ont arboré le drapeau rouge de la révolution et le drapeau noir de l'anarchie sur les marches de l'entrée principale de l'université. La bagarre a éclaté entre les étudiants de la gauche et ceux de la droite qui tentaient de les déloger. Au moins une douzaine d'étudiants ont été blessés avant que la police n'ait eu le temps d'intervenir.

A Naples enfin, cinq personnes ont été blessées au cours d'une échauffourée entre 150 employés d'écoles, qui s'étaient assis sur la chaussée pour appuyer leurs revendications salariales, et les forces de l'ordre qui voulaient les disperser.

Les Israéliens ripostent violemment à une attaque de l'artillerie d'Amman

TEL AVIV (AFP, UPI) — "Israël ne peut admettre les attaques meurtrières contre ses kibboutz, ni l'interruption de la vie normale dans ses villages frontaliers", a déclaré hier soir M. Lévi Eshkol, au cours d'une réunion à Tel Aviv. Le premier ministre israélien, qui évoquait le duel d'artillerie israélo-jordanien d'hier, a poursuivi: "Nous voulons la paix, mais la paix n'est possible que si elle est maintenur des deux côtés de la frontière. Trois guerres ont montré que nous savions comment défendre notre pays. Nous espérons la paix, mais, si cela est nécessaire, nous passerons cette épreuve une quatrième fois, et nous repousserons victorieusement l'agression", a-t-il ajouté.

Le calme est revenu en fin de soirée hier sur la ligne du cessez-le-feu israélo-jordanien, signalait-on à Tel Aviv au cours de la nuit.

Un porte-parole de l'armée israélienne a précisé que tous les avions ayant pris part aux opérations dans la journée contre les positions jordaniennes étaient rentrés intacts à leurs bases.

C'est à 10 h. 40 hier matin qu'a débuté la combat qui devait durer neuf heures, combat ponctué d'attaques aériennes et de barrages d'artillerie, à la veille du premier anniversaire du conflit israélo-jordanien de juin 1967.

La Jordanie a accusé Israël d'avoir fait usage pour la première fois de roquettes terre-terre qui auraient fait de nombreuses victimes. A ce propos un porte-parole de l'artillerie israélienne a dit que cette affirmation jordanienne "est un mensonge fantastique". Il a précisé que les Jordaniens mentent "et ils le savent".

Les deux côtés s'accusent mutuellement d'avoir déclenché le dernier d'une série d'incidents quotidiens qui se produisent depuis un mois.

Israël a dépêché des chasseurs pour attaquer les positions jordaniennes dans le but de réduire au silence l'artillerie jordanienne qui bombardait les positions israéliennes. La Jordanie accuse Israël d'avoir bombardé des objectifs civils aussi bien que militaires dans la vallée nord du Jourdain, et au sud de la mer de Galilée.

Un porte-parole jordanien a dit que 35 personnes avaient été tuées et 62 autres blessées par les chasseurs réactés israéliens, l'artillerie et les tanks. Il a ajouté que de nombreux incendies faisaient rage dans la ville d'Irbid, à la suite d'un barrage d'artillerie israélienne de 40 minutes. Selon les Jordaniens 45 Israéliens auraient été tués.

Pour leur part, les porte-parole israéliens ont précisé que trois civils israéliens ont été tués et six autres blessés par les obus jordaniens qui ont atteint six kibboutz dans la vallée de Beisan.

Par ailleurs, le représentant d'Israël à l'ONU, M. Yosef Tekoah a accusé hier soir la Jordanie d'avoir déclenché un tir d'artillerie sur les villages israéliens de Neveur, Gesher, Yardena, Beit-Yosef et Ashdot Yaacov, à partie de positions situées près de la ville jordanienne d'Irbid, et du poste de police de Manshiya. Cependant, le représentant d'Israel n'a pas demandé de réunir le Conseil de sécurité. Le représentant de la Jordanie, M. El-Ferra a également saisi l'ONU de l'incident, mais lui non plus ne demande pas de réunion du Conseil.

Goldberg pour l'admission de Pékin à l'ONU

NATIONS UNIES, N. Y. (UPI) — L'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, M. Arthur J. Goldberg, a été élu hier président du conseil d'administration de l'Association américaine pour les Nations Unies. Il a ajouté qu'il révélerait ses projets à titre de simple citoyen au cours des deux prochaines semaines.

M. Goldberg dont la démission a été acceptée en avril dernier par le président Johnson, a précisé qu'il quitterait son poste d'ambassadeur à l'issue de la session de l'Assemblée générale en cours, qui doit se terminer vers le 14 juin.

M. Goldberg a fait remarquer qu'il exprimera ses vues devant les comités de recherches et de politique de l'Association, et a laissé entendre qu'il recommandera l'admission de la Chine communiste à l'ONU.

Le total du mois de mai porte les défectoions à 4,428 dans l'armée sud-vietnamienne, soit environ un quart des 15,700 défections signalées au cours des cinq premiers mois de l'année dernière.

Belgrade : noyautage communiste des étudiants

BELGRADE, Yougoslavie (PA, AFP) — Des dirigeants des étudiants communistes yougoslaves, oeuvrant à l'intérieur du campus de l'Université de Belgrade qui est occupé par les étudiants, ont réussi hier soir à calmer les attaques de leurs confrères contre le régime du maréchal Tito. L'interdiction de toutes manifestations, assemblées ou défilés, décrétée par le gouvernement, semble avoir grandement aidé ce travail d'apaisement.

Les jeunes communistes ont repris le contrôle de la "masse" des étudiants en entérinant leurs revendications et les accusations de brutalité portées contre la police.

Un communiqué gouvernemental publié hier matin a soutenu que "certains éléments irresponsables" ont été impliqués dans les manifestations de dimanche et de lundi au cours desquelles 62 personnes ont été blessées.

M. Dragoljub Mitchounovitch, chargé de cours, a annoncé au cours du meeting que le journal "Student" qui soutient le mouvement de grève des étudiants avait été saisi par la police qui encercle l'imprimerie qui l'édite.

La police a permis aux étudiants de pénétrer à l'intérieur du campus sur présentation de leur carte. Apparemment, la police n'envisage pas d'intervenir tant que les réunions se déroulent à l'intérieur des bâtiments universitaires.

Les ouvriers de Belgrade, pour leur part, ne se sont pas joints aux manifestations estudiantines, bien que le travail se soit arrêté brièvement dans certaines usines pour permettre aux travailleurs d'assister à des meetings. Les résolutions adoptées au cours de ces réunions appuient les revendications des étudiants, mais dénoncent les actes de violence.

La Fédération des étudiants yougoslaves, qui groupe plus de 100,000 adhérents, s'est réunie d'urgence et a adopté le programme en quatre points du comité d'action, mais en se désolidarisant "d'excès étrangers au socialisme et à l'autogestion".

Voici les quatre points du programme du comité d'action : 1) Abolition des inégalités sociales et répartition des revenus selon le seul travail; 2) Résorption du chômage; 3) Démocratisation de la bureaucratie et de tous les aspects de la vie sociale; 4) Réforme de l'université, amélioration de la situation matérielle des étudiants, participation des étudiants à la gestion universitaire et liberté d'inscription.

A qualité égale, vous payez toujours moins cher chez Ryan

PEINTURE AU MEILLEUR PRIX !

Ryan

MEILLEUR FINI D'EXTERIEUR 1 COUCHE

POUR UNE BEAUTE DURABLE

Le meilleur fini super blanc pour votre argent. Une couche couvre surfaces de bois ou de métal, sans fatigue pour vous. Avec pinceau ou rouleau. Essayez-en un gallon ou deux cette fin de semaine.

Prix suggéré : $13.75 le gallon

BAS PRIX RYAN 7.95 le gallon

HEURES D'AFFAIRES : Chaque jour de 8 a.m. à 6 p.m. Vendredi jusqu'à 9 p.m. Samedi jusqu'à 4 p.m.

• VERDUN, 299, AV. CHURCH	767-1939
• ST-LAMBERT, 480, AV. VICTORIA	671-7295
• N.-D.-G., 5808 OUEST, SHERBROOKE	489-5238
• OUTREMONT, 1148 VAN HORNE	271-0926
• MONTREAL, 3904 OUEST, NOTRE-DAME	932-3206
• MONTREAL, 3629 EST, ONTARIO	521-0026
• MONTREAL, 6515 PAPINEAU	722-3644
• VERDUN, 5661, AV. VERDUN	769-8481
• ST-HUBERT 1, QUE., 4810 DOMVILLE	676-1011
• MONTREAL, 1581 EST, STE-CATHERINE	521-0727

Livraison gratuite dans Montréal et banlieue

Ryan

"Ryan ajoute du service à la peinture"

A qualité égale, vous payez toujours moins cher chez Ryan

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * * 10¢ Montréal, mercredi 5 juin 1968 / Quatre-Temps / 84e année, No 131 / 8 cahiers / 112 pages / Les prévisions météorologiques : ensoleillé et chaud, vents légers / Minimum : 50° / Maximum : 80°

Kennedy: état critique

Les médecins ont réussi à lui sauver la vie mais songent à une deuxième intervention chirurgicale

(téléphotos AP (Los Angeles Times)

En attendant l'ambulance

Le sénateur Kennedy gît sur le plancher de l'hôtel Ambassador, à Los Angeles, quelques instants après avoir été blessé. Kennedy a été atteint notamment près de l'oreille et le sang s'est répandu sur sa joue (photo du haut). Quelques instants plus tard son oeil gauche se fermait complètement, comme pourrait en témoigner un gros plan de la photo du bas.

LOS ANGELES. (PA, AFP, UPI) — L'état de santé du sénateur Robert Kennedy demeure "extrêmement critique" à la suite de l'opération au cerveau qu'il a subie pendant plus de trois heures à l'hôpital du Bon Samaritain de Los Angeles.

Cette nouvelle a été communiquée par M. Frank Mankiewicz, attaché de presse du sénateur, qui s'est empressé d'ajouter que "la période très critique" se situera dans les prochaines heures, vraisemblablement "de 12 à 36 heures". Ce n'est qu'après ce délai que l'on pourra mesurer exactement les lésions subies par le cerveau.

M. Mankiewicz a précisé que tous les fragments de la balle entrée dans le cerveau avaient été extraits, à l'exception d'un seul. "Il semble, a-t-il indiqué, qu'une nouvelle intervention chirurgicale sera nécessaire."

M. Mankiewicz a également déclaré que Kennedy était encore inconscient, mais qu'il pouvait respirer sans l'aide d'aucun secours et que la température et la tension artérielle étaient "satisfaisantes".

Par contre, une autre balle est restée logée "quelque part à l'arrière du cou" du sénateur, qui a perdu beaucoup de sang à la suite de la blessure reçue dans la partie droite de la tête. M. Mankiewicz a émis l'hypothèse que "le centre du cerveau pourrait ne pas être normalement alimenté par la circulation sanguine", mais il a toutefois indiqué que les "facultés mentales" du sénateur ne sont probablement pas en danger.

Plus tôt, le maire suppléant de Los Angeles, M. Joseph Quinn, avait déclaré que les médecins étaient "quelque peu encouragés" à l'issue de l'opération effectuée par six chirurgiens. Il avait ajouté que le sénateur était l'objet de soins intenses, mais qu'il ne serait pas possible de savoir avant deux ou trois jours si une lésion avait été causée au cerveau.

En sortant de l'hôpital, M. Quinn avait également annoncé que le médecin personnel du sénateur

Voir KENNEDY en page 2

téléphoto UPI

L'assaillant

L'assaillant, âgé de 23 ans, a fait feu à une dizaine de pieds du sénateur Kennedy mais a été rapidement immobilisé par les collaborateurs de ce dernier.

Non! c'est impossible

— Jackie Kennedy

NEW YORK — (AFP-UPI) — Mme Jacqueline Kennedy, qui se trouvait dans son appartement à New York, au moment de l'attentat contre le sénateur Robert Kennedy, a appris la nouvelle lorsqu'elle a reçu un coup de téléphone transatlantique de sa soeur, la princesse Lee Radziwill.

De Londres où elle venait d'apprendre le drame de Los Angeles, la princesse lui demandait des nouvelles de son beau-frère. "Ça va très bien", a répondu Jackie qui se félicitait de la victoire du sénateur dans les élections primaires de Californie.

C'est alors que la princesse Radziwill l'a informée de la nouvelle tragique.

"Non ! c'est impossible", s'est exclamée celle qui fut déjà la première dame des Etats-Unis.

La princesse Radziwill a déclaré aux journalistes que Mme Kennedy "ne pouvait le croire. Elle a continué à dire: Non. Ça ne peut pas être arrivé. Dites-m'en davantage."

Mme Kennedy, a ajouté la princesse, a mis fin à la conversation téléphonique en disant qu'elle allait téléphoner à Los Angeles pour avoir des nouvelles du sénateur Kennedy.

La famille Kennedy : tragédie et violence

L'attentat contre le sénateur Robert Kennedy constitue le dernier en date des malheurs, morts brutales et événements violents qui frappèrent au cours des ans la nombreuse famille Kennedy.

En 1941, Rosemary Kennedy, l'ainée des soeurs du sénateur, alors âgée de 22 ans, dut être hospitalisée dans un asile pour retardés mentaux où elle se trouve encore actuellement et est considérée comme incurable.

En 1944, Joseph Kennedy jr, l'aîné des neuf enfants Kennedy, celui en lequel Joseph Kennedy, fondateur du "clan", avait mis tous ses espoirs, était tué au-dessus de la Manche dans l'explosion de l'avion qu'il pilotait au cours d'une mission contre une base de lancement de "V-2" nazis.

Pendant la guerre également, John Kennedy était gravement blessé au dos pendant une opération navale dans le Pacifique. Il dut depuis porter toujours un corset orthopédique.

En 1948, Kathleen Kennedy, marquise de Hartington, mourrait dans un accident d'avion au-dessus de la France.

En 1961, M. Joseph Kennedy, père, était victime d'une attaque qui le laissa partiellement paralysé et depuis laquelle il a des difficultés à s'exprimer.

Le 23 novembre 1963, le président John Kennedy était assassiné à Dallas.

Sept mois plus tard, en juin 1964, Edward Kennedy, sénateur de Massachusetts, le plus jeune de la famille, se fracturait le dos dans un grave accident d'avion. Il devait rester six mois immobilisé.

Ce fut alors que Robert Ken-

Voir JACKIE en page 2

Complot pour assassiner LBJ

NEW YORK — (UPI) — S'il faut en croire des déclarations qui ont été faites hier à New York au cours d'une enquête publique, le président Johnson figurait en bonne place sur la liste des "gens à abattre" d'une organisation clandestine.

Cette révélation a été faite par un policier, le détective Edward Howlette, qui était parvenu à s'infiltrer dans cette organisation. Ses propos ont été recueillis au cours du procès de deux jeunes Américains accusés d'avoir conspiré dans le but d'abattre deux des dirigeants du mouvement des Droits civiques.

L'un des accusés aurait dit au policier: "Quand nous en aurons fini avec Roy Wilkins, nous porterons notre attention sur le président Johnson".

Herman Ferguson et Arthur Harris sont accusés d'avoir conspiré dans le but d'assassiner Roy Wilkins, directeur de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur, et Whitney Young, directeur de la Ligue nationale urbaine.

Le détective Howlette a précisé au cours du procès que c'est Ferguson qui a proféré cette menace à l'endroit du président Lyndon Johnson. Ferguson est un ancien directeur adjoint d'école qui, depuis, a été suspendu.

- Notre collaborateur Axel Madsen câble de Los Angeles — Page 2
- Le portrait de Robert Kennedy — Page 47
- Pas de conspiration selon le secrétaire à la Justice — Page 75
- Réaction d'effroi dans le monde — Page 106

Autres photos en page 37

SOMMAIRE

Annonces classées / 90, 91, 94 à 106
Arts et spectacles / 66 et 67
Bandes dessinées / 46
Courrier "Que faire ?" / 62
Décès, naissances, etc. / 107
Editorial / 4
Finance / 86 à 88
Horoscope / 65
Informations étrangères / 85
Les secrets de polichinelle / 60
Loisirs et récréation / 46
Mots croisés / 96
Nouvelles nationales / 37
Radio et télévision / 52 et 53
Sports / 77 à 82 et 108
Tribunaux / 15
Vie féminine / 58 à 65
Vie mondaine / 59
Votre médecin / 65

CKAC 73

La Ville des anges s'est réveillée en choc

par Axel Madsen

collaboration spéciale

LOS ANGELES — "Et maintenant en avant pour gagner à Chicago", furent les dernières paroles du sénateur Robert F. Kennedy aux partisans applaudissant sa victoire électorale sur le sénateur Eugène McCarthy en Californie. Cent secondes après, il était étendu dans un couloir derrière la tribune, descendu par les balles d'un agresseur.

Ce matin, la Ville des anges se réveille en choc sous un ciel sud californien inhabituellement sans soleil. Après quatre ans et six mois, l'assassinat du Président Kennedy à Dallas leur était répété à Los Angeles. Ce matin, les foules s'agrandissaient à l'hôtel Ambassador où l'attentat eut lieu, devant l'hôpital du Bon Samaritain et devant le poste de police ceinturé de policiers où le suspect est tenu arrêté. Le suspect a été identifié comme étant un jeune homme de 25 ans d'origine philippine ou mexico-américaine, arrêté immédiatement après que Kennedy et quatre autres personnes autour de lui s'affaissaient sous les balles de revolver de petit calibre.

L'attentat eut lieu à 1 h. du matin (4 h. heure de Montréal) pratiquement sous les yeux de millions de spectateurs. Le sénateur avait remercié sur l'estrade la foule plutôt jeune des partisans célébrant avec vacarme sa victoire sur le sénateur McCarthy dans les élections dites primaires. Quatre heures plus tard, la victoire n'était pas tout à fait confirmée puisque la compilation du scrutin s'était pratiquement arrêtée après les nouvelles de la tragédie.

Le choc fut immédiat. Pendant que les officiels se ruaient au microphone pour demander aux médecins dans la salle de venir vers l'estrade, les quelque 400 partisans baissaient incrédules, leurs bannières Kennedy, se regardaient hébétés tandis que les caméras de T.V. viraient à droite et à gauche cherchant à faire le point sur quelqu'un qui pouvait dire qui avait été atteint. Plus d'une minute passa avant qu'un jeune journaliste de C.B.S. osa annoncé la nouvelle "the senator has been shot".

Tandis que la nation américaine attend les bulletins de l'hôpital du Bon Samaritain, l'attentat pose des plus graves problèmes pour l'avenir politique des Etats-Unis en cette année électorale. Bien qu'il soit trop tôt pour spéculer sur les conséquences de la tragédie, il est certain que le climat politique changera immédiatement. Kennedy et McCarthy, tous les deux représentant l'aile libérale du parti démocratique, avaient fait d'intenses campagnes en Californie, l'Etat le plus populeux, promettant une nouvelle justice sociale et une fin à la guerre au Vietnam. McCarthy avait le soutien des professions libérales tandis que Kennedy s'était concentré sur le "vote ethnique" en Californie, aussi bien noirs que mexico-américains.

Les élections primaires, particularité du système électoral américain, ne sont que des concours de popularité. Les délégués des Etats où les "primaries" ont lieu ne sont tenus de voter pour le candidat gagnant de ces élections qu'au prinmier scrutin à la convention du parti. Jusqu'à la tragédie de l'hôtel Ambassador, on pouvait se demander si la tendance populaire que Kennedy et McCarthy représentaient, peut se faire valoir à la convention démocrate à Chicago en août ou si les politiciens peuvent ignorer ce "vent nouveau" et déclarer candidat démocrate aux élections présidentielles de novembre le vice-président Hubert Humphreys. Aujourd'hui il semble peu probable que le prochain président des Etats-Unis puisse être décidé dans les anti-chambres des politiciens professionnels.

Dans les "primaries" d'hier, McCarthy reçut le vote de San Francisco et du Nord Californien tandis que Kennedy gagna le Sud y compris le comté de Los Angeles qui à lui seul représente 40% des électeurs californiens.

La spéculation veut déjà que même si Kennedy survit il sera infirme et que sa carrière politique s'est arrêtée ce matin à l'hôtel Ambassador.

"Et maintenant en avant pour gagner à Chicago", ont peut-être été les mots prophétiques d'un nouvel avenir pour les Etats-Unis aujourd'hui bouleversés, et écoeurés par ces balles anonymes qui figurent si largement dans son histoire turbulante.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

Kennedy avait quitté la clinique Leahy de Boston pour venir au chevet du blessé.

Le médecin qui avait donné les premiers soins au Central Receiving Hospital a déclaré pour sa part que Bobby était "pratiquement mort" à son arrivée. Mais le Dr Victor Baz réussit à le ranimer et à le maintenir en vie.

Cinq heures après l'attentat commis contre le sénateur Kennedy par un homme qui est actuellement détenu mais n'a pas encore été positivement identifié, la police a commencé à reconstituer le crime dans la cuisine de l'hôtel Ambassador de Los Angeles.

Les enquêteurs ont refait le trajet suivi par Kennedy et son entourage, de la salle de bal de l'hôtel où il venait de s'adresser à la foule de ses partisans après sa victoire, jusqu'à la cuisine où il fut atteint par les coups de feu de son assaillant.

Le sergent J. R. McArthur, qui dirige l'enquête, a tracé des cercles de craie à l'endroit où le sénateur se trouvait lorsqu'il fut touché et à celui où se tenait son agresseur, à cinq pieds de là. Des plaques de propreté ont été enlevées du plafond, mais le sergent n'a rien dit à ce propos.

"Je ne veux rien divulguer de ce que nous avons découvert jusqu'ici", s'est-il contenté de dire aux journalistes qui le pressaient de questions à ce sujet. Il a ajouté qu'il n'avait pas encore déterminé comment l'agresseur était entré dans la cuisine.

Une foule immense, triste et consternée, s'est massée devant l'hôpital du Bon Samaritain tandis que les médecins s'efforçaient de sauver la vie au frère de l'ex-président John Kennedy, lui-même tombé sous les balles d'un assassin.

Le sénateur de New York a été atteint au moment où il était acclamé par quelque 2,000 de ses partisans au comité central de sa campagne, à l'hôtel Ambassador, peu après minuit.

Son secrétaire de presse, Frank Mankiewicz, a dit que le sénateur a été atteint à la tête par deux balles de revolver. L'une a pénétré près de l'oreille droite et s'est logée dans le cerveau, au milieu du crâne. L'autre blessure était superficielle, dit-on.

L'assaillant a été capturé sur-le-champ. Il n'a pas encore été identifié positivement; il est âgé d'environ 25 ans, de taille moyenne et a les cheveux frisés. Il portait des jeans bleus et des souliers de tennis.

L'assaillant a refusé de s'identifier ou de faire une déclaration, selon le chef de police Thomas Reddin.

"Nous ne savons pas qui est le suspect", a-t-il dit à une conférence de presse. "Il n'a fait aucune déclaration. Il refuse de parler. Nous le décrivons comme un Caucasien mâle, âgé d'environ 25 ans, mesurant cinq pieds et cinq pouces et pesant environ 120 livres, au teint basané. Il a les cheveux crépus."

Quatre autres hommes et une femme ont été blessés dans la fusillade, qui s'est produite dans un corridor de la cuisine de l'hôtel.

A Washington, le procureur général Ramsey Clark a ordonné au FBI d'ouvrir une enquête sur l'attentat.

"Nous avons juridiction pour enquêter sur ce crime en vertu de la Loi sur les droits de vote et de la nouvelle Loi sur les droits civiques de 1968", a dit M. Clark.

La nouvelle de l'attentat s'est répandue comme une traînée de poudre et a semé la consternation aux Etats-Unis et dans le monde. Le président Johnson a aussitôt ordonné au service secret d'assurer la garde de tous les autres candidats à la présidence.

Informé de l'attentat, le chef de la Maison blanche a déclaré que "les mots ne suffisent pas à rendre toute l'horreur de cette tragédie".

"Nos pensées et nos prières vont au sénateur Kennedy, à sa famille et aux autres victimes," a t-il dit dans une déclaration remise à la presse. "Toute l'Amérique prie pour son rétablissement. Nous prions également pour que la division et la violence soient chassées du coeur des hommes de partout."

L'un des témoins de l'attentat a dit que les coups de feu étaient si rapprochés qu'il avait peine à croire qu'ils aient tous été tirés avec la même arme. Un reporter de la Presse Associée a entendu les coups d'une chambre voisine et il lui a semblé qu'il s'agissait d'une décharge de mitrailleuse.

Le chef Reddin a précisé pour sa part que l'assaillant a utilisé un révolver à huit coups de calibre .22 et a vidé tout le magasin.

On crut d'abord que Stephen Smith, beau-frère du sénateur, avait été atteint, mais il n'en était rien. Les autres blessés sont Paul Schrade, 30 ans, un agent syndical ; Ira Goldstein, de Los Angeles ; William Wiesel, directeur régional du réseau ABC ; une femme identifiée seulement comme Mme Evans et Irwin Stroll, 17 ans, de Los Angeles.

Reddin a refusé de révéler où l'assaillant est détenu, mais il a ajouté qu'il est sous garde constante.

Pour le moment, a dit le chef de police, une accusation de tentative de meurtre a été portée contre un homme qu'on a appelé "John Doe" qui comparaîtra probablement demain en cour.

Voici ce qui s'est passé :

Un individu s'est infiltré près de la cuisine, derrière l'estrade de la salle Embassy, où les partisans de Kennedy écoutaient le discours de la victoire de leur candidat. L'homme portait des papiers, qu'il a disposés sur une table en acier. Selon un garçon de table, il s'agissait de dessins, d'esquisses.

L'arrière de l'estrade était bondé de garçons de table, de journalistes et d'autres personnes et la présence de cet homme est passée pratiquement inaperçue.

Kennedy a terminé son discours et s'est dirigé de la tribune vers la cuisine, suivi de ses lieutenants et de membres de sa famille. Sa femme, Ethel, était à son côté durant le discours, mais elle fut entourée par la foule. Kennedy jeta un coup d'oeil autour de lui comme s'il la cherchait des yeux.

A ce moment, l'assaillant se faufila dans la foule, tendit le bras entre ceux qui se trouvaient devant lui et fit feu sur le sénateur.

Roosevelt Grier, robuste bloqueur des Rams de Los Angeles, saisit l'homme par le bras. Avec l'aide du champion olympique du décathlon, Rafer Johnson, il l'étendit sur une table de cuisine tandis qu'un organisateur local de Kennedy, Joe LaHive, lui arrachait l'arme. "Personne ne touchera à cet homme," s'écria l'un des athlètes. "Nous voulons le capturer vivant."

Un reporter de la Presse Associée, Bob Thomas, se trouvait dans la salle de presse attenante. Il se précipita dans la cuisine et se trouva devant une scène d'horreur.

Des femmes criaient : "Oh non ! Mon Dieu, mon Dieu, ce n'est pas vrai ! Pas encore un autre !"

Kennedy était étendu sur le plancher, le visage couvert de sang. "Dégagez, reculez", cria quelqu'un. Kennedy semblait ne rien entendre ; il était blême, le regard vide.

Grier, Johnson et deux ou trois autres maintenaient l'assaillant sur la table à 10 pieds de distance. Dans la salle de bal, les gens se mirent à pousser des cris à mesure que la nouvelle de l'attentat se répandait parmi les partisans du sénateur, qui venaient de l'acclamer deux minutes plus tôt.

"Laissez-moi m'expliquer", déclarait l'assaillant. Un autre témoin, Marcus McBroom, dit avoir entendu l'homme déclarer: "Je l'ai fait pour mon pays. J'aime mon pays."

Un prêtre remit un chapelet à Kennedy et il le serra dans sa main, mais le prêtre fut écarté et poussé plus loin.

Un médecin mandé d'urgence de la salle de bal donna les premiers soins à Kennedy. Puis le sénateur fut emporté sur une civière jusqu'à l'ascenseur de service de l'hôtel et placé dans une ambulance.

Il fut d'abord soigné au Central Receiving Hospital, où le R.P. Thomas Peacha lui administra les derniers sacrements. Puis Kennedy fut conduit non loin de là à l'hôpital du Bon Samaritain, où on procéda à une opération d'urgence.

L'assaillant, apparemment indemne, quitta l'hôtel une dizaine de minutes après l'attentat entre un cordon de policiers. A ce moment, la foule savait ce qui venait de se passer.

"Tuez-le, Lynchez-le !", criaient les gens qui se pressaient à la porte de l'hôtel. Plusieurs tentèrent de s'approcher du prisonnier, mais la police l'éloigna rapidement et le conduisit à la prison centrale.

Le chef Reddin a dit qu'il n'y avait qu'un suspect dans cette affaire, soit le détenu. Celui-ci, qui ne portait aucun papier d'identité, fut soigneusement fouillé pour voir s'il ne portait aucun instrument avec lequel il aurait pu tenter de s'enlever la vie.

"Nous l'avons mis au courant de ses droits, a dit le chef Reddin, mais il ne veut pas d'avocat pour le moment."

Interrogé pour savoir si l'homme était d'extraction latino-américaine, Reddin a dit : "Je l'ignore. Je ne puis dire." Il est possible qu'il soit d'origine eurasienne, a-t-il ajouté.

Des morceaux de papier ont été trouvés dans les goussets du détenu, mais le chef de police a refusé de les décrire.

L'état de Kennedy semble "très grave" — Penfield

Le neurologue montréalais de réputation internationale, le docteur Wilder Penfield, a déclaré, ce matin, qu'il lui semble que l'état du sénateur Robert Kennedy est très grave.

Espérant que la balle n'ait pas pénétré dans le cerveau, mais bien qu'elle se soit logée dans la région mastoïdienne, le docteur Penfield croit que si la balle avait touché le troisième nerf cranien, Robert Kennedy aurait eu un oeil paralysé à la suite de la blessure. Il a expliqué par ailleurs, qu'il se produit des cas où la balle n'atteint pas de parties vitales.

L'agresseur est surveillé constamment

LOS ANGELES. (AFP) — L'agresseur du sénateur Kennedy inculpé de voies de fait avec intention de tuer a été placé dans une cellule de sécurité maxima surveillée constamment par la police, a indiqué le chef de la police de Los Angeles, M. Thomas Reddin. Les autorités de Los Angeles veulent visiblement éviter le renouvellement du drame de Dallas quand Lee Harvey Oswald, assassin présumé du président Kennedy, fut abattu à son tour en plein commissariat de police.

L'identité de l'agresseur n'est toujours pas connue et la police parait elle-même déroutée par son étrange personnalité. M. Thomas Reddin a indiqué qu'il était apparemment au moment du drame ni sous l'influence de l'alcool ni sous celle de la drogue, et qu'on avait trouvé dans ses poches des bouts de papier pouvant avoir un rapport avec son geste. Mais on ignore encore quelle est l'origine de l'homme qui pourrait être d'après la police, d'origine latino-américaine, eurasien ou même du Moyen-Orient.

Averti de ses droits légaux, il n'a pas réclamé d'avocat. Il ne semble pas qu'il s'exprime couramment en anglais. Aucune explication de son geste n'a encore été communiquée et la police a fait savoir qu'aucune photographie de lui ne serait diffusée dans l'immédiat.

Les témoins oculaires ont pu, dans les minutes qui ont suivi le drame, apercevoir ce petit homme brun, au teint basané, entraîné par les policiers vers une voiture au milieu d'une foule qui, apprenant à l'instant même ce qui venait de se passer, parlait de le lyncher.

JACKIE

SUITE DE LA PAGE 1

nedy ironisa: "Si ma mère n'avait eu que quatre enfants, elle serait seule maintenant. Je crois bien que nous n'avons survécu que grâce à notre grand nombre. Nous sommes plus nombreux que tous les malheurs qui peuvent s'abattre sur nous".

Offert à prix d'aubaine: surplus de production de 5 manufacturiers de renom

Tapis BROADLOOM

A cause de largeurs irrégulières telles que 8½', 9½', 10½', 11' et 11½', nous sommes en mesure d'offrir des rouleaux encore complets à ce prix jamais vu.

L'apparence luxueuse Poil épais, denses

Anti-mites, Anti-moisissure

Les taches ordinaires s'enlèvent

Couleurs inaltérables POUR LA VIE

Grande élasticité COMME UN RESSORT

Non allergique NON STATIQUE

Prix régulier du tapis seul	10.95	ver. car.
Prix régulier de sous-tapis "Duralay" en caoutchouc	2.45	ver. car.
Prix régulier de l'installation avec seuils de portes et coutures	2.00	ver. car.
PRIX REGULIER TOTAL	15.40	ver. car.

PELUCHE ACRYLIQUE

L'acheteur averti choisit un tapis en peluche acrylique, à touffes serrées, poil ultra épais et long. Très facile d'entretien, il a l'apparence de la laine et ne feutre pas. La fibre acrylique est une des plus durables et des plus résistantes fibres de tapis.

Notre OFFRE SPECIALE pour pièces de 9' x 12' ou plus

Valeur régulière $15.40

RABAIS 50% une semaine seulement

$7.70 VERGE CARREE

Installation complète avec sous-tapis "Duralay" en caoutchouc

LE PLUS VASTE ASSORTIMENT DE BROADLOOM ET DE CARPETTES

1,000 ROULEAUX DE PRELART

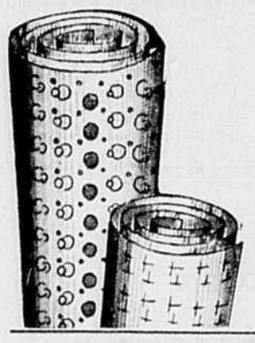

vendus au rouleau 9' de large

Rouleau de 45 ver. car. le rouleau $26.55

Rouleau de 90 ver. car. le rouleau $50.00

A la verge ver. car. 79¢

VINYLE INCRUSTE COUSSINE

2 VERGES DE LARGE

Imparfait de $5 la ver. car.

Maintenant $2.49 ver. car.

Aussi coupons au rouleau de 30 à 50 verges carrées $2 ver. car.

Aussi qualité de $3.00 en coupons Vinyle coussiné par rouleau $1 ver. car.

INCRUSTE VINYLE

Rég. jusqu'à $8.95 la verge carrée

MAINTENANT EN VENTE DE

$1.00 à $4.98 ver. car.

VENEZ VOIR ET FAIRE VOS RESERVATIONS MAINTENANT — SIGNALEZ 273-9983

Broadloom / Carpettes / Vinyle hors série / Mosaïque ● Portez à votre compte ● 3 ans pour payer ● Garantie de service pour 10 ans : Montreal Floor replacera votre tapis au besoin sans frais

MONTREAL TAPIS et TUILES

MONTREAL FLOOR COVERING LTD

C'est notre 29e année en affaire, venez nous voir. Votre tout dévoué, le PERSONNEL

CENTRAL — **15 est, rue Bernard** (angle St-Laurent) Stationnement autour de l'immeuble — SERVICE A DOMICILE 273-9983

CENTRE-VILLE — **3424, ave du Parc** (angle Sherbrooke) Une rue du métro Place des Arts Stationnement en face et à côté du magasin — SERVICE A DOMICILE 842-8871

SUD et RIVE-SUD — **392, boul. Lafleur** Centre Pont-Mercier, Ville LaSalle Routes 2 et 20, Pont Mercier sortie Cité de LaSalle — SERVICE A DOMICILE 365-6560

TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 6 HEURES CHAQUE JOUR — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES — SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES

874-7111 LES PETITES ANNONCES "succès" LA PRESSE

LA PRESSE

COMPLETEZ VOTRE REGIME
BUVEZ Cott
FAIBLE EN CALORIES - GINGER ALE
EN BOUTEILLES SANS DEPOT

MONTREAL, MERCREDI 5 JUIN 1968 — 84e ANNEE — No 131

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

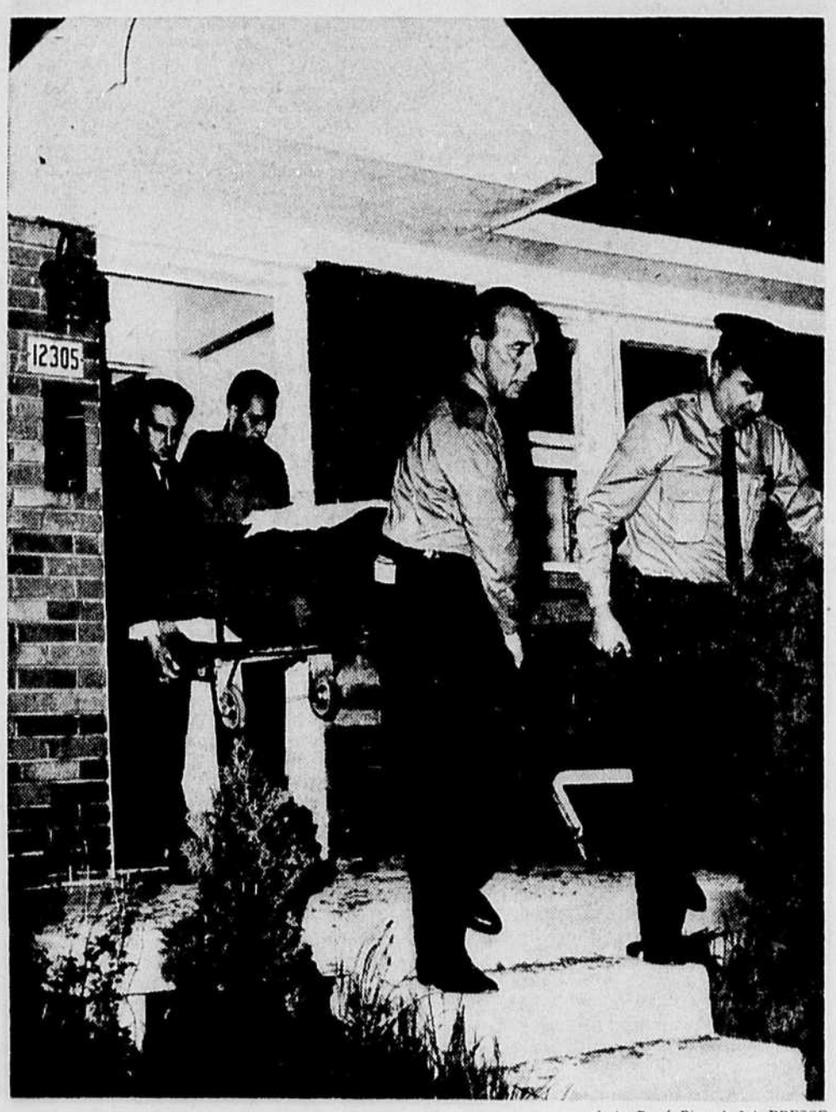

photo René Picard, LA PRESSE

Les corps d'une femme et de son fils

Des employés de la morgue et des policiers transportent les corps d'une femme et de son garçon, morts il y a au moins une semaine à la suite de ce qui semble être un meurtre suivi d'un suicide dans un cottage situé au 12,305 rue Lavigne, à Cartierville. Les détectives qui ont fait enquête ont été fortement incommodés par l'odeur fétide qui se dégageait de la maison à la suite de la découverte des cadavres à demi putréfiés.

Meurtre suivi d'un suicide

par Michel AUGER

Les détectives de la Section des enquêtes criminelles de la police de Montréal tentent de déterminer les circonstances qui ont entouré la mort d'une femme de 46 ans et de son fils de 11 ans, dont les cadavres enlâcés ont été découverts, vers 8 h. hier soir, dans leur cottage situé au 12305, rue Lavigne, à Cartierville.

La découverte macabre a été faite par le mari, M. Larry Joss, qui vit séparé de sa famille. Il avait été alerté par des voisins qui s'inquiétaient de ne pas voir Mme Joss et son fils,Larry jr, dont on était sans nouvelles depuis au moins une semaine.

Les deux corps, noircis et dans un état de décomposition avancé, ont été trouvés enlacés sur un lit du deuxième étage de la maison.

Selon la police, il pourrait fort bien s'agir à première vue, d'un meurtre suivi d'un suicide. Une note a été trouvée près des cadavres.

Le mari avait dû briser une fenêtre avant du cottage pour pouvoir pénétrer à l'intérieur.

Les quelques policiers qui ont été mandés sur les lieux, par la suite ont fortement été incommodés par l'odeur fétide qui se dégageait de la maison. Ils devaient constamment sortir à l'extérieur pour prendre un peu d'air frais afin de pouvoir poursuivre leur enquête à l'intérieur.

Selon le lieutenant-détective Ellis Leblanc, de la SEC, qui s'est rendu sur les lieux en compagnie des sergents-détectives Raymond Rajotte et Fernand Lavoie, la mort remonterait à au moins une semaine.

Les corps ont été transportés à la morgue de Montréal, où une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui par les pathologistes du laboratoire médico-légal de la province.

Pour ravitailler l'hôpital Reine-Marie

13 laiteries tiraient au sort le plus bas soumissionnaire

OTTAWA (PCf) — La commission des pratiques restrictives sur le commerce a révélé que, de 1961 à 1963, 13 laiteries de Montréal avaient à tour de rôle présenté les plus basses soumissions pour ravitailler en lait l'hôpital Reine-Marie (anciens combattants).

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. John Turner, a déclaré hier que le gouvernement étudiait la possibilité de prendre des mesures contre ces laiteries, d'après la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

La commission a précisé que ces laiteries tiraient au sort, à tous les six mois, le nom de celle d'entre elles qui soumissionnerait le plus bas pour la vente du lait écrémé et de la crème à cet hôpital.

D'après la loi du Québec, les laiteries devaient respecter un prix minimum pour la vente de leur lait homogénéisé et au chocolat, mais étaient libres de charger un prix courant indéfini pour le lait écrémé et la crème.

Avant la mise sur pied du "tirage", en avril 1961, la guerre des prix les avait fait baisser à une fraction de cent la pinte, comparativement à un prix fort de 17 cents la pinte pour le lait écrémé et $1.05 pour la crème à 32 p.100.

Un témoin a déclaré devant la commission qu'au cours de la période de rotation entre les mois d'avril 1961 et novembre 1963, les soumissionnaires choisis réduisaient leurs prix réguliers de 4 à 5 cents la pinte de crème et de deux cents le lait écrémé.

Les soumissions étaient présentées au ministère des Affaires des anciens combattants à Ottawa où la plus basse soumission était toujours choisie.

Dans son rapport, la commission précise que la façon du ministère de procéder au moyen de soumissions avait amené les laiteries à s'arranger entre elles.

La commission explique que ce système de rotation n'est d'aucune façon justifiable.

Le rapport a été signé par M. R. S. MacLellan, président de la commission, Me L.-A. Couture, c.r., vice-président, et M. A. S. Whiteley. Le rapport fait suite à une enquête entreprise par Me D. H. W. Henry, c.r., directeur des enquêtes et recherches, au cours de laquelle 19 témoins ont été interrogés sous serment.

Les laiteries en cause

La commission a conclu que l'Association des laiteries de Montréal Inc., ainsi que la Laiterie Bastien, la Compagnie Borden Limitée, Elmhurst Dairy Limited, J.-J. Joubert Li-Milk Co. Limited, L. Hope Dairy Limited, J.—J. Joubert Limited, Laurel Industries Limited, la Laiterie Mile-End Limitée, les Laiteries Mont-Royal litée, Laurel Industries Limiet Cie Limitée, la Laiterie Perfection Limitée, A. Poupart et Cie Ltée, la Laiterie Saint-Alexandre Limitée et la Ferme Saint-Laurent Limitée étaient parties à l'entente.

La commission mentionne que c'est l'Association des laiteries de Montréal Inc. qui a organisé le système de rotation.

On précise de plus dans le rapport que la Laiterie Rosemont Inc. et la Laiterie Victoria Inc., aussi membres de l'association, n'ont pas participé au tirage.

La peine pouvant être imposée en vertu de la loi, lorsqu'il est établi qu'il y a eu complot en vue de diminuer indûment la concurrence, consiste en une amende à la discrétion du tribunal, ou un emprisonnement d'au plus deux ans, ou ces deux peines à la fois.

Mgr Grégoire demande à l'abbé Falardeau de ne pas être candidat en tant que membre du clergé

par Jean-Paul Delagrave

S. Exc. Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a fait parvenir une lettre à l'abbé Hubert Falardeau, en vue d'éliminer l'ambiguïté sur son action politique. On demande au prêtre de ne pas s'engager dans l'action politique en tant que membre du clergé. S'il choisit cette dernière option, on lui demande de se retirer du ministère actif.

Par ailleurs, l'abbé Hubert Falardeau a décidé de poursuivre sa campagne électorale.

Voici le texte intégral de la lettre de Mgr Grégoire :

"Dans la lettre que le cardinal Léger vous écrivait en date du 8 décembre 1967, celui-ci, pour répondre à votre désir, vous relevait de vos fonctions de vicaire à la paroisse Saint-Enfant-de-Jésus de Mile-End, laissant à son successeur le soin de préciser les modalités de votre futur ministère. Il était entendu que ces précisions devaient être apportées dans un contexte d'échange et de dialogue entre vous-même et l'autorité diocésaine.

Il avait été également prévu que tant que vous seriez sans fonction, un plein salaire de vicaire vous serait versé par

Voir FALARDEAU en page 6

Deux ans après les supermarchés

Les consommatrices du Québec préparent le boycottage des compagnies de finance

par Florian BERNARD

La Fédération des consommatrices du Québec prépare un boycottage massif des compagnies de finance de la province.

La présidente de l'organisme, Mme Georgette Grenier, a confié à LA PRESSE que ce boycottage aura lieu dans le courant de l'été. Les dates précises seront déterminées sous peu.

Elle a dit que cette nouvelle manifestation des consommatrices du Québec contre les compagnies de finance aura autant d'éclat, sinon plus, que le fameux boycottage des supermarchés, il y a deux ans. Ce boycottage de 1966 avait amené le gouvernement fédéral à créer un comité d'enquête sur les prix aux consommateurs.

Le boycottage débutera simultanément à Montréal et dans les autres villes de la province. La Fédération des consommatrices peut, dans l'espace de 24 heures, mobiliser environ 2,000 chefs d'équipe.

Mme Georgette Grenier, qui avait dirigé le boycottage d'il y a deux ans, sera de nouveau l'âme dirigeante de la manifestation. Elle sera secondée par de nombreuses collaboratrices.

Le boycottage se fera de deux façons. Tout d'abord, les consommatrices seront invitées à dresser des piquets devant les compagnies de finance et à décourager les personnes qui voudraient faire des emprunts.

En second lieu, grâce à la collaboration des Caisses populaires, des prêts seraient consentis aux personnes qui ont un besoin urgent d'argent. Les accords avec les Caisses populaires Desjardins sont actuellement en voie d'être négociés.

Mme Grenier croit que de nombreuses familles pourraient facilement équilibrer leur budget en faisant affaires avec les Caisses populaires. Elle dénonce vivement les taux d'intérêt élevés des compagnies de finance.

Le système Credico

Le boycottage se fera principalement sentir du côté des commerces appartenant à divers groupements de financement à termes, notamment Credico.

Mme Grenier a déclaré que les consommatrices seront invitées à exiger un rabais de 8½ p. cent sur tous les achats faits dans les magasins affiliés à Credico ou autres compagnies similaires. Ce rabais de 8½ p. 100 représente, selon elle, les frais d'administration du crédit. Les consommatrices achèteront comptant.

Voir BOYCOTTAGE page 6

Total des visiteurs hier à la fermeture
52,703
même date l'an dernier (un dimanche)
232,796
depuis l'ouverture
1,523,347

Boisvert & Barbeau
optométristes
• EXAMEN DE LA VUE
• LUNETTES
• LENTILLES DE CONTACT
G. BOISVERT, o.d. C. BARBEAU, o.d. A. LEPINE, o.d.
EDIFICE DUPUIS FRERES LTEE
865 est, Sainte-Catherine
842-5151 Troisième étage poste 538

Des piquets permanents devant la prison des femmes

Au cours d'une assemblée bruyante et très enthousiaste, les matrones de la prison des femmes de la rue Tanguay, à Montréal, ont décidé d'établir des piquets permanents devant l'institution pénitentiaire. La première manifestation aura lieu à 4 h. demain après-midi.

Une vingtaine de gardiens de la prison adjacente, soit celle de Bordeaux, assistaient également à l'assemblée d'hier et ont accepté d'apporter leur concours à leurs collègues et voisines.

"Il est probable, a déclaré le président du Syndicat des agents de la paix de la fonction publique, M. Raymond Pion, que toutes les prisons du Québec relevant de l'administration provinciale seront flanquées de piquets au début de la semaine prochaine."

Il n'est pas question que les matrones et les gardiens fassent la grève, pour le moment du moins. "Il est impossible, a déclaré M. Pion, que le ministère de la Justice reste sourd à nos demandes."

Ces demandes ne sont pas d'ordre pécuniaire. Les matrones en ont assez d'être maltraitées par les détenues. Elles affirment que les détenues sont impolies, qu'elles blasphèment, qu'elles sont même allées jusqu'à leur lancer des cabarets à la tête. Contre ces attitudes pour le moins agressives, les matrones seraient sans recours: les punitions qu'elles imposent sont la plupart du temps annulées par la directrice intérimaire de la prison des femmes, Mme Lussier. "Les autorités, disent les matrones, sont plus souvent du côté des prisonnières que du nôtre. Finalement, c'est nous qui sommes en prison."

Selon M. Raymond Pion, cette "crise d'autorité" serait la même dans toutes les prisons du Québec. "Partout, dit-il, il y a des prisonniers qui ont des privilèges spéciaux: permission d'entrer dans leur cellule plus tard, repas fins, etc. Les détenus ordinaires nous accusent, nous les gardes, de favoritisme. Ils semblent ignorer que les gardes exécutent les ordres, qu'ils ne les donnent pas."

Le Syndicat des agents de la paix (CSSN) a déjà présenté un mémoire en ce sens à la Commission Prévost, qui enquête sur la justice. Le mémoire faisait aussi état des évasions et, en particulier, de celle de Lucien Rivard, accusant les autorités d'en être responsables. Les membres de la commission ont demandé au syndicat s'il avait des témoins et des preuves. Le syndicat répondit par l'affirmative et attendit une nouvelle convocation de la commission.

Cela se passait il y a 11 mois et les gardes n'ont toujours pas été convoqués de nouveau...

Grève de 5 minutes

Cinq matrones de la prison des femmes ont effectué un arrêt de travail de cinq minutes dimanche dernier, alors que l'une d'elles venait de recevoir un cabaret à la tête. Elles sont retournées au travail après s'être entretenues avec le président de leur syndicat, M. Pion, mais elles ont constaté avec amertume que la prisonnière coupable d'avoir lancé le cabaret n'avait eu qu'une punition très légère, soit quatre heures de cellule.

A la suite de ce bref arrêt de travail, le ministère de la Justice a déclaré que les matrones seraient renvoyées si elles ne réintégraient pas leur poste le lendemain.

Selon M Pion, les règlements des prisons, promulgués en 1943, ne s'appliquent plus. "Il faut, dit-il, une réglementation unifiée dans toutes les prisons de la province."

"A l'heure actuelle, poursuit le président du syndicat, chaque prison a ses lois, qui très souvent se contredisent les unes les autres. Il est impossible de fonctionner dans un tel système."

"Il y a quelque temps, précise-t-il, le gouverneur de la prison de Montréal, M. Albert Tanguay, était attaqué par un détenu. Ce dernier s'est vu imposer deux ans de pénitencier. Pourquoi une matrone ou un garde ne sont-ils pas aussi bien soutenus par les autorités?"

M. Pion n'y est pas allé de main morte dans ses attaques contre les autorités pénitentiaires. "Jamais les gouverneurs de prison, sauf une exception, ne sortent du rang des gardiens. Tous nos gouverneurs sont des anciens soldats du Royal 22e régiment. Ils n'ont aucune expérience des prisons. J'ai parlé de cet état de choses avec M. Yelle, qui est assistant directeur des prisons. Il m'a répondu: "Ce sont mes amis, c'est moi qui les ai placés et j'en ai le droit".

Le fait que les négociations entre le syndicat et le ministère de la Justice commencent vendredi ont-elles influencé les manifestations de cette semaine?

"Non, répond M. Pion. Nous n'avons pas choisi notre moment. C'est le ministère de la Justice qui a choisi pour nous en refusant de nous entendre. La situation dans les prisons est scandaleuse et il est plus que temps qu'elle soit corrigée."

Un soulier chic... le 16 juin pour la Fête des "Papas"
Le mocassin HARTT
Fabriqué à la main au Canada

Une chaussure vraiment extraordinaire par sa souplesse et son confort. Nous l'avons dans des teintes de noir, brun et tabac.
SEULEMENT $21.95
Autres modèles de $21.95 à $24.95
STATIONNEMENT GRATUIT
A deux pas de la sortie Jean-Talon ou Mont-Royal du métro
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

22 pour cent des votes ont été rejetés aux élections de St-Laurent

par Gilles RACINE

Même si M. Germain Leduc, postulant à la mairie de Ville St-Laurent aux élections du 3 juin, considère avoir fait tout ce qu'il avait à faire, il pourrait encore exiger un recomptage judiciaire des votes ou une contestation d'élection.

Certains faits lui font croire que tout ne s'est pas déroulé légalement: plus de 20 pour cent des votes ont été annulés lundi soir au moment du dépouillement; certaines irrégularités graves dans les bureaux de scrutin ont été remarquées.

Alors que 6,769 votes valides ont été enregistrés à la mairie, on s'est aperçu hier matin que 1,476 autres ont été rejetés lors du dépouillement. La proportion de 22 pour cent peut cependant être erronée puisque sur ces votes, un certain nombre concernait l'élection du maire, d'autres le référendum, d'autres l'élection des conseillers.

77 bulletins rejetés

Puisque ces bulletins sont

Voir SAINT-LAURENT page 6

M. Laurin: tout s'est déroulé normalement

Le maire de ville Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, a rejeté les allégations de M. Germain Leduc voulant que les représentants de ce dernier aient été expulsés des bureaux de scrutin par les policiers de la municipalité.

M. Laurin a, d'autre part, souligné que le nombre imposant de bulletins annulés a pu être causé par des électeurs qui n'ont pas compris la façon de voter. Les électeurs devaient effectivement voter pour le choix du maire, et des conseillers ainsi que pour le référendum et "il se peut que les gens aient confondu leur choix sur le bulletin de vote.

Le maire de Saint-Laurent a soutenu que les représentants de M. Leduc de même que ses propres représentants, ont annulé d'un commun accord les votes lors du dépouillement du scrutin, ce qui ne laisserait planer aucun doute sur les prétendues irregularités lors de l'élection.

LOUEZ NOTRE EQUIPEMENT
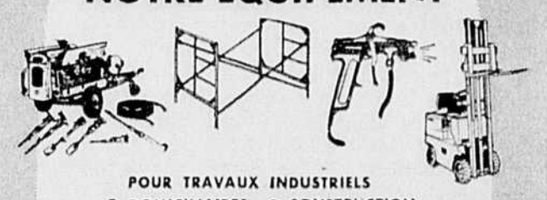
POUR TRAVAUX INDUSTRIELS
• DOMICILIAIRES • CONSTRUCTION
Perco
3185, boul. Pitfield Montée-de-Liesse nord, St-Laurent, Transcanadienne, sortie 18 nord
Succursale 5272, boul. St-Laurent
331-7550

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL

Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées 845-7251 Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Au procès de Charles Gagnon

Le but du hold-up raté : se procurer $2,000 pour le FLQ

par Maurice MORIN

Pierre Renaud, âgé de 23 ans, d'Outremont, un étudiant en sociologie, témoin de la poursuite, hier après-midi, au procès de Charles Gagnon, 29 ans, accusé de conspiration pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon, le samedi 27 août 1966, a déclaré "que leur intention de se procurer environ $2,000 au cinéma précité était pour financer le mouvement du FLQ.

"Et, comme vous le savez, nous n'avions pas, nous, de Caisse électorale", a-t-il aussi déclaré. Et tout le monde, y compris le juge Paul Miquelon et les jurés, se sont esclaffés.

Interrogé pendant une bonne partie de l'après-midi, hier, par Mes Louis Paradis et Maurice Bourassa, le témoin Pierre Renaud, mentionné dans l'acte d'accusation comme coconspirateur avec Marcel Faulkner, Gérard Laquerre, Réal Mathieu, Claude Simard et Pierre Vallières, a raconté qu'il s'était rendu à Rochester avec Serge Demers, le lendemain du "coup raté" au cinéma Jean-Talon, pour y rencontrer Faulkner et lui annoncer qu'il croyait qu'il y avait eu échec et qu'il fallait prendre... des mesures de sécurité.

Le témoin, qui était représenté par Me Claude Boisvert, avait été le premier des inculpés du FLQ à se reconnaître coupable de la tentative de vol au cinéma Jean-Talon. C'était le seul crime qui lui avait alors été imputé et, devant le juge Emile Trottier, il avait obtenu une "sentence suspendue". Il est présentement sous le coup d'un cautionnement pour garder la paix pendant deux ans. Ce cautionnement doit prendre fin dans quelques semaines.

Gagnon, un ancien professeur à l'Université de Montréal, continue de se défendre seul, mais avec le concours d'un conseiller juridique, Me Robert Lemieux, à qui le juge Miquelon n'a pas permis de poser des questions ni de formuler d'objections en droit.

De plus, le président des Assises a demandé instamment aux procureurs de la Couronne et à Gagnon lui-même de s'en tenir à l'acte d'accusation et de ne pas faire "l'historique, la philosophie du mouvement du FLQ".

Deux "reconnaissances" en face du cinéma

Le témoin Renaud a commencé sa déposition par dire qu'au cours de la semaine du 20 août 1966, il avait rencontré Laquerre, Simard chez une demoiselle du nom d'Hélène Bourgault et que Laquerre lui aurait alors demandé "de participer à un vol au cinéma Jean-Talon".

Puis le témoin affirme être allé avec Hélène Bourgault faire deux "reconnaissances" au cinéma Jean-Talon. "Je me promenais en face de l'établissement vers l'heure de la fermeture", a-t-il ponctué.

"Le samedi 27 août, j'ai rencontré Guy Kovak (cet étudiant avait précédemment dit qu'il avait prêté sa petite voiture à Laquerre et Renaud mais qu'il ne savait pas que le véhicule devait servir à commettre un vol). Je me suis rendu au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis où j'ai rencontré Laquerre et Serge Demers. Il était alors entre 5 h. 30 et 6 h. A un certain moment, Demers a quitté les lieux. Puis Laquerre et moi nous nous sommes rendus chez Hélène Bourgault, rue Ontario. Réal Mathieu et Claude Simard se trouvaient déjà là. Et nous avons discuté ensemble "de l'action que l'on devait mettre en avant ce soir-là."

"Mais moi, je suis retourné chez moi, car il avait été décidé que, s'ils ne revenaient pas... du cinéma, je devais téléphoner à un avocat. Mes compagnons sont partis... avec un revolver-jouet, un fusil de calibre .303 se trouvant dans une serviette. (Au tout début du procès, il a été question de cette serviette en cuir et il a aussi été dit par un témoin que le nom d'Hélène Bourgault et un numéro de téléphone apparaissaient à l'intérieur).

"Mathieu et Simard en avaient la possession".

Et le juge de faire remarquer: "Il n'y avait pas de cagoule, ce n'était pas une organisation de première classe... c'était un hold-up d'amateurs!"

Un "pépin", de dire le témoin à Demers

Le témoin poursuit en disant que Mathieu et Simard sont partis dans l'automobile de Kovak. Et il affirme: "A 3 h. du matin, ça semblait aller mal. Mais j'ai avancé le "dead line" et à 5 heures du matin, j'ai demandé à Hélène Bourgault d'"alerter" un avocat. Plus tard, j'ai réussi à atteindre Serge Demers dans le nord-ouest de la ville. Je lui ai dit qu'il y avait eu un "pépin".. que l'on n'avait pas de nouvelles de Laquerre, Mathieu et Simard.

"J'ai demandé ensuite à Serge Demers de me conduire à Rochester. Nous avons atteint cette ville où Faulkner, Gagnon, l'accusé et Pierre Vallières se trouvaient déjà. Et j'ai dit, mais je ne sais pas à qui qu'il fallait prendre des mesures de sécurité... que le hold-up semblait avoir été un échec.

La première fois qu'il voyait Gagnon

"C'était la première fois que je voyais Gagnon et ce, au terminus d'autobus de Rochester. J'ai pris Faulkner... à part et je lui ai dit "que ça avait échoué". Puis, tous cinq, Faulkner, Demers, Gagnon, Vallières et moi avons pris un café. Mais Vallières et Gagnon ne m'ont pas posé de questions et on s'est entendu sur le fait que la situation était grave, que nos compagnons avaient dû tomber entre les mains de la police".

A ce moment de sa déposition, le témoin a demandé et obtenu la protection de la cour. Puis, il a continué en disant "qu'en toute conscience il n'avait pas parlé "de la chose" à Vallières et à Gagnon, car, dans le mouvement, il était de consigne de dire... le moins possible".

Et le témoin enchaîne pour dire: "Nous sommes tous allés nous coucher dans une maison que Gagnon et Vallières avaient louée et nous avons discuté de la possibilité de nous rendre jusqu'à New York. Plus tard, nous avons laissé Gagnon et Vallières à Watertown, dans l'Etat de New York".

Où il est question d'un dépôt d'armes

Le 19 septembre 1966, un agent de la RCMP, M. David Henry Jones, âgé de 27 ans, du détachement de North Bay, recevait la visite de M. Jean Simard, garde forestier de Kapuskasing, Ontario, et, à l'occasion de cette visite, le garde forestier lui apportait une caisse en bois contenant deux fusils à canons coupés, de calibre 22 et 303, des balles en quantité, une mire télescopique et quatre bombes de fabrication artisanale.

Jones, appelé par la poursuite à déposer, a aussi déclaré avoir fait des fouilles deux jours plus tard, soit le 21 septembre, au "camp de pêche" de Simard et avoir découvert dans une poubelle près d'un poêle une feuille de papier jaune sur laquelle diverses choses, non identifiées ou décrites, étaient écrites.

Le 23 septembre, les armes étaient remises à la police de Montréal.

Auparavant, Jean Simard avait déclaré qu'au cours de l'été 1966 il avait reçu la visite de son frère, Claude Simard, et de deux amis qu'il a identifiés comme étant l'accusé Gagnon, qui portait alors le pseudonyme d'André et Marcel Faulkner, qui se faisait connaître sous le nom de Robert.

Il a aussi affirmé que son frère lui avait demandé à deux reprises, par téléphone, de faire parvenir des armes à une jeune fille de Montréal . . . par messagerie, mais qu'il avait oublié de le faire, laissant les armes dans le sous-sol de son camp. Et c'est après que son frère Claude eut été détenu que la police fédérale est venue quérir les armes.

Au tout début de la matinée d'hier, Mlle Louise Gilbert, de Saint-Michel, a identifié positivement Claude Simard et Réal Mathieu comme étant les deux individus qu'elle avait vu sortir d'une petite voiture dans un Centre commercial situé près du cinéma Jean-Talon.

BOYCOTTAGE

SUITE DE LA PAGE 3

De plus, les consommatrices boycotteront de façon systématique les supermarchés ou autres établissements commerciaux affiliés à des compagnies de finance. Mme Grenier a nommé la chaîne des Salaisons Duguay offrant le service Credico.

Les dirigeants de la Fédération des consommatrices ont convoqué tous leurs membres à une assemblée générale, samedi prochain, au 5310 avenue du Parc, à Montréal, pour y discuter toutes ces questions.

L'organisme en profitera pour divulguer un mémoire réclamant de Québec la création d'une régie provinciale des consommateurs. Plusieurs personnes bien connues dans le domaine de la consommation assisteront à cette assemblée, notamment: M. Jacques Lamarche, économiste, et Me Gaston Meloche, avocat. Enfin, toutes les femmes qui désirent assister à cette assemblée sont les bienvenues.

La tâche la plus urgente, selon Saulnier : rénovation et logement

EDMONTON — Dans une causerie lue par M. Georges Longval, conseiller économique de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la métropole, a déclaré aux délégués au congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités hier, à Edmonton, que "le grand problème de la rénovation urbaine et du logement va bientôt devenir la tâche la plus urgente des administrateurs municipaux".

"Je ne comprends pas pourquoi, d'enchaîner aussitôt M. Saulnier, les niveaux supérieurs de gouvernement conservent d'une part les ressources nécessaires pour faire face à ce problème et continuent d'autre part à adopter des lois autorisant les municipalités à procéder à la démolition des taudis et à l'amélioration de l'habitat urbain".

Ressources entre les mains d'autres gouvernements

"Voilà l'exemple le plus frappant d'une situation où les municipalités doivent assumer le fardeau de l'une des responsabilités les plus lourdes de notre époque, alors même que les ressources nécessaires pour s'en acquitter restent entre les mains d'autres gouvernements."

"Etant donné l'urgence de ce problème social à l'échelle mondiale, je crois qu'il est temps de reviser nos politiques en ce domaine."

M. Saulnier a ensuite souligné, entre autres choses, qu'il a pu constater depuis huit ans que "ce régime qui oblige les municipalités à faire approuver et reviser leurs initiatives avant qu'elles ne puissent être mises en oeuvre occasionne non seulement une perte de temps, mais au fait aboutit à faire peu en beaucoup de temps.

"Décidément, ce n'est pas tant les pouvoirs qu'il nous fait que les ressources nécessaires pour satisfaire aux besoins de ce qui est devenu maintenant 75 p. 100 de toute la population du Canada".

M. Saulnier juge que le problème fondamental des municipalités est par conséquent, de définir les responsabilités et de déterminer les moyens.

"Nous devons faire le choix entre une nouvelle répartition des compétences et une nouvelle affectation des sources de revenus," a précisé M. Saulnier.

Le président du comité exécutif de Montréal a enfin déclaré qu'il est du devoir des dirigeants municipaux "de lutter pour obtenir une nouvelle répartition des ressources fiscales afin d'assurer la survivance de notre système de gouvernement démocratique".

FALARDEAU

SUITE DE LA PAGE 3

l'archevêché; ce qui a été fait depuis ce temps.

"Il y a environ une semaine, vous avez déclaré publiquement que vous étiez à la fois chômeur et sans-gîte. Vous savez très bien que l'absence d'un archevêque à Montréal, aussi bien que la difficulté de satisfaire concrètement vos projets personnels ont retardé jusqu'à maintenant la clarification de votre statut au service de l'Eglise diocésaine.

Par ailleurs, il est contraire à la vérité de laisser entendre que l'archevêché vous a laissé sans gîte. Si, pour un moment, il a été question que vous quittiez le presbytère du Mile-End, il vous a tout de suite été affirmé par l'archevêché qu'un logement vous était de toute façon assuré. Et de fait, vous avez jusqu'à maintenant conservé votre chambre à ce presbytère.

Hier matin, à l'archevêché de Montréal, vous aviez un entretien avec M. l'abbé Robert Riendeau dans le but de mieux définir votre statut personnel dans le diocèse et de préciser les fonctions que vous pourriez exercer à Montréal. Entre autres choses, vous aviez fait allusion à votre éventuelle entrée dans la politique fédérale.

"A la fin de cet entretien, il avait été clairement entendu que d'ici la fin de la présente semaine, après réflexion de notre part, une réponse devait vous être apportée aux divers projets formulés.

"Or voici qu'aujourd'hui, bien qu'il n'y ait encore eu aucun contact entre nous, le journal et la radio annoncent comme une décision arrêtée de votre part que vous vous présentez comme candidat aux prochaines élections fédérales. Votre choix serait donc de ne pas occuper une fonction sacerdotale, mais de vous adonner à l'action politique. Si tel est le cas, je suis prêt à respecter votre liberté d'homme. Il est bon cependant que vous sachiez dès maintenant ma pensée sur l'engagement du prêtre dans des fonctions politiques.

"J'estime que la fonction d'homme politique, sauf situations exceptionnelles, n'est pas une fonction de prêtre. La règle de l'Eglise est claire sur ce sujet. Cette norme se fonde sur le devoir et la volonté qu'a l'Eglise de ne pas exercer de domination sur le temporel. Des valeurs spirituelles sont certes impliquées dans l'action politique. Mais il n'y a pas de raison de penser que les laïcs ne peuvent promouvoir ces valeurs et l'Eglise leur fait pleinement confiance.

"Il peut arriver, que par suppléance, des clercs soient amenés à assumer des fonctions publiques. Mais dans la décision que j'ai à prendre à votre propos, je dois dire qu'à mon avis un tel besoin ne se manifeste pas actuellement dans notre milieu.

"Si donc, votre intention d'entrer dans la politique se concrétisait, il serait urgent que nous examinions dès maintenant ensemble les conséquences pratiques qui devraient en découler concernant votre statut dans le clergé de Montréal. Afin d'éviter toute méprise dans la population, je devrais faire en sorte que votre option se manifeste sans ambiguïté et que l'on sache bien que vous agissez simplement comme citoyen et non en tant que prêtre.

"Je vous demande donc de vouloir m'informer le plus tôt possible de votre décision. J'ajoute que nous sommes toujours prêt à traiter avec vous de votre avenir et à considérer toute suggestion que vous feriez parvenir à ce sujet.

"Veuillez agréer l'expression de mon respect et de mon dévouement."

Archevêque de Montréal.

Après lecture de la lettre, M. l'abbé Falardeau a confirmé à M. l'abbé Robert Riendeau, représentant de l'archevêque, sa décision d'entrer dans la vie politique.

En conséquence de sa décision, l'archevêque de Montréal offre à l'abbé Falardeau un congé sans solde et lui demande de retourner à la vie laïque pour la durée de ce congé. Ce retour implique que l'abbé Falardeau ne devra exercer aucun ministère sacerdotal.

SAINT-LAURENT

SUITE DE LA PAGE 3

sous plis, il devient alors impossible de calculer avec exactitude quel aurait été le résultat si ces bulletins n'avaient pas été rejetés.

Mais, de dire le notaire Leduc qui semble prendre tout cela avec un grain d'humour, il est quand même bizarre de constater que dans un bureau de scrutin du quartier Saint-Louis par exemple, quartier où le maire Laurin s'est assuré le gros de sa majorité de 1,001 voix, 77 bulletins ont été rejetés sur 94.

Il est aussi difficile d'accepter sans sursauter que les électeurs puissent voter correctement pour le référendum et mal voter pour l'élection du maire.

"Quand vous vous battez contre la machine a-t-il dit... Je me suis fait voler tout rond: dans Saint-Louis, par exemple, ils ont passé des "télégraphes" tout l'après-midi".

Selon le notaire Leduc, il semble que les responsables nommés par la ville faisaient expulser ses représentants par les policiers de Saint-Laurent, prétextant obstruction de leur part. "Pendant que mes représentants étaient à l'extérieur, 20 ou 25 personnes avaient le temps d'entrer et d'aller voter."

Il y a aussi l'exemple typique, de dire M. Leduc, d'un constructeur qui s'était fait appeler au téléphone trois ou quatre fois dans la journée par l'organisation de M. Laurin pour savoir s'il allait voter ou pas. "Fatigué de ces appels, il décide d'aller voter. Mais sur les lieux, il arrive nez à nez avec un individu qui allait voter sous son nom."

Pendant qu'à certains bureaux de scrutin un nombre considérable de votes étaient rejetés, à d'autres, un ou deux seulement l'étaient. "Il est impossible de dire le candidat défait, qu'il y a ait une telle disparité."

"On savait qu'on se battait contre "la machine", alors que nous n'avions qu'une organisation d'amateurs, mais je ne pensais pas que la machine votait. Je crois que je me suis trompé."

Même s'il devait contester l'élection, il ne croit pas qu'en définitive il obtiendrait la majorité. Mais en y ajoutant les "télépraphes", cela devient possible. "Si cela avait été fait proprement, je ne dis pas que j'aurais gagné, parce que Laurin est un homme fort, mais je crois que la lutte aurait été très serrée.

FAITES DE VOTRE MARCHÉ UNE VRAIE AUBAINE

JAMBON COTTAGE ROLL de "MAPLE LEAF" lb 69¢

SALAMI "MAPLE LEAF" ROULEAU 12 OZ 59¢ chacun

SAUCISSES PORC ET BOEUF "MAPLE LEAF" lb 49¢

SMOKED MEAT "MARTIN" 4 PAQUETS 2 OZ + 1 PAQUET B-B-Q au Boeuf 5 PAQUETS 89¢

PIZZA "MARTIN" REGULIER GR. 9" 10 OZ 59¢

PIZZA AVEC SAUCISSES GR. 9" 12 OZ 79¢

AUTRES SPÉCIAUX CHOISIS POUR VOUS

MOUTARDE "HEINZ" 2 POT 6 OZ 27¢

SAUCE BAR-B-CUE "HEINZ" BOUTEILLE 13 OZ 29¢

FROMAGE VELVEETA de "KRAFT" PQT 32 OZ $1.39

CAFE INSTANT SECHE A FROID "MAXIM" POT 4 OZ $1.09

Savon en poudre "JET" bleu SAC POLY 5 LB $1.29

BREUVAGE AUX RAISINS ET POMMES-RAISINS "WELCHADE" 2 BOITES 32 OZ 83¢

Poulet B-B-Q CANADA CATEGORIE "A" 2-3 lb 35¢ lb

CUISSES DE POULET lb 49¢

POITRINES DE POULET lb 59¢

EXCELLENCE votre marché d'alimentation par EXCELLENCE

SPECIAUX 6, 7, 8 JUIN

Aliments aux plus bas prix

CERISES "Bing" de Californie lb 59¢

RAISINS VERTS Sans pépin "PERLETTE" lb 49¢

BLEUETS cultivés du New-Jersey Panier 59¢

FEVES VERTES FRAICHE FLORIDE 2 LB 49¢

CHOUX NOUVEAU Imp. U.-S. lb 10¢

VINAIGRE BLANC "CANADA" Cruche plastique 40 oz 31¢

ANANAS TRANCHE DE FANTAISIE "DEL MONTE" 2 boites 20 oz 75¢

POULET DESOSSE 'CORDON BLEU' Pot 16 oz $1.29

EAU MINERALE 'MONTCLAIR' Bouteille 32 oz 35¢

PRODUITS CONGELES SARA LEE GATEAUX CHOCOLAT GATEAUX BANANES GATEAUX PAIN DE SAVOIE 69¢ ch.

NETTOYEUR "BIG FIVE" 2 btes 14 oz 35¢

BISCUITS AU THE "McCORMICK" Pqt 16 oz 39¢

BISCUITS CHOCOLAT PUR TI-COQ DE "LIDO" 2 paquets 24 biscuits 69¢

BISCUITS EPONGE AVEC GELEE DE "LIDO" 2 14 oz cello 69¢

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

BON MARCHÉ
Magasin Centre-ville
au niveau du Métro

Pour faire plaisir le Jour de la Fête des Pères

Chemises habillées ou sport sans repassage

Vente
Ord.
4.95 à 5.95

3.99 *ch.*

Le problème du cadeau à faire à votre père est vite résolu. Pratique et toujours appréciée, une chemise de Dacron* 65% coton 35% à repassage inutile, d'apparence toujours impeccable. Modèle à manches courtes, col ordinaire ou à pointes boutonnées. Fabrication au Canada. Gamme de couleurs, rayures ou à motifs populaires. Chemise sport; P. M. et G; chemise habillée; tailles 14½ à 16½. Voilà une aubaine véritable et la chance d'en acheter plusieurs pour son Jour, le 16 juin.

Rabais sur ensemble cravate et pochette pour hommes

Une belle surprise à faire à votre père. Ensemble cravate et pochette, ce qu'il faut ajouter à un complet pour la note élégante. Choix parmi une vaste collection de couleurs, rayures dernier cri ou motifs à imprimé continu. Dacron* lavable à la machine. Cravate de longueur ordinaire. Offertes maintenant à prix de réduction . . . les premiers arrivés profitent du grand choix.

Ord. 1.97
1.66

Chaussettes habillées et sport pour hommes

Chemise, cravate et pochette et pour compléter cet ensemble des chaussettes. Votre père sera l'homme élégant par excellence. Peut-être a-t-il besoin de refaire sa réserve de chaussettes. En voici à prix spécial. Choix de chaussettes longues pour tenue habillée ou sport courtes en coton et textures mixtes nylon. Talon et pointe renforcés. Elégante sélection de coloris ou motifs. Pointures 10-12. Une pointure fait pour tous.

Aubaine spéciale
2 pour 1.66

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES POUR HOMMES — RAYON 956 — BON MARCHE

A B et C D E

Moitié prix et moins

Pantalons de jeu pour bambins

Ord. 1.97 à 2.97 **.99**

Aubaines à ne pas manquer . . . Jeans et fuseaux offerts en solde. Marque canadienne. Choix de coton chino ou croisé ou denim lavables à la machine, confection canadienne. Assortiment de couleurs : marine, bleu, gris ou brun. Tailles 4, 5, 6, 6x.

(Pas de commandes postales ni téléphoniques)

A. Pyjamas en vente pour garçons

Pyjamas de coton frais et tout confort pour les mioches. Modèle à manches et jambes courtes. Coton lavable à la machine. Choix de couleurs unies et imprimées en : bleu, vert ou havane. Tailles : 2, 3, 3x, 4, 6 et 6x. **Ord. 1.87**

1.49

B. Tee-shirts au rabais pour bambins

Tricot de coton, manches courtes et col roulé . . . autres modèles aussi au choix. Rayures, imprimés et tons unis dans le lot : rouge, bleu, vert ou brun. Tailles : 4, 6 et 6x. **Ord. 1.97**

1.49

C. Shorts de coton pour garçons

Profitez de cette aubaine ! Shorts en coton croisé ou chino pour bambins. Modèle à taille élastique, poches côté et braguette à glissière. Choix de : bleu, marine, havane ou brun. Tailles 4 à 6x. **Ord. 1.97**

1.39

D. Tenue Cabana 2-pièces pour garçons

Veste à devant droit en coton, doublure tissu éponge et culotte de bain assortie en coton. Choix d'imprimés en : bleu, vert ou or. Tailles pour garçons : 8-10-12-14-16. **Vente**

3.46

E. Culottes de bain pour bambins

Les vacances commenceront bientôt . . . il faut des maillots de bain pour les petits. Profitez de cette offre . . . culottes de nylon extensible en bleu royal ou rouge. Tailles 2-4 et 4-6. Hâtez-vous ! **Ord. 1.47**

.69

Téléphoner à 842-6261
(à moins d'avis contraire)

VETEMENTS D'ENFANTS, RAYON 961,
ET VETEMENTS POUR GARÇONS, RAYON 951, POUR ARTICLE D AU BON MARCHE

Caleçons courts à rabais pour bambins

3 pour 1.79

Sous-vêtements en coton croisé, fond double, élastique à la taille et braguette. Blanc seulement . . . Tailles 4, 6 et 6x.

TELEPHONEZ A 842-6261

Le BON MARCHÉ *Morgan, le magasin aux mini-prix!* **TELEPHONER 842-6261**

CAHIER No 4 / PAGES 37-56 LA PRESSE LOISIRS / BANDES DESSINEES / RADIO TV

MONTREAL, MERCREDI 5 JUIN 1968 — 84e ANNEE — No 131

Robert Kennedy s'affaisse sous les balles

Le sénateur Kennedy tient le chapelet qu'un prêtre lui a lancé

Ils ont maîtrisé l'assaillant

C'est le joueur de football Roosevelt Grier (en haut), qui a rejoint l'assaillant du sénateur Kennedy. Celui-ci a remis son arme à Rafer Johnson (en bas), ancien champion olympique du décathlon.

Plusieurs autres personnes ont été blessées

LOS ANGELES (AP) — La police de Los Angeles a fait connaître la liste des personnes qui ont été blessées, en même temps que le sénateur Robert Kennedy, au cours de la fusillade de la nuit dernière. Il s'agit de :

William Weisel, 30 ans, de Washington, qui a reçu une balle au côté gauche, à la hauteur de l'abdomen. M. Weisel est un co-directeur de la société American Broadcasting Corporation.

Ira Goldstein, 19 ans, de Los Angeles, blessé d'une balle à la hanche. Journaliste à l'emploi de la Continental News Service, Ira Goldstein a été transporté dans un hôpital de Encino.

Elizabeth Evans, de Saugus en Californie, blessée à la tête par une balle qui a dévié de sa course après avoir touché un mur. Elle a été transportée au Huntington Memorial Hospital.

Irwin Stroll, 17 ans, de Los Angeles, blessé légèrement à l'épaule. Il a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital.

Paul Schrade, 43 ans, qui a subi une fracture du crâne. Les médecins ont procédé à une intervention pour retirer la balle et l'état du blessé est considéré comme très bon à la suite de l'intervention. Paul Schrade est un dirigeant local de la puissante centrale United Auto Workers.

Patrick Thornton, de Los Angeles, qui a lui aussi été blessé à la tête lorsqu'une camera de télévision s'est écroulée au sol au cours de la fusillade. Il a pu quitter l'hôpital après avoir été traité.

Deux autres personnes, non identifiées par la police, ont été traitées à l'hôpital pour contrecarrer les effets de violents chocs nerveux.

Une balle logée dans la tête, Paul Schrade baigne littéralement dans son sang.

Elizabeth Evans tente d'éponger le sang qui s'échappe d'une large entaille au cuir chevelu.

William Weisel attend patiemment que l'on se porte à son secours.

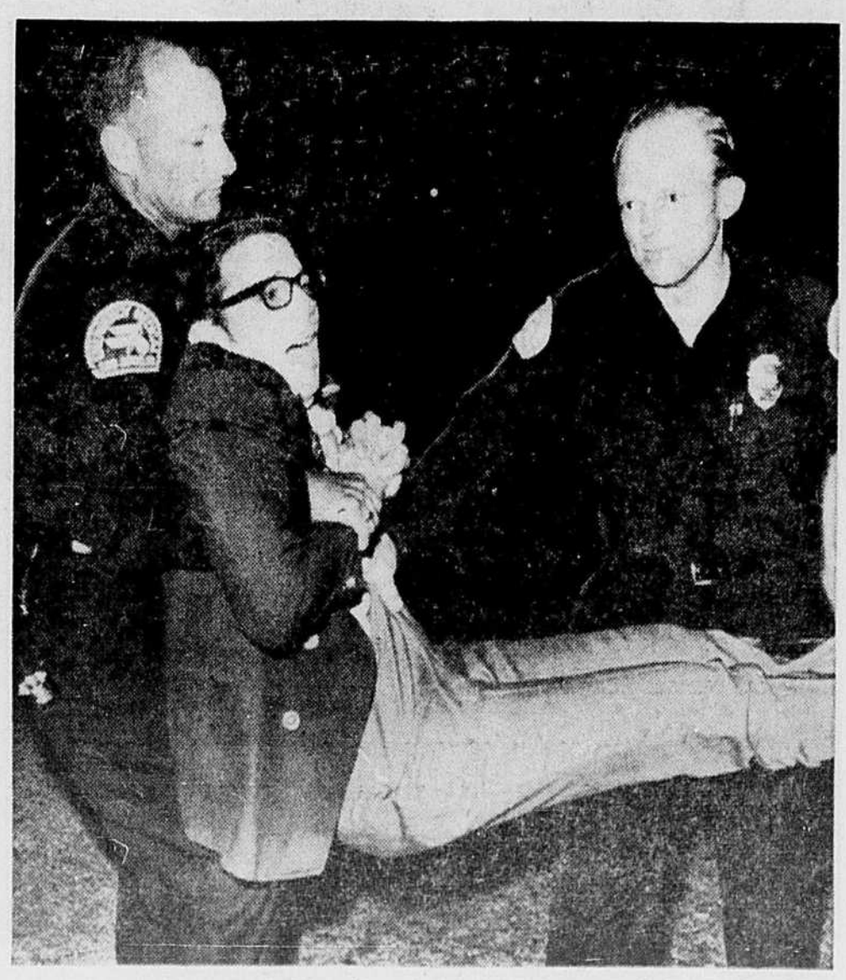

Irwin Stroll, blessé à l'épaule et à une jambe, est conduit à l'hôpital.

POUR LE FOYER

Machines à coudre automatiques "White" Ch. $199
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. $99. — Un meuble pour machine à coudre.
MACHINES A COUDRE "WHITE" (728) AU QUATRIEME

Cadres noyer et toile 24 x 30 po. Ch. 9.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 3.79 — 1 reproduction 24 x 30 po.
ENCADREMENTS (743) AU SIXIEME

Couverts en éléments libres Ch. 1.50 à 3.50
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 autre pièce identique comme ci-dessus
ARGENTERIE (746) AU CINQUIEME

Tapis coton ovale 27" x 48" et 30 x 60 po. Ch. 6.90 et 8.90
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 tapis comme ci-dessus
TAPIS (750) AU QUATRIEME

Carpettes et couvre-siège pour bain Ens. 12.90
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 ensemble carpette et couvre-siège comme ci-dessus.
TAPIS (750) AU QUATRIEME

Ensemble pour salle de bain Ens. 14.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 ensemble pour salle de bain comme ci-dessus.
LINGE DE MAISON (751) AU QUATRIEME

Oreillers plume de canard Ch. 9.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 oreiller plume de canard identique.
LINGE DE MAISON (751) AU QUATRIEME

Couvre-lits en satin Ch. 24.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 couvre-lit en satin identique.
LINGE DE MAISON (751) AU QUATRIEME

Tissu de recouvrement 54 po. Ver. 5.98 à 13.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 verge de même tissu.
RIDEAUX ET TENTURES (753) AU QUATRIEME

Couvre-lits grosse toile de coton Ch. 19.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 couvre-lit grosse toile de coton comme ci-dessus.
RIDEAUX ET TENTURES (753) AU QUATRIEME

Coton pour tentures ou housses Ver. 3.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 verge de même tissu.
RIDEAUX ET TENTURES (753) AU QUATRIEME

Tentures vinyl bambou Pai. 8.98 à 12.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 paire de tentures comme ci-dessus.
RIDEAUX ET TENTURES (753) AU QUATRIEME

Lampadaire avec abat-jour Ens. 24.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 14.98 — 1 lampe de table assortie avec abat-jour.
LAMPES (754) AU QUATRIEME

Lampes de table avec abat-jour Ens. 39.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 lampe de table avec abat-jour comme ci-dessus.
LAMPES (754) AU QUATRIEME

ACHETEZ UN DE CES ARTICLES

BONI Obtenez un autre article identique sans frais supplémentaires

Tirelire en plastique	Ch. 89¢
Jeu de golf 3 trous	Ch. 3.98
Album photos recouvert cuirette	Ch. 3.98
Batteur de cartes et plateau canasta	Ens. 1.50
Porte-jeux de cartes	Ch. 1.50
Sous-main à pinces	Ch. 2.98

PAPETERIE (768) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Ustensiles aluminium à gâteaux Ch. 59¢ et 79¢
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 ustensile comme ci-dessus.
ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

Fameux Bar-B-Q pliants Ch. 19.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 5.86 — 1 allume-feu et 20 lb de briquettes
ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

Planche à repasser métal Ch. 16.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 4.49 — 1 coussinet de luxe Kenmore et 1 housse.
ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

Fer à vapeur / à sec "Sunbeam" Ch. 14.88
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 3.98 — 1 coussinet et 1 housse Sunbeam.
ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

Batterie acier inoxydable Ens. 5 pces 49,95
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 13.95 — 1 bain-marie 3 pintes.
ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

Boite à pain et poubelle "G.S.W." Ens. 17.58
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 8.49 — 1 ensemble de boîtes de cuisine assorti.
ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

Poubelles en plastique Ch. 6.49
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 2.99 — 1 paquet de 50 sacs à poubelle.
ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

Coutellerie acier inoxydable Ens. 50 pces 16.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 8.98 — 1 coffret en bois.
ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

Ens. Teflon* pour gâteaux Ens. 10.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 3.98 — 1 plaque à gâteaux enduite Teflon*
ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

Services semi-porcelaine 52 pces pour 8 : 29.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 11.99 — 1 ménagère : 42 pces pour 8, acier inoxydable.
PORCELAINE ET VERRERIE (757) AU CINQUIEME

Services semi-porcelaine 53 pces pour 8 : 39.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 11.99 — un service 32 verres pour 8.
PORCELAINE ET VERRERIE (757) AU CINQUIEME

Tasses/soucoupes porcelaine Ch. 2.59 et 2.25
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 tasse et soucoupe comme ci-dessus.
PORCELAINE ET VERRERIE (757) AU CINQUIEME

Bonbons aux fruits assortis 1 lb Sac 1 lb 79¢
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 lb de bonbons tels que ci-dessus.
CONFISERIE (705) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Biscuits danois au beurre la livre 1.79
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. $1 — 1 boite de ½ lb de biscuits.
CONFISERIE (705) AU REZ-DE-CHAUSSEE

EN VENTE DEMAIN, JEUDI 6 JUIN, EN VILLE dès 9 h. a.m. ET A FAIRVIEW dès 9 h. 30 a.m.
Pas de commandes Postales ni Téléphoniques — Quantités limitées pour certains articles — Venez tôt
NOTE : Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client, quel que soit l'article

POUR LE FOYER

Machine à écrire portative "Echelon" Ch. 69.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 11.96 — Une table pour machine à écrire et 1 disque "Apprendre"
EQUIPEMENT DE BUREAU (704) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Malles de voyage 40 po. Ch. $60
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. $50 — 1 malle de voyage 36 po
VALISES (760) AU CINQUIEME

Radio transistor AM/FM/OC Ch. 59.95
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 19.95 — 1 radio de table AM
RADIO ET TV (770) AU CINQUIEME

Stéréo portatif automatique Ch. 84.95
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 85.12 — 19 disques microsillons
RADIO ET TV (770) AU CINQUIEME

Brosses pour laver l'auto Ch. 5.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 1.99 — 1 peau de chamois
ACCESSOIRES D'AUTO (773) AU SOUS-SOL

Radio AM/FM pour automobiles Ch. 79.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 10.79 — 1 antenne et l'installation
ACCESSOIRES D'AUTO (773) AU SOUS-SOL

Cire liquide "Allstate" pour auto Ch. 1.79
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 1.49 — 1 flacon de cire vaporisateur
ACCESSOIRES D'AUTO (773) AU SOUS-SOL

Scie 7¼ po. à roulement à bille Ch. 49.95
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 15.91, 1 étui en métal, et 1 lame de scie.
OUTILS A MOTEUR (774) AU SOUS-SOL

Ensemble de 216 outils Ens. 49.95
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 13.88, 1 perceuse électrique ¼ po. Black & Decker.
AU SOUS-SOL

Tondeuse rotative à essence 20 po. Ch. 59.95
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 17.42 — 1 panier à herbe, 1 dispositif pour régler roues, bidon de 2 gallons d'essence.
LE COIN DU JARDIN (774) AU SOUS-SOL

Engrais C.I.L., 2 sacs de 40 lb. Les 2 sacs 19.90
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 6.99 — 25 lb de graines à gazon.
LE COIN DU JARDIN (774) AU SOUS-SOL

Echelles extensibles en sapin 32 pieds. Ch. 34.95
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 6.39 1 escabeau 6 pi. en sapin de Colombie.
QUINCAILLERIE (774) AU SOUS-SOL

Oreillers remplis de duvet Ch. 14.97
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 oreiller tel que ci-dessus
LINGE DE MAISON (792) AU SOUS-SOL

Tapis coton 21 x 36 po. Ch. 3.97 à 8.97
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 tapis en coton frangé identique
LINGE DE MAISON (792) AU SOUS-SOL

Couvre-lits coton et viscose Ch. 9.97
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 couvre-lit comme ci-dessus
LINGE DE MAISON (792) AU SOUS-SOL

Peinture blanche 2 gal. 13.96
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 6.98 — 1 gallon de même peinture Dural
PEINTURE (772) AU SOUS-SOL

ARTICLES DE TOILETTE

Cologne "Figurine" Dorothy Gray Ch. 69¢
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un flacon de cologne "White Lilac" de prix identique.
PARFUMERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE

ACHETEZ UN DE CES ARTICLES

BONI obtenez-en un autre identique sans frais supplémentaires.

Fixatif "Gel" pour cheveux	Ch. 99¢
Eau de toilette "Coty"	Ch. 5.25
Brosses à dents "Dr. West"	Ch. 89¢
"Score" pour cheveux brillants	Ch. 99¢
Désodorisant "Ban" à vaporiser. Flacon 5 on.	Ch. 1.59

PARFUMERIE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

SOULIERS

Espadrilles canevas pour adolescentes. Pai. 2.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 paire d'espadrilles telle que ci-dessous (même pointure).
SOULIERS POUR ENFANTS (722) AU DEUXIEME

Espadrilles importées pour hommes Pai. 6.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une paire de souliers identiques (même pointure).
SOULIERS POUR HOMMES (723) AU DEUXIEME

Souliers sport pour hommes Pai. 10.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 paire de souliers sport comme ci-dessous (même pointure).
SOULIERS POUR HOMMES (787) AU SOUS-SOL

MÉDICAMENTS

ACHETEZ UN DE CES MEDICAMENTS

BONI Obtenez un autre article identique sans frais supplémentaires

"COLD CREAM RECAMIER". 1 lb	1.99
100 CAPSULES "DORMEER"	6.96
EAU DE COLOGNE POUR FRICTION 16 on.	.99
SEL EPSOM 16 on.	.60
RINCE-BOUCHE FORMO-ZINC 20 on.	1.20
GLYCERINE PURE 16 on.	1.99
HUILE MINERALE LOURDE 16 on.	.86
1000 COMPRIMES DE LAIT DE MAGNESIE	2.99
500 COMPRIMES DE LAIT DE MAGNESIE	1.99
LAIT DE MAGNESIE LIQUIDE 16 on.	.80
SIROP COCILL-CO 40 on.	2.51
12 SUPPOSITOIRES A LA GLYCERINE — ENFANTS	.56
12 SUPPOSITOIRES A LA GLYCERINE — ADULTES	.56
100 SUPPOSITOIRES A LA GLYCERINE — ADULTES	2.41
100 SUPPOSITOIRES A LA GLYCERINE — ENFANTS	2.41
1000 COMPRIMES DE SACCHARINE, ½ gr.	1.66
BOEUF, FER, VIN 16 on.	1.51
ACIDE ASCORBIQUE 100 mg; 100 COMPRIMES	1.96
ACIDE BORIQUE 15 on.	.90
PEROXIDE BLONDINE 16 on.	.90
HUILE DE CASTOR, flacon de 16 on.	1.50
PETROLATUM, pot de 16 on.	.99
EAU D'HAMAMELIS, flacon de 16 on.	1.51
VITAMINES MULTIPLES SIMPSON, 250 comprimés	4.99

PHARMACIE LEDUC (700) AU REZ-DE-CHAUSSEE

MEUBLES

Tables-étagères ou cocktail noyer Ch. 44.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 table-étagère ou cocktail comme ci-dessous
MEUBLES (769) AU SIXIEME

Tables de nuit noyer Ch. 39.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 table de nuit identique.
MEUBLES (769) AU SIXIEME

Ens. 6 chaises de dînette Ens. 119.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 59.98 — 1 table assortie
MEUBLES (769) AU SIXIEME

Matelas ou sommier "Singer" Ch. 79.95
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 matelas ou sommier identique.
MEUBLES (769) AU SIXIEME

Lit continental 3'3" "Simmons" Ch. 196.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 lit continental "Simmons" identique.
MEUBLES (769) AU SIXIEME

Divan-lit confortable Ch. $133
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Qual. rég. 56.98 — 1 fauteuil assorti.
MEUBLES (769) AU SIXIEME

Canapés 3 places Ch. 219.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Qual. rég. 139.98 — 1 fauteuil assorti. 9 SEULEMENT
MEUBLES (769) AU SIXIEME

Nombreux autres articles NON-ANNONCÉS dans tout le magasin.

EN VENTE DEMAIN, JEUDI 6 JUIN, EN VILLE dès 9 h. a.m. ET A FAIRVIEW dès 9 h. 30 a.m.
Pas de commandes Postales ni Téléphoniques — Quantités limitées pour certains articles — Venez tôt
NOTE : Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client, quel que soit l'article

POUR DAMES

Colliers simili-perles "Sea-Maid" Ch. $6
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. $3 — Une paire boucles ou pendants d'oreille assortis.
BIJOUX (703) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Lunettes de soleil dames et messieurs Pre $4 à $8
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une paire de lunettes identique
MENUS ARTICLES (710) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Bas nylon "Career Girls" 1 boite, 4 paires $4
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
4 paires de bas identiques.
BAS (707) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Elégantes robes pour l'été Ch. $22 et $26
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une autre robe de la même valeur
ROBES POUR DAMES (734) AU TROISIEME

Blouses coton satiné brodé pour dames Ch. 7.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une blouse identique (même taille)
BLOUSES (709) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Fanchons pratiques pour dames Ch. $1
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un fanchon identique.
BLOUSES (709) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Perruques véritables cheveux Ch. 29.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 12.50 — 1 étui à perruque avec tête-support
BOUTIQUE MLLE TRESSE (711) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Coton satiné imprimé pour robes Ver. $2
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Quantité identique du même tissu.
TISSUS (727) AU QUATRIEME

Jersey Arnel imprimé 48 pouces Ver. 2.50
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Quantité identique du même tissu.
TISSUS (727) AU QUATRIEME

Simili-toile unie ou imprimée Ver. $2
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Quantité identique du même tissu.
TISSUS (727) AU QUATRIEME

Batiste imprimée lavable 42 po. Ver. 2.50
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Quantité identique du même tissu.
TISSUS (727) AU QUATRIEME

Costumes 2 pièces pour dames Ch. $60
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un autre costume identique (même taille)
COSTUMES POUR DAMES (731) AU TROISIEME

Costumes 3 pièces pour dames Ch. $100
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un autre costume identique (même taille)
COSTUMES POUR DAMES (731) AU TROISIEME

Jupes-culottes coton blanc Ch. $8
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une autre jupe identique (même taille)
BOUTIQUES MLLE SIMPSON (735) AU TROISIEME

Pantalons coton corde blanc Ch. $11
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un autre pantalon (même taille)
BOUTIQUES MLLE SIMPSON (735) AU TROISIEME

Jupes enveloppantes junior Ch. $11
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une autre jupe telle que ci-dessus (même taille)
BOUTIQUES MLLE SIMPSON (735) AU TROISIEME

Shorts coton corde junior Ch. $4
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un autre short tel que ci-dessus (même taille)
BOUTIQUES MLLE SIMPSON (735) AU TROISIEME

Jeans denim de marque connue Ch. $6 et $7
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un autre Jean identique (même taille)
VETEMENTS SPORTS (736) AU TROISIEME

Chandails en orlon pour dames Ch. $8
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un autre chandail comme ci-dessus (même taille)
VETEMENTS SPORTS (736) AU TROISIEME

Chemisiers "Susan van Heusen" Ch. $5 et $6
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un autre chemisier comme ci-dessus (même taille)
VETEMENTS SPORTS (736) AU TROISIEME

Robes toute nouveauté pour dames Ch. $30
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une autre robe comme ci-dessus (même taille)
ROBES POUR DAMES (734) AU TROISIEME

Manteaux astrakan teint noir Ch. $599
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES avec ou sans vison
Rég. $70 — Un chapeau et un manchon en astrakan assorti.
SALON DE LA FOURRURE (740) AU TROISIEME

Combinaisons-jupons nylon Ch. $5
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une autre combinaison comme ci-dessus (même taille)
LINGERIE (742) AU QUATRIEME

Jupon nylon garni dentelle Ch. $3
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. $1.50 — Une culotte assortie (même taille
LINGERIE (742) AU QUATRIEME

Robes "soleil" en coton Ch. $5
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une autre robe comme ci-dessus (même taille)
LINGERIE (742) AU QUATRIEME

Robes droites motif paisley Ch. 3.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une autre robe identique (même taille)
LINGERIE (742) AU QUATRIEME

Mini robes de nuit coton Ch. $4
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une autre robe de nuit comme ci-dessus (même taille)
LINGERIE (742) AU QUATRIEME

Elégants bijoux pour dames Ch. $1
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 autre bijou identique
BIJOUX (775) AU SOUS-SOL

Bas nylon sans couture 3 paires pour 1.77
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
3 paires de bas comme ci-dessus (même pointure)
BAS POUR DAMES (776) AU SOUS-SOL

Pyjamas coton pour dames Ch. 2.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 pyjama en coton comme ci-dessus (même taille)
LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

Soutien-gorge courts pour dames Ch. $4
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 soutien-gorge comme ci-dessus (même taille)
VETEMENTS DE BASE (785) AU SOUS-SOL

Chemises-T tricot de coton Ch. 1.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 chemise-T comme ci-dessus (même taille)
VETEMENTS SPORTS (781) AU SOUS-SOL

Peignoirs en tissu éponge Ch. 11.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 peignoir en tissu éponge comme ci-dessus (même taille)
LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

POUR ENFANTS

ACHETEZ N'IMPORTE LEQUEL DE CES ARTICLES
BONI VOUS OBTIENDREZ LE SECOND, IDENTIQUE, DE MEME TAILLE, SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES.

Robes et bonnets coton pour bébés	Ch. 6.99
Pull-overs nylon pour bambins	Ch. 3.99
Pull-overs nylon pour fillettes	Ch. 4.99
Cardigans pour fillettes	Ch. 5.99
Cardigans pour bambins	Ch. 4.99
Costumes coton pour garçons	Ch. 5.99
Chemises-T coton rayé	Ch. 1.49

VETEMENTS POUR ENFANTS (744) AU DEUXIEME

Bicyclettes "Sportflight" 26 po. Ch. 59.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 10.45 — 1 compteur; 1 lampe électrique, 1 cloche et 1 béquille.
BICYCLETTES (758) AU CINQUIEME

Raquettes de tennis Ch. 5.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 2.96 — 3 balles de tennis et 1 presse pour raquette.
ARTICLES SPORT (758) AU CINQUIEME

POUR FILLES

Maillots-T pour adolescentes Ch. $4
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 maillot-T tel que ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR FILLETTES (745) AU DEUXIEME

Pantalons sans repassage pour filles Ch. 3.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 pantalon tel que ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR FILLETTES (745) AU DEUXIEME

Maillots de bain pour adolescentes Ch. $14
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 maillot de bain tel que ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR FILLETTES (745) AU DEUXIEME

Shorts sans repassage pour fillettes Ch. 1.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 short tel que ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR FILLETTES (745) AU DEUXIEME

Robes en toile pour fillettes Ch. 5.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 robe sans manche telle que ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR FILLETTES (782) AU SOUS-SOL

POUR HOMMES

Montres 25 pierres importées de Suisse Ch. 79.95
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 79.95 — Une montre 2 diamants, pour dames.
MONTRES (703) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Pipes véritable Bruyère Ch. 2.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. $1 — Un briquet
LE COIN DU TABAC (706) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Boite 50 cigares Esquire Ch. 3.50
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 1.25 — Boite 25 cigares Esquire.
LE COIN DU TABAC (706) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Légers vestons sport Ch. $35
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un autre veston comme ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR HOMMES (712) AU DEUXIEME

Blazers ou veston sport tissu tout laine Ch. $55
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un autre blazer ou veston comme ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR HOMMES (712) AU DEUXIEME

Pantalons laine marque connue Ch. 21.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un autre pantalon comme ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR HOMMES (712) AU DEUXIEME

Complets 4 saisons ou d'été tout laine Ch. $75
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Un autre complet identique (même taille)
VETEMENTS POUR HOMMES (712) AU DEUXIEME

Vestes coton reversibles Ch. 19.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une veste identique (même taille)
ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Raquettes de tennis "Slazenger" Ch. 15.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 3.96 1 boite de 3 balles de tennis Slazenger.
1 presse pour raquette.
ARTICLES SPORT (758) AU CINQUIEME

POUR HOMMES

Chemises 100% Terylene Ch. $10
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une autre chemise identique (même taille)
ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Chaussettes extensibles Pai. 1.50
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Une autre paire de chaussettes identiques.
ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Chemises sans repassage Ch. 4.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. $2 — Une cravate Terylène/Dacron
ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Pipes Jack O London Ch. 7.50
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 3.55 — Blague à tabac et ½ lb de tabac.
BOUTIQUE DUNHILL (717) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Batons de golf Mike Souchak Ens. $185
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 44.96 — Une poussette et sac de golf Keystone 14 bâtons.
ARTICLES SPORT (758) AU CINQUIEME

Pantalons de golf Fortrel/coton Ch. 14.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 5.98 — Une douzaine de balles de golf.
ARTICLES SPORT (758) AU CINQUIEME

Vestes de golf durables Ch. 9.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. $4 — Une demi-douzaine de balles de golf Jack Nicklaus.
ARTICLES SPORT (758) AU CINQUIEME

Sacs d'avion en nylon Ch. 24.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 7.98 — Un sac sport.
VALISES (760) AU CINQUIEME

Complets tout laine pour hommes Ch. $49
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 complet tout laine tel que ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR HOMMES (790) AU SOUS-SOL

ACHETEZ UN DE CES ARTICLES
BONI VOUS OBTIENDREZ LE DEUXIEME IDENTIQUE, DE MEME TAILLE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

Chemises ou shorts coton crêpon pour hommes	Ch. 3.49
Caleçons de bain extensibles	Ch. 3.99
Pantalons "Teen Kings G.W.G."	Ch. 6.95
Chemises sport coton pour hommes	Ch. 3.99
Chemises habillées pour hommes	Ch. 4.99
Chemises en Térylène * pour hommes	Ch. 3.99
Chemises polo pour hommes	Ch. 6.99

ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

Shorts coton pour jeunes gens Ch. 5.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 short comme ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR JEUNES GENS (715) AU DEUXIEME

Fameuses pipes Parker Ch. $15 et 17.50
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Rég. 6.90 — 2 boites 1 oz de tabac Dunhill Trio.
BOUTIQUE DUNHILL (717) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Pantalons pour hommes et jeunes gens Ch. 6.90
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 pantalon tel que ci-dessus. (même taille).
VETEMENTS POUR HOMMES (790) AU SOUS-SOL

Vestons sport pour garçons 8 à 16 ans Ch. 5.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 veston sport en laine mixte tel que ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL

POUR GARÇONS

Shorts coton blanc pour garçons Ch. 3.98
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 short en twill de coton comme ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR GARÇONS (714) AU DEUXIEME

Jeans blancs pour garçons Ch. $5
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 jeans blanc comme ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR GARÇONS (714) AU DEUXIEME

Pantalons grosse toile pour garçons Ch. $6
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 pantalon en grosse toile comme ci-dessus (même taille)
VETEMENTS POUR GARÇONS (714) AU DEUXIEME

Chemises "Ponderosa" pour garçons Ch. 2.99
BONI SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
1 chemise en coton telle que ci-dessus (même tailles)
VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL

Nombreux autres articles NON-ANNONCÉS dans tout le magasin.

Les cultivateurs, les citoyens de Bécancour et les ouvriers de la G. T. Davie marchent sur le Parlement pour exposer leurs doléances au gouvernement Johnson

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Une effervescence inhabituelle régnait hier dans la capitale, envahie à la fois par quelque 2,000 cultivateurs venus protester contre la politique agricole du gouvernement, par 300 citoyens de la région de Bécancour venus rappeler au premier ministre Johnson qu'ils espéraient encore obtenir le complexe sidérurgique québécois et par une cinquantaine d'ouvriers de la George T. Davie qui manifestent chaque jour contre la fermeture des chantiers maritimes de Lauzon.

Les premiers, membres de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), commençaient une "opération-déblocage" contre "l'immobilisme gouvernemental" en matière agricole, notamment à l'égard des recommandations contenues dans le dernier mémoire de l'UCC et auxquelles le gouvernement n'a pas encore donné suite.

Leur stratégie: harceler le gouvernement pendant quatre jours consécutifs en déléguant 200 cultivateurs aux séances de la Chambre afin de rappeler à tous les députés l'existence de la classe agricole et parallèlement tenir de grandes assemblées durant lesquelles ministre de l'Agriculture et députés des régions agricoles sont invités à répondre aux questions des membres.

Traire les vaches le dimanche

La première de ces assemblées, tenue hier au Patron Roc Amadour rassemblait 2,000 fermiers venus de tous les coins de la province. On attendait aujourd'hui 3,000 personnes de plus et vendredi, dernière journée de la manifestation, plus de 10,000.

A l'Assemblée législative d'autre part, c'est dans l'ordre le plus complet que les 200 délégués de l'UCC ont assisté au débat de l'après-midi. Tour à tour, le premier ministre et le chef de l'opposition ont rendu hommage à la classe agricole du Québec, mais malgré la présence de la délégation, leurs déclarations ont été plutôt courtes. En sortant une heure plus tard, un cultivateur a répondu à des journalistes qui lui demandaient ses impressions: "Quand je pense qu'ils (les députés) passent leurs journées à "placoter", alors que nous, on en est encore à traire nos vaches le dimanche".

Plus tôt dans la matinée, le premier ministre, M. Daniel Johnson, puis le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, avaient reçu une délégation de 300 maires, commissaires d'écoles, membres de chambres de commerce et autres citoyens de la région de Bécancour, alarmés par la possibilité de perdre la sidérurgie québécoise promise depuis 1965.

Le premier ministre les a assurés que le gouvernement avait le devoir moral" de respecter les engagements pris par le gouvernement précédent, surtout devant les efforts déployés par les municipalités pour se préparer à recevoir les 10,000 nouveaux habitants que devait leur apporter la sidérurgie.

Prenant la parole avant M. Johnson, le maire de Bécancour avait dressé un bilan de la situation actuelle: fusion des 11 municipalités intégrées dans la ville de Bécancour, emprunts de $1,400,000 pour l'installation d'un système d'égouts et d'aqueduc en prévision des besoins futurs... "Si le complexe sidérurgique n'est pas installé à Bécancour, non seulement nos efforts auront été inutiles, mais, bien plus, nous serons obligés de supporter un fardeau financier trop lourd, eu égard au nombre de nos habitants."

Les citoyens ne s'étaient pas lancés dans cette aventure à l'aveuglette, comme l'a souligné le maire, car c'est le premier ministre d'alors, M. Jean Lesage, qui avait annoncé le 31 mars 1965: "Les administrateurs de la SGF ont définitivement choisi Bécancour comme emplacement de la future sidérurgie québécoise".

Un parc industriel

M. Johnson ne leur a laissé guère d'espoir au sujet de la sidérurgie. Même si la décision définitive n'avait pas encore été prise, il s'est attaché longuement à montrer les avantages de la solution proposée par SIDBEC d'acheter les installations existantes de la société Dosco à Contrecoeur.

Qu'arrivera-t-il alors à Bécancour? "Nous étudions diverses suggestions, a dit M. Johnson, plus particulièrement celle de créer, aux frais de l'Etat, un parc industriel sur les terrains achetés pour les fins de la sidérurgie."

Les applaudissements qui firent suite à cette déclaration furent moins vigoureux que ceux qui devaient accueillir la réponse du porte-parole de Bécancour: "Malgré vos propos, nous ne perdons pas l'espoir d'obtenir le complexe sidérurgique et nous enverrons demain une délégation au comité des Régies gouvernementales qui entendra de nouveau le président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac, expliquer son rapport sur la création d'une sidérurgie québécoise".

Devant le même groupe, le chef de l'opposition, M. Lesage, a soutenu pour sa part qu'il s'opposerait à l'achat des installations de Dosco tant que SIDBEC n'aura pas soumis son second projet qui pourrait remplacer le premier, advenant un échec des pourparlers avec Dosco. Il s'agirait de créer de toute pièce un complexe sidérurgique plus modeste, sans doute à Bécancour.

De leur côté, c'est au café du Parlement que les sans-travail du chantier de Lauzon de la G.T. Davie avaient décidé de manifester hier.

Depuis quelques jours, ils avaient pris l'habitude d'organiser quotidiennement une petite manifestation devant le Parlement.

Sans faire d'éclat, une cinquantaine d'entre eux ont pénétré vers l'heure du midi dans le café, où mangent généralement les ministres, les députés, les hauts fonctionnaires et les journalistes. Après s'être assis, malgré les protestations du maître d'hôtel qui s'exclamaient "ça ne se fait pas", ils sortirent de leurs poches des sandwiches au "baloney" et demandèrent qu'on leur serve du café. Ce que les serveuses se sont empressés de faire, sans doute pour se débarrasser de ces clients gênants le plus rapidement possible.

Le président de Sidbec sera à la disposition du comité mixte des régies gouvernementales du Québec

QUEBEC (PC) — Pour la deuxième fois en une semaine, le président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac, accompagné d'autres membres de l'administration de cette société d'Etat, répondra aux questions du comité des régies gouvernementales du Québec, ce matin.

La séance de la semaine dernière avait duré plus de deux heures. Le sujet qui fait l'objet de questions et réponses gravite autour de l'entente de principe signée par Hawker-Siddeley Canada Ltd, d'une part, et Sidbec, d'autre part.

Le premier ministre annonçait en même temps, il y a quelques semaines, que le gouvernement du Québec était prêt à mettre la somme de $60 millions à la disposition de Sidbec afin de permettre à celle-ci d'acquérir la majorité des actions de la Dominion Steel and Coal Ltd Dosco, en vue de l'implantation d'un complexe sidérurgique intégré au Québec.

Toutefois, d'autres personnes que les membres du comité mixte des régies gouvernementales pourront poser des questions à M. Gignac et à ses collaborateurs.

Normalement, le public est invité à assister aux séances du comité, mais il n'a pas le privilège de questionner les gens appelés à comparaître devant le comité.

Devant la gravité du problème, le premier ministre Johnson a fait part, hier, qu'il "accordait ce privilège aux porte-parole de la région de Bécancour".

Un autre corps intermédiaire, la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ), sera présente ce matin et pourra, lui aussi, adresser des questions à M. Gignac.

3 syndicats protestent

QUEBEC (PC) — Les trois grandes centrales syndicales CSN - FTQ - CEQ ont fait savoir mardi dans un communiqué remis à la presse, qu'elles s'opposaient à ce que les pouvoirs d'urgence prévus à l'article 75 de la nouvelle loi puissent être assumés par le Conseil des ministres.

Ils proposent plutôt que ces pouvoirs soient la prérogative exclusive du Parlement provincial.

MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Raymond Laliberté pressentent dans les dispositions de l'article de la loi, un net danger d'instauration de l'Etat policier.

L'article prévoit que le Conseil des ministres peut en cas de nécessité, mobiliser toutes les forces policières du Québec sous l'autorité du ministre de la Justice et du directeur de la Sûreté provinciale.

Les chefs syndicaux déclarent ne pas comprendre le refus du gouvernement de prévoir la convocation d'urgence des membres du Parlement dans l'éventualité d'un recours aux pouvoirs d'urgence. Ils se sont déclarés nettement opposés à cet article de la loi et solidaires sur ce point à l'opposition parlementaire.

Pas de mal de dos lancinant!

Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, elle prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optométriste,
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

CKAC/73 AU CADRAN

DU LUNDI AU VENDREDI,
le matin et le soir aux heures de pointe,
rapports spéciaux de JACQUES PAYAC
sur la circulation en ville.

LE SAMEDI
au cours de "BON WEEK-END"
le sujet de la semaine traité par un
des éditorialistes de
LA PRESSE

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Mayrand Ltée.

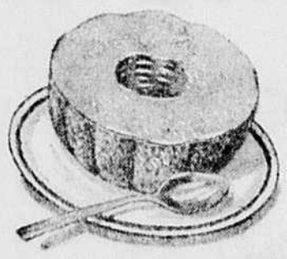

CANTALOUPS
FRAIS DU MEXIQUE
A CHAIR SAUMONEE
GR. 45 GROS MELON
ch. 19¢

RAISINS VERTS
IMPORTES TRES SUCRES, U.S.
lb 29¢

JAVEX
EAU DE JAVELLE CONCENTREE
gallon 128 oz
59¢

Crème glacée FESTIVAL
ESSENCES ASSORTIES
3 BRIQUES
49¢

Liqueurs SPRITE
BREUVAGE RAFRAICHISSANT
Achetez à la caisse, faites provision pour l'été.
Carton 6 bout. 6 oz
29¢
contenu seulement

Prix rég. .45

CAFE INSTANTANE NESCAFE
PRIX REGULIER $1.83
POT 10 OZ
$1.29
(Limite 3 par client avec tout achat de $5. ou plus)

EXTRA SPÉCIAL
EGG ROLLS FRAIS
WONG WING
Bte 6 Egg Rolls
Limite 12 egg rolls par client
39¢

EXTRA SPÉCIAL
RIZ FRIT FRAIS
WONG WING
Cont. 16 oz
49¢

NOUS NE VENDONS QUE DES VIANDES DE PREMIERE QUALITE. FRAICHEUR GARANTIE. BOEUF DE MARQUE ROUGE.

AUTRES SPÉCIAUX CHOISIS POUR VOUS

Jus de tomate Pac Rite — qualité de choix — 8 btes 19 oz — $1.00
Papier toilette Soft Rite — Gratis 100 feuilles de plus — 4 pqts de 2 roul. — $1.00
Bas en mesh Attractive — couleurs assorties — grandeur 8½ à 11, sans couture — 4 paires — $1.00
Soupe Loney's — Poulet et nouilles, tomates et légumes, etc. — Env. 12 pour $1. — 9¢
Breuvage à l'orange — Président (en cristaux) — env. 10¢

Limonade congelée — rose ou blanche SUNKIST — Boite 6 oz — 10¢
Jus d'orange York — congelé — 5 btes 6 oz — $1.00
Thé noir Kadana — cello 100 sacs — 59¢
Pains Hot Dog, Hamburger — Mayrand, frais du jour — douz. — 29¢
Pain aux raisins — Toastmaster tranché — fraîcheur garantie — 2 pour — 29¢

Pour des produits de qualité C'est la vraie place
Mayrand Ltée.

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 8 juin 5 h. p.m.

4675 est, rue SAINTE-CATHERINE
7476, rue SAINT-HUBERT
au nord de Jean-Talon
100, boul. CURE-POIRIER O.
coin Ch. Chambly — Stationnement gratuit
4778, rue CHARLEROI
Montréal-Nord — Stationnement gratuit

MIRACLE MART

qui dit "Jean Naté" dit fraîcheur radieuse

Votre bain-beauté sera un enchantement . . . vous vous sentirez reposée et plus "soyeuse" que jamais en employant les produits "JEAN NATÉ".

A. Lotion pour massage, format 5 oz $3
B. Ensemble spécial : Lotion après-bain et désodorisant-aérosol 2.95
C. Bain-moussant, format 6 oz, ... 2.75
D. Huile de bain, format 1 oz, ... 4.50
E. Savonnette pour le bain (boîte 3 pains) 2.75
F. Désodorisant-aérosol 5 oz (non représenté) tel quel 1.85
G. Lotion après-bain (non-représentée) 5 oz $2 — 8 oz $3 — 16 oz $5

Hygiène et Beauté

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS MIRACLE MART

MIRACLE MART

9

MAGASINS POUR VOUS MIEUX SERVIR

Où que vous habitiez à Montréal, nos magasins sont là, tout près !

CHOMEDEY
Centre d'Achats St-Martin
1101 blvd Labelle, Chomedey
Ouvert jusqu'à 10h p.m. mardi jeudi, vendredi

JEAN-TALON
4325 est rue Jean-Talon,
Ouvert jusqu'à 10h p.m. jeudi, vendredi

GREENFIELD PARK PLAZA
399 blvd Taschereau,
Greenfield Park
Ouvert jusqu'à 10h p.m. tous les soirs

PLACE VERSAILLES
7455 est rue Sherbrooke
Ouvert jusqu'à 10h p.m. jeudi, vendredi

PLACE LASALLE
7850 Ville LaSalle
Ouvert jusqu'à 10h p.m. jeudi, vendredi

WEST-ISLAND MALL
Sortie 16, route Trans-Canada
Ouvert jusqu'à 10h p.m. jeudi, vendredi

CENTRE D'ACHATS PONT-VIAU
1055 blvd Laurentides
Pont-Viau
Ouvert jusqu'à 10h p.m. mardi, jeudi, vendredi

PLACE LONGUEUIL
3 Place Longueuil
Ouvert jusqu'à 10h p.m. tous les soirs

ALEXIS NIHON PLAZA
(Atwater et Ste-Catherine)
Ouvert jusqu'à 10h p.m. jeudi, vendredi

MIRACLE MART

GRANDE VENTE! MAILLOTS DE BAIN POUR DAMES

Val. rég. 16.95 à 22.95

9.77 ch.

Soyez à la mode à la plage comme à la piscine! Ces ravissants maillots sont bien coupés et de première qualité. De plus vous serez étonnée car leur prix est du tonnerre.

Il y en a pour tous les goûts: une pièce ou deux-pièces. Choix de 4 modèles dans les lignes les plus en vogue:
Tissus: jersey Helanca, tricot Antron ou Arnel, satin nylon etc.
Styles: deux modèles "une pièce", l'un à effet corsage rayé avec bas uni et ceinture, l'autre à festons sur le devant et lien à la taille et un "deux-pièces" de ligne classique. (Ces trois modèles sont illustré ici.) Aussi "deux-pièces" uni avec garniture contrastante. (non illustré).
Couleurs: très mode, imprimés fantaisie, rayures/uni, motifs en relief ou de teinte unie avec bordure.
Tailles: 32 à 40 dans le lot.
Profitez de cette intéressante réduction pour vous en offrir plusieurs!

Vêtements de plage

Amusantes lunettes "Mod"

***Seulement* 2.47 paire**

Sur la plage ou à la piscine, amusez-vous à porter ces lunettes dont les branches se terminent par des boucles d'oreille de toutes les couleurs. Une fantaisie à bas prix!

Hygiène et beauté

ÉPARGNEZ! Maillots de bain pour les enfants

Rég. 3.97 et 4.97 — **2.27 ch.**

A. Jusqu'à 2.20 de rabais sur maillots fillettes. Choix de modèles une ou deux pièces en nylon extensible. Ravissantes couleurs dans des tons de marine, orange, lime ou rose. Tailles: 8 à 14. Profitez de cette aubaine et venez tôt pour avoir un meilleur choix.

Vêtements pour fillettes

Rég. 2.97 — **1.47 ch.**

B. Jusqu'à 50% de rabais sur maillots bambines. Les plus petites seront à l'aise pour jouer et nager dans ces très jolis maillots de bain en nylon extensible. Modèles une ou deux pièces dans un choix de couleurs ensoleillées. Tailles: 2 à 6x.

Vêtements 2 à 6x.

Rég. 1.97 — **$1 ch.**

C. Spécial! Maillots de bain pour tout-petits. Les bambins aimeront barbotter dans ces maillots en 100% nylon extensible. Choix de couleurs estivales. Tailles: 2 à 6x. Pourquoi ne pas profiter d'une offre aussi avantageuse? Venez sans tarder!

Vêtements 2 à 6x.

Bonnets de bain rabais $1.

Rég. 2.98 — **1.98 ch.**

En caoutchouc, ornés de pétales ou de fleurs fantaisie. Bande intérieure pour empêcher l'eau de s'infiltrer. En blanc ou dans des teintes estivales. Entrée de tête: moyenne ou grande.

Accessoires-mode

Beaux sacs de plage

***Seulement* 99¢ ch.**

Style "Caban" en toile à voile avec doublure caoutchoutée imperméable. Imprimés fantaisie ou nautiques sur fond blanc. Très pratiques pour transporter maillots, serviettes, huile solaire etc.

Accessoires-mode

Lotion "Indoor/Outdoor"

***Seulement* 1.33 ch.**

Produit "Huston" qui s'emploie aussi bien à l'intérieur de la maison qu'à l'extérieur. Donne et entretient un bronzage parfait et égal sans que vous ayez besoin pour cela de rester pendant des heures au soleil. Tube de 2 oz. Format à 1.85.

Hygiène et beauté

Pour bronzer "Sea & Ski"

***Bas prix* 1.27 ch.**

Épargnez 20% et plus! Vous qui désirez avoir rapidement un joli bronzage, ceci est pour vous. Cette lotion très efficace vous protégera des coups de soleil tout en vous donnant une belle teinte dorée. Format de 4 oz à 1.75.

Hygiène et beauté

Serviettes 'Camtex' 30" x 60"

***Rég. 1.97* — 1.33 ch.**

Rabais 32%! Serviettes de plage, ratine épaisse. Rayures étroites ou larges, dans les teintes gaies et vives, bords frangés. Dimensions: 30" sur 60". Ne manquez surtout pas cette aubaine et achetez-en pour toute la famille!

Linge de maison

Recherchez nos Bonis Spéciaux dans chaque magasins

LES 9 MAGASINS OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 10 H.

Achetez maintenant... Portez à votre compte... Payez plus tard

FACILITEZ VOS ACHATS - OUVREZ UN COMPTE CREDICO CHEZ MIRACLE MART

credico c'est de l'argent comptant

MIRACLE MART

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 33%!

NOUVEAUX MAILLOTS DE PLAGE pour HOMMES et GARÇONS

Garçons:
notre bas prix régulier 2.97

1.97 ch.

Hommes:
notre bas prix régulier 3.97

2.99 ch.

Assortiment de maillots de plage. Styles les plus nouveaux dans une variété de belles couleurs qui plairont aux jeunes et à leurs aînés. Pourquoi ne pas en acheter plusieurs, leur qualité est excellente et leurs prix sont si modiques!

Les maillots pour garçons sont en filés Lastex ou tout nylon dans une variété de motifs et de garnitures. Style "beach boy", taille coulissante et support intégré. Couleurs: noir, vert, bleu, or, tabac. Tailles: 8 à 16.

Les maillots pour hommes sont en Lastex, de style boxeur, taille élastique, jambes plutôt longues. Enfin, une variété de styles et de couleurs: marine, beige, bleu, vert, noir et nombre d'autres teintes. Tailles: P.M.G.

Articles pour hommes et garçons

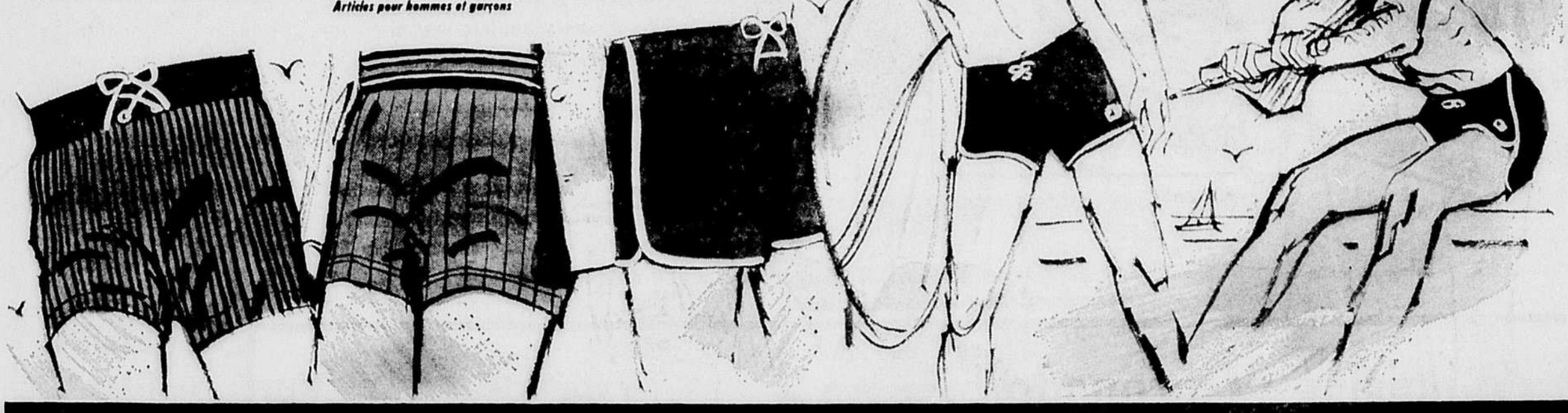

ENTREZ DANS LA RONDE! ACCESSOIRES DE PLAGE!

Sortie de bain en tissu éponge pour hommes

Rég. 5.97

4.99 ch.

Sortie de bain pleine longueur avec ceinturon et trois poches. En coton éponge très absorbant dans une variété de rayures de couleur. Tailles: P.M.G. EG.

Ensemble de plage Cabana pour hommes

Rég. 4.97

3.99 ch.

Cet ensemble est toujours très en vogue. Il consiste d'une veste en coton doublée de tissu éponge absorbant et d'un short doublé, style boxer, taille élastique et à cordon coulissant. Imprimés divers. Tailles: P.M.G. EG.

Vêtements pour hommes

Sortie de plage en tissu éponge pour jeunes garçons

Rég. 4.47

3.99 ch.

Sortie de plage en coton éponge bourgogne, bleu, vert, rouge. A plusieurs rayures verticales de couleur. Ceinturon, col châle et deux poches. Tailles: 8 à 16.

Vêtements pour garçons

Ensemble de plage Cabana pour garçons

Rég. 2.98

2.49 ch.

En coton imprimé dans une variété de motifs. Veste entièrementt doublée et avec deux poches. Short élastique, support intégré, tout doublé. Tailles: 8 à 16.

Sandales de plage pour toute la famille!

Seulement

27¢ à 57¢ la paire

Caoutchouc lavable, blanc, rose, bleu, jaune, vert ou noir dans le lot. Choix de modèles:

Pour enfants (avec bride)	27¢ la paire
Pour dames (avec bride)	37¢ la paire
Pour hommes (avec bride)	47¢ la paire
Pour enfants (bout ouvert)	37¢ la paire
Pour dames (bout ouvert)	47¢ la paire
Pour hommes (bout ouvert)	57¢ la paire

Bas

LONGUEUIL Place Longueuil — **GREENFIELD PARK** Plaza — **CHOMEDEY** Centre d'Achats St-Martin — **JEAN TALON** 4325 est, rue Jean Talon — **RUE SHERBROOKE E.** Place Versailles — **PONT-VIAU** Centre d'Achats — **WEST-ISLAND MALL** Sortie 16, route Trans-Canada — **LaSALLE** Place LaSalle — **ALEXIS NIHON PLAZA** (Atwater et Ste-Catherine)

UTILISEZ VOTRE CARTE credico À NOS 9 MAGASINS

La carte CREDICO est une carte de crédit; les personnes qui détiennent cette carte effectuent leurs achats chez tous les marchands associés à CREDICO, simplement en présentant leur carte; aucun comptant n'est requis lors de l'achat.

ACHATS FACILES: dites simplement "Portez à mon compte CREDICO"

PAIEMENTS SIMPLES: un seul relevé mensuel de CREDICO regroupe tous les achats

BUDGET SIMPLIFIÉ: paiements flexibles par l'utilisation alternée du compte courant ou budgétaire au choix

PROCUREZ-VOUS VOTRE CARTE CREDICO DÈS MAINTENANT

Voici ce qu'il faut faire:

Il est très facile d'obtenir une carte CREDICO; il suffit de remplir une demande de carte auprès du commis au Service des Renseignements qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations.

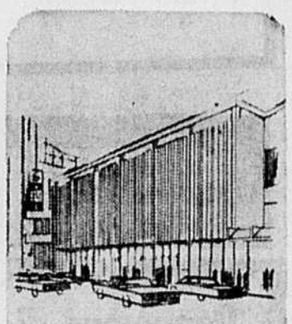

FAITES VOS ACHATS AU PLUS NOUVEAU MAGASIN A RAYONS A MONTRÉAL

A LA VILLE COMME EN BAN LIEU MEME BAS PRIX, MEME QUALITE.

PRENEZ LE METRO JUSQU'A LA STATION ATWATER EMPRUNTER LA SORTIE ALEXIS NIHON PLAZA VENEZ NOUS VOIR... PROFITEZ DE NOS BAS PRIX ET ECONOMISEZ.

ALEXIS NIHON PLAZA
(Atwater et Ste-Catherine)

MIRACLE MART

MIRACLE MART

FER "LIFELONG" DE PROCTOR-SILEX
SEC/VAPEUR
VAPORISATION

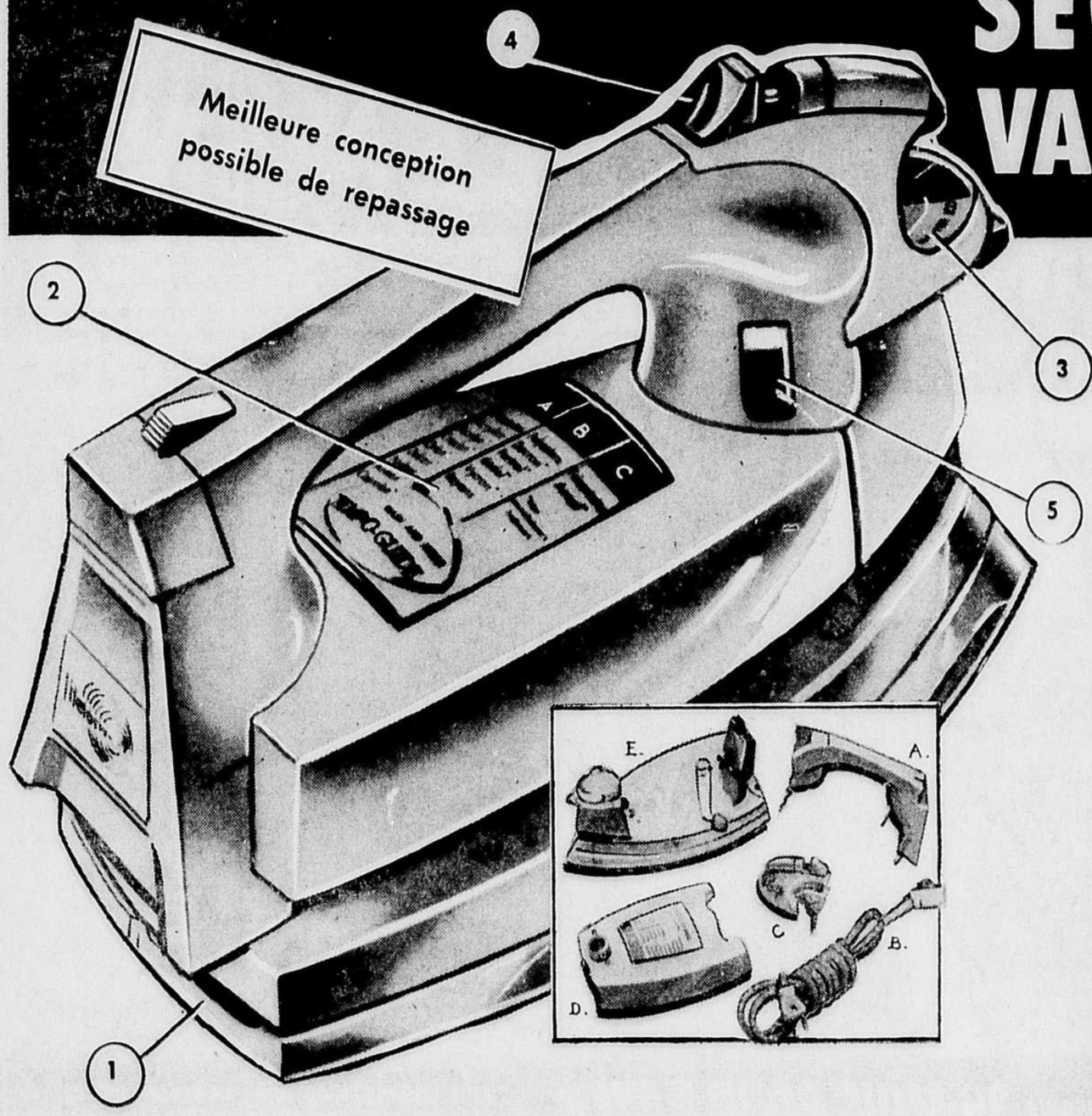

Seulement

17.77 ch.

Ce fer à repasser, à prix sensationnellement bas, vous évitera bien du travail ! En outre, vous pourrez le réparer vous-même car il est fait de cinq unités distinctes, énumérées ci-dessous, facilement remplaçables.

A. **Poignée en matière vraiment isolante** pour donner plus de confort.

B. **Cordon amovible** pour faciliter le repassage à gauche comme à droite.

C. **Manette pour vaporisation** qui distribue l'eau en pluie là où vous le désirez.

D. **Réservoir "See-Thru"** grande capacité. Ne rouille pas, pas besoin d'être vidé.

E. **Semelle à 29 orifices pour vapeur** qui ne se bouchent jamais.

1. Semelle lisse et brillante pour repasser en douceur.
2. Guide de chaleur pour tous les tissus modernes, aussi les tissus "lavez et portez".
3. Grand orifice pour remplir le réservoir.
4. Permet d'humecter le linge en utilisant le jet manuel — vous n'avez qu'à presser la manette.
5. Nouveau système de vaporisation qui ne laisse pas couler d'eau.
   - 29 évents pour bien distribuer la vapeur (non illustré).

Aussi : modèle Proctor Silex sec/vapeur sans vaporisateur **15.77** ch.

Appareils électriques

Batterie de cuisine "Coronado" à prix vraiment sensationnel !

Seulement

4.47 à 8.97 ch.

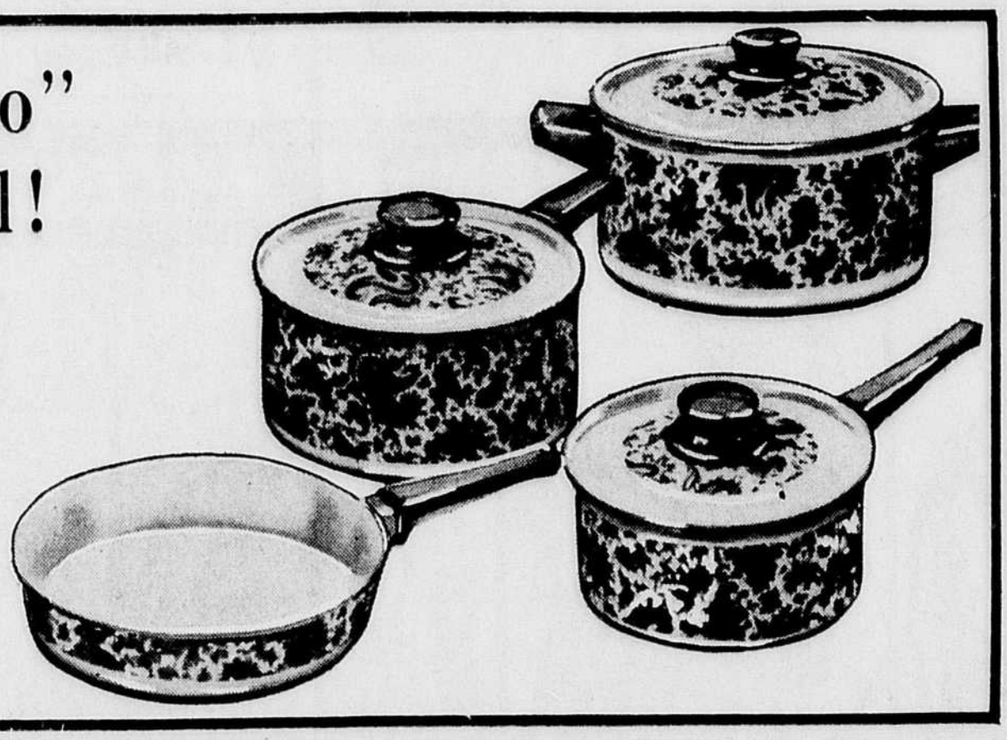

Porcelaine robuste non-poreuse qui chauffe vite, conserve la chaleur et n'absorbe pas les odeurs. Manche en bakélite et bord en acier de 18.8". Motif "cachemire" très élégant.

Casserole avec couvercle. Contenance 1½ pinte ..... **4.97** ch.

Casserole avec couvercle. Contenance 2 pintes ..... **5.97** ch.

Casserole avec couvercle. Contenance 3 pintes ..... **6.97** ch.

Cocotte avec couvercle. Contenance 5 pintes **8.97** ch.

Poêle à frire mesurant 8" de diamètre **4.47** ch.

Poêle à frire mesurant 10" de diamètre .... **5.47** ch.

Porcelaine

SERVIETTES DE BAIN EN COTON ÉPONGE

Panneaux diaphanes importés en Tetoron

seulement **3.57 à 4.77**

Panneaux de voilage polyester Tetoron blanc ayant chacun 41" de largeur. Ourlet de 1½" de chaque côté et un autre de 5" à l'extrémité inférieure. Chaque paire est vendue dans un sac poly. Profitez de cette offre vraiment avantageuse !

Hauteurs et prix : 63" : 3.57 pai.; **81" : 4.17** pai.; **90" : 4.47** pai.; **95" : 4.77** pai.

Denim coton importé 36"

Tissu durable, importé des Etats-Unis. Lavable, choix sensationnel de couleurs unies et de rayures coordonnées. **Rég. 1.27**

97c la verge

Popeline Fortrel/coton 45"

Tissu mixte lavable et infroissable. Beau choix de couleurs mode. Avantage : irrétrécissable et infroissable.

Seulement 47c la verge

Coton éponge imprimé 36"

Tissu lavable pratique pour confectionner vêtements sport et de plage. Magnifique choix d'imprimés floraux et modernes. **Rég. 1.97**

1.47 la verge

Coton éponge teinte unie 36"

Coton éponge de texture serrée et très absorbant. Vaste choix de couleurs mode les plus demandées.

Seulement 97c la verge

Tissus

Mesdames, nous vous offrons un choix magnifique de serviettes de bain en coton éponge dans un vaste assortiment de motifs floraux. C'est vraiment une offre extraordinaire dont il faut profiter pour remonter votre provision de serviettes !

Les dimensions sont standard : 20" sur 40", les extrémités sont frangées, les motifs floraux sont variés et les couleurs sont ravissantes ! D'une valeur exceptionnelle dont il faut profiter !

Linge de maison

UTILISEZ VOTRE CARTE

CARTE credico CARD

À NOS 9 MAGASINS

MIRACLE MART

La carte CREDICO est une carte de crédit; les personnes qui détiennent cette carte effectuent leurs achats chez tous les marchands associés à CREDICO, simplement en présentant leur carte; aucun comptant n'est requis lors de l'achat.

ACHATS FACILES: dites simplement "Portez à mon compte CREDICO"

PAIEMENTS SIMPLES:

un seul relevé mensuel de CREDICO regroupe tous les achats

BUDGET SIMPLIFIÉ: paiements flexibles par l'utilisation alternée du compte courant ou budgétaire au choix

PROCUREZ-VOUS VOTRE CARTE CREDICO DÈS MAINTENANT

Voici ce qu'il faut faire:

Il est très facile d'obtenir une carte CREDICO; il suffit de remplir une demande de carte auprès du commis au Service des Renseignements qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations.

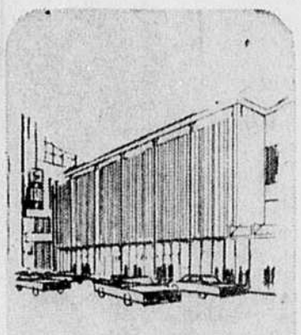

FAITES VOS ACHATS AU PLUS NOUVEAU MAGASIN A RAYONS A MONTREAL

A LA VILLE COMME EN BANLIEU MEME BAS PRIX, MEME QUALITE.

PRENEZ LE METRO JUSQU'A LA STATION ATWATER EMPRUNTER LA SORTIE ALEXIS NIHON PLAZA VENEZ NOUS VOIR . . . PROFITEZ DE NOS BAS PRIX ET ECONOMISEZ.

ALEXIS NIHON PLAZA
(Atwater et Ste-Catherine)

MIRACLE MART

LONGUEUIL Place Longueuil — **GREENFIELD PARK** Plaza — **CHOMEDEY** Centre d'Achats St-Martin — **JEAN TALON** 4325 est, rue Jean Talon — **RUE SHERBROOKE E.** Place Versailles — **PONT-VIAU** Centre d'Achats — **WEST-ISLAND MALL** Sortie 16, route Trans-Canada — **LaSALLE** Place LaSalle — **ALEXIS NIHON PLAZA** (Atwater et Ste-Catherine)

Ramsey Clark: Aucune preuve de conspiration

WASHINGTON — (AFP) — Le secrétaire à la Justice, M. Ramsey Clark, a déclaré qu'à la lumière des informations dont il dispose pour le moment, "il n'existe pas de preuves de conspiration" en vue d'assassiner M. Robert Kennedy. Les seules preuves dont on dispose actuellement, montrent que l'attentat perpétré la nuit dernière, à Los Angeles, contre le candidat démocrate à la présidence, est "un acte isolé".

" Le suspect incarcéré par la police n'a pas encore été identifié", a également ajouté le ministre de la Justice, au cours d'une conférence de presse tenue dans son cabinet de travail.

M. Clark a tenu sa conférence de presse dans le bureau qu'occupait M. Robert Kennedy, quand il exerçait les fonctions de secrétaire à la Justice en 1964. M. Clark était alors un de ses principaux adjoints.

Ce dernier a dit également aux journalistes que les empreintes digitales de l'agresseur présumé du sénateur de New York ont été envoyées par radio au ministère de la Justice afin d'identifier ce dernier. "Mais, a poursuivi M. Clark, il est très difficile de faire des comparaisons scientifiques précises (avec le fichier fédéral d'empreintes digitales) en se basant sur une reproduction par radio-photo".

Les empreintes du suspect ont été expédiées par avion de Los Angeles à Washington.

Protection aux candidats

Le secrétaire à la Justice a précisé que l'Administration est en train de demander au Congrès l'autorité et les fonds qui permettront au "service secret" (la police présidentielle) de protéger les principaux candidats à la présidence et leurs familles, jusqu'aux élections de novembre.

Bien que l'on n'ait pas pour le moment de preuves que plusieurs personnes ont participé à l'attentat contre le sénateur Robert Kennedy, a poursuivi M. Ramsay Clark, le ministère de la Justice "fait tous les efforts possibles" pour faire toute la lumière sur ce point. Il ne négligera aucune piste ni indice à cet effet. D'ailleurs les autorités judiciaires mènent "une enquête absolument complète sur tous les aspects du crime". La Sûreté fédérale (FBI) a "toute l'autorité" de participer à toutes ces opérations, a fait savoir le ministre qui a cité à la presse les références juridiques sur lesquelles il se basait.

"M. Clark s'associe pleinement ainsi que le pays tout entier, a-t-il encore dit, à la si profonde tragédie qui frappe en ce moment la famille Kennedy." A une dernière question, M. Ramsey Clark a répondu que le suspect arrêté à Los Angeles "est celui qu'on croit être l'auteur de l'attentat."

La controverse reprend

Après l'attentat perpétré contre le sénateur Robert Kennedy, l'éternelle controverse sur la vente des armes à feu revient au premier plan de l'actualité, aux Etats-Unis.

Il y a trois semaines encore, le président Johnson, indigné par les tergiversations du Congrès, s'exprimait dans une lettre adressée au leader de la majorité au Sénat et au président de la Chambre: "N'avons-nous pas connu assez de tragédies ? Au nom de notre conscience, que faudra-t-il donc pour que nous obtenions une loi efficace sur le contrôle des armes à feu ? "

Il faut dire que depuis quatre ans, M. Johnson s'évertue en vain pour obtenir du Congrès une législation qui interdise la vente des armes à feu par correspondance et impose des règlements sévères au commerce local des armes.

Or, le fait est qu'en dépit du choc psychologique de l'assassinat du président Kennedy ou du meurtre du pasteur Martin Luther King, les moyens de pression pourtant considérables de la Maison-Blanche se brisent constamment contre un mur d'airain.

Il s'agit en l'occurrence du tout-puissant "lobby" de la "National Rifle Association"— l'Association des amateurs de chasse et de tir — qui a beau jeu d'invoquer, dans la défense de ses intérêts et de ceux de ses millions d'adhérents, le droit inaliénable et constitutionnel de tout citoyen de porter des armes pour défendre "son foyer et sa patrie".

De ce fait, près de cinq ans après la catastrophe de Dallas, tout citoyen peut encore se procurer librement n'importe quelle arme de n'importe quel calibre fabriquée dans le monde, depuis le simple pistolet jusqu'à la mitrailleuse lourde. On n'en veut pour exemple que ce grand armurier de la banlieue de Washington qui offrait à sa clientèle, il n'y a pas si longtemps, une tourelle de char équipée d'un canon de 90, le tout en parfait état de fonctionnement.

Johnson fait garder tous les candidats

WASHINGTON, (AFP) — Le président Johnson a ordonné aujourd'hui au Service Secret de détacher immédiatement au moins un garde de corps auprès de chacun des candidats déclarés à la présidence.

Bien qu'aucune législation ne l'autorise, le chef de l'exécutif a pris sur lui de donner des instructions dans ce sens, dès qu'il a eu connaissance de l'attentat perpétré contre le sénateur Robert Kennedy, et a autorisé le Service Secret à faire appel au besoin à des agents du Bureau Fédéral des Enquêtes (FBI) et même de la police militaire si ses propres effectifs s'avèrent insuffisants.

M. Johnson a ensuite consulté plusieurs parlementaires pour obtenir du congrès une loi d'urgence entérinant sa décision. Le premier réflexe du Président, dès qu'il a pris connaissance de l'attentat, a été d'appeler le secrétaire à la Défense M. Clark Clifford. Mais la Maison Blanche précise qu'aucune consigne particulière n'a été transmise aux forces armées des Etats-Unis.

Par contre la police de la capitale fédérale, encore sous le coup des événements qui ont suivi l'assassinat du pasteur noir Martin Luther King, s'est mise en état d'alerte dès l'annonce de l'attentat. Des renforts étaient expédiés peu après dans les points névralgiques de la ville et notamment aux abords de la "Cité de la Résurrection" qui sert de quartier-général de la "Marche des Pauvres" depuis trois semaines environ.

La nouvelle de l'attentat a été communiquée à M. Johnson à 3:31 h. a.m. — quelques minutes à peine après l'événement — par son conseiller personnel M. Walt Rostow. Depuis, le Président n'a cessé, entre deux coups de téléphone, de suivre les événements à la télévision ainsi que les rapports qui lui parviennent du centre opérationnel de la Maison Blanche. Après M. Clifford, le président a appelé successivement le ministre de la Justice M. Ramsey Clark, le directeur du "FBI" M. J. Edgar Hoover et le chef du Service Secret M. James Rawley.

Le président a également appelé en Californie pour s'entretenir tour à tour avec le sénateur Edward Kennedy, son beau-frère M. Stephen Smith et M. Ted Sorensen, avant de rédiger une déclaration dénonçant "l'horreur de cette tragédie".

Woodhouse

VENTE SPECTACULAIRE D'AMEUBLEMENT

Meublez votre foyer en réalisant des épargnes spectaculaires. Bénéficiez dès maintenant de ces aubaines incomparables. Il y a des centaines de spéciaux dans tous nos magasins. Utilisez nos facilités de paiement . . . ne déséquilibrez pas votre budget.

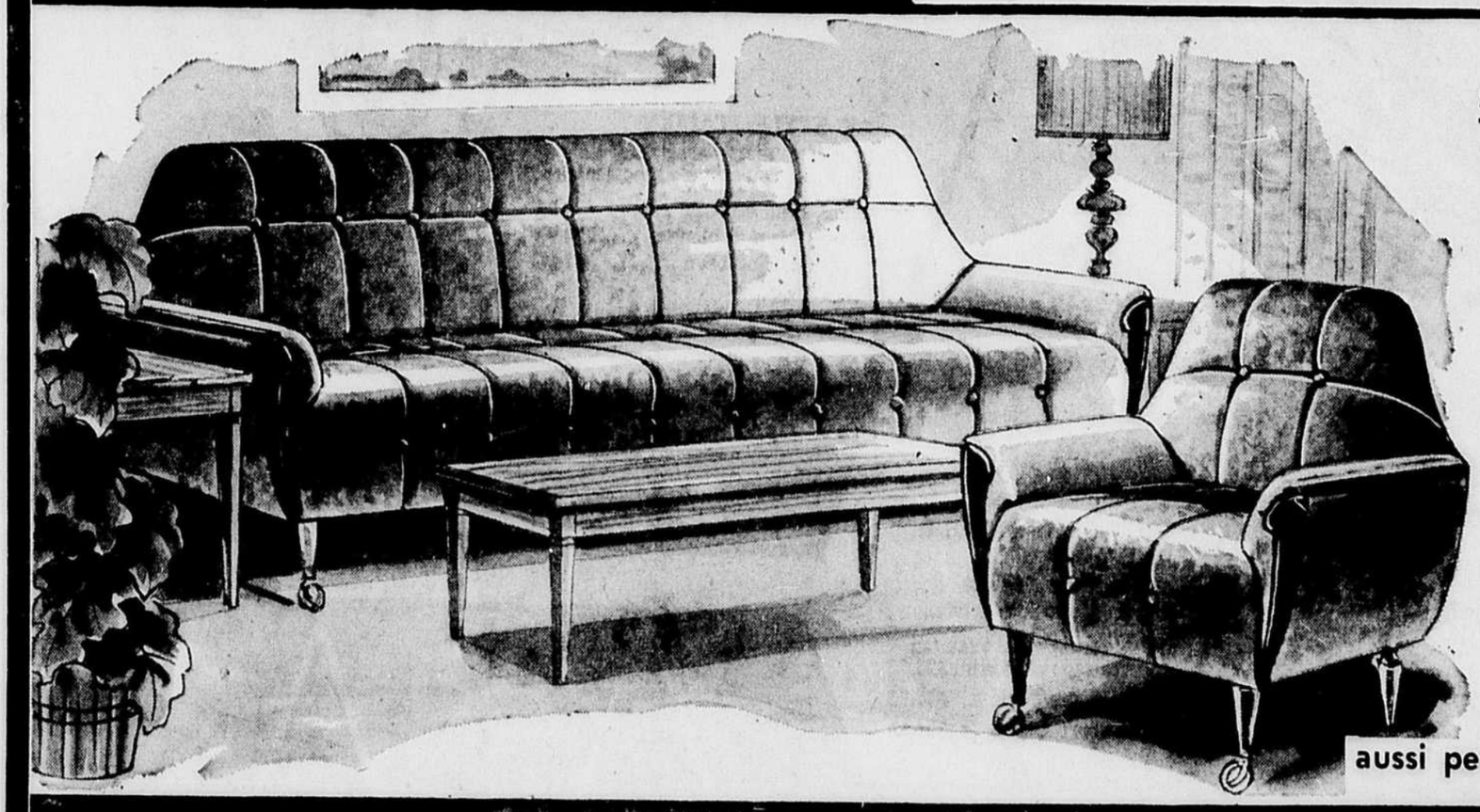

Se déplace facilement sur roulettes

Shepherd ne marquant pas le tapis !

MOBILIER de SALON À PRIX DE VENTE RABAIS de $50

Un attrayant mobilier se caractérisant par des roulettes Shepherd qui facilitent la mobilité des morceaux et qui protège le tapis contre l'usure, les déchirures ou les marques. Epais coussins remplis de mousse laminée de 4". Riche tissu de tweed. Choix de teintes.

Valeur de 249.95

En SPECIAL à 199.95

aussi peu que $2 par semaine

AUCUN DEPOT REQUIS - JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER. DETAILS COMPLETS DU MODE DE FINANCEMENT DISPONIBLES A CHAQUE SUCCURSALE

UN MOBILIER DE QUALITÉ À UN PRIX BUDGÉTAIRE !

MOBILIER DE CHAMBRE, 3 MORCEAUX

Les façades à motifs ciselés sont enjolivés par les décorations en métal cuivré. Le bureau triple 60" de long à 9 tiroirs est surmonté d'un miroir encadré, commode à 4 tiroirs et lit à panneaux de 4'6". Fini noyer. Valeur de 249.95

En SPECIAL à 199.95

Seulement $2 par semaine

Le sommier-boîte est monté sur roulettes !

LIT CONTINENTAL "SHEFFIELD"

Doté d'un matelas à 252 ressorts spiraux. Coutil de rayonne damassée à piquage voluté. Sommier-boîte appareillé. Tête de lit capitonnée et recouverte de vinyle. Largeurs : 3' et 3'3".

En SPECIAL à 89.95

VALEUR DE 119.95

SPÉCIAUX pour la FÊTE des PÈRES !

Tout père désire son propre fauteuil qui est spacieux, confortable et masculin. Woodhouse vous offre maintenant le fauteuil que votre père désire à un prix réduit. Rendez-le joyeux à sa fête !

Une valeur exceptionnelle !

FAUTEUIL INCLINABLE RECOUVERT DE VINYLE

Fauteuil confortable muni de ressorts indéformables. Dossier capitonné. Olive, noir, sang de boeuf ou brun.

VALEUR DE 84.95

En SPECIAL à 64.95

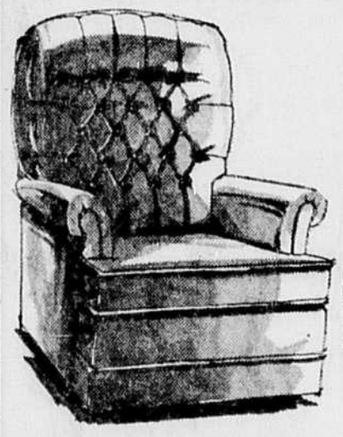

BERCEUSE PIVOTANTE RECOUVERTE DE VINYLE

Confortable dossier-oreiller et coussin de mousse, réversible. Revêtement de vinyle expensible. Noir, sang de boeuf ou rougeâtre.

VALEUR DE 119.95

En SPECIAL à 94.95

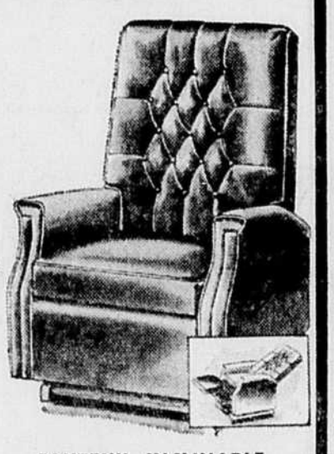

FAUTEUIL INCLINABLE ET BERÇANT DE VINYLE

Il berce ou s'incline ! Dossier-oreiller à motifs losangés. Recouvrement de vinyle expensible noir, terracotta ou olive. Base fini noyer

VALEUR DE 139.95

En SPECIAL à 109.95 $1.25 par sem.

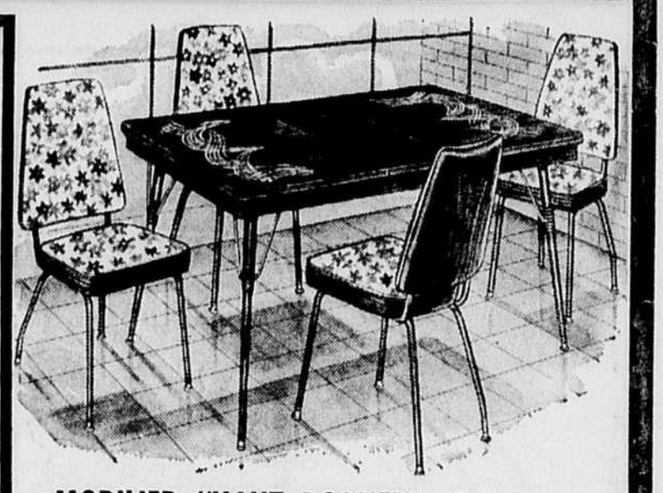

MOBILIER "HAUT DOSSIER", 5 mcx

Table à dessus "Arborite" à motifs incrustés sur fini noyer texturé s'allongeant jusqu'à 60". Pattes fini phénol avec supports cuivrés. Quatre chaises rembourrées à motifs floraux.

VALEUR DE 109.95

En SPECIAL à 89.95

Tabouret le jour, lit la nuit !

TABOURET TRANSFORMABLE

Enlevez simplement le couvert imprimé à motifs floraux et étendez les trois coussins de mousse de 4" d'épaisseur ainsi que le cadre en bois dur sur lames en acier.

VALEUR DE 59.95

En SPECIAL à 47.95

Une pièce sans tapis est sans doute incomplète ! Visitez notre rayon de couvre-planchers.

MAGASINS OUVERTS TOUS LES JOURS DE 9 H. A.M. A 6 H. P.M., LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.

Woodhouse

Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada

Etabli en 1911 !

915 est, rue STE-CATHERINE — Tél.: 845-9261

SIX ETAGES GEANTS, FACE A LA PHARMACIE MONTREAL. STATIONNEMENT MUNICIPAL A L'ARRIERE

AUTRES SUCCURSALES WOODHOUSE

3913 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343-4

3956 est, rue ONTARIO (près boul. Pie-IX) Tél. 527-9251-2

1180 boul. LABELLE (Chomedey) Tél. 688-9750-1

10672 boul. PIE-IX (Montréal-Nord) Tél. 324-1610

6346 rue ST-HUBERT (entre Beaubien et Bellechasse) TEL. 277-2159

Favreau pilotera la Camaro samedi

L'écurie Gagnon Springs est bien déterminée à faire oublier et surtout à oublier elle-même les déboires des derniers jours, surtout l'accident survenue à la Mustang que conduisait Michel Bolduc, lors d'une pratique lundi matin au Circuit de Mont-Tremblant.

L'on sait qu'à son 6e tour, le Mustang de l'écurie Gagnon a capoté, s'est arrêtée sur le toit, fort mal en point. On nous affirme qu'elle sera réparée et vendue.

Mais dès la fin de semaine, l'écurie Gagnon entend redorer son blason dans la course comptant pour le championnat canadien, à Harewood, Ont. Et c'est François Favreau qui devrait conduire la Camaro. Il semble que l'on veuille faire confiance à l'habileté de Favreau... du moins dans les qualifications, vendredi. Si parfois Favreau ne faisait pas belle figure, on recourra au pilote Craig Fisher pour la course elle-même, car l'on veut absolument remporter la victoire.

Anthony Fouriezos élu président de l'UCRM

C'est ce soir, en la salle du club Le Laurier, qu'aura lieu l'installation des officiers élus à l'Union des Clubs de Raquetteurs de Montréal pour la saison 1968-69. M. Marcel Dupras, ancien-président de l'Union et du club Le National, présidera à l'installation.

M. Anthony Fouriezos, président du National, est le nouveau président de l'Union; 1er vice-président : M. Paul St-Pierre, du club Le Boucanier; 2e vice-président : M. Irénée Gaudreau, président de l'Ass. Feuille d'Erable Inc.; secrétaire-trésorier: M. Roméo Daoust, du club Le National; secrétaire-archiviste: M. Cyrille Cortant, du club Le Richelieu; capitaine : M. Florian Gagné, du Laurier. Les six directeurs sont MM. Armand Tremblay, du Laurier; Georges Taillefer, du Montagnard; Georges Ouellet, du Laval; Roland Villeneuve, du Boucanier; André Bouchard, du National; et René Benoit, des Gais Compagnons.

A la section des Dames Auxiliaires, a été élue présidente, Mlle Berthe Marcotte, du National; 1ère vice-présidente : Mme Georgette Guilbault, du Laval; 2e vice-présidente : Mme Yvette Blanchard, des Diables Rouges; secrétaire-trésorière : Mlle Marie-Anne Barrière, du Boucanier; et trois directrices : Mmes C. Lapointe, du Laurentien; Jacqueline Auger, de la Feuille d'Erable; et Irène Demetree, du Montagnerd.

M. ANTHONY FOURIEZOS

CE SOIR à 18 h 20
LE RALLYE SHELL
avec JEAN-LUC DOUDEAU
à l'antenne de
CKAC/73

Les turbines continueront leur guerre aux pistons...

Dans notre monde, les luttes s'engagent, s'apaisent, reprennent partout où il y a de l'activité. Dans le monde du sport automobile, à part les luttes entre intérêts divers, ceux des dirigeants, des pilotes et même des commanditaires entre eux, une autre bataille se continue, celle des turbines contre les autos à pistons.

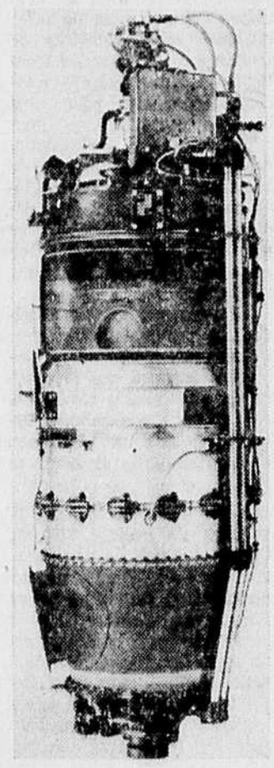

Au début, certains pessimistes ont cru que l'affaire des turbines était un peu folichonne, un enfantillage quoi, et que l'idée serait bientôt abandonnée. Cela, surtout à cause des difficultés de mise au point d'un pareil moteur aussi complexe pour les courses d'automobile.

Au premier abord, les faits leur ont presque donné raison. Mais les expériences récentes à Indianapolis démontrent que si la mise au point n'est pas encore parfaite elle pourrait le devenir, bientôt.

Des mécaniciens de premier ordre étudient présentement les causes des défaillances des moteurs à turbine à Indianapolis et y remédieront bientôt.

Il ne saurait être question d'abandonner, puisqu'on est à la portée du succès, et parce que les sommes engagées sont trop considérables.

Savait-on, par exemple qu'il a fallu un capital de plus de 50 millions de dollars et plus de 50,000 heures d'essai pour développer la turbine à gaz PT6 de la United Aircraft du Canada ?

On ne s'est pas lancé aveuglément dans pareille aventure sans être assuré du succès éventuel.

Ce sont de trois de ces voitures d'Andy Granatelli propulsées par des moteurs à turbine produits par Pratt & Whitney, une subsidiaire de la United Aircraft du Canada de Montréal, qui ont échoué à Indianapolis récemment.

Mais ce qui surprend c'est que le United States Auto Club, qui régit les courses d'auto aux USA doit se réunir le 1er juillet pour recommander qu'on banisse les turbines dans les courses aux Etats-Unis. Pourtant, il y a deux ans, lorsque le comité des règlements tenta de bannir les turbines, les directeurs de l'USAC proposèrent un compromis, soit une formule qui égaliserait la force des turbines avec celle des moteurs à pistons.

L'on se souvient aussi qu'une voiture à turbine STP de Parnelli Jones a failli gagner à Indianapolis, l'an dernier. Un règlement fut ensuite adopté pour réduire la puissance des turbines, mais il semble que la plupart craignent ces voitures nouvelles et font des pieds et des mains pour qu'elles soient bannies des compétitions.

C'est ce qui faisait dire à Vince Granatelli, le frère d'Andy et mécanicien en chef pour les turbines STP : "Quelle que soit la décision, nous serons de retour à Indianapolis, l'an prochain. Et ce ne sera pas avec une voiture de course conventionnelle, non plus. Ce sera différent, quelle que soit la forme de propulsion que nous employons."

Et la guerre, comme partout ailleurs, continue !

* * *

Au grand prix du Canada à Mont Tremblant, en septembre, BOBBY UNSER, qui aurait été pressenti par DAN GURNEY pour conduire une voiture de formule un, pourrait bien être au nombre des participants... il semble aussi que des pilotes tels que MARIO ANDRETTI et CHRIS AMON, viendraient participer à la Can-Am, au Circuit...

le SLALOM du club autosport LES NOMADES aura lieu pour la 2e année consécutive dimanche, le 9 juin, au centre d'achats Towers, boul. Taschereau, à Greenfield Park. Premier départ à midi.

C'est samedi, le 8, qu'aura lieu le rallye ALOUETTE organisé par le club autosport METROPOLITAIN. Premier départ du centre d'achats ROCKLAND à 13 h. 01. Longueur du parcours, environ 330 milles. Appeler Jacques Ferron, 288-9012.

RENCONTREZ NOTRE CANDIDAT !

NOTRE PROGRAMME
LE PETIT PROFIT
C'est encore mieux que le meilleur marchandage
PONTIAC • BUICK • CADILLAC • VIVA
FIREBIRD • BEAUMONT • ACADIAN

MID-TOWN MOTORS
est le concessionnaire au petit profit
1395 o., boul. Dorchester
(angle Crescent) 866-9961

McFARLANE

SUITE DE LA PAGE 79

toute la ligue, jamais plus les joueurs montréalais n'auront à jouer les deuxièmes violons chez-nous.

D'autant plus qu'ils ont été les plus réguliers depuis le début de la saison et qu'ils sont dans quelques cas moins bien rémunérés que quelques autres de mes "étoiles".

Et, heureusement, Frank Wilbur, le nouveau gérant-général partage mon avis là-dessus. Les ordres du nouvel instructeur (nommé cette semaine) seront formels. Norton, Blanchard et Delisle appartiennent à l'équipe de par leur calibre et devront être utilisés régulièrement."

Les Canadiens auront leur **"Club des Millionnaires"** dès le prochain match à Paul-Sauvé. **Marcel Lamarre**, un garagiste Esso, de la rue Jarry était déjà en train de préparer des banderolles et de la "musique" hier... Possible que le public ne s'y retrouve plus le 13 juin prochain contre les Lakers de **Peterborough. Frank Wilbur** le nouveau gérant-général, a délégué des éclaireurs un peu partout au Canada (et au **Québec!**)... A l'intention des sceptiques: 1,325 **personnes "payantes"** à Paul-Sauvé dimanche. L'estimé de "plus de 1,500" des confrères d'expression française était juste... Plusieurs petits joueurs du **Eastern Boys Club** seront honorés ce soir lors d'un banquet... Il est question d'un match **d'anciennes vedettes** entre les périodes d'un futur programme des Canadiens.

D'un maître à un autre

Car ce n'est vraiment que pour inviter tous les jeunes de 6 à 15 ans à se rendre au Lac des Castors les samedis 8 et 15 juin que Cliff Jourdy enseigne ici au jeune Rick McCalla l'art de la fabrication des mouches. Les 8 et 15 juin, il y aura plus de 26,000 perchaudes à prendre au Lac des Castors. Rick montrera aux jeunes qu'il sait monter des mouches. Il donnera d'ailleurs les mouches qu'il fabriquera aux jeunes présents.

Festival de pêche pour les jeunes au lac des Castors

Entre deux salons annuels, les directeurs du Salon du Sportsman ne demeurent pas inactifs. Avec l'argent récolté durant le Salon, un succès qui semble se perpétuer, ils organisent de véritables cours en plein air sur la conservation de la faune et de la flore.

Les samedis (8 et 15 juin) seront consacrés aux plaisirs de la pêche. Ils s'adresseront surtout aux enfants qui, on l'espère, prendront en grand nombre le Lac des Castors d'assaut.

Tous les enfants âgés de 6 à 15 ans pourront participer à ce Festival de Pêche. Ils devront apporter leur équipement de pêche, mais les appâts seront fournis gratuitement. Et les parents se feront un devoir d'accompagner leurs enfants.

En plus de pouvoir taquiner quelque 27,500 perchaudes, rescapées du Lac Archambault, les enfants pourront visiter plusieurs points d'intérêt :

— Une exposition mettant en évidence les sciences naturelles et la conservation de la faune.

— Des démonstrations de lancers à la mouche, lancers légers et lancers au devon sous la direction de Louis Voisard.

— Une démonstration de fabrication de mouches artificielles sous la direction de Cliff Joudry.

— Des cours de survivance (respiration "souffle de vie") donnés par les représentants de la Croix-Rouge.

Ces deux journées sont des réalisations conjointes du Service des Parcs de la Ville de Montréal, et des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal, une des organisations qui profitent beaucoup du Salon du Sportsman.

Le bulletin ci-joint pourra servir pour l'inscription l'un ou l'autre samedi.

Des bouquins fort intéressants, signés par Claude Melançon, Ruel-Denis, Serge Deyglun, Duchesnay et autres seront offerts en guise de récompenses.

FESTIVAL DE PECHE
CHASSEURS ET PECHEURS DE MONTREAL
le .....
Je m'inscris au festival de pêche :
Mon nom : .....
Mon adresse : .....
.....
Mon no de tél. : .....
Mon âge : .....
J'étudie à l'école .....
et je suis en ..... année.

Godbout, Harit, Godin et Rochon sont vainqueurs

Les favoris ont triomphé sans difficulté, hier, au tournoi de tennis du club Le Manoir. Ainsi, François Godbout, Rolland Godin, Val Harit et Henri Rochon ont fait montre de beaucoup d'expérience sinon de grande forme.

Le tournoi se continue ce soir.

HIER

Len Allard bat John Damant, 6-4, 6-2; Dominique Moreau bat Roger Alexandre, 10-8, 6-2; Andre Côté bat Roger Larue, 6-2, 6-2; Creighton Wilson bat Yves Laberge, 3-6, 6-4, 6-2.

Henri Rochon bat Ernie Semple, 6-0, 6-0; François Godbout bat Raymond Daoust, 6-2, 6-2; Val Harit bat Jim Ebbitt, 6-2, 6-3; Rolland Godin bat Normand Busque, 6-3, 6-0.

CE SOIR

5 h 30 — Val Harit vs C. Wilson; H. Rochon vs Henri Dessaules; André Côté vs Claude Savaria; D. Morrow vs Yvon Leblanc.

6 h 30 — Rolland Godin vs Claude Fung-A-Ling; Tom Bell vs Pierre Bissonnette; Mike Carpenter vs John Davis; François Godbout vs Len Allard.

"LES SECRETS DU PARI MUTUEL"
(Tous droits réservés)

Comment gagner régulièrement aux courses de chevaux !!!

De plus, l'explication complète de tous les systèmes de paris imaginables.

Soit plus de 14 chapitres d'explications faciles à comprendre par TOUS.

Ce livre écrit par un éminent mathématicien est disponible en français seulement et en quantité limitée.

Un véritable document, essentiel à tous les participants au Pari Mutuel : Parieurs, officiels et autres.

N.B. : Vu le caractère exceptionnel de ce livre, seules les commandes postales seront considérées. Mandat-Poste seulement.

Prix : $10.00
Editions Scientifiques Ltée
7045 rue Sherbrooke est
Ch. 25, Montréal 5, P.Q.

ATTENTION
Surveillez l'arrivée de
B.B.
JEUDI, LE 6 JUIN

LES SPORTS
à
CKAC/73
tous les jours
7 h 25 - 7 h 58 - 8 h 45
12 h 15 - 17 h 30
18 h 20 - 23 h 00
avec

Claude Mouton

Roger Turcotte

Un ancien ministre gaulliste, Edgar Pisani, fonde un nouveau parti "de la réforme et du progrès"

PARIS. (AFP) — M. Edgard Pisani, ancien ministre du gouvernement Pompidou, qui avait rompu spectaculairement avec le gouvernement lors du dernier débat sur la motion de censure, a décidé la création d'un nouveau mouvement politique qui présentera des candidats aux élections législatives.

M. Pisani a défini, au cours d'une conférence de presse, le nouveau groupement politique comme "un mouvement pour la réforme", destiné aux Français "qui ne peuvent accepter le choix qui leur est proposé entre le conservatisme du pouvoir et celui de l'immense appareil communiste".

"Les Français sont nombreux qui appellent les réformes, a-t-il précisé, c'est pourquoi nous formerons un parti de l'ordre et du progrès, de responsabilité et de participation, de générosité et de rigueur."

M. Pisani a indiqué que les candidats de ce nouveau mouvement se retireront au second tour s'ils n'ont pas atteint un certain pourcentage de voix, non encore fixé, mais qui sera le même pour toutes les circonscriptions. Ils se maintiendront dans le cas contraire.

M. Pisani, qui a réaffirmé sa fidélité personnelle au général de Gaulle, a développé une vive critique de l'action du gouvernement qui, a-t-il dit, "veut étouffer l'annonce du renouveau" et qui "incapable de prévoir l'événement, d'en mesurer la portée, se dresse devant nous après s'être appuyé, sans pudeur, sur la complicité de celui qu'il désigne maintenant comme l'ennemi de tous".

M. Pisani a ensuite présenté les grandes lignes de son manifeste électoral dans lequel il fait une large place aux notions d'autonomie pour l'université et d'association pour les travailleurs. En politique étrangère, il a affirmé que "pour poursuivre son oeuvre d'équilibre et de paix, la France doit être européenne".

Le drapeau du Canada applaudi à Paris

par Pierre Saint-Germain

correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Le drapeau canadien a été applaudi hier soir à la manifestation gaulliste organisée par l'Union des jeunes pour le progrès.

Deux unifoliés figuraient dans le cortège qui a rassemblé quelque 20,000 personnes du Trocadero au Champ-de-Mars. C'était la première fois que l'emblème du Canada était mêlé à la bataille politique qui déchire la France depuis quelques semaines. On remarquait également quelques drapeaux américains et britanniques.

La présence de la feuille d'érable à cette manifestation suscite divers commentaires.

Selon un dirigeant de l'Union des jeunes pour le progrès, il s'agit d'une initiative spontanée, prise par un groupe d'étudiants canadiens qui voulaient témoigner leur reconnaissance au général de Gaulle. Avant la manifestation, explique ce dirigeant, ils avaient demandé des fleurdelisés à la délégation générale du Québec, mais il semble qu'ils n'aient pu en obtenir.

Interrogé sur cette affaire, le président du Comité des résidants du Pavillon du Canada à la Cité universitaire a déclaré qu'il n'en connaissait pas l'origine. Il a ajouté que l'"initiative n'était pas partie du Pavillon". Le Comité des résidants ne participe ni de près ni de loin aux manifestations politiques qui se déroulent en France.

D'autre part, le secrétaire du Comité d'action pour l'indépendance du Québec, Me Maurice Jacquinot, a indiqué hier soir que cette organisation n'avait pas pris part à la manifestation de l'Union des jeunes pour le progrès.

Cependant, avant la grande manifestation gaulliste qui a eu lieu la semaine dernière, de la Concorde à l'Etoile, des membres du Comité d'action avaient vainement tenté de se procurer des fleurdelisés de la délégation générale du Québec.

Le Comité des résidants du Pavillon du Canada à la Cité universitaire a entamé des pourparlers en vue d'obtenir la cogestion de cette institution. Une rencontre a eu lieu hier avec l'ambassadeur du Canada, M. Jules Léger, et il semble que le projet ait de bonnes chances d'aboutir.

De Gaulle parlera vendredi; le retour au travail est amorcé

PARIS, (AFP, UPI, PA) — A la suite d'une réunion du conseil des ministres qu'il a présidée à l'Elysée, le général de Gaulle a résolu de s'adresser une nouvelle fois à la nation, à la radio et à la télévision, vendredi soir. L'intervention prendra la forme d'un entretien avec Michel Droit, rédacteur en chef d'un hebdomadaire littéraire, et portera sur la situation et sur les problèmes posés au pays.

Le conseil ministériel aurait passé en revue aujourd'hui les implications du refus de certains travailleurs de reprendre le travail hier, comme on s'attendait généralement qu'ils le fassent en grand nombre. Même si l'on constate une reprise dans certains secteurs, d'autres restent encore réticents.

Ainsi, après un premier vote à bulletins secrets favorable (mais à 511 contre 510 seulement) à la poursuite de la grève, le personnel de l'aéroport d'Orly rentre au travail aujourd'hui.

Sauf retournement imprévisible de la situation, le travail devrait aussi reprendre demain à la RATP (transports parisiens), dont le personnel est favorable à cette décision à 95%. A la SCNF (chemins de fer), les cheminots, quoique hésitants, rentreraient à leur poste eux aussi demain. Les trains circulent déjà en Alsace. Cependant, des incidents ont éclaté entre cheminots favorables et défavorables au retour au travail, dans la capitale.

Une amorce de reprise s'effectue aux PTT (postes, téléphone et télégraphes), et aussi, de façon partielle ou généralisée, dans un certain nombre de secteurs, dans les banques et dans quelques entreprises du secteur privé.

Là où la résistance est la plus accentuée, c'est dans la métallurgie, et particulièrement dans les industries de l'automobile et de l'aéronautique. Une forte partie de la résistance au mouvement de reprise émane des jeunes travailleurs sous l'influence du mouvement étudiant. Ces travailleurs se rebellent contre leurs chefs syndicaux, où encore veulent obtenir des bénéfices matériels plus considérables encore.

Si les étudiants de Paris sont calmes aujourd'hui, il n'en est pas de même à Lyon. 200 étudiants de droit, irrités de ce que l'agitation ait forcé la remise de leurs examens, en sont venus aux mains avec 500 de leurs camarades qui occupent la faculté des lettres. Des cocktails molotov ont été lancés, entre autres, pendant la bagarre de deux heures, qu'a fait cesser la police.

A l'heure du travail ce matin, Paris a été le théâtre du pire embouteillage de la circulation dans son histoire. Pendant ce désordre, des étudiants favorables au général de Gaulle ont manifesté le désir d'aller déloger des étudiants de la gauche, dans le Quartier Latin, mais leurs chefs les en ont dissuadés.

Nouveaux troubles dans plusieurs villes d'Italie

ROME (AFP, PA) — Les manifestations ponctuées de violence continuent en Italie. Pendant que la police maintenait l'ordre à l'Université de Rome après en avoir chassé la veille les étudiants communistes qui l'occupaient, des troubles éclataient hier à Pesaro, à Lanciano, à Turin et à Naples.

La confusion règne à Pesaro, où de violentes échauffourées se sont produites hier soir entre les forces de police et un millier d'étudiants et de cinéastes qui participent au 4e Festival international du nouveau cinéma de Pesaro.

Les premiers heurts ont éclaté en fin d'après-midi, au moment où la police voulut disperser un millier de manifestants exprimant leur solidarité avec les étudiants et les ouvriers français. Pour se dégager des manifestants hier soir, les policiers ont fait usage de grenades lacrymogènes et ont chargé en jeeps. On signale des blessés de part et d'autre.

Par ailleurs, plusieurs dizaines de personnes ont été blessées à Lanciano, dans les Abbruzzes, au cours de heurts entre policiers et ouvriers qui protestaient contre des licenciements opérés dans une usine locale. Les manifestants ont brisé des vitres de l'Hôtel de ville et d'autres édifices et lancé des pierres contre les forces de l'ordre. Ils ont tenté d'édifier une barricade à l'aide d'un fourgon postal qu'ils avaient incendié et la police a dû faire usage de grenades lacrymogènes pour les disperser.

téléphoto UPI

"Les Noirs n'ont pas peur de mourir"

La confrontation du procureur général Ramsey Clark et d'une centaine de délégués de la "Cité de la résurrection" a fourni à ceux-ci l'occasion d'exprimer toute leur aigreur et de revendiquer sur un ton violent que justice soit faite aux pauvres. On voit ci-dessus une Noire en train d'enguirlander le procureur.

Ramsey Clark criblé de menaces par la délégation des pauvres

WASHINGTON (UPI, AFP) — Le secrétaire à la Justice Ramsey Clark a reçu hier 115 membres de la "campagne des pauvres", pour la plupart des Noirs, des Indiens de l'Ouest et des Américains d'origine mexicaine. Mais cette confrontation a pris une tournure dramatique quand les délégués des pauvres ont coupé court au rapport de M. Clark et l'ont accablé de menaces pendant deux heures.

M. Clark, qui a finalement consenti à recevoir une centaine de "pauvres" après avoir résisté à cette demande pendant huit heures la veille, a promis de faire son possible pour venir en aide aux pauvres du pays. Il a énuméré les nombreuses mesures que le secrétariat de la Justice avait prises dans le domaine de l'emploi, de l'éducation, du logement et des droits civiques et il a fait état des droits de chasse et de pêche accordés aux Indiens.

Mais il a été interrompu au début de sa déclaration par un leader intégrationniste américain-mexicain, M. Rudolfo Gonzalez, qui l'a interpellé en disant que la présente délégation n'était pas venue pour l'entendre parler mais pour lui faire part des revendications des pauvres.

"Les lois sur les droits civiques, a déclaré M. Gonzalez, ne valent pas le papier sur lequel elles sont écrites", et M. Clark lui-même est bien "naif et aveugle" s'il croit qu'elles ont mis fin à la discrimination raciale. Il a ajouté que les pauvres réunis à Washington Clark lui-même est bien "naïf réclament "un changement complet, une nouvelle philosophie de la justice".

Le secrétaire à la Justice, dont les paroles ont été prononcées au milieu du silence de son auditoire alors que celui-ci n'avait pas ménagé à plusieurs reprises ses applaudissements à M. Gonzalez, a coupé court à son discours, se contentant de souligner l'importance des échanges de vues entre divers groupes raciaux et de conclure en affirmant qu'il est important également "que nous nous comprenions, et la compréhension requiert la raison et l'ordre".

M. Clark a vite repris son siège et, pendant deux heures, il a dû subir un véritable réquisitoire de la part des délégués qui se succédaient les uns après les autres devant la batterie de microphones installés près de lui pour réclamer justice pour les pauvres en proférant toutes sortes de menaces.

Jose Ortez, un jeune Portoricain de New York, a déclaré: "Nous n'avons pas d'argent, mais nous avons des allumettes". "M. Ramsey Clark, a-t-il ajouté, vous feriez mieux de dire à la police de se tenir prête, parce que nous sommes prêts, nous. Pour chacun de nous, de la Cité de la résurrection, que vous tuerez, dix villes brûleront parce que nous n'avons rien à perdre. Si vous croyez que la violence nous arrêtera, vous vous trompez".

Mme Lela Mae Brooks une Noire de Sunflower, Mississippi, a vociféré à la face du secrétaire à la Justice, brandissant sa main à quelques pouces de sa figure: "Vous n'avez plus affaire à des gens de couleur soumis. Nous en avons entendu assez de votre bouche. Nous n'avons pas peur de mourir, M. Clark".

Le prêtre catholique James E. Groppi, qui a dirigé plusieurs manifestations à Milwaukee, a dit à M. Clark qu'un Noir n'avait aucune chance en cour quand il était conduit par un policier blanc et qu'il comparaissait devant un jury blanc. Après un tonnerre d'applaudissements, le prêtre a ajouté: "Le fait de recourir à des policiers noirs ne résout pas le problème, parce que votre système judiciaire est corrompu".

L'appel à la paix du président Johnson est repoussé par Hanoï

PARIS (UPI, AFP, PA) — Le Nord-Vietnam a rejeté comme étant "une demande absurde" l'appel du président Johnson en faveur de la modération réciproque dans la guerre du Vietnam. La position de Hanoi a été énoncée à la septième séance des pourparlers entre les délégations américaine et nord-vietnamienne, par M. Xuan Thuy, qui a déclaré: "Une fois de plus, je m'excuse de ne rien trouver de nouveau dans ce qu'a dit le président Johnson les 28 et 30 mai, par rapport à sa déclaration du 31 mars." Le délégué de Hanoï a réitéré que "ce sont les Etats-Unis qui poursuivent leur agression, intensifient la guerre et s'accrochent encore à leur absurde demande de réciprocité, empêchant ainsi tout progrès dans les pourparlers de Paris".

Pour sa part, le chef de la délégation américaine, monsieur Harriman, s'est déclaré prêt à ouvrir les échanges sur une interruption des bombardements "et autres questions pertinentes". Au sujet du Laos, le diplomate américain affirme que "ce n'est pas une guerre, mais plusieurs, qu'Hanoï livre au Laos."

Sur le terrain

Par ailleurs, pour la seconde nuit consécutive, le Vietcong a continué de pilonner Saigon et la périphérie au mortier.

C'est ainsi que la capitale sud-vietnammienne a été atteinte hier soir par dix-huit obus, dont plusieurs sont tombés à un peu plus d'un demi-mille du palais présidentiel, tuant cinq civils et en blessant vingt-et-un, a annoncé ce matin un porte-parole américain. Il n'a pas précisé la nature des obus, mais on déclare de source vietnamienne qu'il s'agit de projectiles de mortier de 82 millimètres, dont la portée maximum est de moins de trois milles.

Un obus est tombé sur un hôtel, situé à un demi-mille du palais "Doc Lap", où réside le président de la République. Un certain nombre d'autres sont tombés près du pont en "Y", se trouve la centrale électrique de Cho Quan, atteinte lundi par des roquettes de 112 millimètres.

Pendant ce temps, l'infiltration de troupes communistes au sein des banlieues de la capitale sud-vietnamienne allait bon train. Un groupe de Vietcong s'est infiltré dans le secteur de Phu Nhuan, situé aux abords septentrionaux de Saigon.

A l'est de Gia Dinh, dans la même région, des combats à l'arme automatique ont fait rage durant une partie de la nuit, surprenant la population dans son sommeil. De nombreux habitants fuient la zone des combats, qui se déroulent entre les parachutistes et un groupe de 200 guérilleros. Ces derniers ont décroché hier de la préfecture de Gia Dinh où ils étaient retranchés depuis quatre jours.

Selon les milieux américains à Saigon, les combats des trois dernières semaines ont obligé quelque 115,000 personnes à quitter leurs demeures. Le coût de la vie a augmenté de 4 pour cent au cours de la semaine dernière.

La radio du Front de libération nationale continue à demander à la population de Saigon de s'éloigner des objectifs militaires ou administratifs.

A qualité égale, vous payez toujours moins cher chez Ryan

PEINTURE AU MEILLEUR PRIX!

Ryan

MEILLEUR FINI D'EXTERIEUR 1 COUCHE

POUR UNE BEAUTE DURABLE

Le meilleur fini super blanc pour votre argent. Une couche couvre surfaces de bois ou de métal, sans fatigue pour vous. Avec pinceau ou rouleau. Essayez-en un gallon ou deux cette fin de semaine.

Prix suggéré: $13.75 le gallon

BAS PRIX RYAN 7.95 le gallon

HEURES D'AFFAIRES: Chaque jour de 8 a.m. à 6 p.m. Vendredi jusqu'à 9 p.m. Samedi jusqu'à 4 p.m.

• VERDUN, 299, AV. CHURCH	767-1939
• ST-LAMBERT, 480, AV. VICTORIA	671-7295
• N.-D.-G., 5808 OUEST, SHERBROOKE	489-5238
• OUTREMONT, 1148 VAN HORNE	271-0926
• MONTREAL, 3904 OUEST, NOTRE-DAME	932-3206
• MONTREAL, 3629 EST, ONTARIO	521-0026
• MONTREAL, 6515 PAPINEAU	722-3644
• VERDUN, 5661, AV. VERDUN	769-8481
• ST-HUBERT 1, QUE., 4810 DOMVILLE	676-1011
• MONTREAL, 1581 EST, STE-CATHERINE	521-0727

Livraison gratuite dans Montréal et banlieue

Ryan

"Ryan ajoute du service à la peinture"

A qualité égale, vous payez toujours moins cher chez Ryan

Le progrès des entreprises demeurera insuffisant sans hausse de productivité

— Marvin W. Farrell

par Jean POULAIN

L'expansion des entreprises n'est pas suffisante en elle-même si l'amélioration de la productivité est faible, ou si elle est obtenue aux dépens des bénéfices, ou à la suite d'une dévaluation qui écarte la concurrence des produits importés et soutient les exportations.

C'est le point de vue qu'a développé hier à Halifax le Dr. Marvin W. Farrell, économiste attaché à The Steel Company of Canada, de Hamilton.

Le spécialiste en économie industrielle qui prononçait une allocation à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association des Manufacturiers Canadiens, a souligné aux industriels présents que l'expansion doit être accompagnée d'innovations dans les produits et services, dans les marchés et dans les méthodes.

Le concept de rythme rapide de croissance économique ne doit pas être seulement confondu avec un chiffre plus élevé de dollars dans le produit national brut, a-t-il expliqué. Passant au problème de l'amélioration de la productivité, M. Farrell, tout en rappelant le handicap créé par la faible production des entreprises canadiennes a confié qu'il avait souvent pensé qu'une approche à ce problème pourrait consister en encouragements de la part du gouvernement des investissements industriels canadiens en usines de production et transformation à l'étranger, établissements qui recevraient du Canada les matières premières, pièces, etc., qui deviendraient des exportations régulières.

Ces initiatives, loin d'être des moyens d'éviter les impôts, contribueraient à la fois à la spécialisation et à la production en plus grandes séries, ce qui aurait des effets favorables sur le marché du travail au Canada, a suggéré M. Farrell, en ajoutant qu'une bonne partie des importations canadiennes de produits manufacturés sont effectuées par des filiales canadiennes de compagnies américaines et proviennent de la maison mère.

Sur la question de l'emploi, l'économiste de Stelco a rappelé que le Conseil Economique du Canada prévoit que d'ici 1980 l'effectif de la main-d'oeuvre canadienne aura augmenté de 50 pour cent, comparé à seulement 30 pour cent aux USA, 4 pour cent en Grande-Bretagne et 6 pour cent en Allemagne. Cette expansion considérable de la population active sera le problème primordial auquel le pays aura à faire face au cours des douze prochaines années, a affirmé M. Farrell. Ceci implique le besoin de disposer de capitaux en volume accru, ce qui implique que le gouvernement devra encourager l'épargne, d'une part, et créer, d'autre part, un climat favorable à l'entrée de capitaux étrangers.

M. Farrell va plus loin encore et il a soutenu que bien que ce soit prématuré de mettre en vigueur de nouveaux programmes d'encouragement des investissements régionaux pour réduire les disparités économiques, le besoin général de l'industrie canadienne d'être plus concurrentielle devrait faire mettre fin à ces programmes dans les années à venir d'expansion rapide et de capitaux raréfiés. Il a souligné à ce propos que l'accessibilité des marchés de capitaux aux Etats-Unis pour les Canadiens pourrait être moins généreuse en quantité et plus coûteuse en rendement et a suggéré en conséquence que des politiques fiscales soient formulées par le gouvernement d'Ottawa, visant à encourager un niveau élevé de disponibilités de capitaux domestiques.

L'industrie doit contribuer à régler le problème urbain afin d'éviter des émeutes

— W. H. Cruikshank

HALIFAX (PC) — L'industrie canadienne doit apporter sa contribution à la solution des problèmes urbains, faute de quoi la situation déboucherait sur des émeutes, a déclaré M. W. H. Cruikshank, vice-président de Bell Canada Ltd.

Il a déclaré à la 97e assemblée annuelle de l'Association des manufacturiers canadiens que le problème urbain est un des plus graves de l'Amérique du Nord et qu'il renferme les germes de crise.

"Elle s'est déjà cristallisée dans un certain nombre de villes américaines. De Windsor, nous avons été témoins des incendies et des coups de feu à Détroit.

"Ce n'est pas arrivé ici, mais cela n'est pas exclu. A moins que nous ne prenions des mesures préventives, cela se poursuivra."

Parlant au cours d'un débat contradictoire sur les responsabilités sociales de l'industrie, M. Cruikshank a dit que les Etats-Unis ont commencé à reconstruire "la structure sociale des villes, détériorée depuis longtemps".

"Au Canada on a prêté moins d'attention à l'orage qui approche."

Selon lui, le facteur dominant, à l'origine de cette situation, est la mutation de population du centre de la ville vers les faubourgs.

"Ceux qui peuvent se permettre de quitter le centre des villes — les riches, les techniciens et les personnes instruites — l'ont fait — en laissant après eux la vague envahissante des pauvres, des non-qualifiés et des sous-éduqués — en sommes les déshérités.

"De cette mutation de population découlent de nombreux problèmes — détérioration du logement et d'autres biens privés, recrudescence du crime, augmentation des dépenses de bien-être social.

Dominion Marine Association demande de nouveau d'abolir le péage sur la Voie maritime

La Dominion Marine Association a la ferme intention de réclamer encore et toujours l'abolition du péage dans la Voie maritime du Saint-Laurent. Elle a également l'intention de mettre tout en oeuvre pour faire comprendre au gouvernement fédéral tout ce qu'il y a de fallacieux dans les réductions de subsides à la construction navale.

Voilà deux des revendications que l'industrie canadienne du transport par eau formulé par la voix de M. R. S. Misener nouveau président de la DMA.

Jetant un coup d'oeil sur l'avenir de son industrie, le président de Scott Misener Steamships Limited signale qu'en divers milieux on lance un nouvel appel au gouvernement fédéral en faveur de la renaissance de la flotte canadienne de haute mer. Mais on a bien plus besoin en ce moment que le gouvernement subventionne la construction de navires à déchargement automatique pour les Grands Lacs en tenant compte des exigences du transport en vrac durant les 10 ou 15 prochaines années.

M. Misener, à l'instar d'autres membres de la Dominion Marine Association, n'a pas manqué de souligner tout ce qu'il y a de restrictif dans les droits que les armateurs des Grands Lacs auront à payer aux écluses d'ici l'année 1971.

En 1967, il en coûtait 160 dollars pour franchir le canal Welland dans un sens. En 1971, il en coûtera 800 dollars pour la même chose.

Il s'agit là d'un rythme d'augmentation vraiment alarmant, dit le porte-parole de la DMA. Que l'on prenne l'exemple d'un seul navire des Grands Lacs, le Canadian Century, qui a franchi le canal Welland 126 fois en 1967 pour livrer du charbon. Ça lui a coûté 15,120 dollars en péage. Pour passer le même canal autant de fois en 1971, ça lui coûtera 75,600 dollars.

M. Philip R. Hurcomb, gérant général de la DMA, à Ottawa, cite d'autres chiffres impressionnants: "Pour franchir les écluses du canal Welland en 1967, les navires de la DMA ont payé en tout 480,000 dollars tandis que les navires des Etats-Unis n'ont payé que 97,000 dollars.

"Si le gouvernement canadien continue son escalade la part canadienne pour 1971 pourra s'élever jusqu'à 3,000,000 de dollars."

NOMINATION A LA MLW

EDWARD C. FORBES

M. Edward C. Forbes, de Harrison (N.J.), a été élu membre du conseil d'administration de la Montreal Locomotive Works Limited; la nouvelle a été annoncée par le président de la compagnie, M. Henry Valle. M. Forbes succède à M. William F. Lewis, qui a pris sa retraite. Il est vice-président de la Studebaker-Worthington Inc., ainsi que président et chef des services d'exploitation d'Alco Products Inc., qui appartient au groupe Studebaker-Worthington.

Le 1er juillet de cette année, la Montreal Locomotive Works Limited changera de raison sociale et deviendra la MLW-Worthington Limitée. •

Vifs progrès de la Banque Royale au premier semestre

Les bénéfices nets de la Banque Royale du Canada pour la première moitié de l'exercice 1968 se sont élevés à $17,138,521, en augmentation de 12.5 pour cent sur ceux de la période correspondante de 1967, suivant l'état financier intérimaire non vérifié de la Banque pour le trimestre et les six mois terminés le 30 avril 1968, qui a été publié hier. Pour la période de six mois, les bénéfices par action ont été de 51.5 cents comparativement à 45.8 cents pour la première moitié de 1967.

Les bénéfices nets pour le second trimestre ont été de $9,053,197 ou 27.2 cents par action en 1968, ce qui constitue également une augmentation de 12.5 pour cent sur ceux de la période correspondante de 1967.

Les revenus de la Banque pour la première moitié de l'exercice ont dépassé de $41.3 millions ceux de la période correspondante de l'an dernier, pour atteindre un total de $245,699,994. Les dépenses ont augmenté de $28.1 millions pour atteindre un total de $197,856,473. Le revenu provenant des prêts, qui s'est établi à $169,680,146, a dépassé de 23.2 pour cent celui de la même période de 1967; cette augmentation a été légèrement inférieure à celle de 24.4 pour cent qui s'est produite dans les intérêts payés sur les dépôts, qui se sont élevés à $105,666,762 pour la période. Compte tenu du montant estimatif affecté aux réserves pour pertes et eu égard à la provision pour impôts sur le revenu, les bénéfices nets pour le semestre ont été de $17,138,521.

Pour les trois mois terminés le 30 avril, le total des revenus de la Banque s'est établi à $125,845,582, en augmentation de $24.8 millions sur celui de la période correspondante de 1967. Les dépenses du trimestre ont augmenté de $18 millions sur celles du second trimestre de 1967, pour atteindre un total de $100,932,385. Pour cette période, le revenu provenant des prêts s'est établi à $87,967,540, en augmentation de 31.3 pour cent sur celui de la même période en 1967; ici encore, cette augmentation a été légèrement inférieure à celle de 32.9 pour cent qui s'est produite dans les intérêts payés sur dépôts, qui se sont élevés à $54,055,890 pour le trimestre. Compte tenu du montant estimatif affecté aux réserves pour pertes et en égard à la provision pour impôts sur le revenu, les bénéfices nets du trimestre ont été de $9,053,197.

La Banque a également annoncé qu'au 30 avril 1968, le total de son actif s'établissait à $7,785,462,055, en augmentation de $83.3 millions (12 pour cent) sur le chiffre de l'an passé à pareille date. En même temps, le total des dépôts s'établissait à $7,047,527,611, en augmentation de $846.5 millions (13 pour cent). A la fin du premier semestre, le total des prêts à recouvrer s'établissait à $4,544,865,580 — en augmentation de $510.6 millions (12.7 pour cent) sur le total à recouvrer le 30 avril 1967.

Membre du Conseil de la Banque Royale

P. L. P. Macdonnell, C.R.

La Banque Royale du Canada est heureuse d'annoncer la nomination, à son conseil d'administration, de M. P. L. P. Macdonnell, C.R., associé principal de Milner & Steer, d'Edmonton (Alta). M. Macdonnell est membre du conseil de North American Life Assurance Co., Northland Utilities Ltd., Trans-Prairie Pipelines Ltd., RoyFund Ltd., de même que d'un certain nombre d'autres grandes entreprises canadiennes. •

NOMINATIONS A LA CIE LTEE DOMINION CORSET

M. PIERRE AMYOT

M. ROSAIRE BEAUVAIS

A la suite de l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue récemment à Québec, le Bureau de Direction de la Cie Ltée Dominion Corset a annoncé l'élection de M. Pierre Amyot à la présidence de cette compagnie et de M. Rosaire Beauvais à la vice-présidence, responsable des opérations de la mise en marché.

M. Pierre Amyot était précédemment Vice-Président Exécutif et Directeur Général de la Cie Ltée Dominion Corset. Il entra en fonction en 1942 comme représentant des ventes. En 1945, il fut nommé Directeur de la production et en 1946, Directeur Général de la compagnie.

M. Rosaire Beauvais débuta en qualité de représentant des ventes en 1947, fut nommé Surveillant de district pour le territoire de Montréal en 1949, Directeur Général des ventes en 1951 et Directeur de la mise en marché en 1966. •

SISCOE MINES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE No 80

Avis est par la présente donné que le dividende trimestriel régulier de trois cents et demi (3½¢) par action pour le capital actions en cours de Siscoe Mines Limited a été déclaré payable le 28 juin 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux, le 14 juin 1968.

Ordre du conseil d'administration.

CLINTON M. MASTERMAN, F.C.I.S.
Secrétaire

Toronto, Ontario
27 mai 1968

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh 3 po. et plus $3.50 à $4.25 le boisseau, 2 po. ¼ et plus, $2.75 à $3.25; **commerciales,** $1.25 à $1.50; **Cortland,** $3 à $3.25 le boisseau.

Asperges : .28 la lb.

Laitue : frisée, $1.25 à $1.50 les 2 doz; Boston, $2.25 à $2.50 pour 16; Romaine, $2.25 à $2.50 pour 16.

Concombres : $4 la doz.

Echalottes : .60 à .75 la doz.

Epinards : $2 le minot ou 10 cellos de 10 onces.

Baunes : $1.50 la doz.

Pommes de terre : $1.25 à $1.35 les 50 lbs.

Panais : $3.75 à $4 le minot ou 12 cellos de 2 lbs.

Radis : .40 à .50 la doz. de paquets.

Rutabaga : no 1, $2.25 à $2.50 le boisseau; gros $1.50 les 50 lbs; moyens, $2 à $2.25 les 50 lbs; No 2, $1 les 50 lbs.

Plants de fleurs et de tomates : .95 à $1 la boîte.

Tomates de terre, roses, $10 les 20 lbs; rouges, $9 les 20 lbs.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points 62; 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros .47½, coloré 47¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 18 à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs : .17½ à .19; autre catégorie pour nourrissage, .13½ à .14.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage .13½ à .14; poudre de lait, 4½ à 4¾ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelles 1.25 à 1.35 les 50 livres : I.-P.-E., 3.10 à 3.25 les 75 livres, 2.10 à 2.25 les 50 livres, .55 à .57 les 10 livres; N.-B. 1.45 à 1.50 les 50 livres, .39 à .40 les 10 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A-extra gros, 45.9 : A-gros, 42.9 : A-moyens, 39.7 : A-petits, 35.9.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

INGENIEUR

Spécialisé en charpente de béton armé, calcul et surveillance de chantier. Envoyez curriculum vitae au soin de M. Raymond Nantel, ingénieur.

LEROUX, LEROUX, NANTEL, PAPIN & ASSOCIES
110 PLACE CREMAZIE, SUITE 220
Montréal

OFFRE D'EMPLOI
MUNICIPALITE DE BANLIEUE
SURINTENDANT DES TRAVAUX PUBLICS

Le candidat devra avoir une bonne expérience dans l'entretien des réseaux d'égouts et d'aqueduc et l'entretien général d'une ville.
Il devra également être en mesure de faire des rapports complets et précis et de diriger des hommes.
Salaire : Selon capacités.

Faire parvenir application et curriculum vitae à
CASE 10729, LA PRESSE

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Une des plus importantes maisons de spécialités pharmaceutiques au pays requiert un représentant médical pour la ville de Québec. Les postulants doivent posséder une formation universitaire (minimum de deux années d'études en sciences, en pharmacie ou dans une discipline connexe) ou une expérience équivalente. Salaire intéressant auquel est ajouté un généreux système de boni. Excellent régime d'avantages sociaux. Automobile fournie. Veuillez postuler par écrit et faire parvenir votre curriculum vitae au :

Service de la vente
LABORATOIRES AYERST
Case postale 6115 — Montréal, Qué.

GERANT DES VENTES

LE POSTE

Gérant des ventes pour une compagnie progressive et en plein essor, faisant le commerce des aliments et des breuvages, située dans la régions de Montréal. Pour diriger une équipe moyenne de vendeurs, maintenir et améliorer les rondes de ventes et prendre la responsabilité de toute la région des ventes de la compagnie. Salaire, comprenant la commission, jusqu'à $14,000.00

LE CANDIDAT :

Doit avoir 5 à 10 ans d'expérience des ventes et être au niveau du gérant des ventes de la division ou du district, de préférence avec une grande compagnie faisant le commerce des aliments et des breuvages. Doit être bilingue, bon travailleur et capable de rencontrer les gens. Doit aussi avoir tact, intelligence, jugement et initiative. Les intéressés sont priés d'écrire Case Postale 184, Montréal 39, donnant tous détails d'activités antérieures et d'expérience.

CITÉ DE SILLERY
OFFRE D'EMPLOI

FONCTION :
Assistant-Greffier de la Cité.

QUALIFICATIONS REQUISES :
Licencié en sciences commerciales, avec spécialisation en administration.

Les candidats devront faire leur demande par écrit en donnant Curriculum Vitae.

Le candidat choisi devra résider à Sillery

Case Postale 215,
SILLERY, Québec 6.

Le Greffier de la Cité
GEORGES GRAVEL

DIRECTEUR DE PROJET

Pour projet éducatif à l'échelle nationale. Durée : 3 ans, à partir de juillet 1968. Siège social à Toronto. Préférence accordée aux candidats possédant une expérience en éducation des adultes, et au niveau universitaire ainsi qu'une bonne connaissance des langues française et anglaise. Salaire de de: base $14,000.00. Veuillez adresser votre curriculum vitae et la date de disponibilité à :

Case 10730 La Presse

COLLEGE BOIS-DE-BOULOGNE
(C.E.G.E.P.)
OFFRE D'EMPLOI

SECRETAIRE GENERAL

FONCTION :
Le Secrétaire général agit comme adjoint et conseiller du Directeur général. Sous sa direction, il assume particulièrement les responsabilités suivantes :
Veille à l'application des conventions collectives et aux relations avec le personnel.
Est responsable de la publicité, de l'information et des publications du Collège.
Le Secrétaire général exécute en plus les tâches que peuvent lui confier le Directeur général et le Conseil d'Administration.

QUALIFICATIONS :
Diplôme universitaire en administration, sciences commerciales, sciences sociales ou une autre discipline pertinente. Une expérience administrative dans la gestion du personnel.

CONTROLEUR

FONCTION :
Le contrôleur remplit une fonction de gestion et de contrôle sous l'autorité du Directeur général.
Il est particulièrement responsable du système budgétaire, de la coordination, de la préparation et de la présentation des prévisions budgétaires, du contrôle budgétaire.

QUALIFICATIONS :
Diplôme universitaire en administration, sc. commerciales ou comptable, ou être membre d'un corporation comptable reconnue. Expérience pertinente.

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ETUDIANTS

FONCTION :
Sous l'autorité du Directeur général, le directeur des services aux étudiants aura la responsabilité d'organiser et de coordonner les divers services offerts aux étudiants.

QUALIFICATIONS :
Formation pertinente et expérience dans un travail de direction auprès des étudiants.

DIRECTEUR DE L'EQUIPEMENT

FONCTION :
Sous l'autorité du Directeur général, le directeur de l'équipement est responsable de l'administration des biens du collège. Il est particulièrement chargé des achats, de l'entretient, des cafétérias, etc.

QUALIFICATIONS :
Diplôme en administration ou autres disciplines appropriées. Expérience pertinente.

TRAITEMENT POUR TOUS CES POSTES :
Selon les normes du Ministère de l'Education.

Adresser curriculum vitae avant le 10 juin au :
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
COLLEGE BOIS-DE-BOULOGNE,
10,555 BOIS-DE-BOULOGNE,
Montréal 12

ORGANISATEUR DU PROGRAMME

Pour projet éducatif à l'échelle nationale. Durée : 3 ans, à partir de juillet 1968. Siège social à Toronto. Préférence accordée aux candidats possédant une expérience en éducation des adultes, et au niveau universitaire ainsi qu'une bonne connaissance des langues française et anglaise. Salaire de de base: $7,000.00. Veuillez adresser votre curriculum vitae et la date de disponibilité à :

Case 10731 La Presse

IRON ORE COMPANY OF CANADA
demande

INGENIEUR DESSINATEUR :
Préférence sera donnée au candidat possédant expérience comme ingénieur d'usine.

MONITEUR DE FORMATION :
Diplômé en Mécanique d'un Institut de Technologie et possédant expérience dans l'enseignement.

PROGRAMMEUR/ANALYSTE :
Préférence sera donnée au candidat possédant expérience dans les langues de programmation supérieures, telles que PLI, pour programmation sur ordinateur 360, modèle 40, utilisant système de disques.

HOMME D'INSTRUMENT :
Candidat devra posséder un minimum de 2 années d'expérience sur le niveau et théodolité.

Notre Compagnie est le plus grand producteur de minerai de fer au Canada et a ses installations industrielles à Schefferville et Sept-Iles, Province de Québec et Labrador City, Terre-Neuve.

Nous offrons de bons salaires et des avantages sociaux généreux, comprenant l'assurance groupe, caisse de retraite et vacances annuelles payées.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir un résumé de leur expérience et qualités à l'adresse suivante :

Bureau d'Embauchage,
IRON ORE COMPANY
OF CANADA,
Dossier No 303,
700, avenue Laure,
Sept-Iles, P.Q.

OU

IRON ORE COMPANY
OF CANADA,
Bureau du Personnel,
Dossier No 303,
2100, rue Drummond,
Bureau 103,
Montréal, P.Q.

ILLUSTRATEURS
FONCTION PUBLIQUE DU CANADA — OTTAWA

POSTE 1
INTERPRETATEUR — ILLUSTRATEUR BOTANIQUE
Ministère de l'Agriculture
Jusqu'à $7,790

- Etudier et interpréter des textes de botanique et, au moyen de méthodes macroscopiques et microscopiques, en faire l'illustration scientifique précise.
- Concevoir des méthodes pour faciliter l'interprétation des textes, la dissection, le montage et la coloration des plantes pour en faire l'illustration.

POSTE 2
ILLUSTRATEUR GRAPHIQUE
Ministère des Finances/Conseil du Trésor — Jusqu'à $7,055

- En se fondant sur les données statistiques ou autres concernant le personnel, l'économie et la finance, concevoir, préparer et produire une grande variété de graphiques.

Les illustrateurs qui ont fait des études postsecondaires de beaux-arts ou dans un domaine technique et qui possèdent une expérience directement connexe sont priés d'écrire à

Commission de la Fonction publique du Canada
CADRES DES SCIENCES APPLIQUEES,
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
TOUR A, PLACE DE VILLE,
OTTAWA 4 (ONTARIO).

Mentionner le numéro de concours 68-227 et celui du poste qui les intéresse.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate.

Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases et du retour du courrier est 50 pour la durée de l'annonce et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphonez à 874-7245
7246 ou 7258
Demandez
Mlle Pierrette Lalumière
ou écrivez à
LA PRESSE
7, St-Jacques, Montréal

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	8	7⅞	—
Alcan	300	24⅜	24⅜	24⅜
Alcan 4¼	—	31	30¾	—
Algoma	—	17¼	17	—
Alum 4½p.c. Pr	—	36¾	36¾	—
ArgC Pr	—	9⅝	9⅝	—
Atl Sug	—	7½	7½	—
Bq CN	200	10⅝	10⅝	10⅝
Bq d'Epar.	—	9⅜	9¼	—
Bq Imp-C	—	16½	16¼	—
Bq Mont	—	12½	12⅛	—
Bq N-E	—	18⅜	18¼	—
Bq PC	—	8	7⅞	—
Bq Roy	200	16½	16½	16½
Bq Tor-D	—	17⅛	16¾	—
Bell Phone	200	42¼	42¼	42¼
Brazil	—	17¾	17¾	—
BA OIL	—	40⅛	39¾	—
BC Forest	—	15¼	15¼	—
Brinco	—	420	415	—
Bruck (A)	—	16½	15¾	—
CAE	—	8½	8⅜	—
Cal Pow	—	21	20½	—
Can Cem	—	26¾	26	—
CD Sugar	—	25	25	—
Canron	—	16	16	—
Can Malt	—	17¾	17¾	—
Can Steam	—	25	25	—
C Brew	—	8	7⅞	—
C Brew	—	8	7⅞	—
C Brew B	—	38	38	—
CIL	—	11⅞	11¾	—
Cl Pow	—	38	37¾	—
Cl Pow 5.2pc	—	14⅝	14½	—
Interurban	—	5⅞	5¼	—
C Marconi	—	7	6⅞	—
CP	400	57⅜	57⅜	57⅜
CP $3 Pr	—	9¾	9¾	—
CP 4pc Pr	—	7¾	7¾	—
CPI Pr	—	22¼	21⅞	—
C Pfina	—	15½	15½	—
I Tir A	—	45	44½	—
Central Del	800	15⅜	15⅜	15⅜
Chemcell	—	8⅛	8	—
Chum A	—	18¼	18¼	—
C Cell Pr	—	10½	10½	—
Cominco	—	24	23½	—
Cons Bath	—	15½	14⅞	—
Cons Bath Pr	—	18¾	18¾	—
C Bath Wts	—	300	300	—
Consu Glass	—	15½	15½	—
Corby A	—	30	30	—
Corpex	—	285	285	—
Couvrette	500	5½	5½	5½
C Zell A	—	16	16	—
Crush Int	—	16½	16¼	—
Cygnus B	—	6¼	6¼	—
Denault A	—	11⅛	10½	—
Denison	—	69	69	—
Dist Seag	—	44¾	44½	—
D Bridge	—	14	13⅝	—
Do Fasco	—	17¼	16½	—
D Glass	—	9	8¾	—
Dosco	—	9¼	9¼	—
D Stores	—	18¼	18	—
Domtar	—	9	8⅞	—
D Text	—	14½	13¾	—
Dupuis A	—	6	6	—
Falcon	—	105¾	105¼	—
Fin Collection	—	16½	16½	—
Fraser	—	15⅛	15	—
Freiman	—	9	9	—
Fulcrum Pr	—	8¾	8¾	—
Glengair	—	240	240	—
GL Paper	—	15¼	15¼	—
Hawk Sidd	—	470	450	—
Hollinger	—	29½	29½	—
Home A	—	23	22¾	—
Hud Bay M	—	55½	55	—
HBC	—	25½	25½	—
Husky Oil	400	26	26	26
Husky D w	—	15⅜	15¼	—
Imp Oil	—	62½	62	—
Imp Tob	200	14¾	14¾	14¾
Ind Acc	—	21½	21	—
Inglis	—	10¾	10¾	—
Int Nickel	—	11¾	110	—
Int Util	—	46¾	46	—
Inter PL	—	20	19¾	—
Inves Gr A	—	7¼	7¼	—
Jamaica PS	—	82	81	—
Labatt	—	17¾	17½	—
Labatt p	—	21¾	21½	—
Lamont A	—	300	290	—
Laur Fin	—	470	460	—
Laur F	—	12	12	—
Lavy	—	33⅛	31	—
Loblaw B	—	7	6¾	—
Leb M	—	11¾	11¾	—
Mac Lar A	—	15	15	—
Mac Lar B	—	15¼	15¼	—
Mac Millan	—	20	19¾	—
Marit Elec	—	26	26	—
Marit Tel	—	18⅝	18⅝	—
Markbor	—	8⅛	8	—
Massey F	—	19⅜	18⅞	—
Melchers	—	32⅛	32⅛	—
Molson A	500	21¾	21¾	21¾
Molson B	—	23	23	—
Mtl Loco	—	14	14	—
Moore Cp	—	30	29¾	—
Morse RA	—	20	20	—
Morse RB	500	20	20	20
Mussens	—	5½	5½	—
Nat Cont	—	8½	8¼	—
Nat Sea	—	5½	5½	—
NB Tel	—	14	13¾	—
NFLD Light	—	8	7¾	—
Noranda	—	47¼	47	—
North C Gas	400	13½	13½	13½
NS Light	200	7⅞	7⅞	7⅞
Oshawa A	—	33¾	33½	—
Pac Pete	—	20¾	19⅞	—
Philipps C	—	8½	8½	—
Pow Corp	1500	8	8	8
Price	—	9⅜	9¼	—
QN Gas	—	10⅞	10½	—
Que Phone	—	14	13⅝	—
Radio Eng	—	29¼	25	—
Reed Paper	—	5½	5½	—
Reitman's	—	13½	13½	—
Rio Algom	—	31¾	31½	—
Reader Digest	200	13⅜	13⅜	13⅜
Rothmans	—	22¾	22⅛	—
Royal Trust	—	19½	19½	—
St-L Cem A	—	18	18	—
Scott LaS	3000	25½	25½	25½
Shell Can	1000	26¼	26¼	26¼
Shell I Pr	—	29	28½	—
Shell I w	—	12¾	12¾	—
Shop Save	—	14¾	14⅝	—
Simpsons	—	36¼	35½	—
Steel Can	—	19½	19¼	—
Steinbg Pr	—	17	17	—
Texaco Can	—	27½	27½	—
T Grp A	—	8⅛	8	—
Tr-C Corp	—	9	9	—
Tr-C PL	—	43½	43½	—
Tr Mt PL	—	13	12¾	—
Trust G Pr	—	20	20	—
Tr C PL A	—	60¾	60⅜	—
Un Carbide	—	18½	18½	—
Velcro	—	59⅞	58½	—
Versafood A	—	15	15	—
Wajax	—	14	14	—
Walk GW	—	32	32	—
Weldwood	—	12¼	12¼	—
WCoast Tr	200	24½	24½	24½
Weston A	—	16	16	—
Weston B	—	16	16	—
Zeller's	—	13½	13⅛	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	66	64	—
Anthonian	—	13	13	—
Arno	—	5	5	—
Baker Talc	—	30½	30½	—
Barvallee	2500	7	7	7
Bateman	1000	8	8	8
Beauce Pl	—	11	10	—
Belgium	—	12	12	—
Bellechasse	—	7	7	—
Blue Bon	—	270	270	—
Bruce-Presto	2000	15½	15½	15½
Burnt Hill	3500	86	86	86
Camflo	500	575	575	575
C Magnesite	—	24	24	—
Cannon Mines	—	31	30	—
Carbec	1000	37	37	37
Cassidy's	—	9¼	9¼	—
Chemalloy	800	460	460	460
Chipman	—	9½	9½	—
Comm. H. M.	—	260	250	—
Commodore	—	5¾	5½	—
Cominga	1000	6½	6½	6½
C Dolson	—	39	39	—
C Canorama	—	16½	16½	—
C Manitoba	2000	61	61	61
C Mogador	—	17½	17½	—
C Monpas	—	8½	8½	—
C Persh	—	77	73	—
CQ Smelt	—	290	277	—
C Virginia	—	136	127	—
C McKinney	—	42	42	—
C Proprietary	6800	153	150	150
Corgemines	—	55	54	—
Credo	—	30	29	—
Dearing Ex.	—	9½	9	—
Dauphin	—	27½	27	—
Devil's Elbow	—	29	26½	—
Dom Exp	—	33	36	—
Dom Lease	2000	17	17	17
Domco	—	8¼	8¼	—
Dumagami	—	40	40	—
Dumont	—	17	17	—
Duvan	—	11	10	—
Eagle Gold	1300	420	415	415
East Sull	—	600	60	—
Empire Min	—	9	8	—
Fab Met	—	8	7	—
Fidelity	—	22	22	—
Fleet Mfg	—	265	265	—
Fontana	—	5	5	—
FT Reliance	2500	77	75	77
Futurity	—	52	50	—
Furlong pr	—	350	350	—
Glen Lake	—	330	325	—
Grissol	—	5⅜	4⅞	—
Guardian Mines	400	106	105	105
Imbrex	—	64	6¼	—
Inland Ch	—	500	495	—
Inspiratn	—	110	105	—
Int Atlas	—	16	16	—
Int Dredg	—	5½	5	—
Israel Oil	—	7	7	—
James Bay	1200	102	102	102
Kenting Av	—	26¾	26¼	—
Kiena	—	130	130	—
Lab Accept A	—	65	65	—
Laduboro	—	34	34	—
Louanna G.	—	15	15	—
Massval	—	7	7	—
Matachewan	2000	46	46	46
Midepsa	—	205	195	—
Miro Mines	—	28	28	—
Mistango	—	16½	16	—
Molyb	—	170	165	—
Mt Pleast	—	12	11½	—
MR Rice	—	8	8	—
NAut Vend	—	195	195	—
N Formaq	30000	13½	13	13
N Glacier	—	25	21½	—
N Goldvue	—	10	10	—
NW MT Costig	—	32	32	—
Nocana	—	4½	4½	—
NA Rare M	—	27	27	—
NorthEx	—	4	4	—
NW Canalask	—	8	8	—
Opem Ex	—	28	26½	—
Patino	—	21⅛	21⅛	—
Pat Silver	2000	26½	26½	26½
Peace Riv	—	500	500	—
Pennbec	1500	7	7	7
Peso S	200	350	350	350
Phoenix O	—	375	370	—
Pine Ridge	500	16	16	16
Prime Potash	—	11	9½	—
Que Chib	1000	58	57	58
Que Expl	—	19	17½	—
Queenston	—	24	24	—
Rancheria	3500	16	15	15
Ranger O	—	440	440	—
Rouyn Ex	1000	10½	10½	10½
Rusty L	—	9	9	—
St-L Colum	—	175	170	—
St Lucie Ex	—	11½	11½	—
Sangamo	—	9¼	9¼	—
Seaway H	—	8	8	—
Shawinig Mng	—	39	37	—
Silver Reg	5500	27	27	27
Silver Sum	4000	17	16	16
Silver T	—	86	82	—
Soca	—	85	85	—
S Dufit	—	22	21	—
Spartan Air	2900	91	90	90
Sturgeon	—	40	35	—
Subea	—	260	256	—
Suparp	—	14⅜	13¾	—
Suptst P	—	28	28	—
Surlaga	—	265	260	—
Tache	1500	9	9	9
Tazin	—	10	9½	—
Terx Mg	—	40	37	—
Titan	1000	9	9	9
Un Obal	1200	155	151	151
Val Mor	—	435	435	—
V Der Ht	—	275	200	—
Waite Dufit	1000	23	22½	22½
Wasamac	—	125	125	—
West Hill	—	29	28	—
West Tin	—	12	12	—
Wisconsin	—	28	28	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S.pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement 4 juin	—.04	+.80	+1.73	+.29	+.58
Clôture 4 juin	158.51	209.42		99.81	200.04
Haut — 1968	171.25	134.51	140.17	159.59	86.14
Bas — 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	98½	99
5 1er juin	1971	94¾	95¼
5 1er juil.	1970	96¼	96¾
7 1er avril	1973	98¾	99¾
5½ 1er oct.	1975	88½	89½
6 1er avril	1971	97¾	98¾
6¼ 1er d3c.	1973	97	98
3¼ 1er juin	1976	77	78
5½ 1er aout	1980	86¾	87¾
4½ 1er sept.	1983	76½	77½
5¼ 1er mai	1990	80¾	81¾
5¾ 1er sept.	1992	87¾	88¾
4¼ 1er sept.	1972	89	90
5½ 1er oct.	1969	98	98½
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	95½	96
CNR 5½ 15 dec.	1971	94¼	95¼
CNR 1er fev. 4	1981	71½	72½
CNR 5¼ 1er jan.	1985	86¾	87¾
CNR 5 1er oct.	1987	77¾	78¾
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMEC 7½ 15 mrs	1990-93	98¼	98¼
BC El 6½ 1er avr.	1990	87½	89½
M Hy 7 15 nov.	1985	95	96
N Brsw 7¾ 2 juil	1988	97¼	97¾
Nwfnd 7½ 15 fev.	1988	97¼	97¾
N Ecoss 7½ 15 juin	1988	98¼	98¾
Ont Hy 7 avril	1991	97	98
IPE 7½ 1er jan.	1988	95	96
Q 7½ 1er dec.	1972-86-89	99	100
Q 7½ 15 mai	1980	96	97
Q 7½ 15 jan.	1985	96	96½
MUNICIPALITES			
Montreal 7 1er jan.	1992	89	91
Metro T 7¾ mai	1988	97	98
CONVERTIBLES			
Cdn Petrofina 4	1972	85	87
Inland NG 5½	1977	84	87
Pac Pete 5	1977	85	88
Simpsons 5½	1979	142	—

INDUSTRIES		Achat	Vente
TC Pipe Line 6	1989	88	90
W Coast x-c'pon 5½	1988	90	92
Abitibi 7¼	1987	94	96
Alum of Can 4½	1973	87½	89½
Bq de N.E. 7	1987	96	98
Can Cement 3¾	1975	79½	81½
CB Alum 5¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1933	76	78
Dom Stores 5½	1976	87	89
Domtar 6¾	1987	87	89
GMAC 6½	1987	87	89
CMAC 6½	1987	85	87
Eaton Accep 5¾	1985	82½	84½
Imp Oil 7⅛	1988	97	99
Ind. Accept 6¾	1984	90	92
Roy T Mort 6	1975	86	88
Roynat 6¼	1981	85½	87½
Shell Oil 5⅞	1977	87	89
St Law Corp 5	1978	80	82
Simpsons 4¾	1973	88	90
Triad 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	87	89
Woodward 5¾	1985	82	84
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas Tr 5¾	1985	80	—
Ang Can Tel 6	1983	86	—
Bell Phone 5¾	1984	83	—
Consum Gas 5	1978	81	—
Bell Tel 7⅝	1991	98¾	—
B.C. Tel 6¾	1989	89	91
Calgary Pow 7½	1988	99	101
Cdn Elect 4	1972	86¼	—
Bell Tel 6¾	1992	91	—
Consu Gas 6½	1979	90	92
Marit Elect 7¾	1987	99	101
NFLD Lt Pow 7¾	1988	99	101
Northern Tel 5¾	1983	82	84
TC Pipe Line 5.85	1987	83½	—
Que Tel 7	1989	92	94
Que NG 7	1990	85	—
Union Gas 5¾	1983	82	—

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	12
Advance RL	6	8
Aconic	2	
Africana	50	55
Albatross	8	13
Amal Mng	5	—
Americ	5	—
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1¾
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2¾	4½
Boma Chib	12	17
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	50	60
Bracemac	20	22
Burrex	11	14
Castle Tin	63	67
Chib Asbestos	32	38
Chibtown	25	30
Clearwater	40	43
Clero	20	25
Can Javelin	9½	10¼
Cuvier	3	5
De Lesseps	58	62
Dasson	—	10
Doral	55	65
Dubisson	3	6
Ducros	20	—
Elmac	3	5
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	6	8
Gaspe Copper	43	45
Gaspesia	40	60
Gibson	—	5
Gold Star	2	4
Grt Lake Nickel	4 00	4 20
Hucamp	60	80
Independant	2	4
Iroquois	5	10
Imperial Miner	20	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	65	80
Juma	6	8
Kukatush	5 00	5 50
Lake Beaver	27	30
Leeds Metal	12	16
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	33
Madex	17	22
Main Oka	5	10
Mt Cartier	40	50
Mariner	22	25
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	3	6
Molybia	20	25
Noganda	1 15	1 30
Nat. Malartic	2 10	2 25
Nemrod	60	70
New Assoc. Dev	4½	5½
New Baska	10	15
New Insco	15	18
New Lorie	6	9
New Miller	3	6
New Pascalis	55	65
Nipiron	30	50
Norque	5	8
North Beaudulac	26	30
Nouvelle	42	52
Oklend	1	2
Olympus	—	25
Prado	3 50	3 70
Pyrotex	4 25	4 50
Quejo	3	6
Radio Hill	55	65
Ran Lux	—	25
Rand Mal	4	7
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandiu Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullico	5 50	6 50
Timrod	60	70
Thunder Bay	2 00	2 25
United Chib	34	40
Waco Pete	6	9
Watson Lake	2	4
Weegee	1 41	1 50
Wm Leys	2	4
Young Dave	16	19

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kipper and Co.

	Achat	Vente
Bque d'Economie Que.	5 50	6 00
B B Molly wts	5 00	6 00
Cdn Foreign Sec	14.50	15.50
Chartered Credit	2 75	3 25
Consol Thea. "A"	6.50	7.50
Credico	1 25	1 75
Crown Life	20 00	22 00
District Trust	5.50	7.00
East Can Savings	4.50	5.50
Grenache	—	2.30
Halton and Peel Tr.	15.00	17.00
Hamilton Trust	5.50	6.50
Industrial Life	16.00	18.00
Jenkins Valve	14.00	15.50
Internat Systcoms	18.75	19.35
La Prevoyance	13 00	15 00
La Stabilite	3.50	4.50
Les Prevoyants	6.00	7.00
Loeb wts	18.00	—
Lincoln Trust	5.00	6.00
Loudon Life	47 00	49 00
Monarch Life	65.00	75.00
North West Life	6.50	8.00
Nova Scotia Tr	47.00	49.00
Paco Corp	2.50	3.00
Pacific Fire Corp	25.00	26.00
Scintrex	13.00	14.00
Seaboard Life	6.50	8.00
Stadman Industr	12.50	13.50
Supersol	4.00	4.75
Soc d'om et de Fid	20.00	22.00
Trizec Corps	1.65	1.75
Wellington Bk A	1.00	1.50
United Amus. "A"	14.00	—
United Armus. "B"	10.00	—
Zodiac "A"	1.00	1.50

Wall Street, hésitant, débute en baisse

Incertain et sous l'effet du choc à la suite de l'attentat à la vie du sénateur Robert Kennedy hier soir, **Wall Street** débute légèrement en baisse à l'ouverture ce matin.

Plusieurs courtiers ont exprimé l'opinion que le choc et la surprise sont plutôt d'ordre émotionnel et seraient probablement de courte durée.

Peu après l'ouverture, l'indice général de la UPI marque un déclin de 0.19 pour cent. Des 480 titres actuellement transigés, 223 sont en baisse contre 137 en hausse.

Les aciers et les automobiles évoluent très étroitement. US Steel et Bethlehem se replient de ¼ chacun, Chrysler gagne ⅛. Polaroid perd 1¼ à 119 de même que McDonnell Douglas à 55½. Kennecott perd une fraction et Anaconda s'élève de ⅜. American Telephone perd ¼ à 48¼.

* * *

Les cours évoluent dans une tendance incertaine et étroitement inégale en début de séance à la **Bourse de Montréal** ce matin.

L'indice combiné, peu après l'ouverture, s'inscrit à 152.59, en hausse étroite de 0.03.

Peu de transactions ont été enregistrées à l'ouverture. Parmi les principaux changements, Alcan s'élève de ⅜ à 24⅜, Northern Central Gas de ¼ à 13½. Husky Oil, Central Del Rio, Noranda et Nova Scotia Light progressent de ⅛ de point respectivement. Bell Telephone se replie de ½ à 42¼ et Canadien Pacifique de ⅜ à 57⅜.

A la Bourse Canadienne, dans le groupe minier, Eagle Gold perd 30 cents à 4.15, United Obalski 5 à 1.51. Silver Regent gagne 1 cent à 17 cents et Fort Reliance 2 à 77 cents.

* * *

A **Toronto,** peu de changements à l'ouverture sont enregistrés par rapport à la fermeture d'hier soir. Les principaux indices du marché restent inchangés.

Levy Industries et Thomson Newspapers se replient de ¾ chacun à 32¼ et 37½ respectivement. Canadien Pacifique et Anthes Imperial "A" se replient de ½ à 57½ et 38½ respectivement. Neon Products gagne ½ à 25½, Dickenson Mines 30 cents à 4.70 et Charter Oil 50 cents à 7.00.

newyork

4 JUIN 1968

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
ACF 2.20	125	47½	46	47½	+1⅛
Addres 1.40	194	82⅞	80⅝	82⅜	—1
Admirl	135	21⅜	20⅝	20¾	— ⅜
Alcan Al 1	795	23	22⅜	22½	+ ⅜
AllegC .10e	x92	16½	16⅛	16⅜	+ ⅜
AllisChal 1	303	32⅝	30⅞	31⅜	—1
Amerad 3	176	89	87⅛	87¾	—1⅜
AAirlin .80	591	27¾	25⅝	26¾	+ ⅞
AmCan 2.20	112	52⅞	51	52⅞	+2¼
ACyan 1.25	586	26⅜	25½	25½	— ½
AHome 1.20	249	60⅞	60	60⅝	— ¼
AmMot	739	13¼	13⅛	13⅛	— ½
AmSmel 3	119	76¼	73	76¼	+3¼
Am Std 1	139	39	37½	37¾	—1½
AT T 2.40	1422	49	48⅜	48⅜	— ⅜
AmTob 1.90	295	33¼	32⅞	33⅛	+ ⅛
Ampex Cp	478	35⅛	34¼	34⅜	+ ⅛
Astd 2.40	128	49	48¼	48⅜	+1
Anacond 2.50	788	52¾	50⅝	51½	+2⅛
Armco .3	202	52⅜	51	51⅜	—1
ArmC 1.40a	207	71½	70¼	70¾	+ ¾
AtlRich 3.10	180	133½	129¾	133	+ ½
Avco 1.20	186	51⅛	50⅛	50⅝	+ ⅜
Avon 1.60	69	141⅝	138½	141	+2¾
Babck 1.36	x72	45	44½	44¾	+ ⅜
BeechAir 1b	74	60⅛	59⅛	60	+1¼
Bell H .60	57	83	81⅞	82¾	+1⅛
BenF 1.60	x94	36⅛	35¼	35⅜	+ ⅜
BethStl 1.60	631	32½	31⅞	31⅞	+ ⅛
Boing 1.20	535	70	67¾	69⅜	+ ⅞
Borden 1.20	200	33⅝	33	33½	+ ⅛
BorgWa 1.25	65	32¾	32⅛	32½	+ ⅛
BosEd 2.08	32	40⅜	39⅝	40⅜	
BristMy 1a	185	78⅜	76¼	77¾	+1⅜
Brunswk	969	17⅜	17	17⅜	+ ¼
Bucy 1.20	116	25⅛	24¼	25⅛	+ ⅜
Burlind 1.20	242	47	46½	47	+ ⅛
Burrghs 1	175	217	210⅝	216	+5⅝
CmpRL .45a	103	36	34¼	35⅞	+ ⅛
Camp Sp 1	66	34¼	33½	33¾	— ⅜
CanDry .50	65	37¾	34½	37⅝	+2⅞
Cdn Brew .40	52	9⅛	8¾	8¾	— ½
CdnPac 1.45e	39	64½	63⅜	64	
Case JI	412	20¼	19⅝	20	+ ⅜
CatTr 1.20	403	40¾	40⅛	40⅝	— ⅛
Celanese 2	x577	57⅜	55¾	56	—1⅜
Ches Oh 4	27	63⅞	63	63½	+ ⅜
ChrisCrft 1a	213	40½	38¼	40½	+2½
Chrysler 2	790	68	66¾	67	+1
CitiesSv 2	852	55	52¼	53¼	+ ¼
ClarkE 1.20	84	27½	26⅝	26⅝	+ ⅛
Clevite 2.10	96	79½	77	79¼	+1¼
CBS 1.40b	198	58¼	57⅛	57⅝	+ ½
CSoiv .50e	128	30½	30¼	30¼	— ¼
Com Sat	159	64½	61¼	62¼	—1¾
ConEds 1.80	231	32⅜	32⅛	32⅛	— ¼
Containr 1.40	69	30⅞	30½	30⅞	+ ⅜
ContCan 2	99	54	52⅜	54	+ ⅞
CnrData	422	164⅜	162	163⅛	+1½
CopwS 1.20	60	28½	28	28	— ⅜
CornP 1.70	191	39¾	39	39⅛	— ⅛
Crane 1.60	x35	49⅜	48	48¾	— ¾
Cr Zell 2.20	x66	47⅞	47	47¾	+1¼
CrucStl 1.20	147	40⅞	39⅝	40	
CurtisWr 1	296	29½	28⅝	28⅝	— ⅜
DennMt .60	65	79½	76¾	77½	—1¾
Det Stl .60	337	24	23¼	23¾	+ ½
Dome M .80	72	60¼	59	59¾	—1⅜
DowC 2.40	94	81⅜	80	80¼	—1⅛
duPont 2.50e	181	161½	155	161½	+6
duPont pf4.50	1	76½	76½	76½	
Duq Lt 1.66	63	28⅜	28⅛	28⅛	— ¼
EatnYa 1.25	53	32⅞	32½	32⅝	+ ½
EG G .10	327	66¼	64¾	65¼	+1¼
ElPasNG 1	235	18½	18¼	18⅜	+ ⅛
Elt 1	440	45⅝	43¾	45¼	+1¾
ESB 1.20	42	30	29½	29⅞	+ ⅜
EthylCp .60	331	37	36⅜	36⅞	+1⅛
Evershp	30	17¾	17⅜	17¾	+ ⅛
ExCel 1.20	x303	35	33¾	34½	+ ½
Esex W 1.20	130	57¾	56¼	57	—1
E Kodak .88	495

"Le monde est devenu fou"

téléphoto PA

Deux jeunes femmes de l'organisation électorale de Bob Kennedy pleurent sans retenue, après l'attentat.

d'après PA, Reuter, UPI, AFP

La nouvelle de l'attentat contre le sénateur Robert Kennedy soulève une vague d'effroi et d'indignation à travers le monde. L'Amérique, elle, est consternée et inquiète.

"Le monde est devenu fou." Ces mots qu'a prononcés le sénateur Henry Jackson en apprenant le tragique incident de Los Angeles sont sur les lèvres de la plupart des hommes politiques américains aujourd'hui. Leur violente réprobation de cet acte criminel n'a dégale que l'inquiétude qu'ils éprouvent pour l'avenir des institutions même de la république fédérale américaine.

L'homme de la rue est lui aussi atterré. Dans les gares désertes du métro de New-York, des hommes d'âge mûr pleuraient ce matin après avoir appris la triste nouvelle.

Les gens s'attroupaient pour s'enquérir des nouvelles de dernière heure. On demande: "Est-il mort ? Vivra-t-il ? Qu'est-il arrivé au juste ?".

"Pourquoi l'avoir tué lui, a lancé quelqu'un. Ce fut d'abord son frère et maintenant c'est lui."

Dans le monde

Au Vatican, le pape a déclaré à l'issue de son audience générale du mercredi : "Nous ne pouvons pas taire la douleur que nous a causée la nouvelle de l'attentat contre le sénateur Kennedy. Nous formons des voeux pour la victime et nous espérons qu'une volonté commune de bannir les méthodes de violence, de dissension, de lutte et d'homicide, puisse faire suite au sentiment d'indignation qui parcourt aujourd'hui le monde à la suite de cet épisode douloureux et blâmable."

Par ailleurs, le cardinal secrétaire d'Etat Amleto Cicognani a adressé un télégramme au cardinal McIntyre, archevêque de New York, et lui a demandé, au nom du pape, de le tenir au courant de l'état de M. Kennedy.

A Paris

En France, le général de Gaulle, tenu constamment au courant, a évoqué l'attentat au Conseil des ministres auquel il a fourni les dernières nouvelles du sénateur. Le Conseil a exprimé sa sympathie et manifesté l'inquiétude que lui inspire les conséquences de cet attentat.

En Italie, la nouvelle a consterné tous les parlementaires qui s'apprêtent à élire les présidents du Sénat et de la Chambre. En Allemagne de l'ouest, M. Willy Brandt a dit que son pays était bouleversé par cette nouvelle tandis qu'en Autriche le chancelier Joseph Klaus a exprimé sa profonde douleur et déclare que rien ne justifie la destruction de l'adversaire politique.

A Londres, l'attentat a fait la manchette des journaux du matin et a consterné l'homme de la rue. Au 10 Downing street, on suit de minute en minute les nouvelles mais on attend des informations plus précises pour faire une déclaration officielle.

Des porte-parole de d'autres pays, tels que la Grèce, la Belgique et la Suisse, ont exprimé le profond regret ressenti par les autorités. Cependant à Moscou la nouvelle n'a encore fait l'objet d'aucun commentaire officiel mais elle a créé un profond remous dans les ambassades.

Enfin, de partout les commentaires officiels traduisent l'indignation ressentie. En Inde, Mme Gandhi s'est dit consternée tandis que le ministre des Affaires étrangères de Suède a avoué que "cette tragédie secoue toutes les nations démocratiques du mondee".

Chez lees Kennedy

Les membres de la famille Kennedy en Europe étaient en communication par téléphone avec les Etats-Unis. M. Sargent Shriver, ambassadeur des Etats-Unis en France, a déclaré qu'il prenait les dispositions nécessaires pour se rendre aux Etats-Unis si nécessaire. Il a jouté : "La nouvelle de cet attentat a été un grand choc pour Mme Edward Kennedy, Mme Shriver et moi-même. Nous sommes en contact constant avec la famille à Los Angeles. On nous a cependant conseillé de ne pas quitter la France avant que le résultat de l'opération ne soit connu."

A Londres, la princesse Lee Radziwi a déclaré avoir parlé à sa soeur, Jacqueline Kennedy. Elle a qualifié l'attentat d'incroyable. "Je ne sais pas si je me rendrai en Amérique", a-t-elle ajouté.

A Hyannis Port, dans le Massachussets, le père et la mère du sénateur, M. et Mme Joseph P. Kennedy, ont été averti de l'attentat par une nièce, Ann Gargan, qui habite avec eux. Le plus jeune frère de Robert Kennedy, le sénateur Edward M. Kennedy, a parlé à son père au téléphone. Par ailleurs, un grand ami de la famille Kennedy, le cardinal Cushing doit se rendre à leur demeure aujourd'hui.

Aux Etats-Unis

"Il n'y a pas de mots pour traduire l'horreur qu'inspire cette tragédie", a déclaré le président Johnson en apprenant la nouvelle. "Nos prières et nos pensées vont vers le sénateur, sa famille et les autres victimes, a-t-il ajouté. L'Amérique entière prie pour qu'il se rétablisse. Nous prions aussi pour que la division et la violence disparaissent à jamais du coeur des hommes."

Puis ce fut au tour du secrétaire d'Etat, Dean Rusk, de déplorer l'attentat : "Je ressens un choc et j'éprouve un malaise profond à la suite de cet acte de violence absurde. Je prie pour sa guérison."

L'attentat contre Bob Kennedy a terminé une journée triomphale

Les balles d'un agresseur auront mis un terme brutal à une journée qui, politiquement, aura été sans conteste pour le sénateur Robert Kennedy, celle d'un triomphe: la victoire aux élections primaires de la Californie.

Ce triomphe, le quatrième en cinq confrontations avec son principal rival à la candidature démocrate, le sénateur Eugene J. McCarthy, venait de faire du sénateur Kennedy le plus sérieux rival du vice-président Hubert Humphrey.

Ses derniers mots reflétaient d'ailleurs cette confiance nouvelle. Le sénateur Kennedy a demandé à ses partisans d'oeuvrer à l'avenir en fonction de la Convention nationale du parti, convention de Chicago qui décidera du choix d'un candidat démocrate à l'élection présidentielle de novembre.

Une journée d'un autre triomphe, aux primaires du Dakota-Sud cette fois où Kennedy venait de remporter une victoire facile sur Hubert Humphrey, au pays d'Hubert Humphrey, Kennedy s'était assuré plus de la moitié des votes, McCarthy devant se contenter d'une troisième place.

Aux primaires du New Jersey, un délégué du Congrès national démocrate s'est dit convaincu que le gouverneur Richard Hughes était assuré de 50 des sièges, n'en laissant qu'une vingtaine au sénateur McCarthy.

La victoire cependant, celle qui devait être décisive selon la majorité des observateurs politiques, devait être la confrontation aux primaires de la Californie. Kennedy l'a emporté difficilement (951,681 voix contre 833,160 pour McCarthy) mais cette victoire lui procure 172 nouvelles voix à la convention nationale.

Cette moisson en Californie, ajoutée au 24 voix qu'il s'est assurées hier aux primaires du Dakota-Sud, ont permis à Kennedy de prendre les devants sur McCarthy: 393 voix contre 238.

Avant les primaires de la Californie, les observateurs politiques étaient tous d'accord : une défaite devait condamner les chances d'un candidat d'obtenir la candidature démocrate à la convention de Chicago. Kennedy lui-même avait fait savoir qu'il abandonnerait la lutte s'il était battu.

McCarthy a cependant fait savoir qu'il n'entendait pas se retirer.

Mais la déclaration de McCarthy est survenue quelques heures avant l'attentat dont devait être l'objet son rival. Après cette tragique fin de journée, McCarthy a simplement ajourné sa campagne, reporté ses discours. Comme bien d'autres, il va maintenant devoir attendre les événements.

Les Montréalais sont bouleversés mais moins qu'à la mort du président

Généralement bouleversés par l'attentat dont a été victime Robert Kennedy, les Montréalais ne le semblent pas autant, toutefois, qu'à la mort de son frère, le président. Ils le connaissent moins. Chose certaine, ils ne comprennent pas. Pourquoi, se demandent-ils, pour ensuite revenir à l'idée d'un complot. "Y'a pas d'erreur ! a dit l'un d'eux, les Kennedy sont sur la liste noire."

M. Richard Brodeur, aide-camionneur

—Cela me touche personnellement. Je suis persuadé que c'est un complot, qu'on doit tenir compte, pour expliquer l'attentat, d'une foule de facteurs : des rivalités personnelles, politiques... Est-ce que je peux le dire ? Dire que je suis persuadé qu'il y a du Johnson là-dessous. L'assassinat, c'est peut-être aussi le sort de quiconque s'élève en faveur des Noirs.

M. Raymond Pillette, policier

—C'est réellement triste ! Par contre, il faut s'attendre à ce genre de choses... c'est dans la mentalité américaine. L'attentat dépend de la société capitaliste dans laquelle vivent les Américains. Je calcule que Robert Kennedy était un gars qui tendait plus vers l'être humain que vers l'argent. Oui, même en étant millionnaire. Une telle attitude crée des problèmes aux Etats-Unis.

Mme Raymond Montpetit, ménagère

—C'est degueulasse ! Ce n'est pas que je partage toutes les opinions de Robert Kennedy... Enfin, je les partage, mais, même s'il est probablement sincère, il a l'air ambitieux. Dans le fond, tout le monde est bouleversé... tous les petits déjeuners ont été un peu tristes, ce matin. Par ailleurs, je ne peux m'imaginer autre chose qu'un complot. On sait qu'il devait se retirer de la course, s'il ne remportait pas les primaires de Californie. Or, il a gagné et a été abattu tout de suite après...

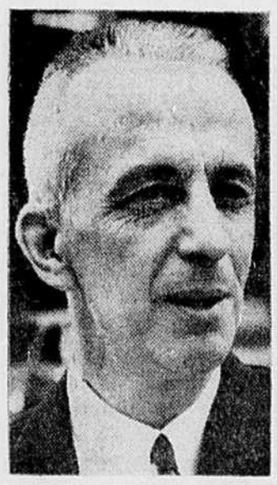

M. Raymond de Cotret, gérant

—C'est un choc ! Toutefois, cela ne me surprend pas. Pourquoi ? Parce nos politiciens offrent si peu d'espoir aux millions de désespérés, parlent de façon tellement vague de leurs programmes, qu'ils finissent par mettre les gens à bout. Robert Kennedy ne faisait pas l'exception. Il était catholique... les gens attendent toujours plus d'un catholique. Kennedy a déçu et quelqu'un s'est fâché. Il n'était pas meilleur que Johnson...

M. Paul Bégin, évaluateur d'immeubles

—C'est un coup ! Mais, je ne comprends pas pourquoi on a voulu tuer Robert Kennedy. Il était seulement candidat, tandis que son frère, le président, détenait l'autorité. Je suis persuadé que le fait d'être catholique lui a nui. A part cela, je suis aussi persuadé qu'un groupe d'Américains, sans doute des millionnaires, veut la perte des Kennedy. Y'a pas d'erreur ! les Kennedy sont sur la liste noire.

Pas de demande à la GRC

Un porte-parole autorisé de la Gendarmerie royale, à Ottawa a affirmé à midi qu'aucun parti politique, chef de parti ou candidat à la prochaine élection fédérale n'a demandé de protection spéciale ou accrue en conséquence de la tentative d'assassinat sur la personne du sénateur Robert Kennedy :

"Nous n'avons reçu aucune demande en ce sens, a déclaré l'inspecteur W.-R. Pilkey, chef du bureau des relations extérieures à la GRC. Et j'ignore si les principaux organisateurs de MM. Trudeau ou Stanfield, ont l'intention de s'adresser à nous à cette fin."

Télégramme de Michener à Johnson

Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a envoyé un télégramme au président Johnson dans lequel il dit que lui et tous les Canadiens sont profondément émus et affligés par l'assaut brutal commis contre le sénateur Robert Kennedy.

"Nous offrons nos sympathies à sa famille et au peuple américain et nous prions intensément pour la guérison du sénateur".

Les chefs des partis politiques canadiens se disent stupéfiés

Les chefs des quatre partis politiques canadiens ont réagi avec émotion, ce matin, lorsqu'ils ont appris le crime commis contre le sénateur Robert Kennedy.

Profondément engagés dans une campagne électorale qui les conduit actuellement d'un bout à l'autre du pays, ils ont tous exprimé le regret et l'angoisse devant la terrible nouvelle.

Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, prie pour la guérison du sénateur Robert Kennedy, ainsi que pour celle des autres personnes qui ont subi des blessures dans la tentative d'assassinat de cette nuit.

Réveillé aux petite heures par quelqu'un de son entourage qui voulait lui annoncer la nouvelle, M. Trudeau s'est montré stupéfait. Plus tard, il a exprimé son affliction à l'endroit de la famille Kennedy.

A Edmonton, d'où il doit partir aujourd'hui pour venir assister aux funérailles de André Laurendeau, le premier ministre a souhaité un progrès vers une situation où la violence ne sera plus requise et où la raison prévaudra dans les affaires politiques.

"J'espère, a-t-il dit, que le peuple américain va sentir le peuple canadien près de lui dans un moment aussi dramatique. Car la tristesse nous habite".

A Ottawa, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchel Sharp, a été incapable de prononcer un seul mot pendant les premières secondes d'une interview téléphonique avec un journaliste.

"C'est horrible, c'est un coup terrible. Je ne sais que dire, tellement c'est incroyable", furent ses premières paroles.

"L'horreur d'un tel geste est si grande que tout commentaire serait superflu", a-t-il ajouté.

M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur, a dit pour sa part que "le geste insensé posé à l'endroit du sénateur Kennedy illustrait bien la sorte de violence qui menace la société occidentale".

De passage à Moncton, au Nouveau-Brunswick, M. Stanfield a qualifié la tentative d'assassinat d'horrifiante. Il s'est dit profondement troublé par la vague de violence qui secoue l'hémisphère occidental.

Le fondement de notre société est ébranlé, a-t-il déclaré. Interrogé sur sa propre sécurité au cours de la présente campagne électorale, le leader conservateur a répondu : "Cela ne m'inquiète pas du tout".

Parlant à Corner Brook, à Terre-Neuve, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Tommy Douglas, s'est dit profondément attristé par la tentative d'assassinat du sénateur Kennedy.

En tournée électorale dans l'est du pays, M. Douglas a déclaré que le projet de loi canadien visant à un meilleur contrôle des armes à feu devra revenir devant la Chambre des Communes, même si le Canada ne connaît pas la tradition de violence des Etats-Unis.

Enfin, M. Réal Caouette, chef du Ralliement des Créditistes, a décrit la tentative d'assassinat comme "un acte sauvage, un acte barbare", perpétré dans un pays civilisé.

Lyndon Johnson se dit "horrifié"

WASHINGTON. (AFP) — Voici la déclaration faite tôt ce matin par le président Johnson, après qu'il eut appris l'attentat perpétré contre le sénateur Robert Kennedy:

"Il n'existe pas de mots suffisement forts pour exprimer toute l'horreur de cette tragédie.

"Nos pensées et nos prières vont vers le sénateur Kennedy, sa famille et les autres victimes de l'attentat.

"Toute l'Amérique prie pour sa guérison.

"Nous prions également pour que les divisions et la violence soient éliminées partout du coeur des êtres humains".

Bobby était pratiquement mort à son arrivée à l'hôpital, dit le Dr Baz

LOS ANGELES. (AFP) — Le sénateur Kennedy était "pratiquement mort" lorsqu'il est arrivé à l'hôpital après l'attentat commis contre lui, a déclaré ce matin le Dr Victor Baz, le premier médecin qui se soit occupé de lui au Central Receiving Hospital.

Le Dr Baz a précisé qu'il a aussitôt ordonné un massage cardiaque et de l'oxygène. "J'étais prêt à injecter de l'adrénaline dans le coeur, a-t-il poursuivi, mais au cours de l'opération, nous nous sommes aperçus que ce n'était pas nécessaire. On ne sentait plus son pouls. Les battements ont repris lentement, puis on commença à entendre le coeur et le patient se remit à respirer — de façon plutôt irrégulière".

L'arrêt du pouls avait effrayé Mme Kennedy, rapporte le Dr Baz. "Elle ne croyait pas qu'il fût encore en vie. Aussi, quand nous commençames à ré-entendre les battements du coeur, je lui ai placé le stéthoscope sur les oreilles pour qu'elle puisse constater".

Son coeur s'étant remis à battre, le sénateur fut placé dans un poumon artificiel assurant à la fois un massage du coeur et une oxygénation artificielle des poumons.

Le Dr Baz rapporte qu'à ce moment-là, il frappa plusieurs fois le sénateur sur les joues pour voir s'il reprenait conscience. "Mais il n'y eut aucune réponse".

Avant d'être transporté à l'hôpital du Bon Samaritain pour y subir une intervention chirurgicale au cerveau, le sénateur Kennedy fut soumis à un autre traitement pour assurer sa survie jusqu'au moment de l'opération. Mme Kennedy l'accompagna dans l'ambulance. Elle a été "magnifique", assure le Dr Baz.

Après m'être jeté à terre, je me suis levé et j'ai pris des photos

— un photographe

LOS ANGELES (UPI) — "Le sénateur Kennedy, à la fin de son discours, donna quelques poignées de mains et se dirigea derrière la tribune vers le secteur de la cuisine, en passant à travers des rideaux", raconte un photographe de UPI, Ron Bennett, qui se trouvait près de Kennedy, lors de l'attentat.

"Il semblait devoir passer par une entrée des employés. Plusieurs personnes le suivaient.

"J'entendis des bruits ressemblant à ceux de pétards. Les gens se mirent à crier et à se jeter à terre. Je fis de même.

"L'homme qui me suivait fut atteint d'une balle. A la tête, je crois.

"Je me suis levé et j'ai commencé à prendre des photos. Kennedy était étendu sur le plancher et du sang coulait du sommet de sa tête. Il parlait bas à quelqu'un.

"Sa femme arriva et demanda à tous de reculer pour faciliter la respiration de son mari.

"Après avoir pris des photos de Kennedy, je me suis hâté vers le suspect. Il avait une complexion foncée et était vêtu d'un chandail et de "jeans".

"Il se débattait violemment entre les mains de ceux qui le retenaient, alors que Kennedy gisait là, tout près.

"Il hurlait, mais je ne sais pas ce qu'il disait. Il semblait pris de panique. Quelques personnes tentèrent de le bousculer, mais la plupart criaient : "Sortez-le, amenez-le en prison".

"Après que le suspect fut amené hors de la pièce, l'ambulance arriva et on y transporta Kennedy. Il était étendu sur le dos. Quelques personnes tenaient sa tête.

Un ambulancier: Kennedy nous suppliait de ne pas lui toucher

LOS ANGELES. (UPI)—L'un des ambulanciers qui ont accompagné le sénateur Kennedy à l'hôpital, Max Behrman, a dit qu'à son arrivée sur les lieux de l'attentat, Kennedy était étendu sur le plancher. Sa femme était assise à ses côtés, lui frottant le front avec de la glace.

"Je me suis penché, mais elle m'a repoussé, ne voulant pas que je lui touche.

"Pourquoi alors voulez-vous d'une ambulance?", lui ai-je demandé.

"Je veux qu'il soit transporté à l'hôpital", a-t-elle répondu.

"C'est pour cette raison que je suis ici", lui ai-je dit.

"Nous l'avons placé sur un brancard. Pendant que nous le déplacions, Kennedy nous suppliait de ne pas lui toucher.

"Nous l'avons finalement descendu à l'ambulance. En chemin, Mme Kennedy retenait le brancard, nous demandant de ne pas marcher trop vite parce que ça faisait souffrir son mari.

"Parvenus à l'ambulance, je voulus prendre de l'information de routine. Mme Kennedy m'arracha le livre et le lança sur le terrain.

"D'après mes constatations, il avait besoin d'un bandage à la tête, près de l'oreille gauche où se trouvait la blessure. J'ai dû lui donner de l'oxygène : il en avait un besoin urgent.

Trudeau, le Prince, vu par Machiavel

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Tandis que des foules d'apôtres fervents de la "trudeaulâtrie" — mères de famille, tout aussi bien que fillettes ou "teeny-boppers" en micro-jupe — continuent d'accourir au passage de leur nouvelle idole, cherchant, qui à s'emparer d'un cheveu-souvenir, qui à lui donner le baiser de l'amitié . . .

Tandis que les propagandistes attitrés — ou de simples commerçants en quête du profit légitime — s'affairent à déployer tout l'arsenal des objets du culte, boutons-Pierre, "posters", verres à cocktail imprimés à l'effigie du premier ministre . . .

Au milieu de l'hymne louangeur . . . soudain . . . s'est fait entendre la voix discordante d'un trouble-fête : un Machiavel de mascarade présentant aux invités de la maison d'éditions-librairie Ferron une nouvelle édition de son "Prince", très irrévérencieuse à l'égard de "Pierre".

Disons plutôt qu'il s'agit d'un recueil de citations tirées du "Prince", toutes plus "machiavéliques" les unes que les autres et malicieusement accolées à diverses photos de Pierre Elliott Trudeau. Le Machiavel réincarné, distribuant les autographes à la ronde, déclarait à qui voulait l'entendre qu'il avait enfin trouvé ce Prince fidèle à ses enseignements et décidé à appliquer sa maxime : en politique, tous les moyens sont bons pour arriver à ses fins. Ce Prince contemporain, on l'aura deviné, ne serait autre que le premier ministre du Canada, M. Trudeau.

Les invités, rapporte-t-on, n'ont pas tardé à démasquer l'imposteur qui, sous son déguisement florentin, présidait au lancement de la plaquette de 32 pages intitulée "Le Prince illustré" — ils n'en ont pas moins apprécié ses propos "libertins".

Tirée à 20,000 exemplaires et distribuée par tout le Québec, la plaquette nous montre par exemple la photo, prise lors du congrès libéral, de Trudeau qui se retourne, souriant, vers quelques membres de "l'establishment" libéral rangés sur l'estrade, comme cherchant leur approbation. Et en-dessous cette citation : "Les plus riches, voyant qu'ils ne peuvent résister au peuple, commencent à donner réputation à quelqu'un d'entre eux et le constituent leur prince, afin que sous l'ombre de lui, ils puissent souler leurs appétits".

D'autres photos, évoquant des scènes anodines ou des temps forts de la "trudeaulâtrie" déchaînée sont jumelées à des citations tout aussi acérées. Se voulant dénonciatrice d'une nouvelle forme du culte de la personnalité, l'oeuvre n'a pas toujours l'élévation d'esprit de son machiavélique inspirateur.

La maison d'éditions Ferron n'a pas craint en tout cas — après avoir elle-même édité un "poster" à la gloire de Trudeau — de faire oeuvre d'iconoclaste en se lançant avec témérité dans une "anti-trudeaulâtrie" galopante . . .

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

Trudeau est-il dynamique ou simplement frivole ?

Pour chaque électeur canadien qui désapprouve le choix de Pierre Elliott Trudeau comme chef du parti libéral, il s'en trouve trois qui pensent exactement le contraire.

Les Canadiens ont approuvé, en majorité (52 p. c.), l'élection de l'ancien ministre de la Justice à la succession de Lester B. Pearson. La moitié de ceux qui ont ainsi "ratifié" le choix du dernier grand congrès libéral voient d'abord en M. Trudeau un homme plein de jeunesse et d'énergie, apte à transformer son parti, à le restaurer ; un homme brillant, dynamique, un intellectuel authentique. En second lieu, ces électeurs opinent que, en tant que Canadien français, il saura unir le pays.

Par contre, au jugement des Canadiens qui voient d'un mauvais oeil l'accession de M. Trudeau à la "chefferie" libérale (une minorité de 17 p. c.), deux considérations seraient surtout à retenir contre celui-ci : sa frivolité, son manque de dignité. De plus, en troisième lieu, il manquerait d'expérience. Bref, ces Canadiens n'aiment pas Pierre Elliott Trudeau.

Voici les détails du sondage.

Raisons invoquées par ceux qui approuvent le choix de Trudeau (52 p. c.) comme chef libéral :

Il est jeune ; énergique ; il apporte des idées neuves ; il est dynamique, brillant ; c'est un intellectuel qui va transformer le parti	50%
C'est un Canadien français ; il saura satisfaire le Québec ; il est parfait bilingue ; il saura unir le pays	16%
C'était le meilleur homme parmi les candidats ; il saura séduire les électeurs ; ses antécédents sont impressionnants ; la jeunesse l'adore	10%
L'aiment ou aiment sa politique	5%
Il sait où il va ; ses potentialités sont formidables ; il faut lui fournir l'occasion de faire ses preuves	4%
Autres raisons	5%
Ne savent pas	14%
(Certains ont fourni plus d'une raison)	104%

Raisons invoquées par ceux qui désapprouvent le choix de Trudeau (17%)

Il est trop frivole, il manque de dignité : il "fait" trop "vedette" ; ne l'aiment tout simplement pas	27%
Il manque d'expérience	25%
Il va favoriser le Canada français ; il va favoriser l'Est, l'Ouest	10%
Autres raisons (il est célibataire ; n'approuvent pas son bill omnibus sur le divorce, l'avortement, l'homosexualité; il a trop voyagé ; il manque de sincérité, etc.)	22%
Ne savent pas	17%
(Certains ont fourni plus d'une réponse)	101%

"Trudeau Love-In", quatorze fois

par Claude BEAUCHAMP

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Vraiment, la "trudeaumanie" n'a pas fini de secouer la campagne électorale actuelle.

Jusqu'à maintenant, on connaissait la "trudeaumanie" spontanée. Encore une fois, le Québec va innover : nous aurons la "trudeaumanie" planifiée.

En effet, une demi-douzaine de jeunes gens, d'une vingtaine d'années, tous engagés d'une façon ou de l'autre dans la production artistique mais se réclamant d'un obscur "Comité des jeunesses pro-Trudeau" ont annoncé, hier dans la Vieille capitale, qu'ils organiseront du 8 au 22 juin prochain, 14 "Trudeau Love-In" dans autant de villes importantes de la Belle Province.

Convoqués par télégramme signé d'un titre d'attaché de presse, les journalistes se sont rendus nombreux au Château Frontenac pour obtenir plus de détails sur ce projet de "manifestations-spectacles" pro-Trudeau.

Ils ont appris que ces Trudeau Love-In seront organisés par le "Comité des jeunesses pro-Trudeau qui est un organisme de jeunes Québécois fondé spontanément, qui n'est pas un organe d'information électoral ni un comité de jeunes libéraux mais une association de jeunes qui se rendent compte de leur rôle dans la politique fédérale.

Ils ont appris que M. Trudeau n'a rien à voir avec ces Love-In, qu'il n'encourage le comité ni officiellement, ni officieusement, ni financièrement.

Ils ont appris que c'est la déclaration de M. Robert Stanfield à Charlottetown sur le rôle de la jeunesse qui a donné au Comité l'idée d'organiser ces love-in.

Ils ont appris que le comité prépare ces love-in depuis deux mois tout en se rappelant que la déclaration du chef conservateur a été faite samedi dernier.

Ils ont appris que ce sont les Sinners, les Fumistes (!), les "J'ai essayé" et un magicien-fakir qui seront chargés d'amuser et de faire danser les jeunes qui iront manifester leur "appui" à M. Trudeau.

Ils ont conclu de tout cela que, pour une fois, quelqu'un attachait ouvertement ses intérêts commerciaux à une campagne électorale . . .

Ah oui, il n'en coûtera que $0.99 pour voir le spectacle . . . où les Sinners ne manqueront certainement de reprendre à l'intention des supporteurs de M. Trudeau les succès de leur plus récent disque qui s'intitule "Go Go Trudeau" . . .

Les Québécois devraient visiter le Canada (Trudeau)

GRAND CENTRE, Alberta (PC) — Le premier ministre Trudeau conseille aux Québécois de visiter les autres parties du Canada.

"Ils ne savent pas ce qu'ils manquent", a-t-il dit en effet hier en Alberta lors d'une assemblée en plein air à Grand Centre, à 150 milles d'Edmonton.

A un étudiant qui criait qu'il ne comprenait pas la partie française du discours du premier ministre, ce dernier a rétorqué qu'il devrait apprendre le français. "Vous devriez aller à l'école et apprendre le français, a-t-il dit. Vous êtes assez jeune pour cela."

Le premier ministre, dont l'avion avait atterri sur la piste de la base militaire de Cold Lake, a été acclamé par une foule d'environ 500 personnes, surtout des adolescents.

Tout comme les Canadiens des autres provinces se sont rendus au Québec l'an passé à l'occasion d'Expo 67, les Québécois devraient visiter le Canada. Les Canadiens français, a encore dit M. Trudeau, ont de l'avenir dans le nord et dans l'est du pays. "L'Ouest leur appartient aussi, tout comme le Québec vous appartient."

Quant aux problèmes agricoles, le premier ministre a dit que son gouvernement les abordait selon deux approches.

D'une part, le gouvernement veut faire en sorte que l'agriculture soit efficace et compétitive. Pour atteindre cet objectif, plus de recherches doivent être faites et de nouveaux débouchés doivent être trouvés.

D'autre part, le gouvernement veut éviter que des exploitations agricoles non rentables soient aidées et ainsi se perpétuent de génération en génération. Les terres stériles peuvent tout simplement revenir au domaine public, tandis que les terres riches peuvent être réunies pour former des touts rentables.

Après un discours qui a duré 15 minutes, le premier ministre a donné des autographes durant 30 minutes; il a même signé son nom sur le bras d'une femme.

Le premier ministre a ensuite repris l'avion pour Edmonton où il devait prendre la parole à l'hôtel de ville et au congrès de l'Association canadienne des maires et des municipalités.

Nécrologie

M. J.-R. Latreille

A Mont-Royal, le 3 juin, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J. Raoul Latreille. M. Latreille était bien connu comme administrateur, ex-président du Golf Islemere et comme membre du Club Kiwanis-St-Laurent.

Epoux de feu Géraldine Leclair, il laisse dans le deuil son fils Michel et sa belle-fille, née Hélène Valois ainsi que ses petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au 5650 Chemin Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant en l'église Saint-Joseph de Mont-Royal, à 10 heures du matin. L'inhumation aura lieu au cimetière de Côte-des-Neiges.

MME ANTONIO TRUDELLE

Un service solennel sera célébré le samedi 8 juin, à 10 h. du matin en l'église Saint-Joseph de Mont-Rolland, à la mémoire de Mme Antonio Trudelle, décédée le 26 mai, à Montréal, à l'âge de 71 ans.

La famille de Mme Trudelle, mère du journaliste de LA PRESSE André Trudelle, remercie les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès.

NECROLOGIE

MME ORIDE DUPUIS

(Diana Charrette)

A Montréal, après une longue maladie, le 2 juin 1968 est décédée à l'âge de 82 ans et 8 mois, Mme Oride Dupuis, née Diana Charrette.

Elle laisse dans le deuil, ses fils et brus : MM. et Mmes Adélard (Anita Deschamps) Gérard (Mme Paule Lauzon) d'Ottawa, Lionel (Yolande Soucy) de Détroit, Michigan.

Ses filles et gendres : MM. et Mmes Louis-Georges Lacroix (Claire), Mlle Eliane, M. et Mme Vincent Presseault, C.A. (Noëlla).

Ses petits-enfants: Pierrette, Robert, Guy, Lucie, Paul, André, Lionel jr, Daniel, Monique, Suzie Dupuis, Daniel Lacroix : Claude, Francine et Lise Presseault.

La dépouille mortelle est exposée au 3635 rue Hochelaga.

Les funérailles auront lieu, jeudi le 6 juin à 9 hres a.m. à l'église Ste-Jeanne-d'Arc.

L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

CARDIN (Robert) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Robert Cardin, L.Ph., époux en premières noces de feu Louise Raiche, et en deuxièmes noces de Marceile Trépanier-Derome; père de Mme Gilles Joly (Micheline), Jean-Robert, ing. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rolland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Pauline) — A Plessisville, le 3 juin 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée subitement dame Pauline Ledoux, épouse du Docteur Raymond Charron, mère de Marc, Pierre et Francine (Mme Pierre Bellemare), demeurant à 1836 St-Calixte. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
François Marie Rousseau et Fils
1936, av. St-Louis
à 3 h 45 pour se rendre à l'église St-Calixte, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CODERRE - DESROSIERS (Frederise) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Frederise Robinette, épouse en 1res noces d'Ambroise Coderre, et en 2es noces de feu Philippe Desrosiers, demeurant 5072, rue St-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Etienne, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Joseph) — A Ville St-Michel, le 3 juin 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Joseph Couture, époux de Juliette Laroque, demeurant au 9015, 10e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre inviation.

DELORME (Wilfrid) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Wilfrid Delorme, époux de Alexina Labelle ; demeurant à 1600, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin
10540, rue Papineau
pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service srera célébré à 9 h., et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Paul-Emile) — A Ste-Véronique, le 3 juin 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Paul-Emile Denis, époux de Maximilienne Bertrand, demeurant à Ste-Véronique. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la maison
L. Suppère Enrg.
à l'Annonciation
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Véronique où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DERAGON (Joseph Napoléon) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âged e 75 ans, est décédé M. Joseph Napoléon Deragon, époux en premières noces des feu Donalda Scott, et en secondes noces, de Marie-Anna Audet, demeurant 4676 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et un libera sera chanté en l'église Notre-Dame de Granby, à 11 h. 30, inhumation au cimetière de Granby. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Marie-Anne) — A Ville St-Michel, le 5 juin 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Desjardins, née Marie-Anne Marien, demeurant 8887-12e ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8860, boul. St-Michel
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE (Archie) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Archie Doré, époux de Alice Paquette, demeurant à 5583 Place. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Mgr Télesphore) — Subitement à Granby, le 2 juin 1968, à l'âge de 67 ans est décédé Mgr Télesphore Dubuc carmelier secret et curé fondateur de la paroisse St-Eugène de Granby. Exposé à l'école Ste-Marie, rue Laval, à Granby, translation mercredi le 5, à 7.30 hrs p.m. en l'église, une messe sera célébrée à 8 hrs. Les funérailles jeudi 6, en l'église St-Eugène de Granby, à 10.30 hrs. Inhumation à la crypte du séminaire de St-Hyacinthe. Direction: Girardot et Ménard Ltée, de Granby.

DUHAMEL (Alcide) — A Chambly, le 3 juin 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alcide Duhamel, époux de feu M. J. Marchessault; père de Solange (Mme Monette), Gérard, Germain, Dulcide, Joseph et Victor. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
330, rupe Martel
pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Roch sur Richelieu, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitatio n

DUNBERRY (Jean-Pierre) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 19 ans, est décédé accidentellement Jean-Pierre Dunberry, signaleur de Val Cartier, parachutiste, fils de Roger Dunberry et de Emilienne Lacasse, frère de Diane. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, est, rue Jean-Talon,
à 10 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame des Ecores, Duvernay, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Marie-Louise) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 94 ans 9 mois est décédée Mme veuve Eusèbe Dupras, née Marie-Louise Payette, membre de la Fraternité Eucharistique du St-Sacrement, mère de Mme Louis Rouillard (Rose-Anna), Rosario, Yvonne, et Cécile. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
à 9 h pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DUPUIS (Diana) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Oride Dupuis, née Diana Charette, autrefois de la rue Nicolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rabotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (André) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé André Duquette, époux de Marthe Simard, fils de feu Georges-Emile Duquette et de Jeanne-Mance Parenteau. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée,
816, boul. Ste-Croix,
St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALLS (Charlotte) — A Montréal, le 1er juin 1968, est décédée Charlotte Marchand, épouse de Philip Falls, soeur de Paule (Mme Paul Tudor) et Andrée. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest, Outremont
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIAMPRINI (Guerino) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé Guerino Giamprini, époux d'Annunziata Mattioli; père d'Agostino, beau-père de Jeannine Esliger Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (Marcel) — A Toronto, le 3 juin 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé Marcel Giguère, époux de Denyse St-Amour, demeurant à Bramalea, Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Lucien) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 43 ans, est décédé Lucien Godin, pompier de la ville de Montréal, époux de Denise Tremblay, père de Pierre, Lucien, Robert, Jean, Claire, Yves, Claude et Danielle, demeurant rue Bilodeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KEARNS (France) — A la maison mère à Outremont, le 4 juin 1968, est décédée soeur Alice Marie, S.N.J.M., fille de feu Jean et Alice Kearns, et soeur d'Edna. La dépouille mortelle est exposée à
1420, boul. Mont-Royal
Outremont
Funérailles jeudi le 6 à 9 h. à la chapelle. Inhumation au cimetière de Longueuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

KEEGAN (Gérard-A.) — A St-Laurent, le 3 juin 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gérard-A. Keegan, époux de Dorrington Beardsell. Il laisse une soeur, Rév. Soeur Roberta Keegan, quatre frères, J.-J., Léo, Arthur et Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Raphaël où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECQUE (Raymond) — A Ville de Laval, le 4 juin 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé Raymond Labrecque, époux de Madeleine Sigouin, demeurant 4545 rue de la Fabrique, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
1039, rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Moïse) — A St-Valérien, le 3 juin 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Moise Laplante, époux de feu Marie-Anne Messier. Il laisse dans le deuil ses fils : Marcel, époux de Lucille Caouette, Noel et Rolland, époux d'Angela Maurice; ses filles: Annette (Mme Armand Dupré), Anna (Mme Jacques Primeau), Lucienne (Mme Joseph Thifault), Lucille (Mme Henri Benoit), Madeleine (Mme Conrad Deslandes); aussi 1 soeur : Mme Louis Daviau; 2 frères : Napoléon et Alphonse, ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juin, à 10 hres, à St-Valérien. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Luc) — A Pierrefonds, le 3 juin 1968, à l'âge de 11 ans, 10 mois, est décédé Luc Larivière, enfant d'Yvon Larivière et de Lucie Lareau. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 10 h pour se rendre à l'église Ste-Suzanne, Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Stanbridge, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATREILLE (J. Raoul) — A Ville Mont-Royal, le 3 juin 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé J. Raoul Latreille, administrateur, époux de feu Géraldine Leclair. Il laisse son fils Michel et sa belle-fille, née Hélène Valois, ses petits-enfants Jacques, François et Benoit. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée.
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENDEAU (Georges) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Georges Laurendeau, époux en 1eres noces de Stella Francoeur, et en 2emes noces de Blanche Vallée. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, avenue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Emilienne) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Emilienne Léger, épouse d'Oscar Leduc; demeurant à 3760 Parc Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin
518, rue Rachel est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Valleyfield, où un libéra sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAIRE (Pierre) — A Montréal le 3 juin 1968, à l'âge de 83 ans est décédé Pierre Lemaire, tavernier, époux de feu Lucie Girard, demeurant 4658 ave Earnscliffe, N.D.-G. Il laisse dans le deuil ses enfants, Laurier, Gertrude (Mme Jack Herrity), Gérard, France, (Mme Maurice Laurin), ses belles-filles, Noëlla Villeneuve, Pauline Gordon, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4355, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h [illegible] pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Juliette) — A Montréal, le 1er juin 1968, est décédée Mme veuve Louis-Henri L'Espérance, née Juliette Duclos, demeurant à 3405 Vendome, app. 27. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (René) — A St-Hubert, le 4 juin 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René L'Espérance, époux de Jeannine Roy, demeurant 4270 rue Legault, St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Latour et Demers,
5125, rue Armand, St-Hubert,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Marguerite) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Michel Lévesque, née Marguerite Vanasse, autrefois de Maskinongé, demeurant 5050 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Albert-Le-Grand, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Yvonne) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Yvonne Dansereau, épouse de Charles Lévesque. Elle laisse dans le deuil une fille Jacqueline (Mme Marcel Benjamin). Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Constance) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée Constance Tregilgas, épouse de feu Docteur J.-A. Lussier. Elle laisse dans le deuil deux filles, Hélène (Mme Laurent Julien), Gabrielle (Mme Arthur Spiers), une nièce, Jeannot (Mme Lawrence Barry), ainsi que cinq petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église de St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Eugenie) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Albert Mallette, née Eugénie Lalonde, demeurant 9377, Basile-Routhier, mère d'Albert Mallette. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARION (Jeanne) — A l'hôpital Marie-Clarac, le 3 juin 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Edouard Marion, née Jeanne Chouet. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
807, rue Roy est,
à 7 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (André) — Subitement à Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 36 ans, est décédé André Mathieu, pianiste compositeur, fils de feu Rodolphe Mathieu, pianiste-compositeur, et de Mimi Gagnon Mathieu, frère de Camille (Mme Guy Le Res) de France, oncle de Catherine, Christian, Marie-Anne, Eric, Isabelle, neveu de Mme Camille Gagnon Lavoie, époux de Marie-Ange Morrissette. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure,
4360, rue St-Denis, app. 12,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Henri Guérin Enrg., de Laprairie.

MERCIER (Jean-Edmond) — A Jacques-Cartier, le 3 juin 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé Jean-Edmond Mercier, époux en 1ères noces de Ida Picard, et en 2ièmes noces de Thérèse de Champlain, père de Miles Marthe, Mariette, Huguette, MM. Marcel et Paul-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
1370, Chemin Chambly,
à Jacques-Cartier,
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURPHY (Albert) — A Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Albert Murphy, époux de Léléa Lalonde, demeurant au 532—79e Ave, Chomedey, Ville de Laval. Il laisse dans le deuil outre son épouse sa fille Micheline (Mme Denis Bernard), 1 fils Louis, 1 petit-fils Gilbert, ses beaux-parents M. et Mme Jules Lalonde, 4 soeurs, Hélène (Mme Wilfrid Verdon), Gilberte (Mme René Miron), Patricia (Mme Paul-Emile Gauthier), Margot (Mme René Daigneault), 2 frères, Henri et Arthur, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.
F. Brisebois Inc.
1565, boulevard Labelle, Chomedey
à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Maxime de Chomedey, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Alexandre) — A Montréal, le 3 juin

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. SAMEDI JUSQU'A 5 H. 30

DUPUIS CARREFOUR DES ÉCONOMIES

AU SOUS-SOL

Robes légères d'Arnel* à pli permanent pour tailles corpulentes ou courantes

La belle saison approche et grâce à ce prix très abordable, vous pouvez vous procurer de jolies robes confectionnées en fameux tissu Arnel* à pli permanent, d'entretien facile.

A. Robe à manches courtes, se portant avec ou sans ceinture. Tailles 16½ à 24½.

B. Robe sans manches avec ou sans ceinture, tailles 12 à 20.

En blanc, vert mandarine, bleu. Spécifiez un deuxième choix de couleur s.v.p.

*Marque déposée

6.99 chacune

Prière de prévoir un délai pour la livraison.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1535

Shorts de teintes gaies en tissu 100% nylon extensible

A. **2.17** — 2 pour **4.00**

B. **1.57** — 2 pour **3.00**

Shorts de fillettes en tissu 100% nylon extensible, à taille élasticisée. Plis piqués devant. En brun, marine, bleu roi, orange, vert.

A. Short, tailles : 8-10-12-14.

B. Short, tailles : 2-4-6-6x.

Prière de prévoir un délai pour la livraison

COMPOSEZ : 842-6171

Prière de spécifier un 2ème choix de couleur.

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES
RAYON 1555

Chandail coton sanforized et jamaïca de nylon extensible à pli permanent !

TAILLES FORTES ET COURANTES

A. **2.00**

B. **3.97**

A. Chandail "Pop-Top" de coton Sanforized lavable, encolure ronde, sans manches. Ouverture latérale à la taille. Rayures : jaune, marine, rose, turquoise, vert. P.M.G.

B. Jamaïca de nylon extensible dans les deux sens, à pli permanent. Confection soignée, taille élasticisée. Tailles ordinaires : marine, rose, noir, lime, blanc; 12 à 20. Tailles fortes : marine, bleu rose, noir; 38 à 44.

Prière de prévoir un délai pour la livraison

COMPOSEZ : 842-6171

Veuillez spécifier un 2ème choix de couleur

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1545

LIVRAISON SEULEMENT SUR ACHATS DE $2 ET PLUS (TAXE NON COMPRISE)

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

DUPUIS

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

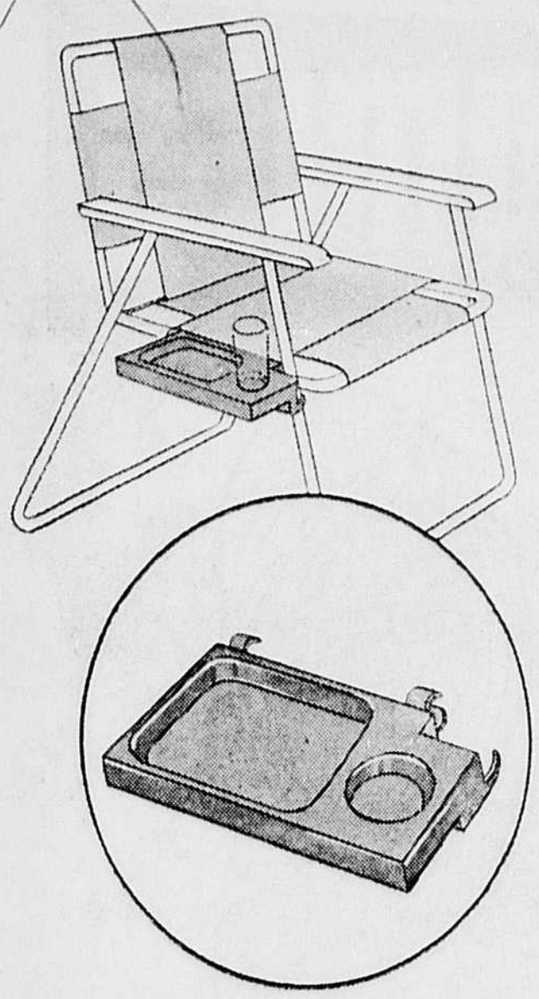

VENEZ OU COMPOSEZ **842-6171**

Plateaux pour chaise de jardin

.88 CHACUN — 3 pour **2.50**

Il vous sera agréable, cet été, de prendre votre goûter au grand air. Ce plateau pouvant être fixé solidement au côté droit d'une chaise de jardin, mettra fin au risque de tout renverser sur soi. Peut supporter jusqu'à 3 livres.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 783

Achat spécial ! Aubaines formidables ! Rabais de 25 à 30% sur fonte émaillée de Belgique !

• 4 couleurs au choix ! rouge, vert, bleu, jaune. • Quantité limitée dans certaines grandeurs et couleurs ! • Venez tôt pour un meilleur choix !

A. Cocottes ovales

37 – 2	10 x 7½ x 4"	16.95	11.86
37 – 4	11 x 9 x 4½	20.50	15.29
37 – 6	12 x 10 x 5"	24.98	18.48
37 – 7	13¼ x 10 x 5"	30.98	22.68

B. Saucières à bec

29 – 1	5 x 3" sans couvercle	6.50	4.89
29 – 4	7¼ x 3¼" avec couvercle	13.50	9.45
29 – 5	8¼ x 3½" avec couvercle	17.50	13.09

C. Plats à pâte

5½ x 4 x 1½" — Prix courant : 3.25 — 2.37

D. Casseroles à servir

38 – 1	5¼ x 2¼"	7.98	5.89
38 – 2	6 x 2½"	9.50	6.65
38 – 3	6½ x 3"	10.50	7.35
38 – 5	8¼ x 3"	16.98	12.73

E. Poêles à frire

Avec manche en bois.

23 – 1	7½ x 2"	7.75	5.79
23 – 2	8 x 2"	8.75	6.19
23 – 4	10 x 2"	11.98	8.99

F. Marmites hautes, couvercles

7 L	10 x 6½"	23.50	16.99
9 L	10¼ x 6½"	25.50	18.89
16 L	13¼ x 8"	39.90	28.99

G. Plats à gratin, ronds

30 – 1	5 x 1¼"	4.50	3.15
30 – 2	6 x 1½"	4.98	3.48
30 – 3	7 x 1½"	5.50	4.12
30 – 4	7½ x 1½"	5.98	4.49
30 – 5	8½ x 2"	6.50	4.89
30 – 6	9 x 2"	8.50	6.39
30 – 7	10 x 2"	10.50	7.87

H. Cocottes rondes

36 – 1	7 x 3½"	10.98	7.68
36 – 2	7½ x 4"	14.75	10.32
36 – 3	8¼ x 4¼"	15.50	11.49
36 – 4	9 x 4½"	16.98	12.69
36 – 5	10 x 5"	20.98	15.52
36 – 6	10½ x 5½"	23.98	17.99
36 – 7	11½ x 5½"	27.98	20.89

K. Plats rectangulaires

47 – 3	12 x 8 x 3"	16.98	12.69
47 – 4	13 x 8½ x 3"	19.98	14.87

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780

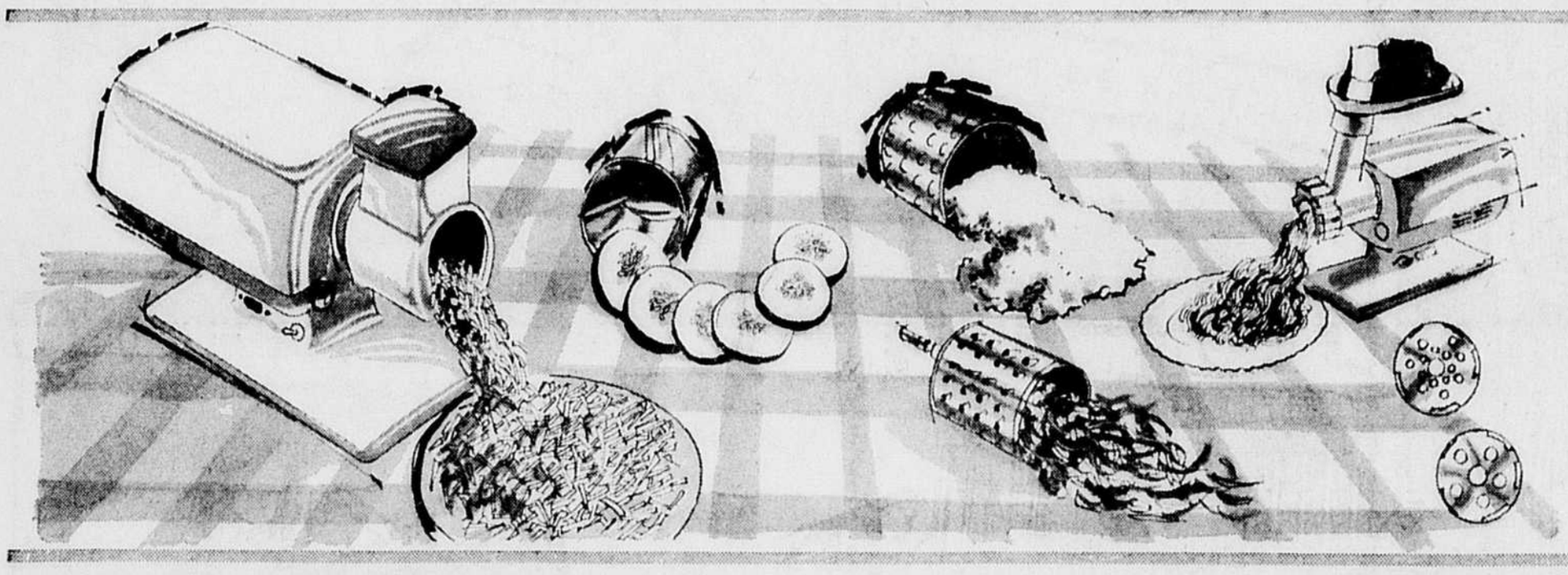

Hache-viande "Moulinex" avec accessoires à salade

Prix courant : 34.95 — **27.89** l'ensemble

Hache-viande électrique avec accessoires à salade. Deux couteaux différents pour le hache-viande, quatre pour la salade. Puissant moteur avec interrupteur. Hache la viande, noix, chocolat, fruits et légumes.

Garantie d'un an, échange au comptoir

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780

Latex pour extérieur, gris à plancher "Sico"

Prix courant : 11.59 — **7.99** Le gallon

Latex extérieur acrylique, résiste au cloquage et aux intempéries. Blanc.

Gris moyen à plancher pour surfaces de ciment ou de bois, intérieur ou extérieur.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 782

"Sico" ; couche de fond et peinture d'extérieur

A. SICOPRIM — **9.40** le gallon

B. SICOPUR — **9.40** le gallon — **2.30** la pinte

C. SICOPUR — **10.08** le gallon — **3.12** la pinte

D. SICOPUR — **11.40** le gallon — **3.45** la pinte

A. Sicoprim extérieur. Couche de fond blanc.

B. Sicopur extérieur à base d'alkyde. Blanc, jaune, vert jade, brun café, rouge oxyde, manille.

C. Sicopur extérieur à base d'alkyde. Rouge brésilien, neptune, capri.

D. Sicopur extérieur. Peinture à base d'alkyde. Bleu régent, vermillon.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 782

Tondeuses électriques "Sunbeam" à lames jumelées

Tondeuse électrique fabriquée par un manufacturier reconnu, avec moteur 1½ H.P., 8,000 R.P.M. Lames jumelées, 18" de coupe. Hauteur de coupe réglable de ½" à 2⅝". Manchon basculant. Modèle 1968. — **79.95**

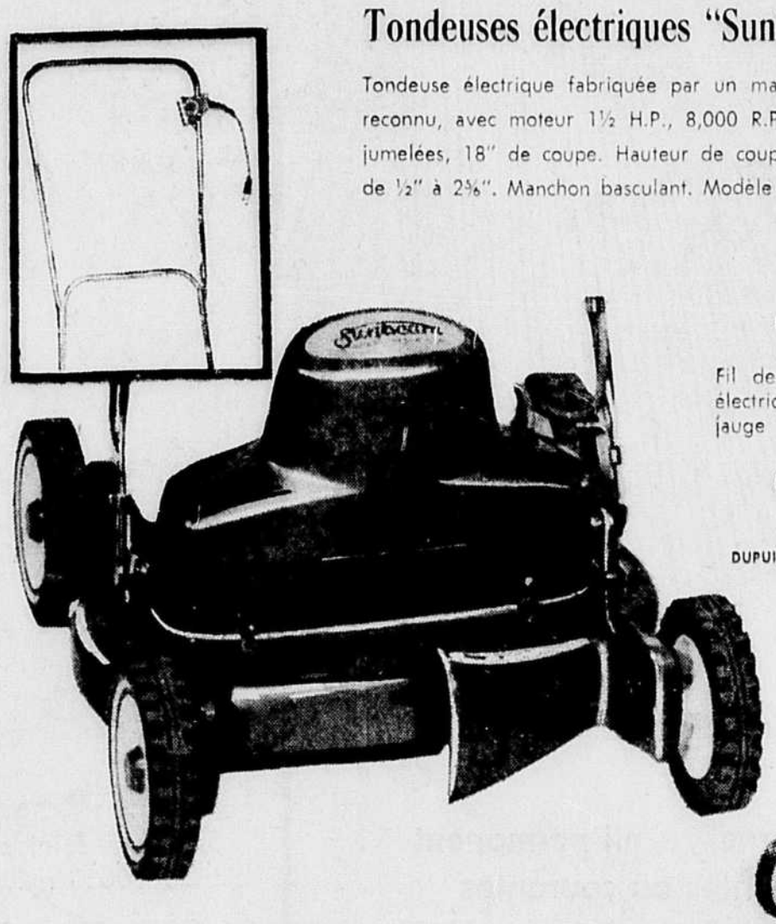

Fil de rallonge — **9.99**

Fil de rallonge pour tondeuse électrique, 100 pieds de long, jauge 16.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 783

Rénovez l'apparence de votre maison chez DUPUIS

Estimation à domicile sans frais ni obligation

1—Revêtement "Alcan" de qualité supérieure

Revêtement Alcan

Les revêtements en aluminium "Alcan", égaient et humanisent vos façades tout en tamisant les lumières violentes du soleil. Fabrication émail cuit à l'usine, à l'épreuve des intempéries, de la pourriture et des termites, ne rouille pas, ne fendille pas. Les recouvrements "Alcan" portent une garantie de 20 ans. Choix de 14 couleurs.

2. — PORTES EN ALUMINIUM, 1½" (Installation comprise) — **69.50**

3. — FENETRES EN ALUMINIUM, 3 rainures. (Installation comprise) — **27.95**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 783

Tondeuses électriques "Davis", 19" de coupe

A **57.95** B **67.95**

(Non illustrée)

A. Moteur "Tecumseh" 3 forces, 2 cycles. Poignée chromée, roues 6" de diam., 19" de coupe.

B. Moteur "Briggs & Stratton" 3½ c.c., 4 cycles. Contrôle au guidon, 19" de coupe, roues de 7". Poignée chromée.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 783

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mercredi 5 juin 1968 / Quatre-Temps / 84e année, No 131 / 8 cahiers / 112 pages / Les prévisions météorologiques : ensoleillé et chaud, vents légers / Minimum : 50° / Maximum : 80°

Kennedy: état critique

Versions contradictoires des médecins; son sort se joue au cours des 36 prochaines heures

téléphotos AP (Los Angeles Times)

En attendant l'ambulance

Le sénateur Kennedy gît sur le plancher de l'hôtel Ambassador, à Los Angeles, quelques instants après avoir été blessé. Kennedy a été atteint notamment près de l'oreille et le sang s'est répandu sur sa joue (photo du haut). Quelques instants plus tard son oeil gauche se fermait complètement, comme pourrait en témoigner un gros plan de la photo du bas.

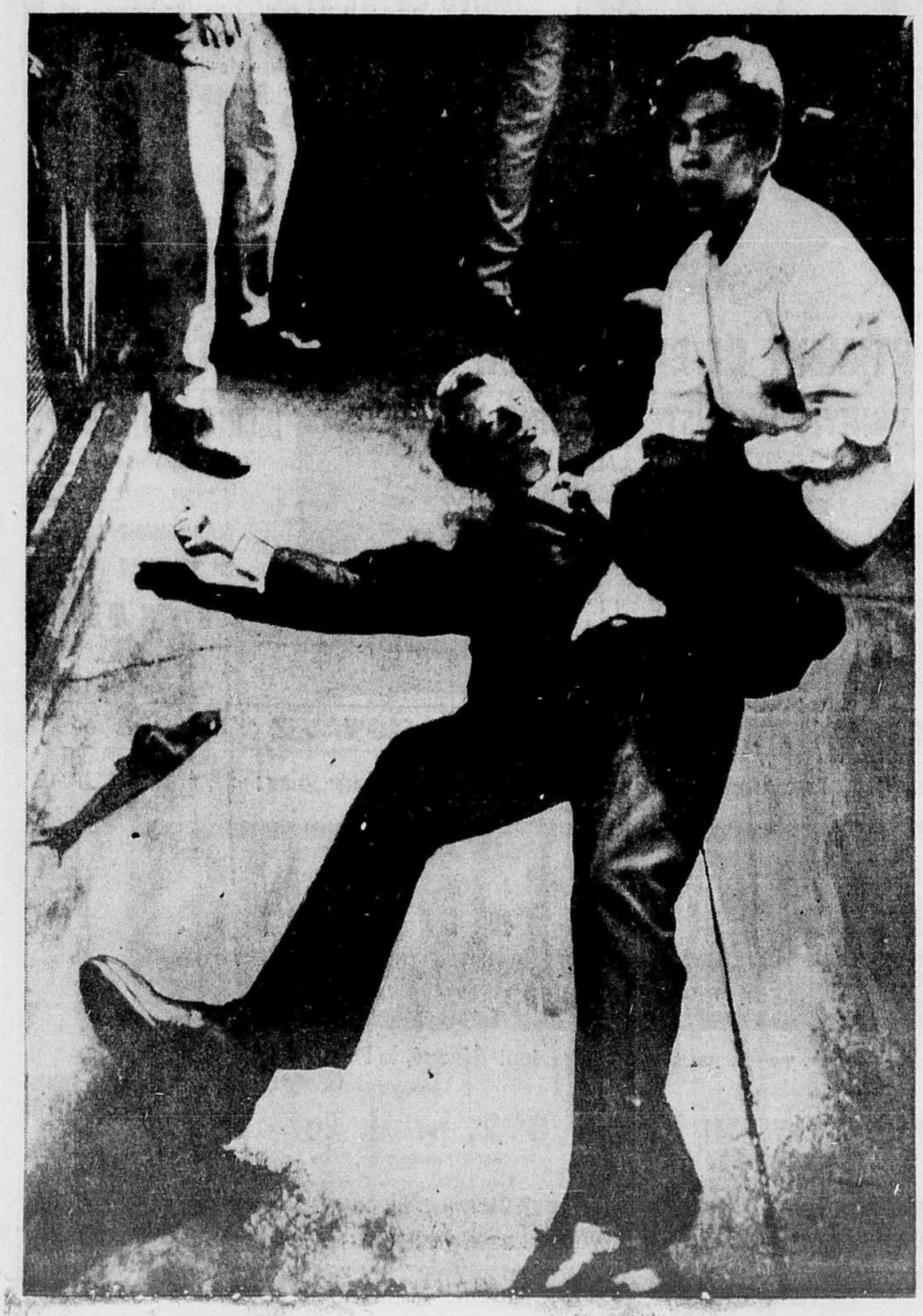

LOS ANGELES. (PA, AFP, UPI) — L'état du sénateur Robert Kennedy reste "extrêmement critique". Son sort va se jouer dans les prochaines 36 heures. Telles sont les conclusions des médecins à l'issue de l'opération délicate à laquelle six chirurgiens ont procédé pendant trois heures et 40 minutes à l'hôpital du Bon Samaritain, à Los Angeles, peu après l'attentat.

On apprend cependant que l'agresseur du sénateur Kennedy, qui a refusé pendant des heures de répondre aux questions de la police, a finalement été identifié. Il s'appelle Sirhan Sirhan, dont la nationalité n'est pas connue, mais qui pourrait être un ressortissant jordanien ou un citoyen d'un autre pays arabe. Il fut domicilié à Jérusalem pendant un certain temps, mais il résidait dernièrement à Pasadena, en Californie.

C'est le maire de Los Angeles, M. Samuel Yorty, qui a révélé au cours d'une conférence de presse que l'identification de l'agresseur de Kennedy avait pu être établie grâce au frère de ce dernier, un nommé Adel Sirhan, dont la trace fut retrouvée par la police de Los Angeles grâce à l'arme du crime. D'après M. Yorty, l'enquête a prouvé que l'arme était passée dans nombre de mains. L'inculpé portait sur lui quatre billets de $100 et une coupure d'un journal de Pasadena défavorable au sénateur Kennedy.

Le suspect, arrêté à l'hôtel Ambassador sur les lieux de l'attentat, avait précédemment été accusé "d'agression avec préméditation de meurtre" sous le nom de "John Doe".

Selon les médecins, l'opération chirurgicale n'a pas permis d'extraire tous les fragments de la balle entrée dans le cerveau du sénateur Kennedy ni celle qui est entrée dans son cou. Un seul fragment de la première balle est encore logée dans le cerveau.

Les chances sont minces

Pour le moment, les médecins refusent de se prononcer de façon catégorique sur les conséquences de cette blessure au cerveau. Selon certains, Bobby a de bonnes chances de guérison. Ils allèguent que la partie de la matière cérébrale la plus atteinte semble être le cervelet, centre contrôlant les muscles mo-

Voir KENNEDY en page 2

téléphoto UPI

L'assaillant

L'assaillant, âgé de 23 ans, a fait feu à une dizaine de pieds du sénateur Kennedy mais a été rapidement immobilisé par les collaborateurs de ce dernier.

Etat d'alerte

WASHINGTON (AFP) — Par précaution, à la suite de l'attentat commis contre le sénateur Robert Kennedy, plusieurs milliers d'hommes de troupe ont été mis en état d'alerte, apprend-on de source bien informée.

Officiellement, le département de la Défens se refuse à tout commentaire. "L'armée a pris certaines mesures de prudence", a seulement déclaré un porte-parole.

De même source on apprend que plutôt que de faire appel à la garde nationale ou à l'armée de réserve, comme ce fut le cas pendant la période de désordres qui suivit l'attentat commis contre le pasteur Martin Luther King, on aurait recours cette fois à l'armée active.

En mars dernier, le Pentagone avait établi un service spécial de mise sur pieds des troupes qui pourraient être appelées à intervenir en cas de troubles civils graves. Ce service est appelé à entrer en opérations en cas de troubles civils. Aujourd'hui, les officiers qui font partie de ce service, suivent de près la situation.

- Notre collaborateur Axel Madsen câble de Los Angeles — Page 2
- Images hallucinantes de l'attentat — Page 44
- Le portrait de Robert Kennedy — Page 47
- Pas de conspiration selon le secrétaire à la Justice — Page 75
- Réaction d'effroi dans le monde — Page 106

Autres photos en page 37

Non! c'est impossible

— Jackie Kennedy

NEW YORK — (AFP-UPI) — Mme Jacqueline Kennedy, qui se trouvait dans son appartement à New York, au moment de l'attentat contre le sénateur Robert Kennedy, a appris la nouvelle lorsqu'elle a reçu un coup de téléphone transatlantique de sa soeur, la princesse Lee Radziwill.

De Londres où elle venait d'apprendre le drame de Los Angeles, la princesse lui demandait des nouvelles de son beau-frère. "Ça va très bien", a répondu Jackie qui se félicitait de la victoire du sénateur dans les élections primaires de Californie.

C'est alors que la princesse Radziwill l'a informée de la nouvelle tragique.

"Non ! c'est impossible", s'est exclamée celle qui fut déjà la première dame des Etats-Unis.

La princesse Radziwill a déclaré aux journalistes que Mme Kennedy "ne pouvait le croire. Elle a continué à dire: Non. Ça ne peut pas être arrivé. Dites-m'en davantage."

Mme Kennedy, a ajouté la princesse, a mis fin à la conversation téléphonique en disant qu'elle allait téléphoner à Los Angeles pour avoir des nouvelles du sénateur Kennedy.

La famille Kennedy : tragédie et violence

L'attentat contre le sénateur Robert Kennedy constitue le dernier en date des malheurs, morts brutales et événements violents qui frappèrent au cours des ans la nombreuse famille Kennedy.

En 1941, Rosemary Kennedy, l'aînée des soeurs du sénateur, alors âgée de 22 ans, dut être hospitalisée dans un asile pour retardés mentaux où elle se trouve encore actuellement et est considérée comme incurable.

En 1944, Joseph Kennedy jr, l'aîné des neuf enfants Kennedy, celui en lequel Joseph Kennedy, fondateur du "clan", avait mis tous ses espoirs, était tué au-dessus de la Manche dans l'explosion de l'avion qu'il pilotait au cours d'une mission contre une base de lancement de "V-2" nazis.

Pendant la guerre également, John Kennedy était gravement blessé au dos pendant une opération navale dans le Pacifique. Il dut depuis porter toujours un corset orthopédique.

En 1948, Kathleen Kennedy, marquise de Hartington, mourrait dans un accident d'avion au-dessus de la France.

En 1961, M. Joseph Kennedy, père, était victime d'une attaque qui le laissa partiellement paralysé et depuis laquelle il a des difficultés à s'exprimer.

Le 23 novembre 1963, le président John Kennedy était assassiné à Dallas.

Sept mois plus tard, en juin 1964, Edward Kennedy, sénateur de Massachusetts, le plus jeune de la famille, se fracturait le dos dans un grave accident d'avion. Il devait rester six mois immobilisé.

Ce fut alors que Robert Ken-

Voir JACKIE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 90, 91, 94 à 106
Arts et spectacles / 66 et 67
Bandes dessinées / 46
Courrier "Que faire ?" / 62
Décès, naissances, etc. / 107
Editorial / 4
Finance / 86 à 88
Horoscope / 65
Informations étrangères / 85
Les secrets de polichinelle / 60
Loisirs et récréation / 46
Mots croisés / 96
Nouvelles nationales / 37
Radio et télévision / 52 et 53
Sports / 77 à 82 et 108
Tribunaux / 15
Vie féminine / 58 à 65
Vie mondaine / 59
Votre médecin / 65

CKAC 73

La Ville des anges s'est réveillée en choc

par Axel Madsen

collaboration spéciale

LOS ANGELES — "Et maintenant en avant pour gagner à Chicago", furent les dernières paroles du sénateur Robert F. Kennedy aux partisans applaudissant sa victoire électorale sur le sénateur Eugène McCarthy en Californie. Cent secondes après, il était étendu dans un couloir derrière la tribune, descendu par les balles d'un agresseur.

Ce matin, la Ville des anges se réveille en choc sous un ciel sud californien inhabituellement sans soleil. Après quatre ans et six mois, l'assassinat du Président Kennedy à Dallas leur était répété à Los Angeles. Ce matin, les foules s'agrandissaient à l'hôtel Ambassador où l'attentat eut lieu, devant l'hôpital du Bon Samaritain et devant le poste de police ceinturé de policiers où le suspect est tenu arrêté. Le suspect a été identifié comme étant un jeune homme de 25 ans d'origine philippine ou mexico-américaine, arrêté immédiatement après que Kennedy et quatre autres personnes autour de lui s'affaissaient sous les balles de revolver de petit calibre.

L'attentat eut lieu à 1 h. du matin (4 h, heure de Montréal) pratiquement sous les yeux de millions de spectateurs. Le sénateur avait remercié sur l'estrade la foule plutôt jeune des partisans célébrant avec vacarme sa victoire sur le sénateur McCarthy dans les élections dites primaires. Quatre heures plus tard, la victoire n'était pas tout à fait confirmée puisque la compilation du scrutin s'était pratiquement arrêtée après les nouvelles de la tragédie.

Le choc fut immédiat. Pendant que les officiels se ruaient au microphone pour demander aux médecins dans la salle de venir vers l'estrade, les quelque 400 partisans baissaient incrédules, leurs bannières Kennedy, se regardaient hébétés tandis que les caméras de T.V. viraient à droite et à gauche cherchant à faire le point sur quelqu'un qui pouvait dire qui avait été atteint. Plus d'une minute passa avant qu'un jeune journaliste de C.B.S. osa annoncé la nouvelle "the senator has been shot".

Tandis que la nation américaine attend les bulletins de l'hôpital du Bon Samaritain, l'attentat pose des plus graves problèmes pour l'avenir politique des Etats-Unis en cette année électorale. Bien qu'il soit trop tôt pour spéculer sur les conséquences de la tragédie, il est certain que le climat politique changera immédiatement. Kennedy et McCarthy, tous les deux représentant l'aile libérale du parti démocratique, avaient fait d'intenses campagnes en Californie, l'Etat le plus populeux, promettant une nouvelle justice sociale et une fin à la guerre au Vietnam. McCarthy avait le soutien des professions libérales tandis que Kennedy s'était concentré sur le "vote ethnique" en Californie, aussi bien noirs que mexico-américains.

Les élections primaires, particularité du système électoral américain, ne sont que des concours de popularité. Les délégués des Etats où les "primaries" ont lieu ne sont tenus de voter pour le candidat gagnant de ces élections qu'au prinmier scrutin à la convention du parti. Jusqu'à la tragédie de l'hôtel Ambassador, on pouvait se demander si la tendance populaire que Kennedy et McCarthy représentaient, peut se faire valoir à la convention démocrate à Chicago en août ou si les politiciens peuvent ignorer ce "vent nouveau" et déclarer candidat démocrate aux élections présidentielles de novembre le vice-président Hubert Humphreys. Aujourd'hui il semble peu probable que le prochain président des Etats-Unis puisse être décidé dans les anti-chambres des politiciens professionnels.

Dans les "primaries" d'hier, McCarthy reçut le vote de San Francisco et du Nord Californien tandis que Kennedy gagna le Sud y compris le comté de Los Angeles qui à lui seul représente 40% des électeurs californiens.

La spéculation veut déjà que même si Kennedy survit il sera infirme et que sa carrière politique s'est arrêtée ce matin à l'hôtel Ambassador.

"Et maintenant en avant pour gagner à Chicago", ont peut-être été les mots prophétiques d'un nouvel avenir pour les Etats-Unis aujourd'hui bouleversés, et écoeurés par ces balles anonymes qui figurent si largement dans son histoire turbulante.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

teurs. Or, il est possible de survivre et même de mener une vie normale après que le cervelet ait été endommagé ou détruit. Dans ce cas, ses fonctions sont automatiquement prises en charge progressivement par les autres parties du cerveau.

Par contre, un neuro-chirurgien de New York, le Dr Lawrence Pool, a rapporté cet après-midi qu'il venait d'apprendre par téléphone du Dr Henry Cuneo, un des chirurgiens qui ont opéré Kennedy, que ce dernier avait une légère chance de s'en tirer. Le Dr Cuneo a déclaré : "Il pourrait bien y rester. Il a une toute petite chance de s'en sortir".

Plus tôt, M. Frank Mankiewicz, attaché de presse du sénateur, avait révélé que Kennedy était toujours inconscient, mais que le pouls et la respiration étaient normaux après l'opération.

M. Mankiewicz a émis l'hypothèse que "le centre du cerveau pourrait ne pas être normalement alimenté par la circulation sanguine", mais il a toutefois indiqué que les "facultés mentales" du sénateur ne sont probablement pas en danger.

Le médecin qui avait donné les premiers soins au Central Receiving Hospital a déclaré pour sa part que Bobby était "pratiquement mort" à son arrivée. Mais le Dr Victor Baz réussit à le ranimer et à le maintenir en vie.

Cinq heures après l'attentat commis contre le sénateur Kennedy, la police a commencé à reconstituer le crime dans la cuisine de l'hôtel Ambassador de Los Angeles.

Les enquêteurs ont refait le trajet suivi par Kennedy et son entourage, de la salle de bal de l'hôtel où il venait de s'adresser à la foule de ses partisans après sa victoire, jusqu'à la cuisine où il fut atteint par les coups de feu de son assaillant.

Le sergent J. R. McArthur, qui dirige l'enquête, a tracé des cercles de craie à l'endroit où le sénateur se trouvait lorsqu'il fut touché et à celui où se tenait son agresseur, à cinq pieds de là. Des plaques de propreté ont été enlevées du plafond, mais le sergent n'a rien dit à ce propos.

"Je ne veux rien divulguer de ce que nous avons découvert jusqu'ici", s'est-il contenté de dire aux journalistes qui le pressaient de questions à ce sujet. Il a ajouté qu'il n'avait pas encore déterminé comment l'agresseur était entré dans la cuisine.

Une foule immense, triste et consternée, s'est massée devant l'hôpital du Bon Samaritain tandis que les médecins s'efforçaient de sauver la vie au frère de l'ex-président John Kennedy, lui-même tombé sous les balles d'un assassin.

Le sénateur de New York a été atteint au moment où il était acclamé par quelque 2,000 de ses partisans au comité central de sa campagne, à l'hôtel Ambassador, peu après minuit.

Son secrétaire de presse, Frank Mankiewicz, a dit que le sénateur a été atteint à la tête par deux balles de revolver. L'une a pénétré près de l'oreille droite et s'est logée dans le cerveau, au milieu du crâne. L'autre blessure était superficielle, dit-on.

L'assaillant a été capturé sur-le-champ.

Quatre autres hommes et une femme ont été blessés dans la fusillade, qui s'est produite dans un corridor de la cuisine de l'hôtel.

A Washington, le procureur général Ramsey Clark a ordonné au FBI d'ouvrir une enquête sur l'attentat.

"Nous avons juridiction pour enquêter sur ce crime en vertu de la Loi sur les droits de vote et de la nouvelle Loi sur les droits civiques de 1968", a dit M. Clark.

La nouvelle de l'attentat s'est répandue comme une traînée de poudre et a semé la consternation aux Etats-Unis et dans le monde. Le président Johnson a aussitôt ordonné au service secret d'assurer la garde de tous les autres candidats à la présidence.

Informé de l'attentat, le chef de la Maison blanche a déclaré que "les mots ne suffisent pas à rendre toute l'horreur de cette tragédie".

"Nos pensées et nos prières vont au sénateur Kennedy, à sa famille et aux autres victimes," a t-il dit dans une déclaration remise à la presse. "Toute l'Amérique prie pour son rétablissement. Nous prions également pour que la division et la violence soient chassées du coeur des hommes de partout."

L'un des témoins de l'attentat a dit que les coups de feu étaient si rapprochés qu'il avait peine à croire qu'ils aient tous été tirés avec la même arme. Un reporter de la Presse Associée a entendu les coups d'une chambre voisine et il lui a semblé qu'il s'agissait d'une décharge de mitrailleuse.

Le chef Reddin a précisé pour sa part que l'assaillant a utilisé un révolver à huit coups de calibre .22 et a vidé tout le magasin.

On crut d'abord que Stephen Smith, beau-frère du sénateur, avait été atteint, mais il n'en était rien. Les autres blessés sont Paul Schrade, 30 ans, un agent syndical ; Ira Goldstein, de Los Angeles ; William Wiesel, directeur régional du réseau ABC ; une femme identifiée seulement comme Mme Evans et Irwin Stroll, 17 ans, de Los Angeles.

Reddin a refusé de révéler où l'assaillant est détenu, mais il a ajouté qu'il est sous garde constante.

Pour le moment, a dit le chef de police, une accusation de tentative de meurtre a été portée contre un homme qu'on a appelé "John Doe" qui comparaîtra probablement demain en cour.

Voici ce qui s'est passé :

Un individu s'est infiltré près de la cuisine, derrière l'estrade de la salle Embassy, où les partisans de Kennedy écoutaient le discours de la victoire de leur candidat. L'homme portait des papiers, qu'il a disposés sur une table en acier. Selon un garçon de table, il s'agissait de dessins, d'esquisses.

L'arrière de l'estrade était bondé de garçons de table, de journalistes et d'autres personnes et la présence de cet homme est passée pratiquement inaperçue.

Kennedy a terminé son discours et s'est dirigé de la tribune vers la cuisine, suivi de ses lieutenants et de membres de sa famille. Sa femme, Ethel, était à son côté durant le discours, mais elle fut entourée par la foule. Kennedy jeta un coup d'oeil autour de lui comme s'il la cherchait des yeux.

A ce moment, l'assaillant se faufila dans la foule, tendit le bras entre ceux qui se trouvaient devant lui et fit feu sur le sénateur.

Roosevelt Grier, robuste bloqueur des Rams de Los Angeles, saisit l'homme par le bras. Avec l'aide du champion olympique du décathlon, Rafer Johnson, il l'étendit sur une table de cuisine tandis qu'un organisateur local de Kennedy, Joe LaHive, lui arrachait l'arme. "Personne ne touchera à cet homme," s'écria l'un des athlètes. "Nous voulons le capturer vivant."

Un reporter de la Presse Associée, Bob Thomas, se trouvait dans la salle de presse attenante. Il se précipita dans la cuisine et se trouva devant une scène d'horreur.

Des femmes criaient : "Oh non ! Mon Dieu, mon Dieu, ce n'est pas vrai ! Pas encore un autre !"

Kennedy était étendu sur le plancher, le visage couvert de sang. "Dégagez, reculez", cria quelqu'un. Kennedy semblait ne rien entendre : il était blême, le regard vide.

Grier, Johnson et deux ou trois autres maintenaient l'assaillant sur la table à 10 pieds de distance. Dans la salle de bal, les gens se mirent à pousser des cris à mesure que la nouvelle de l'attentat se répandait parmi les partisans du sénateur, qui venaient de l'acclamer deux minutes plus tôt.

"Laissez-moi m'expliquer", déclarait l'assaillant. Un autre témoin, Marcus McBroom, dit avoir entendu l'homme déclarer: "Je l'ai fait pour mon pays. J'aime mon pays."

Un prêtre remit un chapelet à Kennedy et il le serra dans sa main, mais le prêtre fut écarté et poussé plus loin.

Un médecin mandé d'urgence de la salle de bal donna les premiers soins à Kennedy. Puis le sénateur fut emporté sur une civière jusqu'à l'ascenseur de service de l'hôtel et placé dans une ambulance.

Il fut d'abord soigné au Central Receiving Hospital, où le R.P. Thomas Peacha lui administra les derniers sacrements. Puis Kennedy fut conduit non loin de là à l'hôpital du Bon Samaritain, où on procéda à une opération d'urgence.

L'assaillant, apparemment indemne, quitta l'hôtel une dizaine de minutes après l'attentat entre un cordon de policiers. A ce moment, la foule savait ce qui venait de se passer.

"Tuez-le, Lynchez-le !", criaient les gens qui se pressaient à la porte de l'hôtel. Plusieurs tentèrent de s'approcher du prisonnier, mais la police l'éloigna rapidement et le conduisit à la prison centrale.

Le chef Reddin a dit qu'il n'y avait qu'un suspect dans cette affaire, soit le détenu. Celui-ci, qui ne portait aucun papier d'identité, fut soigneusement fouillé pour voir s'il ne portait aucun instrument avec lequel il aurait pu tenter de s'enlever la vie.

"Nous l'avons mis au courant de ses droits, a dit le chef Reddin, mais il ne veut pas d'avocat pour le moment."

Interrogé pour savoir si l'homme était d'extraction latino-américaine, Reddin a dit : "Je l'ignore. Je ne puis dire." Il est possible qu'il soit d'origine eurasienne, a-t-il ajouté.

Des morceaux de papier ont été trouvés dans les goussets du détenu, mais le chef de police a refusé de les décrire.

L'état de Kennedy semble "très grave" — Penfield

Le neurologue montréalais de réputation internationale, le docteur Wilder Penfield, a déclaré, ce matin, qu'il lui semble que l'état du sénateur Robert Kennedy est très grave.

Espérant que la balle n'ait pas pénétré dans le cerveau, mais bien qu'elle se soit logée dans la région mastoïdienne, le docteur Penfield croit que si la balle avait touché le troisième nerf cranien, Robert Kennedy aurait eu un oeil paralysé à la suite de la blessure. Il a expliqué par ailleurs, qu'il se produit des cas où la balle n'atteint pas de parties vitales.

LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 80
MINIMUM LA NUIT : 55
PROCHAINE :

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Voici les prévisions de la Météo:

Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé et très chaud aujourd'hui. Ensoleillé jeudi devenant nuageux dans l'après-midi avec risque d'averses. Il continuera de faire chaud. Vents du sud-ouest de 15 milles. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa 80 et 55, Sherbrooke 80 et 50.

Régions de Québec, Laurentides, St-Maurice et Lac Saint-Jean: ensoleillé aujourd'hui avec périodes nuageuses. Nuageux cette nuit et jeudi avec risque d'averses jeudi. Très chaud aujourd'hui. Vents du sud-ouest de 15 milles. Maximum et minimum à Québec, Ste-Agathe et La Tuque 75 et 50, Chicoutimi 70 et 50.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles: ensoleillé avec périodes nuageuses et beaucoup plus chaud aujourd'hui. Généralement nuageux cette nuit et jeudi. Vents légers du sud-ouest. Maximum et minimum à Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspé 65 et 45, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 70 et 50.

JACKIE

SUITE DE LA PAGE 1

nedy ironisa; "Si ma mère n'avait eu que quatre enfants, elle serait seule maintenant. Je crois bien que nous n'avons survécu que grâce à notre grand nombre. Nous sommes plus nombreux que tous les malheurs qui peuvent s'abattre sur nous".

Offert à prix d'aubaine: surplus de production de 5 manufacturiers de renom

Tapis BROADLOOM

A cause de largeurs irrégulières telles que 8½', 9½', 10½', 11' et 11½', nous sommes en mesure d'offrir des rouleaux encore complets à ce prix jamais vu.

L'apparence luxueuse Poil épais, denses
Anti-mites, Anti-moisissure
Les taches ordinaires s'enlèvent
Couleurs inaltérables POUR LA VIE
Grande élasticité COMME UN RESSORT
Non allergique NON STATIQUE

PELUCHE ACRYLIQUE

L'acheteur averti choisit un tapis en peluche acrylique, à touffes serrées, poil ultra épais et long. Très facile d'entretien, il a l'apparence de la laine et ne feutre pas. La fibre acrylique est une des plus durables et des plus résistantes fibres de tapis.

Notre OFFRE SPECIALE pour pièces de 9' x 12' ou plus

Valeur régulière $15.40

RABAIS 50% une semaine seulement

$7.70 VERGE CARREE

Installation complète avec sous-tapis "Duralay" en caoutchouc

Prix régulier du tapis seul	10.95	ver. car.
Prix régulier de sous-tapis "Duralay" en caoutchouc	2.45	ver. car.
Prix régulier de l'installation avec seuils de portes et coutures	2.00	ver. car.
PRIX REGULIER TOTAL	15.40	ver. car.

LE PLUS VASTE ASSORTIMENT DE BROADLOOM ET DE CARPETTES

1,000 ROULEAUX DE PRELART

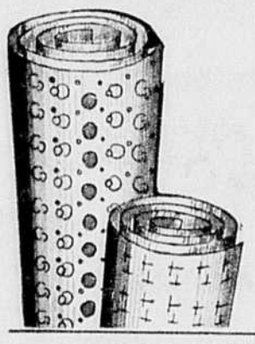

vendus au rouleau 9' de large

Rouleau de 45 ver. car. le rouleau $26.55

Rouleau de 90 ver. car. le rouleau $50.00

A la verge ver. car. 79¢

VINYLE INCRUSTE COUSSINE 2 VERGES DE LARGE

Imparfait de $5 la ver. car.

Maintenant $2.49 ver. car.

Aussi coupons au rouleau de 30 à 50 verges carrées $2 ver. car.

Aussi qualité de $3.00 en coupons Vinyle coussiné par rouleau $1 ver. car.

INCRUSTE VINYLE

Rég. jusqu'à $8.95 la verge carrée

MAINTENANT EN VENTE DE

$1.00 à $4.98 ver. car.

VENEZ VOIR ET FAIRE VOS RESERVATIONS MAINTENANT — SIGNALEZ 273-9983

Broadloom / Carpettes / Vinyle hors série / Mosaïque ● Portez à votre compte ● 3 ans pour payer ● Garantie de service pour 10 ans : Montreal Floor replacera votre tapis au besoin sans frais

MONTREAL TAPIS et TUILES

MONTREAL FLOOR COVERING LTD

C'est notre 29e année en affaire, venez nous voir. Votre tout dévoué, le PERSONNEL

CENTRAL
15 est, rue Bernard
(angle St-Laurent)
Stationnement autour de l'immeuble
SERVICE A DOMICILE 273-9983

CENTRE-VILLE
3424, ave du Parc
(angle Sherbrooke)
Une rue du métro Place des Arts
Stationnement en face et à côté du magasin
SERVICE A DOMICILE 842-8871

SUD et RIVE-SUD
392, boul. Lafleur
Centre Pont-Mercier, Ville LaSalle
Routes 2 et 20, Pont Mercier sortie Cité de LaSalle
SERVICE A DOMICILE 365-6560

TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 6 HEURES CHAQUE JOUR — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES — SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES

874-7111 LES PETITES ANNONCES "succès" LA PRESSE

LA PRESSE

COMPLETEZ VOTRE REGIME
BUVEZ Cott
FAIBLE EN CALORIES - GINGER ALE
EN BOUTEILLES SANS DEPOT

MONTREAL, MERCREDI 5 JUIN 1968 — 84e ANNEE — No 131

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

photo René Picard, LA PRESSE

Les corps d'une femme et de son fils

Des employés de la morgue et des policiers transportent les corps d'une femme et de son garçon, morts il y a au moins une semaine à la suite de ce qui semble être un meurtre suivi d'un suicide dans un cottage situé au 12,305 rue Lavigne, à Cartierville. Les détectives qui ont fait enquête ont été fortement incommodés par l'odeur fétide qui se dégageait de la maison à la suite de la découverte des cadavres à demi putréfiés.

Meurtre suivi d'un suicide

par Michel AUGER

Les détectives de la Section des enquêtes criminelles de la police de Montréal tentent de déterminer les circonstances qui ont entouré la mort d'une femme de 46 ans et de son fils de 11 ans, dont les cadavres enlâcés ont été découverts, vers 8 h. hier soir, dans leur cottage situé au 12305, rue Lavigne, à Cartierville.

La découverte macabre a été faite par le mari, M. Larry Joss, qui vit séparé de sa famille. Il avait été alerté par des voisins qui s'inquiétaient de ne pas voir Mme Joss et son fils,Larry jr, dont on était sans nouvelles depuis au moins une semaine.

Les deux corps, noircis et dans un état de décomposition avancé, ont été trouvés enlacés sur un lit du deuxième étage de la maison.

Selon la police, il pourrait fort bien s'agir à première vue, d'un meurtre suivi d'un suicide. Une note a été trouvée près des cadavres.

Le mari avait dû briser une fenêtre avant du cottage pour pouvoir pénétrer à l'intérieur.

Les quelques policiers qui ont été mandés sur les lieux, par la suite ont fortement été incommodés par l'odeur fétide qui se dégageait de la maison. Ils devaient constamment sortir à l'extérieur pour prendre un peu d'air frais afin de pouvoir poursuivre leur enquête à l'intérieur.

Selon le lieutenant-détective Ellis Leblanc, de la SEC, qui s'est rendu sur les lieux en compagnie des sergents-détectives Raymond Rajotte et Fernand Lavoie, la mort remonterait à au moins une semaine.

Les corps ont été transportés à la morgue de Montréal, où une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui par les pathologistes du laboratoire médico-légal de la province.

L'activité politique de l'abbé Falardeau

Mgr Grégoire offre un congé sans solde et le retour temporaire à la vie laïque

Jean-Paul DE LAGRAVE

L'abbé Hubert Falardeau, en raison de son entrée dans la vie politique, devra retourner à la vie laïque. Durant ce laps de temps, le prêtre ne devra exercer aucun ministère sacerdotal, ne se présentera pas comme membre du clergé et ne portera pas l'habit ecclésiastique.

Cette décision de l'archevêché de Montréal à l'égard de l'abbé Falardeau est contenue dans une lettre de Son Excellence Mgr Paul Grégoire qu'on a communiqué à 11 h. 30 ce matin, au bureau de presse de l'archevêque.

Après avoir pris connaissance de la missive, l'abbé Falardeau a confirmé à l'abbé Robert Riendeau, représentant de l'archevêché, sa décision d'entrer dans la vie politique.

Rappelons que lundi, l'abbé Falardeau avait communiqué à la presse et à la radio son intention de poser sa candidature au poste de député fédéral dans le comté de Laurier, "au nom des pauvres, des déshérités, des sans-logis".

En conséquence de sa décision, l'archevêque de Montréal a offert à l'abbé Falardeau un congé sans solde et lui a demandé de retourner à la vie laïque pour la durée de ce congé.

L'abbé Falardeau a accepté ces nouvelles conditions de vie. Dans sa lettre, l'archevêque de Montréal écrit que celles-ci ont pour but d'éviter toute méprise dans la population et de faire en sorte que l'on sache sans ambiguïté que l'abbé Falardeau agit simplement comme citoyen et non en tant que prêtre.

L'abbé Riendeau a informé l'abbé Falardeau qu'il serait toujours le bienvenu chez l'archevêque de Montréal et que, les circonstances changeant, le prélat serait toujours prêt à envisager la possibilité de son retour au ministère sacerdotal.

Voici le texte intégral de la lettre de Mgr Grégoire :

"Dans la lettre que le cardinal Léger vous écrivait en date du 8 décembre 1967, celui-ci, pour répondre à votre désir, vous relevait de vos fonctions de vicaire à la paroisse Saint-Enfant-de-Jésus de Mile-End, laissant à son successeur le soin de préciser les modalités de votre futur ministère. Il était entendu que ces précisions devaient être apportées dans un contexte d'échange et de dialogue entre vous-même et l'autorité diocésaine.

Il avait été également prévu que tant que vous seriez sans fonction, un plein salaire de vicaire vous serait versé par l'archevêché; ce qui a été fait depuis ce temps.

"Il y a environ une semaine, vous avez déclaré publiquement que vous étiez à la fois chômeur et sans-gîte. Vous savez très bien que l'absence d'un archevêque à Montréal, aussi bien que la difficulté de satisfaire concrètement vos projets personnels ont retardé jusqu'à maintenant la clarification de votre statut au service de l'Eglise diocésaine.

Par ailleurs, il est contraire à la vérité de laisser entendre que l'archevêché vous a laissé sans gîte. Si, pour un moment, il a été question que vous quittiez le presbytère du Mile-End, il vous a tout de suite été af-

Voir FALARDEAU en page 6

13 laiteries auraient tiré au sort le plus bas soumissionnaire

OTTAWA (PCf) — La commission des pratiques restrictives sur le commerce a révélé que, de 1961 à 1963, 13 laiteries de Montréal avaient à tour de rôle présenté les plus basses soumissions pour ravitailler en lait l'hôpital Reine-Marie (anciens combattants).

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. John Turner, a déclaré hier que le gouvernement étudiait la possibilité de prendre des mesures contre ces laiteries, d'après la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

La commission a précisé que ces laiteries tiraient au sort, à tous les six mois, le nom de celle d'entre elles qui soumissionnerait le plus bas pour la vente du lait écrémé et de la crème à cet hôpital.

D'après la loi du Québec, les laiteries devaient respecter un prix minimum pour la vente de leur lait homogénéisé et au chocolat, mais étaient libres de charger un prix courant indéfini pour le lait écrémé et la crème.

Avant la mise sur pied du "tirage", en avril 1961, la guerre des prix les avait fait baisser à une fraction de cent la pinte, comparativement à un prix fort de 17 cents la pinte pour le lait écrémé et $1.05 pour la crème à 32 p.100.

Un témoin a déclaré devant la commission qu'au cours de la période de rotation entre les mois d'avril 1961 et novembre 1963, les soumissionnaires choisis réduisaient leurs prix réguliers de 4 à 5 cents la pinte de crème et de deux cents le lait écrémé.

Les soumissions étaient présentées au ministère des Affaires des anciens combattants à Ottawa où la plus basse soumission était toujours choisie.

Dans son rapport, la commission précise que la façon du ministère de procéder au moyen de soumissions avait

Voir LAITERIES en page 6

Deux ans après les supermarchés

Les consommatrices du Québec préparent le boycottage des compagnies de finance

par Florian BERNARD

La Fédération des consommatrices du Québec prépare un boycottage massif des compagnies de finance de la province.

La présidente de l'organisme, Mme Georgette Grenier, a confié à LA PRESSE que ce boycottage aura lieu dans le courant de l'été. Les dates precises seront déterminées sous peu.

Elle a dit que cette nouvelle manifestation des consommatrices du Québec contre les compagnies de finance aura autant d'éclat, sinon plus, que le fameux boycottage des supermarchés, il y a deux ans. Ce boycottage de 1966 avait amené le gouvernement fédéral à créer un comité d'enquête sur les prix aux consommateurs.

Le boycottage débutera simultanément à Montréal et dans les autres villes de la province. La Fédération des consommatrices peut, dans l'espace de 24 heures, mobiliser environ 2,000 chefs d'équipe.

Mme Georgette Grenier, qui avait dirigé le boycottage d'il y a deux ans, sera de nouveau l'âme dirigeante de la manifestation. Elle sera secondée par de nombreuses collaboratrices.

Le boycottage se fera de deux façons. Tout d'abord, les consommatrices seront invitées à dresser des piquets devant les compagnies de finance et à décourager les personnes qui voudraient faire des emprunts.

En second lieu, grâce à la collaboration des Caisses populaires, des prêts seraient consentis aux personnes qui ont un besoin urgent d'argent. Les accords avec les Caisses populaires Desjardins sont actuellement en voie d'être négociés.

Mme Grenier croit que de nombreuses familles pourraient facilement équilibrer leur budget en faisant affaires avec les Caisses populaires. Elle dénonce vivement les taux d'intérêt élevés des compagnies de finance.

Le système Credico

Le boycottage se fera principalement sentir du côté des commerces appartenant à divers groupements de financement à termes, notamment Credico.

Mme Grenier a déclaré que les consommatrices seront invitées à exiger un rabais de 8½ p. cent sur tous les achats faits dans les magasins affiliés à Credico ou autres compagnies similaires. Ce rabais de 8½ p. 100 représente, selon elle, les frais d'administration du crédit. Les consommatrices achèteront comptant.

Voir BOYCOTTAGE page 6

Total des visiteurs hier à la fermeture
52,703
même date l'an dernier (un dimanche)
232,796
depuis l'ouverture
1,523,347

Des piquets permanents devant la prison des femmes

Au cours d'une assemblée bruyante et très enthousiaste, les matrones de la prison des femmes de la rue Tanguay, à Montréal, ont décidé d'établir des piquets permanents devant l'institution pénitentiaire. La première manifestation aura lieu à 4 h. demain après-midi.

Une vingtaine de gardiens de la prison adjacente, soit celle de Bordeaux, assistaient également à l'assemblée d'hier et ont accepté d'apporter leur concours à leurs collègues et voisines.

"Il est probable, a déclaré le président du Syndicat des agents de la paix de la fonction publique, M. Raymond Pion, que toutes les prisons du Québec relevant de l'administration provinciale seront flanquées de piquets au début de la semaine prochaine."

Il n'est pas question que les matrones et les gardiens fassent la grève, pour le moment du moins. "Il est impossible, a déclaré M. Pion, que le ministère de la Justice reste sourd à nos demandes."

Ces demandes ne sont pas d'ordre pécuniaire. Les matrones en ont assez d'être maltraitées par les détenues. Elles affirment que les détenues sont impolies, qu'elles blasphèment, qu'elles sont même allées jusqu'à leur lancer des cabarets à la tête. Contre ces attitudes pour le moins agressives, les matrones seraient sans recours: les punitions qu'elles imposent sont la plupart du temps annulées par la directrice intérimaire de la prison des femmes, Mme Lussier. "Les autorités, disent les matrones, sont plus souvent du côté des prisonnières que du nôtre. Finalement, c'est nous qui sommes en prison."

Selon M. Raymond Pion, cette "crise d'autorité" serait la même dans toutes les prisons du Québec. "Partout, dit-il, il y a des prisonniers qui ont des privilèges spéciaux: permission d'entrer dans leur cellule plus tard, repas fins, etc. Les détenus ordinaires nous accusent, nous les gardes, de favoritisme. Ils semblent ignorer que les gardes exécutent les ordres, qu'ils ne les donnent pas."

Le Syndicat des agents de la paix (CSSN) a déjà présenté un mémoire en ce sens à la Commission Prévost, qui enquête sur la justice. Le mémoire faisait aussi état des évasions et, en particulier, de celle de Lucien Rivard, accusant les autorités d'en être responsables. Les membres de la commission ont demandé au syndicat s'il avait des témoins et des preuves. Le syndicat répondit par l'affirmative et attendit une nouvelle convocation de la commission.

Cela se passait il y a 11 mois et les gardes n'ont toujours pas été convoqués de nouveau...

Grève de 5 minutes

Cinq matrones de la prison des femmes ont effectué un arrêt de travail de cinq minutes dimanche dernier, alors que l'une d'elles venait de recevoir un cabaret à la tête. Elles sont retournées au travail après s'être entretenues avec le président de leur syndicat, M. Pion, mais elles ont constaté avec amertume que la prisonnière coupable d'avoir lancé le cabaret n'avait eu qu'une punition très légère, soit quatre heures de cellule.

A la suite de ce bref arrêt de travail, le ministère de la Justice a déclaré que les matrones seraient renvoyées si elles ne réintégraient pas leur poste le lendemain.

Selon M Pion, les règlements des prisons, promulgués en 1943, ne s'appliquent plus. "Il faut, dit-il, une réglementation unifiée dans toutes les prisons de la province."

"A l'heure actuelle, poursuit le président du syndicat, chaque prison a ses lois, qui très souvent se contredisent les unes les autres. Il est impossible de fonctionner dans un tel système."

"Il y a quelque temps, précise-t-il, le gouverneur de la prison de Montréal, M. Albert Tanguay, était attaqué par un détenu. Ce dernier s'est vu imposer deux ans de pénitencier. Pourquoi une matrone ou un garde ne sont-ils pas aussi bien soutenus par les autorités?"

M. Pion n'y est pas allé de main morte dans ses attaques contre les autorités pénitentiaires. "Jamais les gouverneurs de prison, sauf une exception, ne sortent du rang des gardiens. Tous nos gouverneurs sont des anciens soldats du Royal 22e régiment. Ils n'ont aucune expérience des prisons. J'ai parlé de cet état de choses avec M. Yelle, qui est assistant directeur des prisons. Il m'a répondu: "Ce sont mes amis, c'est moi qui les ai placés et j'en ai le droit".

Le fait que les négociations entre le syndicat et le ministère de la Justice commencent vendredi ont-elles influencé les manifestations de cette semaine?

"Non, répond M. Pion. Nous n'avons pas choisi notre moment. C'est le ministère de la Justice qui a choisi pour nous en refusant de nous entendre. La situation dans les prisons est scandaleuse et il est plus que temps qu'elle soit corrigée."

22 pour cent des votes ont été rejetés aux élections de St-Laurent

par Gilles RACINE

Même si M. Germain Leduc, postulant à la mairie de Ville St-Laurent aux élections du 3 juin, considère avoir fait tout ce qu'il avait à faire, il pourrait encore exiger un recomptage judiciaire des votes ou une contestation d'élection.

Certains faits lui font croire que tout ne s'est pas déroulé légalement: plus de 20 pour cent des votes ont été annulés lundi soir au moment du dépouillement; certaines irrégularités graves dans les bureaux de scrutin ont été remarquées.

Alors que 6,769 votes valides ont été enregistrés à la mairie, on s'est aperçu hier matin que 1,476 autres ont été rejetés lors du dépouillement. La proportion de 22 pour cent peut cependant être erronée puisque sur ces votes, un certain nombre concernait l'élection du maire, d'autres le référendum, d'autres l'élection des conseillers.

77 bulletins rejetés

Puisque ces bulletins sont

Voir SAINT-LAURENT page 6

M. Laurin: tout s'est déroulé normalement

Le maire de ville Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, a rejeté les allégations de M. Germain Leduc voulant que les représentants de ce dernier aient été expulsés des bureaux de scrutin par les policiers de la municipalité.

M. Laurin a, d'autre part, souligné que le nombre imposant de bulletins annulés a pu être causé par des électeurs qui n'ont pas compris la façon de voter. Les électeurs devaient effectivement voter pour le choix du maire, et des conseillers ainsi que pour le référendum et "il se peut que les gens aient confondu leur choix sur le bulletin de vote.

Le maire de Saint-Laurent a soutenu que les représentants de M. Leduc de même que ses propres représentants, ont annulé d'un commun accord les votes lors du dépouillement du scrutin, ce qui ne laisserait planer aucun doute sur les prétendues irrégularités lors de l'élection.

Boisvert & Barbeau
optométristes
• EXAMEN DE LA VUE
• LUNETTES
• LENTILLES DE CONTACT
G. BOISVERT, o.d. A. LEPINE, o.d. C. BARBEAU, o.d.
EDIFICE DUPUIS FRERES LTEE
865 est, Sainte-Catherine
842-5151 Troisième étage poste 538

Un soulier chic... le 16 juin pour la Fête des "Papas"
Le mocassin HARTT
Fabriqué à la main au Canada
Une chaussure vraiment extraordinaire par sa souplesse et son confort. Nous l'avons dans des teintes de noir, brun et tabac.
SEULEMENT $21.95
Autres modèles de $21.95 à $24.95
STATIONNEMENT GRATUIT
A deux pas de la sortie Jean-Talon ou Mont-Royal du metro
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

LOUEZ NOTRE EQUIPEMENT
POUR TRAVAUX INDUSTRIELS
• DOMICILIAIRES • CONSTRUCTION
Perco
3185, boul. Pitfield Montée-de-Liesse nord, St-Laurent, Transcanadienne, sortie 18 nord
Succursale 5272, boul. St-Laurent
331-7550

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées 845-7251 Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Claude Simard est jugé témoin hostile au procès de Gagnon

par Maurice MORIN

Claude Simard, âgé de 21 ans, qui a dit ne pas vouloir mettre la main sur les Evangiles ...parce qu'il était incroyant mais qu'il faisait une déclaration solennelle . . . de dire la vérité", a été déclaré "témoin hostile" au tout début de sa déposition, au cours de la matinée, au procès de Charles Gagnon, cet ancien professeur de sociologie à l'Université de Montréal, accusé de conspiration pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon, le 27 août 1966.

Simard, dont le nom apparait avec d'autres membres du néoFLQ., comme présumé coconspirateur dans l'acte d'accusation auquel Gagnon a à faire face devant ses pairs, aux Assises, a commencé sa déposition en disant qu'il avait été condamné à cinq ans et 8 mois de prison "pour avoir adhéré, croyait-il, au mouvement du FLQ".

Mais le juge Paul Miquelon, de Québec, qui préside depuis lundi le procès se déroulant dans la métropole, a aussitôt interrompu le témoin pour lui dire "qu'il n'avait certes pas été condamné pour avoir fait partie d'un tel mouvement, mais pour avoir commis des actes criminels."

Le témoin a ensuite esquissé un petit sourire narquois, ce qui n'a pas semblé plaire au juge et aux procureurs de la Couronne, Mes Louis Paradis et Maurice Bourassa.

Puis, Me Paradis lui a posé la question que voici : "N'êtes-vous pas allé au camp de votre frère dans le nord ontarien au début de l'été 1966 ?"

"C'est possible", a répondu le témoin qui a ajouté "ne pouvoir dire avec qui, que "ça remontait à deux ans, cette affaire-là".

C'est à ce moment que le juge Miquelon l'a déclaré "témoin hostile".

Me Paradis a ensuite montré au témoin une déclaration qu'il avait faite à la police peu de temps après son arrestation en 1966 (Simard a été condamné pour conspiration, homicide involontaire par suite de la mort de Mlle Thérèse Morin et de Jean Corbo et pour avoir commis des actes terroristes). Et à la plupart des questions de l'avocat de la poursuite, le témoin a répondu par : "C'est possible, je ne suis pas certain, ça se pourrait fort bien, etc, etc". Mais il n'a jamais répondu par un oui ou par un non.

Il a souvent été mis en contradiction avec ce qu'il avait mentionné à la police dans une déclaration qu'il avait d'ailleurs signée. A plusieurs reprises, le tribunal l'a menacé "de mépris de cour".

Pierre Renaud, âgé de 23 ans, d'Outremont, un étudiant en sociologie, témoin de la poursuite, hier après-midi, a déclaré "que leur intention de se procurer environ $2,000 au cinéma précité était pour financer le mouvement du FLQ.

"Et, comme vous le savez, nous n'avions pas, nous, de Caisse électorale", a-t-il aussi déclaré. Et tout le monde, y compris le juge Paul Miquelon et les jurés, se sont esclaffés.

Interrogé pendant une bonne partie de l'après-midi, hier, par Mes Louis Paradis et Maurice Bourassa, le témoin Pierre Renaud, mentionné dans l'acte d'accusation comme coconspirateur avec Marcel Faulkner, Gérard Laquerre, Réal Mathieu, Claude Simard et Pierre Vallières, a raconté qu'il s'était rendu à Rochester avec Serge Demers, le lendemain du "coup raté" au cinéma Jean-Talon, pour y rencontrer Faulkner et lui annoncer qu'il croyait qu'il y avait eu échec et qu'il fallait prendre... des mesures de sécurité.

Le témoin, qui était représenté par Me Claude Boisvert, avait été le premier des inculpés du FLQ à se reconnaitre coupable de la tentative de vol au cinéma Jean-Talon. C'était le seul crime qui lui avait alors été imouté et, devant le juge Emile Trottier, il avait obtenu une "sentence suspendue". Il est présentement sous le coup d'un cautionnement pour garder la paix pendant deux ans. Ce cautionnement doit prendre fin dans quelques semaines.

Gagnon, un ancien professeur à l'Université de Montréal, continue de se défendre seul, mais avec le concours d'un conseiller juridique, Me Robert Lemieux, à qui le juge Miquelon n'a pas permis de poser des questions ni de formuler d'objections en droit.

De plus, le président des Assises a demandé instamment aux procureurs de la Couronne et à Gagnon lui-même de s'en tenir à l'acte d'accusation et de ne pas faire "l'historique, la philosophie du mouvement du FLQ".

Deux "reconnaissances" en face du cinéma

Le témoin Renaud a commencé sa déposition par dire qu'au cours de la semaine du 20 août 1966, il avait rencontré Laquerre, Simard chez une demoiselle du nom d'Hélène Bourgault et que Laquerre lui aurait alors demandé "de participer à un vol au cinéma Jean-Talon".

Puis le témoin affirme être allé avec Hélène Bourgault faire deux "reconnaissances" au cinéma Jean-Talon. "Je me promenais en face de l'établissement vers l'heure de la fermeture", a-t-il ponctué.

"Le samedi 27 août, j'ai rencontré Guy Kovak (cet étudiant avait précédemment dit qu'il avait prêté sa petite voiture à Laquerre et Renaud mais qu'il ne savait pas que le véhicule devait servir à commettre un vol). Je me suis rendu au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis où j'ai rencontré Laquerre et Serge Demers. Il était alors entre 5 h. 30 et 6 h. A un certain moment, Demers a quitté les lieux. Puis Laquerre et moi nous nous sommes rendus chez Hélène Bourgault, rue Ontario. Réal Mathieu et Claude Simard se trouvaient déjà là. Et nous avons discuté ensemble "de l'action que l'on devait mettre en avant ce soir-là."

"Mais moi, je suis retourné chez moi, car il avait été décidé que, s'ils ne revenaient pas... du cinéma, je devais téléphoner à un avocat. Mes compagnons sont partis... avec un revolver-jouet, un fusil de calibre .303 se trouvant dans une serviette. (Au tout début du procès, il a été question de cette serviette en cuir et il a aussi été dit par un témoin que le nom d'Hélène Bourgault et un numéro de téléphone apparaissaient à l'intérieur).

"Mathieu et Simard en avaient la possession".

Et le juge de faire remarquer: "Il n'y avait pas de cagoule, ce n'était pas une organisation de première classe... c'était un hold-up d'amateurs!"

Un "pépin", de dire le témoin à Demers

Le témoin poursuit en disant que Mathieu et Simard sont partis dans l'automobile de Kovak. Et il affirme: "A 3 h. du matin, ça semblait aller mal. Mais j'ai avancé le "dead line" et à 5 heures du matin, j'ai demandé à Hélène Bourgault d'"alerter" un avocat. Plus tard, j'ai réussi à atteindre Serge Demers dans le nord-ouest de la ville. Je lui ai dit qu'il y avait eu un "pépin".. que l'on n'avait pas de nouvelles de Laquerre, Mathieu et Simard.

"J'ai demandé ensuite à Serge Demers de me conduire à Rochester. Nous avons atteint cette ville où Faulkner, Gagnon, l'accusé et Pierre Vallières se trouvaient déjà. Et j'ai dit, mais je ne sais pas à qui "qu'il fallait prendre des mesures de sécurité... que le hold-up semblait avoir été un échec.

La première fois qu'il voyait Gagnon

"C'était la première fois que je voyais Gagnon et ce, au terminus d'autobus de Rochester. J'ai pris Faulkner... à part et je lui ai dit "que ça avait échoué". Puis, tous cinq, Faulkner, Demers, Gagnon, Vallières et moi avons pris un café. Mais Vallières et Gagnon ne m'ont pas posé de questions et on s'est entendu sur le fait que la situation était grave, que nos compagnons avaient dû tomber entre les mains de la police".

A ce moment de sa déposition, le témoin a demandé et obtenu la protection de la cour. Puis, il a continué en disant "qu'en toute conscience il n'avait pas parlé "de la chose" à Vallières et à Gagnon, car, dans le mouvement, il était de consigne de dire... le moins possible".

Et le témoin enchaine pour dire: "Nous sommes tous allés nous coucher dans une maison que Gagnon et Vallières avaient louée et nous avons discuté de la possibilité de nous rendre jusqu'à New York. Plus tard, nous avons laissé Gagnon et Vallières à Watertown, dans l'Etat de New York".

FALARDEAU

SUITE DE LA PAGE 3

firmé par l'archevêché qu'un logement vous était de toute façon assuré. Et de fait, vous avez jusqu'à maintenant conservé votre chambre à ce presbytère.

Hier matin, à l'archevêché de Montréal, vous aviez un entretien avec M. l'abbé Robert Riendeau dans le but de mieux définir votre statut personnel dans le diocèse et de préciser les fonctions que vous pourriez exercer à Montréal. Entre autres choses, vous aviez fait allusion à votre éventuelle entrée dans la politique fédérale.

"A la fin de cet entretien, il avait été clairement entendu que d'ici la fin de la présente semaine, après réflexion de notre part, une réponse devait vous être apportée aux divers projets formulés.

"Or voici qu'aujourd'hui, bien qu'il n'y ait encore eu aucun contact entre nous, le journal et la radio annoncent comme une décision arrêtée de votre part que vous vous présentez comme candidat aux prochaines élections fédérales. Votre choix serait donc de ne pas occuper une fonction sacerdotale, mais de vous adonner à l'action politique. Si tel est le cas, je suis prêt à respecter votre liberté d'homme. Il est bon cependant que vous sachiez dès maintenant ma pensée sur l'engagement du prêtre dans des fonctions politiques.

"J'estime que la fonction d'homme politique, sauf situations exceptionnelles, n'est pas une fonction de prêtre. La règle de l'Eglise est claire sur ce sujet. Cette norme se fonde sur le devoir et la volonté qu'a l'Eglise de ne pas exercer de domination sur le temporel. Des valeurs spirituelles sont certes impliquées dans l'action politique. Mais il n'y a pas de raison de penser que les laïcs ne peuvent promouvoir ces valeurs et l'Eglise leur fait pleinement confiance.

"Il peut arriver, que par suppléance, des clercs soient amenés à assumer des fonctions publiques. Mais dans la décision que j'ai à prendre à votre propos, je dois dire qu'à mon avis un tel besoin ne se manifeste pas actuellement dans notre milieu.

"Si donc, votre intention d'entrer dans la politique se concrétisait, il serait urgent que nous examinions dès maintenant ensemble les conséquences pratiques qui devraient en découler concernant votre statut dans le clergé de Montréal. Afin d'éviter toute méprise dans la population, je devrais faire en sorte que votre option se manifeste sans ambiguité et que l'on sache bien que vous agissez simplement comme citoyen et non en tant que prêtre.

"Je vous demande donc de vouloir m'informer le plus tôt possible de votre décision. J'ajoute que nous sommes toujours prêt à traiter avec vous de votre avenir et à considérer toute suggestion que vous feriez parvenir à ce sujet.

"Veuillez agréer l'expression de mon respect et de mon dévouement."

Mgr Paul GREGOIRE,
Archevêque de Montréal.

La tâche la plus urgente, selon Saulnier : rénovation et logement

EDMONTON — Dans une causerie lue par M. Georges Longval, conseiller économique de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la métropole, a déclaré aux délégués au congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités hier, à Edmonton, que "le grand problème de la rénovation urbaine et du logement va bientôt devenir la tâche la plus urgente des administrateurs municipaux".

"Je ne comprends pas pourquoi, d'enchaîner aussitôt M. Saulnier, les niveaux supérieurs de gouvernement conservent d'une part les ressources nécessaires pour faire face à ce problème et continuent d'autre part à adopter des lois autorisant les municipalités à procéder à la démolition des taudis et à l'amélioration de l'habitat urbain".

Ressources entre les mains d'autres gouvernements

"Voilà l'exemple le plus frappant d'une situation où les municipalités doivent assumer le fardeau de l'une des responsabilités les plus lourdes de notre époque, alors même que les ressources nécessaires pour s'en acquitter restent entre les mains d'autres gouvernements."

"Etant donné l'urgence de ce problème social à l'échelle mondiale, je crois qu'il est temps de reviser nos politiques en ce domaine."

M. Saulnier a ensuite souligné, entre autres choses, qu'il a pu constater depuis huit ans que "ce régime qui oblige les municipalités à faire approuver et reviser leurs initiatives avant qu'elles ne puissent être mises en oeuvre occasionne non seulement une perte de temps, mais au fait aboutit à faire peu en beaucoup de temps.

"Décidément, ce n'est pas tant les pouvoirs qu'il nous fait que les ressources nécessaires pour satisfaire aux besoins de ce qui est devenu maintenant 75 p. 100 de toute la population du Canada".

M. Saulnier juge que le problème fondamental des municipalités est par conséquent, de définir les responsabilités et de déterminer les moyens.

"Nous devons faire le choix entre une nouvelle répartition des compétences et une nouvelle affectation des sources de revenus," a précisé M. Saulnier.

Le président du comité exécutif de Montréal a enfin déclaré qu'il est du devoir des dirigeants municipaux "de lutter pour obtenir une nouvelle répartition des ressources fiscales afin d'assurer la survivance de notre système de gouvernement démocratique".

BOYCOTTAGE

SUITE DE LA PAGE 3

De plus, les consommatrices boycotteront de façon systématique les supermarchés ou autres établissements commerciaux affiliés à des compagnies de finance. Mme Grenier a nommé la chaîne des Salaisons Duguay offrant le service Credico.

Les dirigeants de la Fédération des consommatrices ont convoqué tous leurs membres à une assemblée générale, samedi prochain, au 5310 avenue du Parc, à Montréal, pour y discuter toutes ces questions.

L'organisme en profitera pour divulguer un mémoire réclamant de Québec la création d'une régie provinciale des consommateurs. Plusieurs personnes bien connues dans le domaine de la consommation assisteront à cette assemblée, notamment: M. Jacques Lamarche, économiste, et Me Gaston Meloche, avocat. Enfin, toutes les femmes qui désirent assister à cette assemblée sont les bienvenues.

LAITERIES

SUITE DE LA PAGE 3

amené les laiteries à s'arranger entre elles.

La commission explique que ce système de rotation n'est d'aucune façon justifiable.

Le rapport a été signé par M. R. S. MacLellan, président de la commission, Me L.-A. Couture, c.r., vice-président, et M. A. S. Whiteley. Le rapport fait suite à une enquête entreprise par Me D. H. W. Henry, c.r., directeur des enquêtes et recherches, au cours de laquelle 19 témoins ont été interrogés sous serment.

Les laiteries en cause

La commission a conclu que l'Association des laiteries de Montréal Inc., ainsi que la Laiterie Bastien, la Compagnie Borden Limitée, Elmhurst Dairy Limited, J.-J. Joubert Li-Milk Co. Limited, L. Hope Dairy Limited, J.—J. Joubert Limited, Laurel Industries Limited, la Laiterie Mile-End Limitée, les Laiteries Mont-Royal litée, Laurel Industries Limi- et Cie Limitée, la Laiterie Perfection Limitée, A. Poupart et Cie Ltée, la Laiterie Saint-Alexandre Limitée et la Ferme Saint-Laurent Limitée étaient parties à l'entente.

La commission mentionne que c'est l'Association des laiteries de Montréal Inc. qui a organisé le système de rotation.

On précise de plus dans le rapport que la Laiterie Rosemont Inc. et la Laiterie Victoria Inc., aussi membres de l'association, n'ont pas participé au tirage.

La peine pouvant être imposée en vertu de la loi, lorsqu'il est établi qu'il y a eu complot en vue de diminuer indûment la concurrence, consiste en une amende à la discrétion du tribunal, ou un emprisonnement d'au plus deux ans, ou ces deux peines à la fois.

SAINT-LAURENT

SUITE DE LA PAGE 3

sous plis, il devient alors impossible de calculer avec exactitude quel aurait été le résultat si ces bulletins n'avaient pas été rejetés.

Mais, de dire le notaire Leduc qui semble prendre tout cela avec un grain d'humour, il est quand même bizarre de constater que dans un bureau de scrutin du quartier Saint-Louis par exemple, quartier où le maire Laurin s'est assuré le gros de sa majorité de 1,001 voix, 77 bulletins ont été rejetés sur 94.

Il est aussi difficile d'accepter sans sursauter que les électeurs puissent voter correctement pour le référendum et mal voter pour l'élection du maire.

"Quand vous vous battez contre la machine a-t-il dit... Je me suis fait voler tout rond: dans Saint-Louis, par exemple, ils ont passé des "télégraphes" tout l'après-midi".

Selon le notaire Leduc, il semble que les responsables nommés par la ville faisaient expulser ses représentants par les policiers de Saint-Laurent, prétextant obstruction de leur part. "Pendant que mes représentants étaient à l'extérieur, 20 ou 25 personnes avaient le temps d'entrer et d'aller voter."

Il y a aussi l'exemple typique, de dire M. Leduc, d'un constructeur qui s'était fait appeler au téléphone trois ou quatre fois dans la journée par l'organisation de M. Laurin pour savoir s'il allait voter ou pas. "Fatigué de ces appels, il décide d'aller voter. Mais sur les lieux, il arrive nez à nez avec un individu qui allait voter sous son nom."

FAITES DE VOTRE MARCHÉ UNE VRAIE AUBAINE

JAMBON COTTAGE ROLL de "MAPLE LEAF" lb 69¢

SALAMI "MAPLE LEAF" ROULEAU 12 OZ 59¢ chacun

SAUCISSES PORC ET BOEUF "MAPLE LEAF" lb 49¢

SMOKED MEAT "MARTIN" 4 PAQUETS 2 OZ + 1 PAQUET B-B-Q au Boeuf 5 PAQUETS 89¢

PIZZA "MARTIN" REGULIER GR. 9" 10 OZ 59¢

PIZZA AVEC SAUCISSES GR. 9" 12 OZ 79¢

AUTRES SPÉCIAUX CHOISIS POUR VOUS

MOUTARDE "HEINZ" 2 POT 6 OZ 27¢

SAUCE BAR-B-CUE "HEINZ" BOUTEILLE 13 OZ 29¢

FROMAGE VELVEETA de "KRAFT" PQT 32 OZ $1.39

CAFE INSTANT SECHE A FROID "MAXIM" POT 4 OZ $1.09

Savon en poudre "JET" bleu SAC POLY 5 LB $1.29

BREUVAGE AUX RAISINS ET POMMES-RAISINS "WELCHADE" 2 BOITES 32 OZ 83¢

Poulet B-B-Q CANADA CATEGORIE "A" 2-3 lb 35¢ lb

CUISSES DE POULET lb 49¢

POITRINES DE POULET lb 59¢

EXCELL votre marché d'alimentation par EXCELLENCE

SPECIAUX 6, 7, 8 JUIN

Aliments aux plus bas prix

CERISES "Bing" de Californie lb 59¢

RAISINS VERTS Sans pépin "PERLETTE" lb 49¢

BLEUETS cultivés du New-Jersey Panier 59¢

FEVES VERTES FRAICHE FLORIDE 2 LB 49¢

CHOUX NOUVEAU Imp. U.-S. lb 10¢

VINAIGRE BLANC "CANADA" Cruche plastique 40 oz 31¢

ANANAS TRANCHE DE FANTAISIE "DEL MONTE" 2 boites 20 oz 75¢

POULET DESOSSE 'CORDON BLEU' Pot 16 oz $1.29

EAU MINERALE 'MONTCLAIR' Bouteille 32 oz 35¢

PRODUITS CONGELES SARA LEE GATEAUX CHOCOLAT GATEAUX BANANES GATEAUX PAIN DE SAVOIE 69¢ ch.

NETTOYEUR "BIG FIVE" 2 btes 14 oz 35¢

BISCUITS AU THE "McCORMICK" Pqt 16 oz 39¢

BISCUITS CHOCOLAT PUR TI-COQ DE "LIDO" 2 paquets 24 biscuits 69¢

BISCUITS EPONGE AVEC GELEE DE "LIDO" 2 14 oz cello 69¢

téléphoto PA

Une nouvelle épreuve

Les traits de Mme Rose Kennedy accusent la douleur et l'inquiétude, à la suite des événements de Los Angeles. Mme Kennedy quittait à ce moment l'église St-Xavier, à Hyannis, à Cape Cod.

La police définit l'identité de l'agresseur

LOS ANGELES (AFP, PA)— L'identité de l'agresseur du sénateur Robert Kennedy, Sirhan Sirhan, 23 ans, a pu être établie grâce au frère de ce dernier, un nommé Adel Sirhan, dont la trace fut retrouvée par la police de Los Angeles. Selon le maire de Los Angeles, la police a recherché les propriétaires de l'arme du crime, au nombre desquels se trouve le frère du prévenu.

Le suspect, qui a été écroué pour "agression avec préméditation de meurtre", s'exprime très couramment en anglais, contrairement aux premières informations. Le chef de police de Los Angeles, M. Thomas Reddin, souligne qu'il possède un "vaste vocabulaire", et un "léger accent" qui pourrait être "jamaïcain ou cubain". La police n'a toutefois pas encore réussi à établir sa nationalité, mais on sait qu'il a vécu quelque temps à Jérusalem.

Il pourrait s'agir d'un ressortissant de la Jordanie ou d'un autre pays arabe, semble-t-il à la police.

L'agresseur est "calme, détendu, mais il refuse de parler" de tout ce qui touche au crime perpétré contre le sénateur Kennedy. En possession de ses empreintes digitales, le F.B.I. n'a pas été en mesure de vérifier son identité, probablement parce qu'il n'a pas de casier judiciaire dans le pays.

L'inculpé portait sur lui quatre billets de $100 et une coupure d'un journal de Passadena défavorable au sénateur Kennedy. On a aussi trouvé dans sa poche la clé d'une automobile stationnée dans le terrain de l'hôtel Ambassador, et appartenant à un employé des cuisines de l'établissement. La police lui a fait subir un interrogatoire.

Quant à l'arme dont s'est servi le suspect, un pistolet de calibre .22, elle a été achetée par un résident de la banlieue de Los Angeles en 1965. Il l'a ensuite donnée à son frère, vivant près de San Francisco, qui rapporta sa disparition. L'arme aurait depuis cette époque passé entre plusieurs mains.

Les Timmins sont consternés

Rejointe par téléphone au cours de la matinée, Mme Timmins, la voix encore bouleversée d'émotion a déclaré qu'elle et son mari ont appris la nouvelle de la tentative d'assassinat du sénateur Robert Kennedy sur les ondes de la radio vers 6 h 30 ce matin.

"Cela nous a donné un véritable choc et nous n'en sommes pas encore remis. Nous n'avons pas cessé de regarder la télévision depuis."

Il était environ 10 hres a.m. lorsque nous avons réussi à communiquer avec la famille Timmins, des amis intimes de la famille Kennedy, habitant Montréal. "Nous savons maintenant qu'il est sorti de la salle d'opération mais son état est toujours critique, de nous dire Mme Timmins; je crois qu'il ne nous reste plus qu'à prier et à espérer."

SEUL ce symbole identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse
IMPORTED FROM SWITZERLAND

À L'AFFICHE!

au Caf'Conc'

TIBOR RUDAS PRÉSENTE

POURQUOI PAS!

HARRY MIMMO

LILIANE MONTEVECCHI

LES DANSEUSES RUDAS
L'araignée et le papillon.

L'ÉCRAN VIVANT
Pour la première fois dans un hôtel canadien. C'est vraiment magique. Les personnages entrent et sortent de l'écran.

Harry Mimmo
Comique
et pantomime
de réputation
mondiale

Représentations:
à 8h 45 p.m. et 11h 15 p.m.
Danse après chaque spectacle.
Diner à compter de 7h 30 p.m.
RÉSERVATIONS: 878-1688

Liliane Montevecchi
Elle chante. Elle danse.
Elle est drôle.
Elle vous enchantera.

LE CHATEAU CHAMPLAIN

Les images de l'attentat plongent les Américains dans un climat d'horreur

NEW YORK (AFP) — En se réveillant ce matin, les Américains qui branchaient leurs postes de télévision pour connaître les résultats des élections primaires de Californie ont été horrifiés de voir toutes les chaînes repasser presque sans discontinuer les images hallucinantes de l'attentat dont le sénateur Robert Kennedy a été l'objet alors qu'une grande partie de la population était plongée dans le sommeil.

Ces images, ces cris, ces scènes d'affolement dans l'"Embassy room" de l'hôtel "Ambassador" où l'on fêtait, dans l'allégresse générale, le triomphe de "Bobby" sur le sénateur Eugene McCarthy, on a peine à les décrire dans toute leur tragique réalité. "Oh non, oh non, ce n'est pas possible, on n'a pas tiré sur lui", gémissaient en choeur des jeunes femmes, blanches et noires, encore coiffées du canotier marqué du nom du sénateur et qui, quelques secondes avant le premier coup de feu, sautaient de joie en scandant : "P.F.K., R.F.K.".

Sur la tribune, près de Patricia Kennedy, blême, là où son frère, un instant auparavant, avait annoncé sa victoire électorale, quelqu'un se saisit du microphone : "Un médecin, vite un médecin". Une jeune fille blonde lui succède : "Je vous en supplie, crie-t-elle, la voix tremblante, n'y a-t-il pas un médecin parmi vous ?"

Autour de l'estrade, ce n'est pas la panique, c'est le désespoir... Les femmes essuient leurs larmes du revers de la main, se prennent la tête dans les mains, promènent partout un regard hagard. Des centaines de personnes s'agitent dans tous les sens dans un va-et-vient perpétuel et les responsables de l'ordre ont du mal à obtenir qu'elles évacuent la salle.

Angoissés, terrifiés, les téléspectateurs ont pu voir le sénateur Kennedy quitter cette salle par une porte donnant sur un couloir de service. Brusquement, un instant plus tard, ils le voient gisant au sol, couvert de sang. Les lèvres remuent, mais aucun son ne sort de sa gorge. Deux hommes lui soutiennent la tête afin qu'elle ne repose pas sur les carreaux.

Mme Ethel Kennedy, en robe du soir, fait son apparition. Ce visage bouleversé, les Américains l'ont déjà vu il y a cinq ans mais alors, c'était celui de sa belle-soeur, Jacqueline Kennedy, au moment de l'attentat de Dallas. Ethel Kennedy s'agenouille près de son mari, elle lui parle, mais il ne répond pas.

L'étroit couloir retentit d'un vacarme indescriptible : hurlements de désespoir, ordres, contre-ordres, commentaires des radio-reporters... Les caméras sont bousculées, les images dansent, s'affolent, elles aussi. Puis, arrivent les brancardiers qui se faufilent dans cette foule en proie à l'hystérie et qui emportent M. Robert Kennedy sur une civière.

Où est l'agresseur ? L'ancien champion olympique de décathlon, le Noir Rafer Johnson, et un ancien joueur professionnel de football américain, Rosie Grier, fidèles compagnons du sénateur, l'ont désarmé et le tiennent à bras le corps. On aperçoit à peine le visage de celui qui, juridiquement, n'est encore que le "suspect" : il se débat devant les objectifs, dont le champ est obstrué par des têtes et des bras qui s'agitent. Des agents, accourus en haut, s'emparent de l'auteur de l'attentat et tous s'engouffrent dans une voiture qui démarre en trombe.

C'est ensuite l'arrivée des ambulances à l'hôpital du Bon Samaritain, vers lequel des milliers de personnes commencent à s'acheminer, dans l'attente des nouvelles de l'opération que va subir le sénateur de l'Etat de New York.

Ce qui suit relève non plus de l'image mais du verbe. Les Américains, d'une côte à l'autre des Etats-Unis, entendent les commentateurs de la télévision les plus respectés condamner en termes énergiques ce nouvel acte de violence, survenu deux mois après celui dont fut victime, à Memphis, le pasteur Martin Luther King, prix Nobel de la paix. Ils se disent tous écoeurés par ce spectacle qui leur confirme que la loi du revolver est toujours de règle dans leur pays. Et les témoins qui leur succèdent devant les caméras, les hommes de la rue que l'on interroge égrènent des réflexions qui en disent long sur leurs sentiments.

Complot pour assassiner LBJ

NEW YORK — (UPI) — S'il faut en croire des déclarations qui ont été faites hier à New York au cours d'une enquête publique, le président Johnson figurait en bonne place sur la liste des "gens à abattre" d'une organisation clandestine.

Cette révélation a été faite par un policier, le détective Edward Howlette, qui était parvenu à s'infiltrer dans cette organisation. Ses propos ont été recueillis au cours du procès de deux jeunes Américains accusés d'avoir conspiré dans le but d'abattre deux des dirigeants du mouvement des Droits civiques.

L'un des accusés aurait dit au policier: "Quand nous en aurons fini avec Roy Wilkins, nous porterons notre attention sur le président Johnson".

Herman Ferguson et Arthur Harris sont accusés d'avoir conspiré dans le but d'assassiner Roy Wilkins, directeur de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur, et Whitney Young, directeur de la Ligue nationale urbaine.

Le détective Howlette a précisé au cours du procès que c'est Ferguson qui a proféré cette menace à l'endroit du président Lyndon Johnson. Ferguson est un ancien directeur adjoint d'école qui, depuis, a été suspendu.

ROLAND FAUCHER

FAUCHER
"ROI DES BAS PRIX"
DE PONT-VIAU
vous offre des aubaines formidables
RCA

RCA COULEUR
TELEVISEUR COULEUR 25 PO.
A ECRAN RECTANGULAIRE
RCA
Procure une performance comparable à celle d'appareils plus coûteux. Haut-parleur 4 po. à cône double. Le coffret est en métal recouvert de vinyle façon simili-noyer. Dim. : H. 30"; L. 28⅛"; P. 21¾".
AUBAINE DU "ROI" $629.95
Le même récepteur existe avec la commande à distance "Sorcier sans fil".
RESERVATION SANS FRAIS
STATIONNEMENT GRATUIT

TELEVISEUR A SYNTONISATION PRE-AJUSTEE
RCA — Modèle TP-9822
Après un seul ajustement de chaque canal, votre appareil se souvient automatiquement qu'il doit vous offrir la meilleure image possible. La lampe-écran est protégée par un verre de sécurité fait d'une seule pièce qui amoindrit les réflexions. Rectificateurs au silicium pour une durée accrue de l'appareil.
A BAS PRIX DU "ROI" $159.50

RCA 19"

TELEVISEUR PORTATIF 12"
RCA VICTOR
Modèle TP 2821
AUBAINE DU "ROI" $109.50

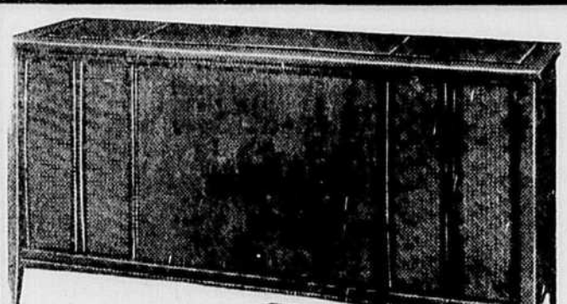

Nous acceptons la carte credico
APPAREIL DE STEREO
RCA Modèle SF53
Style contemporain — six haut-parleurs — amplificateur stéréophonique à état solide 40 watts — réponse à fréquence 50 à 20,000 cps. Radio AM/FM stéréo — commutateur CAF pour FM sans glissement — changeur studiomatic — 4 vitesses. Largeur 62⅜".
AUBAINE DU "ROI" $369

★ Livraison gratuite
APPAREIL DE STEREO
RCA Modèle SF47
Style contemporain — largeur 50", 2 haut-parleurs — 9" et 2 pour notes aigues — châssis à état solide — radio AM/FM avec CAF et FM stéréo multiplex. Changeur Garrard 1000.
AUBAINE DU "ROI" $269

Conditions de paiement faciles avec IAC
APPAREIL DE STEREO
RCA Modèle SF54
Style contemporain — six haut-parleurs — amplificateur stéréophonique à "état solide" 60 watts. Puissance de crête — réponse de fréquence: 45 à 20,000 CPS, radio AM/FM stéréo à état solide — commutateur CAF pour FM sans glissement — changeur Studiomatic de luxe — 4 vitesses. Largeur 62⅜".
AUBAINE DU "ROI" $389

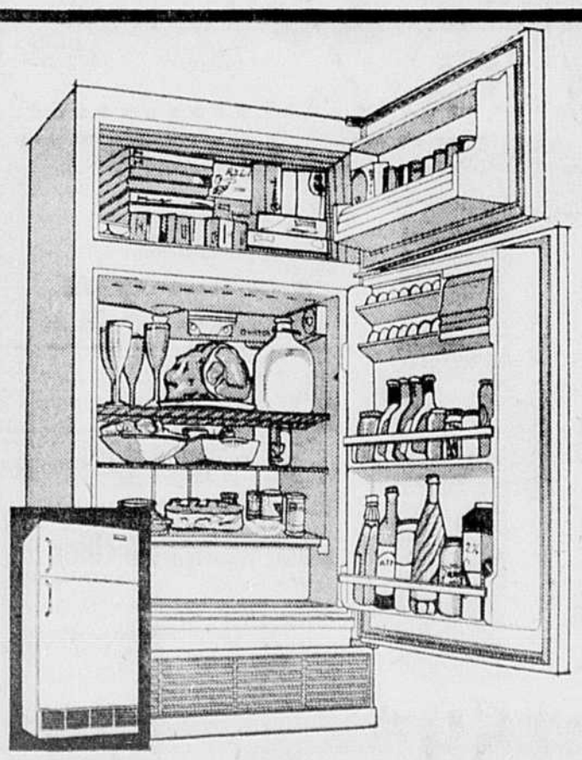

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR
RCA VICTOR
12 PI. CU.
Sans givre — Modèle DFT-12
Le véritable système sans givre du réfrigérateur élimine à jamais le dégivrage... Contrôle réglable de température pour le type d'aliments que vous avez. Dans le congélateur "zéro degré", de 105 lb, sans givre, avec tablettes dans la porte, les empaquetages et les boîtes de conserve sont à portée de la main.
PRIX DE SOLDE DU "ROI"

GRATIS
A l'achat d'un appareil de stéréo RCA VICTOR vous recevrez un magnifique album de disques d'une valeur allant jusqu'à $59.95. (OUTRE L'OFFRE CI-CONTRE)

OFFRE GRATUITE
A l'achat d'un électrophone RCA VICTOR, vous recevrez GRATUITEMENT, de cette compagnie, deux microsillons de votre choix. En outre, vous deviendrez GRATUITEMENT, AUTOMATIQUEMENT et SANS OBLIGATION membre du Club du Disque RCA VICTOR. De plus amples renseignements à ce sujet vous seront donnés chez le "ROI DES BAS PRIX".

Pont-Viau
ROI DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE
48, boul. DES LAURENTIDES
à PONT-VIAU — Tél. : 384-0590

CHASSE ET PÊCHE

LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

"La Bernache", bateau-patrouilleur des gardes-chasse sur le fleuve

Enfin — et il était temps — le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, vient d'acquérir et de mettre en fonction un bateau-patrouilleur spécialement conçu pour la navigation sur le fleuve ! Ce yacht, fort judicieusement nommé, mesure **42 pieds** de long par **13½** de large. Il jauge **12½ tonneaux.** Moteur: un Diesel de **180 c.v.** Inutile d'ajouter, je pense, que La Bernache est entièrement équipée des derniers instruments de navigation et du radio-téléphone.

Ce qui fait de ce bateau un instrument de travail très spécial, c'est son aménagement du pont arrière. Ce dernier a été modifié en rampe de lancement et de récupération pour une vedette rapide de **15 pieds** de long mue par un puissant moteur hors-bord. La vedette se met à l'eau en 30 secondes! Je ne vous donne pas la force motrice du hors bord, car cela pourrait être une précieuse indication pour les braconniers...

En fait, La Bernache a été construite tout spécialement "pour" les braconniers — pour leur faire la guerre s'entend ! Et je ne doute pas que les techniciens et les gardes-chasse du **Service de Protection de la Faune** aient travaillé longtemps sur les plans avant d'en confier la construction aux chantiers maritimes de **F.X. Lachance,** de St-Laurent, Ile d'Orléans.

Vous me voyez particulièrement heureux et ravi de voir un tel bateau en fonction sur le fleuve. J'ai l'impression que pour certains chasseurs malhonnêtes et pour les braconniers, la prochaine saison de chasse aux oiseaux migrateurs, tout spécialement dans la région de **Montmagny — Cap Tourmente,** ne sera plus la même cette année ! En effet, par le passé, les gardes-chasse ne possédaient (en location) qu'un assez minable petit yacht incapable d'affronter les grosses mers et pas assez rapide en temps normal.

Je ne veux nullement minimiser le travail des gardes-chasse dans cette région, au contraire, mais seulement souligner le fait que maintenant ils auront exactement ce qu'il faut pour travailler avec efficacité !

Les "loups de mer" du service de protection

Ne s'improvise pas capitaine de patrouilleur (surtout un de cette taille) qui veut! On peut être un excellent garde-chasse dans le Parc de LaVérendrye, par exemple, et n'avoir pas du tout le pied marin... Même les chefs de district ne sont pas à l'abri du mal de mer ! Or, le ministère a choisi deux hommes ayant des aptitudes pour ce genre de travail hautement spécialisé. Il s'agit de **MM. Daniel Rancourt** et **Albert Desgagné** qui, en plus, ont suivi pendant 2 ans des cours de navigation à l'**Ecole de Marine de Québec** avant de prendre charge du bâtiment. Deux autres gardes-chasse complètent l'équipage, donc 4 personnes se trouveront à bord de La Bernache.

Le patrouilleur sera sous la direction immédiate du chef de district, **M. Roger Durocher.**

La Bernache voyagera entre le **lac St-Pierre** (bravo !) et le **Saguenay.** Espérons qu'avec un tel nom, elle sera d'une grande utilité pour protéger ses homonymes ailées tant au printemps qu'à l'automne ! Outre la protection des oiseaux migrateurs, la Bernache sera affectée à la patrouille des **rivières à Saumon** qui, soit dit en passant, en ont bien besoin...

Qu'on me permette ici d'exprimer un voeu. Je souhaite vivement que La Bernache soit le premier bâtiment de toute une flottille qui, un jour, patrouillera le fleuve sur toute son étendue, de la débâcle à la prise des glaces. Que l'on construira aussi des bâtiments encore plus considérables, capables par exemple de porter un hélicoptère ! Je ne rêve pas, car si le très auguste ministre des Finances, **M. Paul Dozois,** consentait enfin à délier les cordons de sa bourse, il pourrait se faire de grandes et belles choses dans le domaine de la protection de la faune — dans TOUS les domaines d'ailleurs.

On reproche à notre ministre, **Me Gabriel Loubier,** bien des choses, je sais, mais surtout de n'avoir pas de budget. C'est exact et c'est honteux. Il est en effet inconcevable que "la deuxième Industrie du Québec" — ou en voie de le devenir — soit si mal nantie et soit encore considérée, en haut lieu, comme un "parent pauvre", un ministère sans importance...

A mon avis et en ce qui concerne les budgets, Loubier n'est pas coupable. Il a vraiment fait ce qu'il a pu pour en obtenir, allant (m'assure-t-on) jusqu'à menacer de démissionner ! Cependant, Dozois est resté inflexible, immuable. Ce monsieur ressemble à certain sectaires — — ils sont dans l'erreur et n'en démordent pas.

Nouvelle carte de la région de Mont-Laurier

L'Association de Chasse et de Pêche de Mont-Laurier vient de publier une carte (en couleur) touristique de la région qui sera, sans aucun doute, très utile aux sportifs. Les chemins d'accès en forêt et les routes carrossables en véhicules ordinaires sont bien indiquées. A Montréal, on peut se procurer cette carte (25 sous) à la **Tabagie Cherrier, 3636 rue St-Denis.** Ou encore en écrivant au secrétaire de l'Association, **M. Jacques Florant, C.P. 691, Mont-Laurier.**

Oui cette carte sera bien utile aux chasseurs et aux pêcheurs, mais **à condition** qu'ils connaissent les territoires sous bail... La région en est constellée ! La carte, hélas... n'indique pas si tel ou tel lac ou rivière est libre, seulement la façon de s'y rendre, ce qui pourrait causer de fort désagréables surprises à ceux qui ne se fient qu'aux chemins d'accès...

A DEMAIN !

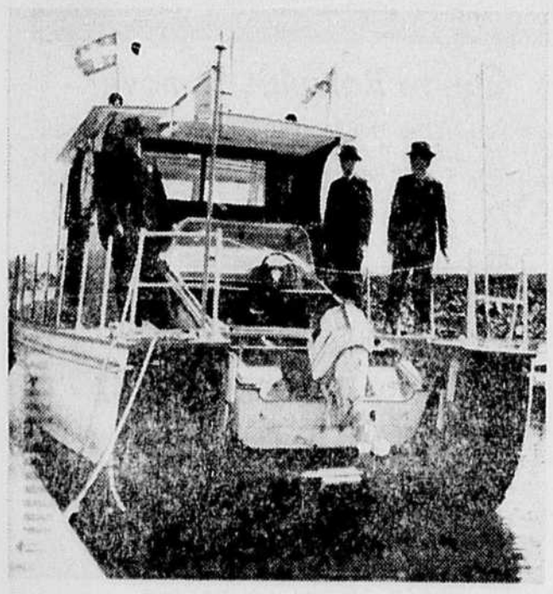

Voici "La Bernache", le nouveau bateau patrouilleur du Service de Protection de la Faune. Notez la vedette ultra-rapide et la rampe de lancement et de récupération sur la poupe.

Pancho Gonzales bat Roy Emerson

PARIS (AFP) — L'Américain Pancho Gonzales, l'un des plus prestigieux joueurs de toute l'histoire du tennis, a réalisé mercredi après-midi, au stade Roland Garros, l'un de ses plus beaux exploits : il s'est en effet qualifié pour les demi-finales du premier tournoi open de tennis français, en battant en cinq sets l'Australien Roy Emerson, professionnel depuis deux mois seulement et tenant du titre de Roland Garros.

Pancho Gonzales qui est maintenant âgé de 40 ans, depuis le 9 mai dernier, n'avait jamais, étant passé professionnel il y a près de vingt ans, été aussi loin dans une compétition organisée en Europe. Pour battre Emerson, de dix ans son cadet, il fit preuve d'une énergie peu commune, gagnant la cinquième manche par six jeux à quatre, après avoir été remonté à deux sets partout. En effet, mardi après-midi, leur partie avait été interrompue par la pluie, alors que Pancho Gonzales menait par deux manches à une. Mercredi après-midi, lorsque le match reprit, et qu'Emerson, en jouant fort bien, parvint à égaliser à deux manches partout, les chances de Gonzales, qui paraissait fatigué, semblaient alors fort réduites. Cependant, dans le cinquième set, il se surpassa pour gagner ainsi une place de demi-finaliste à Roland Garros.

En demi-finale, Pancho Gonzales sera opposé au meilleur joueur actuel, l'Australien Rod Laver âgé de 30 ans, tête de série numéro un de l'épreuve, qui sera favori devant Gonzales.

L'autre demi-finale mettra aux prises l'Australien Ken Rosewall et l'Espagnol Andres Gimeno et semble très équilibrée, ces deux adversaires étant tous deux fort redoutables sur terre battue.

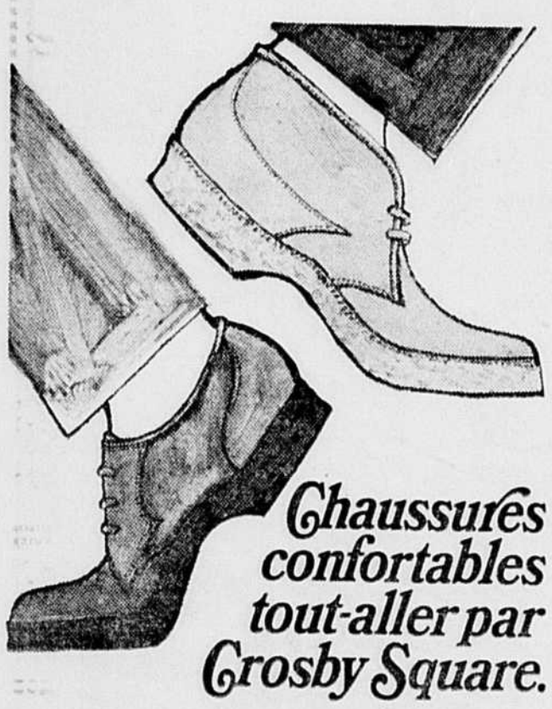

Chaussures confortables tout-aller par Crosby Square.

Elles ne coutent pas plus cher que les ordinaires.

Partez du bon pied cet été avec une paire de chaussures tout-aller Playboy. Elles sont fabriquées solidement en cuir suède de grain entier, en bottillons, Oxford ou fourreaux. Le talon coussiné en cuir donne encore plus de confort. La composition robuste de la semelle en caoutchouc mousse et du talon est pratiquement inusable. Les couleurs vives comprennent le Safari Beige, le Vert Mesquite et le Tan Doré. Recherchez les Playboys par Crosby Square à votre magasin préféré. (Moins de $15.00 la paire).

crosby square®

FABRICANTS RENOMMÉS DE CHAUSSURES DEPUIS 1867

859-P

Bell Canada, l'un des composants du Réseau Téléphonique Transcanadien

Vous pouvez faire tenir tous les mots de cette annonce sur moins de 1 pied de ruban magnétique!

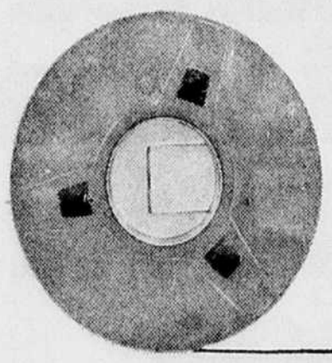

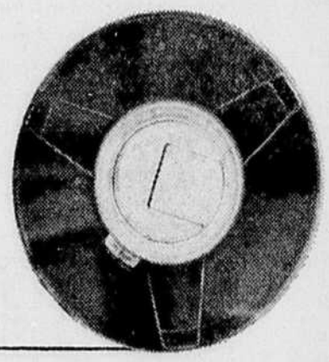

Avant que vous n'ayez lu jusqu'ici, l'annonce peut être envoyée d'un océan à l'autre par le réseau de transmission des données de BELL CANADA

Certains de nos clients sont pressés: ils veulent savoir immédiatement ce qui se passe actuellement là-bas.

C'est pourquoi ils ont recours à nos appareils de transmission des données Data-phone. Ces appareils transfèrent les données d'un ordinateur à un autre.

Vos besoins de renseignements sont-ils moins urgents? Nous vous fournirons alors un appareil Data-phone d'un autre genre.

Évidemment, tous ces appareils peuvent être facilement branchés sur le réseau de téléphone.

Vous savez quels précieux services le téléphone vous rend dans vos affaires. Maintenant, vous savez que le service Data-phone peut vous en rendre encore davantage.

Un expert en transmission des données attend votre appel.

A Montréal, composez 870-2984.

A Québec, 529-5533.

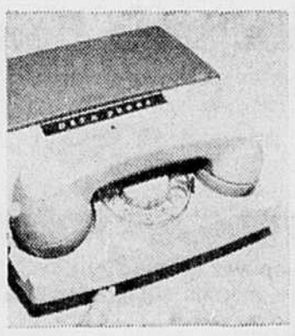

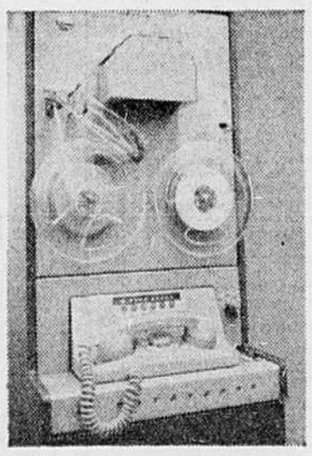

Bell Canada

VÉHICULE DE L'INFORMATION

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	500	7⅞	7⅞	7⅞
Alcan	3610	24⅜	24⅛	24⅛
Alcan 4¼	85	30½	30½	30½
Algoma	200	17	17	17
Alum 4½ p.c. pr	—	36¾	36¾	—
ArgC pr	—	9⅜	9⅜	—
Atl Sug	550	7⅞	7¼	7⅜
Bq CN	210	10⅝	10⅝	10⅝
Bq d'Epargne	210	9	9	9
Bq Imp-C	600	16⅛	16	16⅛
Bq Mont	1950	12⅜	12¼	12⅜
Bq N-E	354	18⅜	18⅜	18⅜
Bq PC	—	8	7⅞	—
Bq Roy	11300	16½	16⅜	16½
Bq Tor-D	4600	17	16⅞	16⅞
Bell Phone	3958	42⅜	42	42
Brazil	713	17⅜	17⅛	17⅜
BA OIL	225	40¼	40	40¼
BC Forest	170	15⅛	15⅛	15⅛
BC Phone	180	57	57	57
Brinco	3700	425	425	425
Bruck (A)	—	16½	15¾	—
CAE	100	8¼	8¼	8¼
Cal Pow	—	21	20½	—
Can Cem	865	26¾	26	26¾
CD Sugar	—	25	25	—
Canron	100	16	16	16
Can Malt	—	17¾	17¾	—
Can Steam	100	26	26	26
C Brew	5790	8¼	8	8⅛
C Brew (B)	—	38	38	—
C Br Al (A)	400	16	16	16
C I L	—	11⅞	11¾	—
Cit Pow 2 p.c.	200	14½	14½	14½
Interurban	2735	6½	6	6½
C Marconi	120	6⅞	6½	6⅞
CP	1425	57¾	57⅛	57⅜
CP 13 Pr	—	9¾	9¾	—
CP 4 p.c. Pr	—	7¾	7¾	—
CPI Pr	500	22⅛	22⅛	22⅛
C Pfina	—	15½	15½	—
Can Tire (A)	—	45	44½	—
Central Del	2300	15⅜	15⅜	15⅜
Chemcell	800	8¼	8	8⅛
Cominco "A"	—	18¼	18¼	—
Col Cell	200	330	330	330
Col Cell Pr	—	10½	10½	—
Cominco	915	24¼	24	24¼
Cons Bath	1725	15½	15½	15½
C Bath Pr	400	18⅜	18¼	18¼
C Bath Wts	100	300	300	300
Cons Text	900	6⅜	6⅜	6⅜
Consu Glass	—	15½	15½	—
Corby (A)	—	30	30	—
Corpex	—	285	285	—
Couvrette	1250	5½	5¼	5¼
Cr Cork	100	115	115	115
Cr Zell (a)	—	16	16	—
Crush Int	625	16½	16½	16½
Cygnus (B)	—	6¼	6¼	—
Denault "A"	190	11⅛	11⅛	11⅛
Denison	115	70	70	70
Dist Seag	2300	44¼	44	44¼
Dome Pete	800	57	56¾	57
D Bridge	349	14	14	14
Do Fasco	6000	17	17	17
D Glass	—	9	8¾	—
Dosco	—	9¼	9¼	—
D Stores	836	18½	18½	18½
Domtar	5700	9	8⅞	8⅞
D Text	200	13¾	13¾	13¾
Du Pont	400	29⅞	29⅛	29⅛
Dupuis (A)	300	5¾	5¾	5¾
Eddy Match	—	20	20	—
Falcon	—	10⅝	10⅝	—
Famous Play	250	52	52	52
Fin Collection	100	16½	16½	16½
Fraser	—	15⅛	15	—
Freiman	—	9	9	—
Fr Pete	1000	550	550	550
Fulcrum Pr	—	8¾	8¾	—
Glengair	400	240	240	240
GL Paper	800	15¼	15	15¼
Harding (A)	100	10¼	10¼	10¼
Hawk Sidd	550	450	420	420
Hollinger	200	29½	29½	29½
Home (A)	205	22¾	22½	22¾
Hud Bay M	25	55	55	55
HBC	—	25½	25½	—
Husky Oil	4100	26½	25¾	26½
Husky D w	2800	16⅛	15½	16⅛
Imp Oil	605	62¼	62	62¼
Imp Tob	975	14⅞	14¾	14¾
Ind Accep	750	21⅝	21½	21⅝
Inglis	500	11	11	11
Int Nickl	200	112	112	112
Int Paper	262	35½	35½	35½
Int Util	335	—	46⅝	46⅝
Int Util Pr	175	46⅜	46⅜	46⅜
Inter PL	2400	20	19¾	20
Invest Gr A	300	7⅛	7⅛	7⅛
Jamaica PS	10000	82	82	82
Labatt	1000	17¾	17¾	17¾
Labatt Pr	1750	21⅞	21¾	21¾
Lamontagne A	—	300	290	—
FLaur Fin	500	450	450	450
Laur F 6¾	—	12	12	—
Laur F 1.25	—	12¼	12¼	—
Levy	100	32½	32½	32½
Loblaw B	150	6¾	6¾	6¾
Loeb M	—	11¾	11¾	—
MacLaren A	100	15	15	15
MacLaren B	—	15¼	15¼	—
MacMillan	625	20¼	20	20
Marit Elec	—	26	26	—
Martit Tel	—	18⅜	18⅜	—
Markborough	600	8	8	8
Massey F	775	18¾	18½	18¾
Melchers	—	32⅛	32⅛	—
McAllister	200	10¾	10¾	10¾
Molson A	500	21¾	21¾	21¾
Molson B	500	23	23	23
Mtl Loco	—	14	14	—
Moore Corp	300	29¾	29¾	29¾
MorseR A	1200	20½	20	20½
MorseR B	1000	20¼	20	20¼
Mussens	—	5½	5½	—
Nat Contain	600	8⅜	8¼	8⅜
Nat Sea	—	5½	5½	—
NB Tel	—	14	13¾	—
NFLD Light	—	8	7¾	—
Noranda	695	47¼	47	47⅛
North C Gas	4700	13½	13¼	13⅜
NS Light	400	7⅞	7⅞	77
Oshawa A	—	33¾	33½	—
Pac Pete	13100	21⅞	21	21⅞
Phillips C	500	8½	8½	8½
Pow orp	5310	8¼	7⅞	8¼
Price	1025	9⅜	9¼	9¼
QN Gas	—	10⅞	10½	—
Que Phone	—	14	13⅝	—
Radio Eng	1625	29	28½	28⅞
Reed Paper	—	5½	5½	—
Reitman's	—	13½	13½	—
Rio Algom	1450	32	31½	32
Readers D	1695	13⅜	13¼	13¼
Rothmans	200	23	23	23
Royal Trust	1450	19½	19½	19½
St-L Cem (A)	—	18	18	—
Scott LnS	5270	28	25½	28
Shell Can	1000	26¼	26¼	26¼
Shell I pr	—	29	28½	—
Shell I w	100	12¾	12¾	12¾
Shop Save	700	14⅝	14½	14⅝
Simpsons	—	36¼	35½	—
Sogemines	—	13⅜	13½	—
Southam	—	44½	44¼	—
Steel Can	2425	20¼	19⅝	20
Steinbg (A)	381	16¾	16¾	16¾
Texaco C	—	27½	27½	—
T Grp	—	8⅛	8	—
Tr Corp	200	9	9	9
Tr PL	700	31	30¼	31
Tr PL	—	43½	43½	—
Tr PL	—	13	12¾	—
Trust Pr	—	20	20	—
Tr PL	—	60¼	60⅛	—
Un Carbide	100	18⅜	18⅜	18⅜
U Corp	510	13½	13½	13½
Vicro	405	59½	58½	59½
Versatd	—	15	15	—
Wajax	—	14	14	—
Walk GW	—	33	32	—
Weldwd	100	12¼	12¼	12¼
W Coast	1450	24¾	24½	24¾
Weston A	—	16	16	—
Weston B	—	16	16	—
Zeller's	8100	13½	13¼	13½

Bourse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	1000	66	66	66
Anthonian	3500	12	12	12
Arno	—	5	5	—
Baker Talc	—	30½	30½	—
Barvallee	2500	7	7	7
Bateman	1000	8	8	8
Beauce Pl	—	11	10	—
Belgium	—	12	12	—
Bellechasse	—	7	7	—
Blue Bon	1000	275	275	275
Bruce Presto	29500	16½	15	16½
Burnt Hill	13200	88	80	80
Camflo	500	575	575	575
C. Magensite	4000	24	24	24
C Security A	100	295	295	295
Cannon Mines	2000	31	29	29
Carbec	9500	37	33	33
Cassidy's	—	9¼	9¼	—
Chemalloy	1600	465	460	460
Chib Copper	3000	6	6	6
Chipman	—	9½	9½	—
Comm. H.&M.	—	260	250	—
Commodore	3100	6	5⅜	6
Commodore w	2400	325	325	325
Cominga	4500	6½	6½	6½
C. Dorson	—	39	39	—
C Canorama	—	16½	16½	—
C Manitoba	2500	61	61	61
C Mogador	—	17½	17½	—
C Manpas	1500	10½	10	10½
C New P	1000	65	65	65
C Persh	1500	74	73	73
CQ Smlt	10300	310	290	310
CQ Yell	2500	3½	3½	3½
C Virginia	49100	134	105	105
C McKinney	500	42	42	42
C Propry	17900	153	145	146
Corgemin	—	55	54	—
Credo	—	30	29	—
Darng E	3000	9	8½	9
Dauphin	10000	30	27	30
Delta El	300	390	390	390
Dev Elb	—	29	28½	—
Dm Exp	27000	31½	30	30
Dm Lease	3000	17	17	17
Domco	—	8¼	8¼	—
Dumagam	—	40	40	—
[illegible]	1000	17	17	17
[illegible]	—	11	10	—
Eag Gd	6300	420	415	420
[illegible]	—	9	600	600
[illegible]	500	13	13	13
[illegible]	—	9	8	—
Emp Min	1000	8	8	8
Fab M	—	5	5	—
Fano	—	7	7	—
Fidelity	2500	23	23	23
Fiscal	400	8	8	8
Fit Mfg	—	265	265	—
Fontana	—	5	5	—
FT Reice	32500	85	75	73
Fox Lak	—	7	7	—
Futurity	2500	50	50	50
Furing P	—	350	350	—
Gl Lak	1500	325	315	315
Grissol	100	5¼	5¼	5¼
Guard M	20800	106	101	102
Imbrex	200	6⅝	6⅜	6⅝
Inland Ch	—	500	495	—
Inspiratn	200	105	105	105
Int Atlas	—	16	16	—
Int. Norvalie	500	16	16	16
Int Dredg	—	5½	5	—
Israel Oil	—	7	7	—
James Bay	11500	102	99	99
Kenting Av	—	25¾	25¾	—
Kiena	1300	132	130	132
Kodiac Pet	2100	85	82	82
Lab Accept A	—	65	65	—
Labrador	200	31½	31½	31½
Laduboro	—	34	34	—
Louvaine G.	5000	15	15	15
Massval	—	7	7	—
Matachewan	7500	46	43	43
Mid Chib	1500	16	15	16
Midepsa	600	200	200	200
Miro Mines	2000	26	26	26
Mistango	1000	17½	17½	17½
Molyb	500	175	175	175
Mt Pleast	—	12	11½	—
MR Rice	—	8	8	—
NAut Vend	—	195	195	—
N Formaq	57000	13½	12	12
N Glacier	8500	23	21½	23
N Gladvue	—	10	10	—
NW MT Castig	—	32	32	—
Nocana	500	4½	4½	4½
NA Rare M	1000	27	27	27
NorthEx	—	4	4	—
NW Canalask	—	8	8	—
Ontario Sand	100	200	200	200
Opem Ex	4000	26	26	26
Pctino	—	21⅛	21⅛	—
Pat Silver	11000	26½	26	26
Peace Riv	100	500	500	500
Pennbec	1500	7	7	7
Peso [illegible]	33600	385	345	350
Phoenix O	—	375	370	—
Pine Ridge	500	16	16	16
Prime Potash	2000	10½	10½	10½
Que Chib	10500	58	56	58
Qu3 Explo	—	19	17½	—
Queenston	1000	24	24	2 4
Rancheria	5000	16	15	15
Ranger O	—	440	440	—
Rouyn Ex	1000	10½	10½	10½
Rusty L	—	9	9	—
St-L Colum	—	175	170	—
St Lucie Ex	4000	11	11	11
Sangamo	—	9¼	9¼	—
Seaway H	—	8	8	—
Show. Mng	—	37	37	—
Silver Reg	8500	27	27	27
Silver Sum	9000	17	14	14
Silver T	10200	84	83	84
Soca	7000	100	100	100
S Dufault	3000	22	22	22
Spartan Air	7700	95	90	95
Sturgeon	—	40	35	—
Subzo	—	260	256	—
Sullivan	300	400	400	400
Superpack	400	14¼	14¼	14¼
Suptest P	—	28	28	—
Surlaga	300	260	260	260
Tache	1500	9	9	9
Tazin	500	9½	9½	9½
Terrex Mng	3600	44	40	44
Torcon 0x	2500	21	21	21
Titan	1000	9	9	9
Un Obalski	14400	156	150	151
Val-Mar	—	435	435	—
V Der Hout	500	325	300	325
Waite Dufault	2400	23	20	20
Wasamac	—	125	125	—
West Hill	3000	30	30	30
West Tin	1000	12	12	12
Wisconsin	2500	27½	27½	27½

newyork

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Ch. Net
Abbot L 1	4	59½	58½	58½	— ¼
Abex C 1.60	68	34¼	33½	34⅛	....
Adres 1.40	168	82⅞	81¾	82¼	— ⅛
Admirl	55	21⅛	20⅝	21	+ ¼
AirRed 1.50	147	30⅜	30	30¼	— ⅛
Alcan Al 1	325	22⅞	22⅜	22¾	+ ¼
AllegC .0e	53	16⅝	16¼	16⅝	+ ¼
AllegL 2.40	19	64⅝	63½	63½	—
Alld C 1.90	134	37	36⅜	36⅝	— ¼
Alld Su .60	27	17⅝	17⅜	17½	— ⅛
AllisChal 1	138	31⅞	31⅛	31⅜	....
Alcoa 1.80	146	75¾	73¼	73¼	— ¾
AirLin .80	281	27¼	26½	27⅛	+ ⅜
AmBcst 1.60	100	67¼	66	66	—1½
AmCan 2.20	6	53¼	52¾	53	+ ⅛
ACyan 1.25	472	25⅞	25⅛	25⅜	— ⅛
AmEIP 1.52	165	36¼	35⅝	35¾	....
AHome 1.20	124	60¼	59⅞	60¾	+ ⅛
AmHosp .66	48	116	112¼	1 5½	+3¼
AmFdy .90	314	20⅞	20⅛	20⅜	....
AMet 1.90	41	47½	47⅛	47½	+ ½
AmMot	316	13⅛	3	13	— ⅛
Am Photo	1049	18½	17⅛	18⅜	+1
Am Std	84	37½	36⅝	37⅞	— ⅞
AT T 2.40	1002	49⅝	48½	48¾	— ½
AmTob 1.90	126	33⅛	32⅞	33	— ⅛
Am Zinc	2	26⅞	26⅝	26⅝	— ½
Ampex Cp	23	34½	34	34	— ⅜
Ancond 2.50	470	53	51⅝	52	+ ½
Anken Ch	205	14⅜	13¾	13¾	....
Armco 3	71	51⅞	51	51⅜	....
Armor 1.60	407	45⅛	44	44¾	+ ⅝
ArmC 1.40a	47	7 ⅞	70	71¾	+1
ArmRub 1.60	7	48⅝	48¼	48¼	— ¾
Atchsn 1.60	176	35	34⅛	34¼	— ⅝
Avon 1.60	42	141	140	140¼	— ¾
Babck 1.36	47	45¼	44⅜	44⅝	— ⅛
Baxtr .6	50	53⅞	53⅛	53⅞	+ ⅜
Beckmn .50	70	57¼	56¼	56¾	+1
BeachAir 1b	74	61⅜	60⅛	61	+1
BellH .60	64	83	82⅝	83	+ ¼
Bndix 1.40	55	42½	41¾	42¼	— ⅛
BenF 1.60	59	35½	35⅛	35⅛	— ¼
BethStl 1.60	255	32	31⅝	3 ¾	— ⅛
Boing 1.20	412	72¾	69¼	72⅜	+3
Bordn 1.20	134	33⅞	33½	33¾	+ ¼
BoraWa 1.25	112	33¼	32⅝	33⅛	+ ⅝
BristMy 1a	35	79¼	78	79	+1¼
Bwn Co .15p	53	18½	18⅛	18⅜	— ⅛
Brunswk	3341	18½	17⅛	18⅜	+1
Bucy .20	258	27½	26¼	27¼	+2⅛
Budd .80	232	3 ⅛	30½	30⅞	+ ⅜
Bulova .80b	73	34½	33¾	34⅛	— ⅜
BurlInd 1.20	20	47	46½	46⅝	— ⅜
Burndy .60	33	31⅞	31½	31⅝	— ⅛
Burrghs 1	104	218¾	215⅜	216½	+ ½
CmpSoup	78	34	32⅝	32⅝	—1⅛
CanDry .50	134	39	37¼	38¾	+1⅛
CPR 1.45e	23	63⅛	63¼	63⅞	— ⅛
Carrier 1	35	78¾	78	78	—1¾
CartW .40a	45	15¾	15½	15⅝	+ ⅛
Case J1	210	20¼	20	20⅛	+ ⅛
CatTr .20	83	40⅞	40⅛	40⅛	— ½
Celanese 2	167	57⅛	56	56½	+ ½
Ches Oh 4	16	63½	62⅞	63⅛	— ⅜
Chi RI Pc	24	29⅜	28¾	28¾	+1¾
ChocFN .60	44	21⅜	20⅝	20⅝	— ⅜
ChrisCrft 1a	58	41	39⅝	40	— ½
Chrvslr 2	414	68¼	67	68	+1
CitFn 1.80	04	37½	36⅞	37	— ½
CitiesSv 2	189	53¼	52⅝	52⅝	— ⅜
Cluett P .80	x54	34¾	34⅜	34¾	+ ⅜
ColgPal 1.10	49	43¾	43¼	43⅜	— ⅝
Coll Alk 1.20	18	37⅝	37⅛	37⅛	+ ⅛
CBS 1.40b	90	58¼	57⅛	57⅛	— ½
Col Gas 1.52	102	26⅞	26½	26¾	+ ¼
COolv .50e	78	30⅝	30¼	30¼	....
ComEd 2.20	4	44½	44	44	— ⅝
ConOilRef .60	250	28⅛	27⅛	27¼	— ⅝
Coleum .80	31	34	33¼	33¼	— ¾
ConEds 1.80	193	32¾	32	32⅜	+ ¼
CFds 1.50	70	64	63¾	64	+ ⅜
ContCan 2	90	54½	54	54⅜	+ ⅜
ContOil 2.80	136	67⅛	65¼	66⅜	— ⅜
Cntr Data	222	164⅞	162⅜	162⅝	— ½
Coopln 1.20	6	50¾	49½	50½	+ ¾
CornP 1.70	152	39⅜	38½	39⅛	....
Crane 1.60	19	49	48¾	49	+ ¼
Cr Zell 2.20	68	47¾	47¼	47½	— ¼
CrucStl 1.20	205	39⅞	37	38	—2
Curtiss Wr 1	137	29	28⅝	28¾	+ ⅛
DanRv 1.20	77	26¼	25⅞	26¼	+ ¾
Deere 2	66	55½	55	55⅜	— ½
DiamS .40	79	31⅜	31⅛	31⅛	+ ⅛
DowC 2.40	74	80½	80	80¼	....
DresIn 1.40	68	33⅞	33½	33⅝	— ¼
EastAir .50	390	37¾	36¼	36¼	—1⅛
Elect As	162	23⅞	23⅛	23⅛	— ⅜
ElPasNG 1	151	18½	18¼	18⅜	....
EmpYUE 1.68	81	102½	101⅝	102½	+ ½
ESB 1.20	5	29⅞	29½	29⅞	....
EthylCp .60	106	36⅞	35⅞	36⅜	— ½
Evershp	45	18¼	17¾	18	+ ¼
ExCel 1.20	31	34⅞	34½	34⅜	+ ⅛
FrCam .50g	173	75¾	73½	74⅜	—1½
Fed Pac El	140	29	28¼	28¾	+ ⅛
F Pac pf .26	6	28	27⅜	27⅜	— ⅝
Firest 1.40	222	56⅞	55½	55¾	+ ⅜
FChart 1.24f	36	32	31	31⅛	—1⅛
Flintkote 1	181	29⅜	28⅞	29	— ¼
Ford 2.40	213	58⅝	57⅞	58⅜	+ ⅜
Frueh .70	88	41⅛	40¾	40⅞	— ⅛
GAFCorp .40	338	24½	23⅞	24	....
Gen Dyn 1	45	54⅞	54⅜	54½	+ ⅜
GenEle 2.60	365	91½	90	90⅞	+ ¾
GFds 2.40	90	88½	87¾	88⅛	+ ⅛
GMC 1.95e	439	81⅞	80¼	81⅝	+1⅛
GPubU 1.56	89	27	26½	26⅜	— ⅜
GTelE 1.40	259	39	38⅝	38¾	— ¼
GTire .80	150	30⅝	29¾	30⅛	— ⅝
Gillette 1.20	49	58⅛	57	57½	—1
Gdrich 2.40	3074	62½	59	62½	+3½
Gdyr 1.35	216	56½	55½	56¼	+ ⅜
Grace 1.40	147	37¾	37¼	37⅜	....
GrandU .60b	37	21⅝	21⅛	21⅛	— ⅝
Gt AP 1.30a	66	28½	28¼	28½	....
G W Fin	207	20⅝	20⅛	20⅛	— ¼
Greyhnd 1	130	21¾	21⅜	21½	+ ⅛
GulO 2.60	332	72¼	70¾	71¾	— ½
GulWI .30b	360	49⅜	48	48¼	— ¼
Harris 1	100	60¼	58⅛	60¼	+2⅛
Heinz 1.40	27	54	53¼	53¼	— ¾
Helene Curt	333	20⅞	19⅜	20½	+1
Hobart .80a	4	42¾	42¼	42¾	+ ¼
Hmstk .80	30	72⅝	70¼	72⅝	+2⅜
Honywl 1.10	121	134	131¼	133⅛	+ ¾
HouseFin 1	83	38	37⅝	37¾	....
Howmet .70	63	48¼	47	47	— ⅜
HuntFd .50b	27	62½	61¼	61¼	+ ⅛
IllCent 1.50	4	65⅜	65	65	— ¾
IngRand 2	89	45½	45	45½	+ ½
InlandStl 2	245	37⅞	36½	37½	+1
IBM	234	370½	367	367½	—2¼
IntHarv 1.80	181	33⅛	32⅜	32½	— ⅝
IntMiner 1	134	23⅞	23¼	23⅜	+ ¼
IPap 1.35	303	33	32¼	32½	— ¼
IntT&T .85	391	57	55	56	—1⅛
JnMan 2.20	66	69⅝	69	69⅛	— ⅝
JohnJ .60a	30	93	92	92¾	+ ½
JonesL 2.70	311	79⅞	79⅝	79¾	+ ¼
JoyMfg 1.40	64	35¼	35⅛	35⅜	— ⅛
KaiserAl 1	199	45⅜	44⅝	45¼	+ ⅝
KaysRo .60	141	36	35½	36	+ ⅛
Kellogg 1.40	149	43¾	43	43¼	— ¼
Kendal 1.10	10	60	59¾	59¾	— ½
Kennec 2	149	41⅜	40⅜	40⅞	+ ⅛
KerrM .50	15	132½	131½	132½	+ ⅞
KimbC 2.20	46	59	58⅛	58½	....
KLM .83g	138	60⅜	59⅛	59⅛	— ⅜
Kresge 1.02	111	98⅜	97½	97¾	— ⅞
Kroehler .30e	6	29½	29	29½	+ ½
LehPC .60	18	16¼	16	16¼	+ ⅛
LibbMcN	57	18⅛	17¾	17¾	— ¼
Ligg My 5	30	79½	78½	79½	+1½
LilyC 1.20	40	39½	38¾	39	— ¼
Ling 1.33	205	133¼	126¼	128	+ ½
Litton 2.65f	534	84¼	81½	82⅞	+ ¼
Lock A 2.20	113	58⅜	57¾	57¾	— ¼
Loews .20h	146	100¾	95½	100	+5
Lorillrd 2.70	23	49¼	48⅞	49	— ⅜
LukensStl 1	9	34¼	33¾	33¾	....
Lytton Fin	37	7½	7¼	7½	+ ⅛
Macy .90	117	39½	38½	38⅝	— ¾
Magnavox 1	161	54¼	53	53	— ⅞
Manpow .60	23	35½	34¾	35¼	+ ¼
MartinM 1	579	23½	22¾	23½	+ ½
Mass F 1	251	19⅝	19	19	— ½
McDonD .40	439	56⅝	54½	54⅞	—1⅞
McGEd 1.40	35	40½	40⅛	40¼	— ½
McGrH .60a	28	50½	50	50	....
MerrCh S	9	25⅛	25	25⅛	+ ⅛
MGM 1.20b	49	44¼	43¾	43¾	— ¼
MidlR 1.40	32	33	32⅝	32¾	— ¼
MMM 1.45	119	115⅜	113⅞	14¾	+ ½
Minsn 1.60b	145	42	41½	41¾	— ⅛
MontWd 1	346	35½	34⅛	35¼	+ ½
Motorola 1	37	152¼	148⅛	148⅛	—2¾
NatBisc 2.10	20	49	48¼	48¼	— ⅜
NatCan .60	35	47⅝	46¼	46¾	— ⅛
N Cash 1.20	47	148½	147⅞	148¼	— ¼
NDairy 1.60	65	42⅞	42½	42⅝	— ⅞
NDist 1.80	88	38⅞	38⅜	38¾	....
NatGyps 2	81	62	60⅜	61⅜	+ ½
NLead 1.50e	52	63¼	62½	62¾	— ¼
NatStl 2.50	139

téléphoto PA

Deux jeunes femmes de l'organisation électorale de Bob Kennedy pleurent sans retenue, après l'attentat.

"Le monde est devenu fou"

d'après PA, Reuter, UPI, AFP

La nouvelle de l'attentat contre le sénateur Robert Kennedy soulève une vague d'effroi et d'indignation à travers le monde. L'Amérique, elle, est consternée et inquiète.

"Le monde est devenu fou." Ces mots qu'a prononcés le sénateur Henry Jackson en apprenant le tragique incident de Los Angeles sont sur les lèvres de la plupart des hommes politiques américains aujourd'hui. Leur violente réprobation de cet acte criminel n'a dégale que l'inquiétude qu'ils éprouvent pour l'avenir des institutions même de la république fédérale américaine.

L'homme de la rue est lui aussi atterré. Dans les gares désertes du métro de New-York, des hommes d'âge mûr pleuraient ce matin après avoir appris la triste nouvelle.

Les gens s'attroupaient pour s'enquérir des nouvelles de dernière heure. On demande: "Est-il mort ? Vivra-t-il ? Qu'est-il arrivé au juste ?".

"Pourquoi l'avoir tué lui, a lancé quelqu'un. Ce fut d'abord son frère et maintenant c'est lui."

Dans le monde

Au Vatican, le pape a déclaré à l'issue de son audience générale du mercredi : "Nous ne pouvons pas taire la douleur que nous a causée la nouvelle de l'attentat contre le sénateur Kennedy. Nous formons des voeux pour la victime et nous espérons qu'une volonté commune de bannir les méthodes de violence, de dissension, de lutte et d'homicide, puisse faire suite au sentiment d'indignation qui parcourt aujourd'hui le monde à la suite de cet épisode douloureux et blâmable."

Par ailleurs, le cardinal secrétaire d'Etat Amleto Cicognani a adressé un télégramme au cardinal McIntyre, archevêque de New York, et lui a demandé, au nom du pape, de le tenir au courant de l'état de M. Kennedy.

A Paris

En France, le général de Gaulle, tenu constamment au courant, a évoqué l'attentat au Conseil des ministres auquel il a fourni les dernières nouvelles du sénateur. Le Conseil a exprimé sa sympathie et manifesté l'inquiétude que lui inspire les conséquences de cet attentat.

En Italie, la nouvelle a consterné tous les parlementaires qui s'apprêtent à élire les présidents du Sénat et de la Chambre. En Allemagne de l'ouest, M. Willy Brandt a dit que son pays était bouleversé par cette nouvelle tandis qu'en Autriche le chancelier Joseph Klaus a exprimé sa profonde douleur et déclare que rien ne justifie la destruction de l'adversaire politique.

A Londres, l'attentat a fait la manchette des journaux du matin et a consterné l'homme de la rue. Au 10 Downing street, on suit de minute en minute les nouvelles mais on attend des informations plus précises pour faire une déclaration officielle.

Des porte-parole de d'autres pays, tels que la Grèce, la Belgique et la Suisse, ont exprimé le profond regret ressenti par les autorités. Cependant à Moscou la nouvelle n'a encore fait l'objet d'aucun commentaire officiel mais elle a créé un profond remous dans les ambassades.

Enfin, de partout les commentaires officiels traduisent l'indignation ressentie. En Inde, Mme Gandhi s'est dit consternée tandis que le ministre des Affaires étrangères de Suède a avoué que "cette tragédie secoue toutes les nations démocratiques du mondee".

Chez lees Kennedy

Les membres de la famille Kennedy en Europe étaient en communication par téléphone avec les Etats-Unis. M. Sargent Shriver, ambassadeur des Etats-Unis en France, a déclaré qu'il prenait les dispositions nécessaires pour se rendre aux Etats-Unis si nécessaire. Il a jouté : "La nouvelle de cet attentat a été un grand choc pour Mme Edward Kennedy, Mme Shriver et moi-même. Nous sommes en contact constant avec la famille à Los Angeles. On nous a cependant conseillé de ne pas quitter la France avant que le résultat de l'opération ne soit connu."

A Londres, la princesse Lee Radziwi a déclaré avoir parlé à sa soeur, Jacqueline Kennedy. Elle a qualifié l'attentat d'incroyable. "Je ne sais pas si je me rendrai en Amérique", a-t-elle ajouté.

A Hyannis Port, dans le Massachussets, le père et la mère du sénateur, M. et Mme Joseph P. Kennedy, ont été averti de l'attentat par une nièce, Ann Gargan, qui habite avec eux. Le plus jeune frère de Robert Kennedy, le sénateur Edward M. Kennedy, a parlé à son père au téléphone. Par ailleurs, un grand ami de la famille Kennedy, le cardinal Cushing doit se rendre à leur demeure aujourd'hui.

Aux Etats-Unis

"Il n'y a pas de mots pour traduire l'horreur qu'inspire cette tragédie", a déclaré le président Johnson en apprenant la nouvelle. "Nos prières et nos pensées vont vers le sénateur, sa famille et les autres victimes, a-t-il ajouté. L'Amérique entière prie pour qu'il se rétablisse. Nous prions aussi pour que la division et la violence disparaissent à jamais du coeur des hommes."

Puis ce fut au tour du secrétaire d'Etat, Dean Rusk, de déplorer l'attentat : "Je ressens un choc et j'éprouve un malaise profond à la suite de cet acte de violence absurde. Je prie pour sa guérison."

De nombreux autres témoignages affluent de tous les coins du pays. De l'ONU, le secrétaire général, U Thant, et le président de l'Assemblée générale ont exprimé leur indignation devant ce geste brutal et ont offert leurs voeux de rétablissement au sénateur Kennedy.

Le rival du sénateur dans la course à la présidence, M. Eugene McCarthy, a tenu une conférence de presse en matinée et a fait part au public des sentiments qu'il éprouve à la suite de l'attentat. Il a dit qu'il était un reflet de la violence qui s'est produite dans certaines parties du monde et que la nation en partage la culpabilité.

Dans "Resurrection City", lieu de rassemblement des participants à la "marche des pauvres", l'annonce de la nouvelle a été suivie ce matin d'un grand silence.

Le pasteur Abernathy a demandé, au cours d'une conférence de presse, des "actes pour extirper ce mal qui menace l'Amérique". Quant à la veuve de Martin Luther King, elle a fait parvenir un télégramme à Madame Kennedy et s'est dit prête à faire tout ce qui pourrait lui apporter aide et consolation.

L'attentat contre Bob Kennedy a terminé une journée triomphale

Les balles d'un agresseur auront mis un terme brutal à une journée qui, politiquement, aura été sans conteste pour le sénateur Robert Kennedy, celle d'un triomphe: la victoire aux élections primaires de la Californie.

Ce triomphe, le quatrième en cinq confrontations avec son principal rival à la candidature democrate, le sénateur Eugene J. McCarthy, venait de faire du sénateur Kennedy le plus sérieux rival du vice-président Hubert Humphrey.

Ses derniers mots réflétaient d'ailleurs cette confiance nouvelle. Le sénateur Kennedy a demandé à ses partisans d'oeuvrer à l'avenir en fonction de la Convention nationale du parti, convention de Chicago qui décidera du choix d'un candidat démocrate à l'élection présidentielle de novembre.

Une journée d'un autre triomphe, aux primaires du Dakota-Sud cette fois où Kennedy venait de remporter une victoire facile sur Hubert Humphrey, au pays d'Hubert Humphrey. Kennedy s'était assuré plus de la moitié des votes, McCarthy devant se contenter d'une troisième place.

Aux primaires du New Jersey, un délégué du Congrès national démocrate s'est dit convaincu que le gouverneur Richard Hughes était assuré de 50 des sièges, n'en laissant qu'une vingtaine au sénateur McCarthy.

La victoire cependant, celle qui devait être décisive selon la majorité des observateurs politiques, devait être la confrontation aux primaires de la Californie. Kennedy l'a emporté difficilement (951,681 voix contre 833,160 pour McCarthy) mais cette victoire lui procure 172 nouvelles voix à la convention nationale.

Cette moisson en Californie, ajoutée au 24 voix qu'il s'est assurées hier aux primaires du Dakota-Sud, ont permis à Kennedy de prendre les devants sur McCarthy: 393 voix contre 238.

Avant les primaires de la Californie, les observateurs politiques étaient tous d'accord : une défaite devait condamner les chances d'un candidat d'obtenir la candidature démocrate à la convention de Chicago. Kennedy lui-même avait fait savoir qu'il abandonnerait la lutte s'il était battu.

McCarthy a cependant fait savoir qu'il n'entendait pas se retirer.

Mais la déclaration de McCarthy est survenue quelques heures avant l'attentat dont devait être l'objet son rival. Après cette tragique fin de journée, McCarthy a simplement ajourné sa campagne, reporté ses discours. Comme bien d'autres, il va maintenant devoir attendre les événements.

Les Montréalais sont bouleversés mais moins qu'à la mort du président

Généralement bouleversés par l'attentat dont a été victime Robert Kennedy, les Montréalais ne le semblent pas autant, toutefois, qu'à la mort de son frère, le président. Ils le connaissent moins. Chose certaine, ils ne comprennent pas. Pourquoi, se demandent-ils, pour ensuite revenir à l'idée d'un complot. "Y'a pas d'erreur ! a dit l'un d'eux, les Kennedy sont sur la liste noire."

M. Richard Brodeur, aide-camionneur

—Cela me touche personnellement. Je suis persuadé que c'est un complot, qu'on doit tenir compte, pour expliquer l'attentat, d'une foule de facteurs : des rivalités personnelles, politiques... Est-ce que je peux le dire ? Dire que je suis persuadé qu'il y a du Johnson là-dessous. L'assassinat, c'est peut-être aussi le sort de quiconque s'élève en faveur des Noirs.

M. Raymond Pillette, policier

—C'est réellement triste ! Par contre, il faut s'attendre à ce genre de choses... c'est dans la mentalité américaine. L'attentat dépend de la société capitaliste dans laquelle vivent les Américains. Je calcule que Robert Kennedy était un gars qui tendait plus vers l'être humain que vers l'argent. Oui, même en étant millionnaire. Une telle attitude crée des problèmes aux Etats-Unis.

Mme Raymond Montpetit, ménagère

—C'est degueulasse ! Ce n'est pas que je partage toutes les opinions de Robert Kennedy... Enfin, je les partage, mais, même s'il est probablement sincère, il a l'air ambitieux. Dans le fond, tout le monde est bouleversé... tous les petits déjeuners ont été un peu tristes, ce matin. Par ailleurs, je ne peux m'imaginer autre chose qu'un complot. On sait qu'il devait se retirer de la course, s'il ne remportait pas les primaires de Californie. Or, il a gagné et a été abattu tout de suite après...

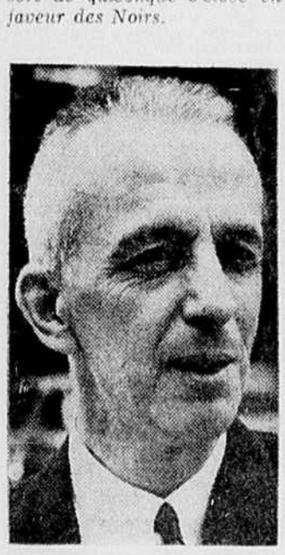

M. Raymond de Cotret, gérant

—C'est un choc ! Toutefois, cela ne me surprend pas. Pourquoi ? Parce nos politiciens offrent si peu d'espoir aux millions de désespérés, parlent de façon tellement vague de leurs programmes, qu'ils finissent par mettre les gens à bout. Robert Kennedy ne faisait pas l'exception. Il était catholique... les gens attendent toujours plus d'un catholique. Kennedy a déçu et quelqu'un s'est fâché. Il n'était pas meilleur que Johnson...

M. Paul Bégin, évaluateur d'immeubles

—C'est un coup ! Mais, je ne comprends pas pourquoi on a voulu tuer Robert Kennedy. Il était seulement candidat, tandis que son frère, le président, détenait l'autorité. Je suis persuadé que le fait d'être catholique lui a nui. A part cela, je suis aussi persuadé qu'un groupe d'Américains, sans doute des millionnaires, veut la perte des Kennedy. Y'a pas d'erreur ! les Kennedy sont sur la liste noire.

Pas de demande à la GRC

Un porte-parole autorisé de la Gendarmerie royale, à Ottawa a affirmé à midi qu'aucun parti politique, chef de parti ou candidat à la prochaine élection fédérale n'a demandé de protection spéciale ou accrue en conséquence de la tentative d'assassinat sur la personne du sénateur Robert Kennedy :

"Nous n'avons reçu aucune demande en ce sens, a déclaré l'inspecteur W.-R. Pilkey, chef du bureau des relations extérieures à la GRC. Et j'ignore si les principaux organisateurs de MM. Trudeau ou Stanfield, ont l'intention de s'adresser à nous à cette fin."

Télégramme de Michener à Johnson

Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a envoyé un télégramme au président Johnson dans lequel il dit que lui et tous les Canadiens sont profondément émus et affligés par l'assaut brutal commis contre le sénateur Robert Kennedy.

"Nous offrons nos sympathies à sa famille et au peuple américain et nous prions intensément pour la guérison du sénateur".

Bobby était pratiquement mort à son arrivée à l'hôpital, dit le Dr Baz

LOS ANGELES. (AFP) — Le sénateur Kennedy était "pratiquement mort" lorsqu'il est arrivé à l'hôpital après l'attentat commis contre lui, a déclaré ce matin le Dr Victor Baz, le premier médecin qui se soit occupé de lui au Central Receiving Hospital.

Le Dr Baz a précisé qu'il a aussitôt ordonné un massage cardiaque et de l'oxygène. "J'étais prêt à injecter de l'adrénaline dans le coeur, a-t-il poursuivi, mais au cours de l'opération, nous nous sommes aperçus que ce n'était pas nécessaire. On ne sentait plus son pouls. Les battements ont repris lentement, puis on commença à entendre le coeur et le patient se remit à respirer — de façon plutôt irrégulière".

L'arrêt du pouls avait effrayé Mme Kennedy, rapporte le Dr Baz. "Elle ne croyait pas qu'il fût encore en vie. Aussi, quand nous commençames à ré-entendre les battements du coeur, je lui ai placé le stéthoscope sur les oreilles pour qu'elle puisse constater".

Son coeur s'étant remis à battre, le sénateur fut placé dans un poumon artificiel assurant à la fois un massage du coeur et une oxygénation artificielle des poumons.

Le Dr Baz rapporte qu'à ce moment-là, il frappa plusieurs fois le sénateur sur les joues pour voir s'il reprenait conscience. "Mais il n'y eut aucune réponse".

Avant d'être transporté à l'hôpital du Bon Samaritain pour y subir une intervention chirurgicale au cerveau, le sénateur Kennedy fut soumis à un autre traitement pour assurer sa survie jusqu'au moment de l'opération. Mme Kennedy l'accompagna dans l'ambulance. Elle a été "magnifique", assure le Dr Baz.

Après m'être jeté à terre, je me suis levé et j'ai pris des photos

— un photographe

LOS ANGELES (UPI) — "Le sénateur Kennedy, à la fin de son discours, donna quelques poignées de mains et se dirigea derrière la tribune vers le secteur de la cuisine, en passant à travers des rideaux", raconte un photographe de UPI, Ron Bennett, qui se trouvait près de Kennedy, lors de l'attentat.

"Il semblait devoir passer par une entrée des employés. Plusieurs personnes le suivaient.

"J'entendis des bruits ressemblant à ceux de pétards. Les gens se mirent à crier et à se jeter à terre. Je fis de même.

"L'homme qui me suivait fut atteint d'une balle. A la tête, je crois.

"Je me suis levé et j'ai commencé à prendre des photos. Kennedy était étendu sur le plancher et du sang coulait du sommet de sa tête. Il parlait bas à quelqu'un.

"Sa femme arriva et demanda à tous de reculer pour faciliter la respiration de son mari.

"Après avoir pris des photos de Kennedy, je me suis hâté vers le suspect. Il avait une complexion foncée et était vêtu d'un chandail et de "jeans".

"Il se débattait violemment entre les mains de ceux qui le retenaient, alors que Kennedy gisait là, tout près.

"Il hurlait, mais je ne sais pas ce qu'il disait. Il semblait pris de panique. Quelques personnes tentèrent de le bousculer, mais la plupart criaient : "Sortez-le, amenez-le en prison".

"Après que le suspect fut amené hors de la pièce, l'ambulance arriva et on y transporta Kennedy. Il était étendu sur le dos. Quelques personnes tenaient sa tête.

Les chefs des partis politiques canadiens se disent stupéfiés

Les chefs des quatre partis politiques canadiens ont réagi avec émotion, ce matin, lorsqu'ils ont appris le crime commis contre le sénateur Robert Kennedy.

Profondément engagés dans une campagne électorale qui les conduit actuellement d'un bout à l'autre du pays, ils ont tous exprimé le regret et l'angoisse devant la terrible nouvelle.

Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, prie pour la guérison du sénateur Robert Kennedy, ainsi que pour celle des autres personnes qui ont subi des blessures dans la tentative d'assassinat de cette nuit.

Réveillé aux petite heures par quelqu'un de son entourage qui voulait lui annoncer la nouvelle, M. Trudeau s'est montré stupéfait. Plus tard, il a exprimé son affliction à l'endroit de la famille Kennedy.

A Edmonton, d'où il doit partir aujourd'hui pour venir assister aux funérailles de André Laurendeau, le premier ministre a souhaité un progrès vers une situation où la violence ne sera plus requise et où la raison prévaudra dans les affaires politiques.

"J'espère, a-t-il dit, que le peuple américain va sentir le peuple canadien près de lui dans un moment aussi dramatique. Car la tristesse nous habite".

A Ottawa, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchel Sharp, a été incapable de prononcer un seul mot pendant les premières secondes d'une interview téléphonique avec un journaliste.

"C'est horrible, c'est un coup terrible. Je ne sais que dire, tellement c'est incroyable", furent ses premières paroles.

"L'horreur d'un tel geste est si grande que tout commentaire serait superflu", a-t-il ajouté.

M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur, a dit pour sa part que "le geste insensé posé à l'endroit du sénateur Kennedy illustrait bien la sorte de violence qui menace la société occidentale".

De passage à Moncton, au Nouveau-Brunswick, M. Stanfield a qualifié la tentative d'assassinat d'horrifiante. Il s'est dit profondement troublé par la vague de violence qui secoue l'hémisphère occidental.

Le fondement de notre société est ébranlé, a-t-il déclaré. Interrogé sur sa propre sécurité au cours de la présente campagne électorale, le leader conservateur a répondu : "Cela ne m'inquiète pas du tout".

Parlant à Corner Brook, à Terre-Neuve, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Tommy Douglas, s'est dit profondément attristé par la tentative d'assassinat du sénateur Kennedy.

En tournée électorale dans l'est du pays, M. Douglas a déclaré que le projet de loi canadien visant à un meilleur contrôle des armes à feu devra revenir devant la Chambre des Communes, même si le Canada ne connaît pas la tradition de violence des Etats-Unis.

Enfin, M. Réal Caouette, chef du Ralliement des Créditistes, a décrit la tentative d'assassinat comme "un acte sauvage, un acte barbare", perpétré dans un pays civilisé.

Un ambulancier: Kennedy nous suppliait de ne pas le toucher

LOS ANGELES. (UPI)—L'un des ambulanciers qui ont accompagné le sénateur Kennedy à l'hôpital, Max Behrman, a dit qu'à son arrivée sur les lieux de l'attentat, Kennedy était étendu sur le plancher. Sa femme était assise à ses côtés, lui frottant le front avec de la glace.

"Je me suis penché, mais elle m'a repoussé, ne voulant pas que je lui touche.

"Pourquoi alors voulez-vous d'une ambulance?", lui ai-je demandé.

"Je veux qu'il soit transporté à l'hôpital", a-t-elle répondu.

[illegible] pour cette raison que [illegible] lui ai-je dit.

[illegible] placé sur un [illegible] tant que nous [illegible] Kennedy nous [illegible] pas lui tou-[illegible]

[illegible] finalement descendu à l'ambulance. En chemin, Mme Kennedy retenait le brancard, nous demandant de ne pas marcher trop vite parce que ça faisait souffrir son mari.

"Parvenus à l'ambulance, je voulus prendre de l'information de routine. Mme Kennedy m'arracha le livre et le lança sur le terrain.

"D'après mes constatations, il avait besoin d'un bandage à la tête, près de l'oreille gauche où se trouvait la blessure. J'ai dû lui donner de l'oxygène : il en avait un besoin urgent.

Trudeau, le Prince, vu par Machiavel

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Tandis que des foules d'apôtres fervents de la "trudeaulâtrie" — mères de famille, tout aussi bien que fillettes ou "teeny-boppers" en micro-jupe — continuent d'accourir au passage de leur nouvelle idole, cherchant, qui à s'emparer d'un cheveu-souvenir, qui à lui donner le baiser de l'amitié . . .

Tandis que les propagandistes attitrés — ou de simples commerçants en quête du profit légitime — s'affairent à déployer tout l'arsenal des objets du culte, boutons-Pierre, "posters", verres à cocktail imprimés à l'effigie du premier ministre . . .

Au milieu de l'hymne louangeur . . . soudain . . . s'est fait entendre la voix discordante d'un trouble-fête : un Machiavel de mascarade présentant aux invités de la maison d'éditions-librairie Ferron une nouvelle édition de son "Prince", très irrévérencieuse à l'égard de "Pierre".

Disons plutôt qu'il s'agit d'un recueil de citations tirées du "Prince", toutes plus "machiavéliques" les unes que les autres et malicieusement accolées à diverses photos de Pierre Elliott Trudeau. Le Machiavel réincarné, distribuant les autographes à la ronde, déclarait à qui voulait l'entendre qu'il avait enfin trouvé ce Prince fidèle à ses enseignements et décidé à appliquer sa maxime : en politique, tous les moyens sont bons pour arriver à ses fins. Ce Prince contemporain, on l'aura deviné, ne serait autre que le premier ministre du Canada, M. Trudeau.

Les invités, rapporte-t-on, n'ont pas tardé à démasquer l'imposteur qui, sous son déguisement florentin, présidait au lancement de la plaquette de 32 pages intitulée "Le Prince illustré" — ils n'en ont pas moins apprécié ses propos "libertins".

Tirée à 20,000 exemplaires et distribuée par tout le Québec, la plaquette nous montre par exemple la photo, prise lors du congrès libéral, de Trudeau qui se retourne, souriant, vers quelques membres de "l'establishment" libéral rangés sur l'estrade, comme cherchant leur approbation. Et en-dessous cette citation : "Les plus riches, voyant qu'ils ne peuvent résister au peuple, commencent à donner réputation à quelqu'un d'entre eux et le constituent leur prince, afin que sous l'ombre de lui, ils puissent soûler leurs appétits".

D'autres photos, évoquant des scènes anodines ou des temps forts de la "trudeaulâtrie" déchaînée sont jumelées à des citations tout aussi acérées. Se voulant dénonciatrice d'une nouvelle forme du culte de la personnalité, l'oeuvre n'a pas toujours l'élévation d'esprit de son machiavélique inspirateur.

La maison d'éditions Ferron n'a pas craint en tout cas — après avoir elle-même édité un "poster" à la gloire de Trudeau — de faire oeuvre d'iconoclaste en se lançant avec témérité dans une "anti-trudeaulâtrie" galopante . . .

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

Trudeau est-il dynamique ou simplement frivole ?

Pour chaque électeur canadien qui désapprouve le choix de Pierre Elliott Trudeau comme chef du parti libéral, il s'en trouve trois qui pensent exactement le contraire.

Les Canadiens ont approuvé, en majorité (52 p. c.), l'élection de l'ancien ministre de la Justice à la succession de Lester B. Pearson. La moitié de ceux qui ont ainsi "ratifié" le choix du dernier grand congrès libéral voient d'abord en M. Trudeau un homme plein de jeunesse et d'énergie, apte à transformer son parti, à le restaurer ; un homme brillant, dynamique, un intellectuel authentique. En second lieu, ces électeurs opinent que, en tant que Canadien français, il saura unir le pays.

Par contre, au jugement des Canadiens qui voient d'un mauvais oeil l'accession de M. Trudeau à la "chefferie" libérale (une minorité de 17 p. c.), deux considérations seraient surtout à retenir contre celui-ci : sa frivolité, son manque de dignité. De plus, en troisième lieu, il manquerait d'expérience. Bref, ces Canadiens n'aiment pas Pierre Elliott Trudeau.

Voici les détails du sondage.

Raisons invoquées par ceux qui approuvent le choix de Trudeau (52 p. c.) comme chef libéral :

Il est jeune ; énergique ; il apporte des idées neuves ; il est dynamique, brillant ; c'est un intellectuel qui va transformer le parti	50%
C'est un Canadien français ; il saura satisfaire le Québec ; il est parfait bilingue ; il saura unir le pays	16%
C'était le meilleur homme parmi les candidats ; il saura séduire les électeurs ; ses antécédents sont impressionnants ; la jeunesse l'adore	10%
L'aiment ou aiment sa politique	5%
Il sait où il va ; ses potentialités sont formidables ; il faut lui fournir l'occasion de faire ses preuves	4%
Autres raisons	5%
Ne savent pas	14%
(Certains ont fourni plus d'une raison)	104%

Raisons invoquées par ceux qui désapprouvent le choix de Trudeau (17%)

Il est trop frivole, il manque de dignité : il "fait" trop "vedette" ; ne l'aiment tout simplement pas	27%
Il manque d'expérience	25%
Il va favoriser le Canada français ; il va favoriser l'Est, l'Ouest	10%
Autres raisons (il est célibataire ; n'approuvent pas son bill omnibus sur le divorce, l'avortement, l'homosexualité ; il a trop voyagé ; il manque de sincérité, etc.)	22%
Ne savent pas	17%
(Certains ont fourni plus d'une réponse)	101%

"Trudeau Love-In", quatorze fois

par Claude BEAUCHAMP

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Vraiment, la "trudeaumanie" n'a pas fini de secouer la campagne électorale actuelle.

Jusqu'à maintenant, on connaissait la "trudeaumanie" spontanée. Encore une fois, le Québec va innover : nous aurons la "trudeaumanie" planifiée.

En effet, une demi-douzaine de jeunes gens, d'une vingtaine d'années, tous engagés d'une façon ou de l'autre dans la production artistique mais se réclamant d'un obscur "Comité des jeunesses pro-Trudeau" ont annoncé, hier dans la Vieille capitale, qu'ils organiseront du 8 au 22 juin prochain, 14 "Trudeau Love-In" dans autant de villes importantes de la Belle Province.

Convoqués par télégramme signé d'un titre d'attaché de presse, les journalistes se sont rendus nombreux au Château Frontenac pour obtenir plus de détails sur ce projet de "manifestations-spectacles" pro-Trudeau.

Ils ont appris que ces Trudeau Love-In seront organisés par le "Comité des jeunesses pro-Trudeau qui est un organisme de jeunes Québécois fondé spontanément, qui n'est pas un organe d'information électoral ni un comité de jeunes libéraux mais une association de jeunes qui se rendent compte de leur rôle dans la politique fédérale.

Ils ont appris que M. Trudeau n'a rien à voir avec ces Love-In, qu'il n'encourage le comité ni officiellement, ni officieusement, ni financièrement.

Ils ont appris que c'est la déclaration de M. Robert Stanfield à Charlottetown sur le rôle de la jeunesse qui a donné au Comité l'idée d'organiser ces love-in.

Ils ont appris que le comité prépare ces love-in depuis deux mois tout en se rappelant que la déclaration du chef conservateur a été faite samedi dernier.

Ils ont appris que ce sont les Sinners, les Fumistes (!), les "J'ai essayé" et un magicien-fakir qui seront chargés d'amuser et de faire danser les jeunes qui iront manifester leur "appui" à M. Trudeau.

Ils ont conclu de tout cela que, pour une fois, quelqu'un attachait ouvertement ses intérêts commerciaux à une campagne électorale . . .

Ah oui, il n'en coûtera que $0.99 pour voir le spectacle . . . où les Sinners ne manqueront certainement de reprendre à l'intention des supporteurs de M. Trudeau les succès de leur plus récent disque qui s'intitule "Go Go Trudeau" . . .

Les Québécois devraient visiter le Canada (Trudeau)

GRAND CENTRE, Alberta (PC) — Le premier ministre Trudeau conseille aux Québécois de visiter les autres parties du Canada.

"Ils ne savent pas ce qu'ils manquent", a-t-il dit en effet hier en Alberta lors d'une assemblée en plein air à Grand Centre, à 150 milles d'Edmonton.

A un étudiant qui criait qu'il ne comprenait pas la partie française du discours du premier ministre, ce dernier a rétorqué qu'il devrait apprendre le français. "Vous devriez aller à l'école et apprendre le français, a-t-il dit. Vous êtes assez jeune pour cela."

Le premier ministre, dont l'avion avait atterri sur la piste de la base militaire de Cold Lake, a été acclamé par une foule d'environ 500 personnes, surtout des adolescents.

Tout comme les Canadiens des autres provinces se sont rendus au Québec l'an passé à l'occasion d'Expo 67, les Québécois devraient visiter le Canada. Les Canadiens français, a encore dit M. Trudeau, ont de l'avenir dans le nord et dans l'est du pays. "L'Ouest leur appartient aussi, tout comme le Québec vous appartient."

Quant aux problèmes agricoles, le premier ministre a dit que son gouvernement les abordait selon deux approches.

D'une part, le gouvernement veut faire en sorte que l'agriculture soit efficace et compétitive. Pour atteindre cet objectif, plus de recherches doivent être faites et de nouveaux débouchés doivent être trouvés.

D'autre part, le gouvernement veut éviter que des exploitations agricoles non rentables soient aidées et ainsi se perpétuent de génération en génération. Les terres stériles peuvent tout simplement revenir au domaine public, tandis que les terres riches peuvent être réunies pour former des touts rentables.

Après un discours qui a duré 15 minutes, le premier ministre a donné des autographes durant 30 minutes; il a même signé son nom sur le bras d'une femme.

Le premier ministre a ensuite repris l'avion pour Edmonton où il devait prendre la parole à l'hôtel de ville et au congrès de l'Association canadienne des maires et des municipalités.

Nécrologie

M. J.-R. Latreille

A Mont-Royal, le 3 juin, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J. Raoul Latreille. M. Latreille était bien connu comme administrateur, ex-président du Golf Islemere et comme membre du Club Kiwanis-St-Laurent.

Epoux de feu Géraldine Leclair, il laisse dans le deuil son fils Michel et sa belle-fille, née Hélène Valois ainsi que ses petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au 5650 Chemin Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant en l'église Saint-Joseph de Mont-Royal, à 10 heures du matin. L'inhumation aura lieu au cimetière de Côte-des-Neiges.

MME ANTONIO TRUDELLE

Un service solennel sera célébré le samedi 8 juin, à 10 h. du matin en l'église Saint-Joseph de Mont-Rolland, à la mémoire de Mme Antonio Trudelle, décédée le 26 mai, à Montréal, à l'âge de 71 ans.

La famille de Mme Trudelle, mère du journaliste de LA PRESSE André Trudelle, remercie les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès.

NECROLOGIE

MME ORIDE DUPUIS

(Diana Charrette)

A Montréal, après une longue maladie, le 2 juin 1968 est décédée à l'âge de 82 ans et 8 mois, Mme Oride Dupuis, née Diana Charrette.

Elle laisse dans le deuil, ses fils et brus : MM. et Mmes Adélard (Anita Deschamps) Gérard (Mme Paule Lauzon) d'Ottawa, Lionel (Yolande Soucy) de Detroit, Michigan.

Ses filles et gendres : MM. et Mmes Louis-Georges Lacroix (Claire), Mlle Eliane, M. et Mme Vincent Presseault, C.A. (Noëlla).

Ses petits-enfants: Pierrette, Robert, Guy, Lucie, Paul, André, Lionel jr, Daniel, Monique, Suzie Dupuis, Daniel Lacroix ; Claude, Francine et Lise Presseault.

La dépouille mortelle est exposée au 3635 rue Hochelaga.

Les funérailles auront lieu, jeudi le 6 juin à 9 hres a.m. à l'église Ste-Jeanne-d'Arc.

L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

CARDIN (Robert) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Robert Cardin, L.Ph., époux en premières noces de feu Louise Raiche, et en deuxièmes noces de Marcelle Trépanier-Derome; père de Mme Gilles Joly (Micheline), Jean-Robert, ing. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rolland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Pauline) — A Plessisville, le 3 juin 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée subitement dame Pauline Ledoux, épouse du Docteur Raymond Charron, mère de Marc, Pierre et Francine (Mme Pierre Bellemare), demeurant à 1836 St-Calixte. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
François-Marie Rousseau et Fils
1936, av. St-Louis
à 3 h 45 pour se rendre à l'église St-Calixte, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CODERRE - DESROSIERS (Frederise) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Frederise Robinette, épouse en 1res noces d'Ambroise Coderre, et en 2es noces de feu Philippe Desrosiers, demeurant 5972, rue St-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Etienne, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Joseph) — A Ville St-Michel, le 3 juin 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Joseph Couture, époux de Juliette Larocque, demeurant au 9015, 10e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre inviation.

DELORME (Wilfrid) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Wilfrid Delorme, époux de Alexina Labelle ; demeurant à 1600, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin
10540, rue Papineau
pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Paul-Emile) — A Ste-Véronique, le 3 juin 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Paul-Emile Denis, époux de Maximilienne Bertrand, demeurant à Ste-Véronique. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la maison
L. Suppère Enrg.
à l'Annonciation
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Véronique ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DERAGON (Joseph Napoléon) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âged e 75 ans, est décédé M. Joseph Napoléon Deragon, époux en premières noces des feu Donalda Scott, et en secondes noces, de Marie-Anna Audet, demeurant 4676 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et un libera sera chanté en l'église Notre-Dame de Granby, à 11 h. 30, inhumation au cimetière de Granby. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Marie-Anne) — A Ville St-Michel, le 5 juin 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Desjardins, née Marie-Anne Marien, demeurant 8887-12e ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc
8880, boul. St-Michel
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE (Archie) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Archie Doré, époux de Alice Paquette, demeurant à 5583 Place. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Mgr Télesphore) — Subitement à Granby, le 2 juin 1968, à l'âge de 67 ans est décédé Mgr Télesphore Dubuc carmelier secret et curé fondateur de la paroisse St-Eugène de Granby. Exposé à l'école Ste-Marie, rue Laval, à Granby, translation mercredi le 5, à 7.30 hrs p.m. en l'église, une messe sera célébrée à 8 hrs. Les funérailles jeudi 6, en l'église St-Eugène de Granby, à 10.30 hrs. Inhumation à la crypte du séminaire de St-Hyacinthe. Direction: Girardot et Ménard Ltée, de Granby.

DUHAMEL (Alcide) — A Chambly, le 3 juin 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alcide Duhamel, époux de feu M. J. Marchessault; père de Solange (Mme Monette), Gérard, Germain, Dulcide, Joseph et Victor. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
330, rupe Martel
pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Roch sur Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DUNBERRY (Jean-Pierre) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 19 ans, est décédé accidentellement Jean-Pierre Dunberry, signaleur de Val Cartier, parachutiste, fils de Roger Dunberry et de Emilienne Lacasse, frère de Diane. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, est, rue Jean-Talon,
à 10 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame des Ecores, Duvernay, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Marie-Louise) — A Montréal, le 3 juin 1968, à l'âge de 94 ans 9 mois est décédée Mme veuve Eusèbe Dupras, née Marie-Louise Payette, membre de la Fraternité Eucharistique du St-Sacrement, mère de Mme Louis Rouillard (Rose-Anna), Rosario, Yvonne, et Cécile. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
à 9 h pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DUPUIS (Diana) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Oride Dupuis, née Diana Charette, autrefois de la rue Nicolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (André) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé André Duquette, époux de Marthe Simard, fils de feu Georges-Emile Duquette et de Jeanne-Mance Parenteau. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée,
816, boul. Ste-Croix,
St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALLS (Charlotte) — A Montréal, le 1er juin 1968, est décédée Charlotte Marchand, épouse de Philip Falls, soeur de Paule (Mme Paul Tudor) et Andrée. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest, Outremont
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIAMPRINI (Guerino) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé Guerino Giamprini, époux d'Annunziata Mattioli; père d'Agostino, beau-père de Jeannine Esliger. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (Marcel) — A Toronto, le 3 juin 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé Marcel Giguère, époux de Denyse St-Amour, demeurant à Bramalea, Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Lucien) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 43 ans, est décédé Lucien Godin, pompier de la ville de Montréal, époux de Denise Tremblay, père de Pierre, Lucien, Robert, Jean, Claire, Yves, Claude et Danielle, demeurant rue Bilodeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KEARNS (France) — A la maison mère à Outremont, le 4 juin 1968, est décédée soeur Alice Marie, S.N.J.M., fille de feu Jean et Alice Kearns, et soeur d'Edna. La dépouille mortelle est exposée à
1420, boul. Mont-Royal
Outremont
Funérailles jeudi de 6 à 9 h, à la chapelle. Inhumation au cimetière de Longueuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

KEEGAN (Gérard-A.) — A St-Laurent, le 3 juin 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gérard-A. Keegan, époux de Dorrington Beardsell. Il laisse une soeur, Rév. Soeur Roberta Keegan, quatre frères, J.-J., Léo, Arthur et Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Raphaël où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECQUE (Raymond) — A Ville de Laval, le 4 juin 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé Raymond Labrecque, époux de Madeleine Sigouin, demeurant 4545 rue de la Fabrique, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
1039, rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Moïse) — A St-Valérien, le 3 juin 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Moïse Laplante, époux de feu Marie-Anne Messier. Il laisse dans le deuil ses fils : Marcel, époux de Lucille Caouette, Noël et Rolland, époux d'Angela Maurice; ses filles: Annette (Mme Armand Dupré), Anna (Mme Jacques Primeau), Lucienne (Mme Joseph Thifault), Lucille (Mme Henri Benoit), Madeleine (Mme Conrad Deslandes); aussi 1 soeur : Mme Louis Daviau; 2 frères : Napoléon et Alphonse, ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juin, à 10 hres, à St-Valérien. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Luc) — A Pierrefonds, le 3 juin 1968, à l'âge de 11 ans, 10 mois, est décédé Luc Larivière, enfant d'Yvon Larivière et de Lucie Lareau. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 10 h pour se rendre à l'église Ste-Suzanne, Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Stanbridge, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATREILLE (J. Raoul) — A Ville Mont-Royal, le 3 juin 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé J. Raoul Latreille, administrateur, époux de feu Géraldine Leclair. Il laisse son fils Michel et sa belle-fille, née Hélène Valois, ses petits-enfants Jacques, François et Benoit. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée.
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENDEAU (Georges) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Georges Laurendeau, époux en 1ères noces de Stella Francoeur, et en 2èmes noces de Blanche Vallée. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, avenue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Emilienne) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Emilienne Léger, épouse d'Oscar Leduc; demeurant à 3760 Parc Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin
518, rue Rachel est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Valleyfield, où un libéra sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAIRE (Pierre) — A Montréal le 3 juin 1968, à l'âge de 83 ans est décédé Pierre Lemaire, tavernier, époux de feu Lucie Girard, demeurant 4658 ave Earnscliffe, N.-D.-G. Il laisse dans le deuil ses enfants, Laurier, Gertrude (Mme Jack Herrity), Gérard, France, (Mme Maurice Laurin), ses belles-filles, Noëlla Villeneuve, Pauline Gordon, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Juliette) — A Montréal, le 1er juin 1968, est décédée Mme veuve Louis-Henri L'Espérance, née Juliette Duclos, demeurant à 3405 Vendome, app. 27. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (René) — A St-Hubert, le 4 juin 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René L'Espérance, époux de Jeannine Roy, demeurant 4270 rue Legault, St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Latour et Demers,
5125, rue Armand, St-Hubert,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Marguerite) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Michel Lévesque, née Marguerite Vanasse, autrefois de Maskinongé, demeurant 5050 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Albert-Le-Grand, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Yvonne) — A Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Yvonne Dansereau, épouse de Charles Lévesque. Elle laisse dans le deuil une fille Jacqueline (Mme Marcel Benjamin). Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Constance) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée Constance Tregilgas, épouse de feu Docteur J.-A. Lussier. Elle laisse dans le deuil deux filles, Hélène (Mme Laurent Julien), Gabrielle (Mme Arthur Spiers), une nièce, Jeannot (Mme Lawrence Barry), ainsi que cinq petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église de St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Eugenie) — A Montréal, le 4 juin 1968, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Albert Mallette, née Eugénie Lalonde, demeurant 9377, Basile-Routhier, mère d'Albert Mallette. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARION (Jeanne) — A l'hôpital Marie-Clarac, le 3 juin 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Edouard Marion, née Jeanne Chouet. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
807, rue Roy est,
à 7 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (André) — Subitement à Montréal, le 2 juin 1968, à l'âge de 36 ans, est décédé André Mathieu, pianiste compositeur, fils de feu Rodolphe Mathieu, pianiste-compositeur, et de Mimi Gagnon Mathieu, frère de Camille (Mme Guy Le Res) de France, oncle de Catherine, Christian, Marie-Anne, Eric, Isabelle, neveu de Mme Camille Gagnon Lavoie, époux de Marie-Ange Morrissette. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira
de sa demeure,
4360, rue St-Denis, app. 12,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Henri Guérin Enrg., de Laprairie.

MERCIER (Jean-Edmond) — A Jacques-Cartier, le 3 juin 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé Jean-Edmond Mercier, époux en 1ères noces de Ida Picard, et en 2èmes noces de Thérèse de Champlain, père de Mlles Marthe, Mariette, Huguette, MM. Marcel et Paul-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
1370, Chemin Chambly,
à Jacques-Cartier,
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURPHY (Albert) — A Montréal, le 1er juin 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Albert Murphy, époux de Lébéa Lalonde, demeurant au 532—79e Ave, Chomedey, Ville de Laval. Il laisse dans le deuil outre son épouse sa fille Micheline (Mme Denis Bernard), 1 fils Louis, 1 petit-fils Gilbert, ses beaux-parents M. et Mme Jules Lalonde, 4 soeurs, Hélène (Mme Wilfrid Verdon), Gilberte (Mme René Miron), Patricia (Mme Paul-Emile Gauthier), Margot (Mme René Daigneault), 2 frères, Henri et Arthur, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.
F. Brisebois Inc.
1565, boulevard Labelle, Chomedey
à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Maxime de Chomedey, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Alexandre) — A Montréal, le 5 juin 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Alexandre Noël, ex-employé d'Automat